

CITROËN C3 AIRCROSS

GUIDE D'UTILISATION

Accès au Guide d'utilisation



APPLICATIONS MOBILES

Installer l'application **Scan MyCitröen** (contenu disponible hors connexion).

Disponible aussi sur l'application **MyCitröen App**.



ONLINE

Consulter ou télécharger le guide à l'adresse suivante :
<http://service.citroen.com/ACddb/>



Scanner ce QR Code pour un accès direct.

Sélectionner :

- la langue,
- le véhicule, sa silhouette,
- la période d'édition du guide d'utilisation correspondant à la date de la 1^{ère} mise en circulation du véhicule.



Ce pictogramme signale les dernières informations disponibles.

Bienvenue

Nous vous remercions d'avoir choisi Citroën C3 Aircross.

Ce document présente les informations et recommandations indispensables à la découverte de votre véhicule, en toute sécurité. Il est fortement recommandé d'en prendre connaissance ainsi que du carnet d'entretien.

Votre véhicule reprend une partie des équipements décrits dans ce document, en fonction du niveau de finition, de la version et des caractéristiques propres au pays de commercialisation.

Les descriptions et figures sont fournies sans engagement.

Automobiles CITROËN se réserve le droit de modifier les caractéristiques techniques, équipements et accessoires sans être tenue de mettre à jour le présent document.

En cas de cession de votre véhicule, penser à remettre ce **Guide d'utilisation** au nouveau propriétaire.



Pour toute intervention sur votre véhicule, s'adresser au réseau du Constructeur, ci-après dénommé le "Réseau", ou à un atelier qualifié.

Légende



Avertissement pour la sécurité



Information complémentaire



Contribution à la protection de la nature



Véhicule avec poste de conduite à gauche



Véhicule avec poste de conduite à droite



Localisation par une zone noire de l'équipement / du bouton décrit



2

Détection d'inattention	114
Alerte de franchissement involontaire de ligne	115
Surveillance d'angles morts	116
Aide au stationnement	118
Top Rear Vision	119
Park Assist	121

Informations pratiques 7

Compatibilité des carburants	127
Approvisionnement en carburant	127
Détrompeur carburant (Diesel)	128
Chaînes à neige	129
Attelage à rotule démontable sans outil	129
Dispositif d'attelage	132
Mode économie d'énergie	133
Barres de toit	133
Capot	134
Compartiment moteur	135
Vérification des niveaux	136
Contrôles	138
AdBlue® (BlueHDi)	140
Conseils d'entretien	142

En cas de panne 8

Panne de carburant (Diesel)	144
Outillage de bord	144
Kit de dépannage provisoire de pneumatique	145
Roue de secours	148
Changement d'une lampe	151
Fusibles	154
Batterie 12 V	154
Remorquage	158

Caractéristiques techniques 9

Caractéristiques des moteurs et charges	160
remorquables	160
Motorisations essence	161
Motorisations Diesel	163
Dimensions	164
Éléments d'identification	164

Autoradio Bluetooth® 10

Premiers pas	166
Commandes au volant	167
Menus	168
Radio	168
Radio DAB (Digital Audio Broadcasting)	169
Media	170
Téléphone	173
Questions fréquentes	175

CITROËN Connect Radio 11

Premiers pas	178
Commandes au volant	179
Menus	180
Applications	181
Radio	182
Radio DAB (Digital Audio Broadcasting)	183
Media	184
Téléphone	185
Réglages	188
Questions fréquentes	190

CITROËN Connect Nav 12

Premiers pas	192
Commandes au volant	193

Menus	194
Commandes vocales	195
Navigation	199
Navigation connectée	201
Applications	204
Radio	206
Radio DAB (Digital Audio Broadcasting)	208
Media	208
Téléphone	210
Réglages	212
Questions fréquentes	214

Enregistrements des données d'événements 13

Index alphabétique ■

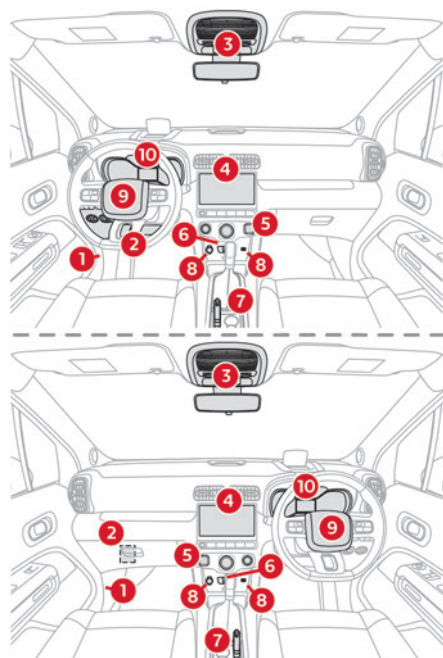
Accès à des vidéos complémentaires



 bit.ly/helpPSA

Poste de conduite

Ces illustrations et descriptions sont présentées à titre indicatif. La présence et l'emplacement de certains éléments varient en fonction de la version ou du niveau de finition.



1. Ouverture capot
2. Fusibles planche de bord

3. Plafonnier
Afficheur des témoins de ceintures et d'airbag frontal passager
Commande du toit ouvrant panoramique
Rétroviseur intérieur
4. Écran monochrome avec autoradio
Tablette tactile avec CITROËN Connect
Radio ou CITROËN Connect Nav
Air conditionné automatique (selon version)
5. Bouton START/STOP / Grip control / Hill Assist Descent Control
Ventilation (selon version)
Chauffage (selon version)
Air conditionné manuel (selon version)
Désembuage / Dégivrage avant
Désembuage / Dégivrage lunette arrière
6. Commandes de la boîte de vitesses
7. Frein de stationnement
8. Prise USB
Prise 12 V
9. Avertisseur sonore
10. Combiné

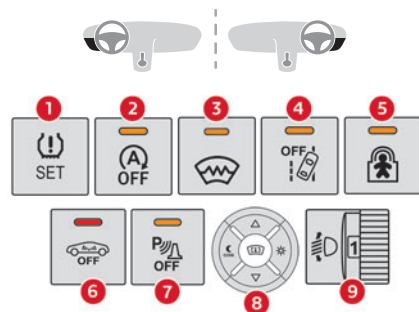
Commandes au volant



1. Commandes d'éclairage extérieur / Indicateurs de direction
2. Commandes d'essuie-vitre / Lave-vitre / Ordinateur de bord
3. Avertisseur sonore
4. Commandes du Limiteur de vitesse / Régulateur de vitesse
5. Commandes du système audio
- A. Choix du mode d'affichage du combiné
- B. Commandes vocales
- C. Diminution / Augmentation du volume sonore
- D. Sélection du média précédent / suivant
Validation d'une sélection
- E. Validation d'une sélection
- F. Validation d'une sélection
- G. Validation d'une sélection

E. Accès au menu Téléphone

Gestion des appels

F. Sélection d'une source audio**G. Affichage de la liste des stations radio / pistes audio****Barrette de commandes latérale**

1. Détection de sous-gonflage
2. Stop & Start
3. Pare-brise chauffant
4. Alerte de franchissement involontaire de ligne
5. Sécurité enfants électrique
6. Alarme
7. Aide au stationnement
8. Affichage tête haute
9. Réglage manuel du site des projecteurs

Barrette de commandes centrale

1. Feux de détresse
2. Verrouillage centralisé
3. Grip control
4. Hill Assist Descent Control
5. Menu **Climatisation** de la tablette tactile (selon version)
6. Page d'accueil de la tablette tactile (selon version)
7. Désembuage - Dégivrage avant
8. Désembuage - Dégivrage de la lunette arrière

Étiquettes

Rubrique "Ergonomie et confort - Aménagements avant - Recharge smartphone sans fil" :



Rubrique "Sécurité - Sièges enfants - Siège enfant à l'avant" :



Rubrique "Sécurité - Sièges enfants - Désactivation de l'airbag frontal passager" :



Rubrique "Sécurité - Fixations ISOFIX" :



Rubrique "Sécurité - Sécurité enfants mécanique" :



Rubriques "Conduite - Stop & Start", "Informations pratiques - Capot", "En cas de panne - Changement d'une lampe" :



Rubrique "Informations pratiques - Compatibilité des carburants" :



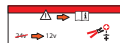
Rubrique "En cas de panne - Kit de dépannage provisoire de pneumatique" :



Rubrique "En cas de panne - Roue de secours" :



Rubrique "En cas de panne - Batterie 12 V" :



Éco-conduite

L'éco-conduite est un ensemble de pratiques au quotidien qui permet à l'automobiliste d'optimiser la consommation d'énergie (carburant et/ou électricité) et l'émission de CO₂ du véhicule.

Optimiser l'utilisation de la boîte de vitesses

Avec une boîte de vitesses manuelle, démarrer en douceur et engager, sans attendre, le rapport de vitesse supérieur. En phase d'accélération, passer les rapports assez tôt.

Avec une boîte de vitesses automatique, privilégier le mode automatique. Ne pas appuyer fortement ni brusquement sur la pédale d'accélérateur.

L'indicateur de changement de rapport invite à engager le rapport de vitesse le plus adapté. Dès que l'indication s'affiche au combiné, la suivre aussitôt.

Avec une boîte de vitesses automatique, cet indicateur apparaît uniquement en mode manuel.

Adopter une conduite souple

Respecter les distances de sécurité entre les véhicules, utiliser le frein moteur plutôt que la pédale de frein, appuyer progressivement sur la pédale d'accélérateur. Ces comportements contribuent à économiser la consommation d'énergie, à réduire le rejet de CO₂ et à atténuer le fond sonore de la circulation.

En condition de circulation fluide, sélectionner le régulateur de vitesse.

Maîtriser l'utilisation des équipements électriques

Avant de partir, si l'habitacle est surchauffé, l'aérer en descendant les vitres et en ouvrant les aérateurs, avant d'utiliser l'air conditionné. Au-delà de 50 km/h, remonter les vitres et laisser les aérateurs ouverts.

Penser à utiliser les équipements permettant de limiter la température dans l'habitacle (ex. : occulteur de toit ouvrant, stores).

Couper l'air conditionné, sauf si la régulation est automatique, dès que la température de confort désirée est atteinte.

Éteindre les commandes de dégivrage et de désembuage, si celles-ci ne sont pas gérées automatiquement.

Arrêter au plus tôt la commande de siège chauffant.

Adapter l'utilisation des projecteurs et/ou des feux antibrouillard en fonction des conditions de visibilité, en respectant la législation en vigueur dans le pays.

Éviter de faire tourner le moteur, surtout en hiver (hors conditions hivernales sévères, température inférieure à -23°C), avant d'engager la première vitesse. Le véhicule chauffe plus vite en roulant.

En tant que passager, éviter d'enchaîner la lecture de supports multimédia (ex. : film, musique, jeu vidéo) pour participer à la réduction de la consommation d'énergie.

Débrancher les appareils nomades avant de quitter le véhicule.

Limiter les causes de surconsommation

Répartir les poids sur l'ensemble du véhicule. Placer les bagages les plus lourds dans le coffre au plus près des sièges arrière.

Limiter la charge du véhicule et minimiser la résistance aérodynamique (ex. : barres de toit, galerie porte-bagages, porte-vélos, remorque). Préférer l'utilisation d'un coffre de toit.

Retirer les barres de toit, la galerie porte-bagages, après utilisation.

Dès la fin de la saison hivernale, retirer les pneumatiques neige et remonter les pneumatiques été.

Respecter les consignes d'entretien

Vérifier régulièrement et à froid la pression de gonflage des pneumatiques, en se référant à l'étiquette située sur l'entrée de porte, côté conducteur.

Effectuer cette vérification plus particulièrement :

- Avant un long déplacement.
- À chaque changement de saison.
- Après un stationnement prolongé.

Ne pas oublier la roue de secours et les pneumatiques de la remorque ou de la caravane.

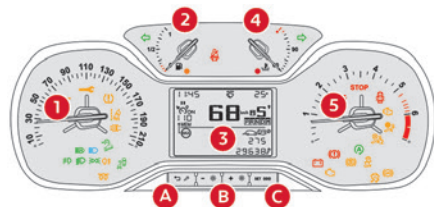
Entretien régulièrement le véhicule (ex. : huile, filtre à huile, filtre à air, filtre habitacle). Suivre le calendrier des opérations préconisées dans le plan d'entretien du constructeur.

Avec un moteur Diesel BlueHDi, lorsque le système SCR est défaillant, le véhicule devient polluant. Se rendre rapidement dans le réseau CITROËN ou dans un atelier qualifié pour rendre le niveau d'émission d'oxydes d'azote conforme à la réglementation.

Au moment du remplissage du réservoir de carburant, ne pas insister au-delà de la troisième coupure du pistolet pour éviter un débordement.

Avec un véhicule neuf, ce n'est qu'après les 3 000 premiers kilomètres qu'une meilleure régularité de la consommation moyenne de carburant est constatée.

Combiné LCD Texte



Cadrams

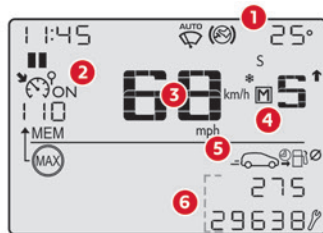
1. Indicateur de vitesse (km/h ou mph)
2. Jauge de carburant
3. Afficheur
4. Indicateur de température de liquide de refroidissement
5. Compte-tours (x 1000 tr/min ou rpm)

Boutons de commande

- A. Remise à zéro de l'indicateur d'entretien. Rappel de l'information momentanée d'entretien, ou de l'autonomie de roulage avec le système SCR et l'AdBlue®. Selon version : remonter d'un niveau, abandonner l'opération en cours.
- B. Rhéostat d'éclairage général. Selon version : déplacements dans un menu, une liste ; modification d'une valeur.

- C. Remise à zéro du compteur kilométrique journalier et du trajet. Selon version : entrée dans le menu de configuration (appui long), validation d'un choix (appui court).

Afficheur



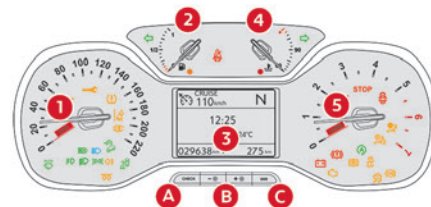
1. Température extérieure
2. Consignes du régulateur ou du limiteur de vitesse
Vitesse proposée par la Reconnaissance des panneaux
3. Indicateur de vitesse numérique (km/h ou mph)
4. Indicateur de changement de rapport et / ou position du sélecteur, rapport et modes Sport et Neige en boîte de vitesses automatique
5. Ordinateur de bord et compteur de temps du Stop & Start

6. Zone d'affichage : compteur kilométrique journalier (km ou miles), indicateur d'entretien ou Autonomie liée à l'AdBlue® et au système SCR (km ou miles), totalisateur kilométrique, messages d'alerte ou d'état des fonctions

Lorsque le véhicule n'est équipé ni d'autoradio ni d'écran tactile, cet afficheur permet de configurer certains équipements.

Pour plus d'informations sur la **Configuration des équipements pour véhicules sans écran**, se reporter à la rubrique correspondante.

Combiné matrice



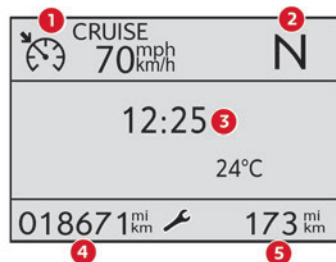
Cadrams

1. Indicateur de vitesse (km/h ou mph)
2. Jauge de carburant
3. Afficheur
4. Indicateur de température de liquide de refroidissement
5. Compte-tours (x 1000 tr/min ou rpm)

Boutons de commande

- A. Remise à zéro de l'indicateur d'entretien
Affichage du journal des alertes
Rappel de l'information momentanée d'entretien, ou de l'autonomie liée à l'AdBlue® et au système SCR (km)
Affichage de l'information de l'état de pression des pneumatiques
- B. Rhéostat d'éclairage général
- C. Remise à zéro du compteur kilométrique journalier et du trajet

Afficheur



- 1. Consignes du régulateur ou du limiteur de vitesse
Vitesse proposée par la Reconnaissance des panneaux
- 2. Indicateur de changement de rapport et/ou position du sélecteur, rapport et modes Sport en boîte de vitesses automatique

- 3. Zone d'affichage : message d'alerte ou d'état des fonctions, ordinateur de bord, indicateur de vitesse numérique (km/h ou mph), autonomie liée à l'AdBlue® et au système SCR (km ou miles)...
- 4. Indicateur d'entretien, puis totalisateur kilométrique (km ou miles)
Ces fonctions s'affichent successivement à la mise du contact
- 5. Compteur kilométrique journalier (km ou miles)

Témoins lumineux

Affichés sous forme de pictogrammes, les témoins lumineux informent de l'apparition d'une anomalie (témoins d'alerte) ou de l'état de marche d'un système (témoins de marche ou de neutralisation). Certains témoins présentent deux types d'allumage (fixe ou clignotant) et/ou plusieurs couleurs.

Avertissements associés

L'allumage d'un témoin peut être accompagné d'un signal sonore et/ou de l'affichage d'un message sur un afficheur.

La mise en relation des avertissements avec l'état de fonctionnement du véhicule permet de savoir si la situation est normale ou si une anomalie est apparue : consulter la description de chaque témoin pour plus d'informations.

À la mise du contact

Certains témoins d'alerte, de couleur rouge ou orange, s'allument pendant quelques secondes. Dès le démarrage du moteur, ces témoins doivent s'éteindre.

Pour plus d'informations sur un équipement ou une fonction, se reporter à la rubrique correspondante.

Témoin d'alerte persistant

L'allumage d'un témoin d'alerte (rouge ou orange) peut indiquer l'apparition d'une anomalie nécessitant un diagnostic complémentaire.

Si un témoin reste allumé

Dans la description des témoins, les renvois référencés (1), (2) et (3) indiquent s'il faut s'adresser à un professionnel, en complément des actions immédiates préconisées.

(1) : L'arrêt du véhicule est impératif.

Stationner dans les meilleures conditions de sécurité et couper le contact.

(2) : Faire appel au réseau CITROËN ou à un atelier qualifié.

(3) : Se rendre dans le réseau CITROËN ou dans un atelier qualifié.

Liste des témoins

Témoins de couleur rouge

STOP

 Fixe, associé à un autre témoin d'alerte, accompagné de l'affichage d'un message et d'un signal sonore.

Un dysfonctionnement grave du moteur, du système de freinage, de la direction assistée ou une anomalie électrique majeure est détectée. Effectuer (1), puis (2).

Frein de stationnement

 Fixe.
Le frein de stationnement est serré ou mal desserré.

Freinage

 Fixe.
La baisse du niveau de liquide de frein dans le circuit de freinage est importante. Effectuer (1), puis faire l'appoint avec un liquide conforme aux recommandations du Constructeur. Si le problème persiste, effectuer (2).

  Fixes.
Le répartiteur électronique de freinage (REF) est défaillant. Effectuer (1), puis (2).

Porte(s) ouverte(s)

 Fixe, associé à un message localisant l'ouvrant.
Une porte ou le hayon est mal fermé (vitesse inférieure à 10 km/h).



Fixe, associé à un message localisant l'ouvrant et complété d'un signal sonore.
Une porte ou le hayon est mal fermé (vitesse supérieure à 10 km/h).

Non-bouclage / débouclage des ceintures



Fixe ou clignotant, accompagné d'un signal sonore croissant.
Une ceinture n'a pas été bouclée ou a été débouclée.

Charge batterie 12 V



Fixe.
Le circuit de charge de la batterie est défaillant (ex. : cosses sales, courroie d'alternateur détendue ou sectionnée). Effectuer (1).
Nettoyer et resserrer les cosses. Si le témoin ne s'éteint pas au démarrage du moteur, effectuer (2).

Pression d'huile moteur



Fixe.
Le circuit de lubrification du moteur est défaillant. Effectuer (1), puis (2).

Température maxi du liquide de refroidissement



Fixe.
La température du circuit de refroidissement est trop élevée. Effectuer (1), puis attendre le refroidissement du moteur pour compléter le niveau, si nécessaire. Si le problème persiste, effectuer (2).

Système d'autodiagnostic moteur



Fixes.
Une défaillance majeure du moteur est détectée. Effectuer (1), puis (2).

Témoins de couleur orange

Système d'autodiagnostic moteur



Fixes.
Une défaillance mineure du moteur est détectée. Effectuer (3).



Clignotant.
Le système du contrôle moteur est défaillant.

Risque de destruction du catalyseur. Effectuer **impérativement** (2).



Fixe.
Le système d'antipollution est défaillant. Le témoin doit s'éteindre au démarrage du moteur. Effectuer (3) rapidement.

Alerte Risque Collision / Active Safety Brake



Clignotant.
Le système s'active, puis freine brièvement le véhicule, afin de réduire la vitesse de collision frontale avec le véhicule qui précède. Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique **Conduite**.



Fixe, accompagné d'un message et d'un signal sonore.
Le système est défaillant.

Effectuer (3).



Fixe, accompagné d'un message.

Le système a été désactivé, via le menu de configuration du véhicule.



Fixes.

Le système est temporairement désactivé car le conducteur et/ou le passager avant (selon version) est détecté présent, mais la ceinture de sécurité correspondante est non bouclée.

Antiblocage des roues (ABS)



Fixe.

Le système d'antiblocage des roues est défaillant.

Le véhicule conserve un freinage classique. Rouler prudemment à allure modérée, puis effectuer (3).

Sous-gonflage



Fixe, accompagné d'un signal sonore et d'un message.

La pression est insuffisante dans une ou plusieurs roues.

Contrôler la pression des pneumatiques le plus rapidement possible.

Réinitialiser le système de détection après ajustement de la pression.



Témoin de sous-gonflage clignotant puis fixe et témoin de Service fixe.

Le système de surveillance de la pression des pneumatiques est défaillant.

La détection de sous-gonflage n'est plus assurée.

Dès que possible, vérifier la pression des pneumatiques et effectuer (3).

Contrôle dynamique de stabilité (CDS) / Antipatinage des roues (ASR)



Fixe.

Le système est désactivé.

Le système CDS/ASR est automatiquement réactivé au démarrage du véhicule, et à partir d'environ 50 km/h.

En deçà de 50 km/h, il est possible de le réactiver manuellement.



Clignotant.

La régulation du système CDS/ASR s'active en cas de perte d'adhérence ou de trajectoire.



Fixe.

Le système CDS/ASR est défaillant. Effectuer (3).

Airbags



Fixe.

L'un des airbags ou prétensionneurs pyrotechniques des ceintures de sécurité est défaillant.

Effectuer (3).

Airbag passager avant (ON)



Fixe.

L'airbag frontal passager est activé.

La commande est actionnée sur la position "ON".

Dans ce cas, ne pas installer de siège enfant "dos à la route" sur le siège passager avant - Risque de blessures graves !

Airbag passager avant (OFF)



Fixe.

L'airbag frontal passager est neutralisé. La commande est actionnée sur la position "OFF".

Il est possible d'installer un siège enfant "dos à la route", sauf en cas d'anomalie de fonctionnement des airbags (témoin d'alerte Airbags allumé).

Filtre à particules (Diesel)



Fixe, accompagné d'un signal sonore et d'un message de risque de colmatage du filtre à particules.

Le filtre à particules commence à saturer.

Dès que les conditions de circulation le permettent, régénérer le filtre en roulant à une vitesse d'au moins 60 km/h jusqu'à l'extinction du témoin.



Fixe, accompagné d'un signal sonore et d'un message signalant le niveau insuffisant de l'additif du filtre à particules. Le niveau minimum du réservoir d'additif est atteint.

Faire rapidement réaliser l'appoint : effectuer (3).

Niveau mini de carburant



Fixe, accompagné d'un signal sonore et d'un message.

Au premier allumage, il reste **environ 5 litres de carburant** dans le réservoir (réserve).

Compléter rapidement le niveau de carburant pour éviter la panne.

Ne jamais rouler jusqu'à la panne sèche, cela pourrait endommager les systèmes d'antipollution et d'injection.

Présence d'eau dans le filtre à gazole (Diesel) (selon version)



Fixe.

Le filtre à gazole contient de l'eau. Effectuer (2) sans délai - Risque de détérioration du système d'injection !

Alerte de franchissement involontaire de ligne



Clignotant, accompagné d'un signal sonore.

Un franchissement de ligne est détecté à gauche ou à droite.

Tourner le volant du côté opposé pour retrouver la bonne trajectoire.

Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique **Conduite**.



Fixe, accompagné de l'affichage d'un message.

Le système est défaillant.

Rester vigilant et rouler prudemment, puis effectuer (3).



Fixe.

Le système est neutralisé.

En cas d'écart de direction, vous n'en serez pas alerté par le système.

AdBlue® (BlueHDi)



Allumé pendant 30 secondes environ à chaque démarrage du véhicule, accompagné d'un message indiquant l'autonomie de roulage.

L'autonomie de roulage est comprise entre 2 400 et 800 km.

Faire un appoint en AdBlue®.



Fixe dès la mise du contact, accompagné d'un signal sonore et d'un message indiquant l'autonomie de roulage.

L'autonomie de roulage est comprise entre 800 et 100 km.

Faire **rapidement** un appoint en AdBlue®, ou effectuer (3).



Clignotant, accompagné d'un signal sonore et d'un message indiquant l'autonomie de roulage.

L'autonomie de roulage est inférieure à 100 km.

Faire **impérativement** un appoint en AdBlue® pour **éviter le blocage du démarrage**, ou effectuer (3).



Clignotant, accompagné d'un signal sonore et d'un message indiquant l'interdiction du démarrage.

Le réservoir d'AdBlue® est vide : le dispositif d'antidémarrage réglementaire empêche le redémarrage du moteur.

Pour redémarrer le moteur, faire un appoint en AdBlue®, ou effectuer (2).

Il est **impératif** de verser une quantité minimale de 5 litres d'AdBlue® dans son réservoir.

Système d'antipollution SCR (BlueHDi)



Fixes dès la mise du contact, accompagné d'un signal sonore et d'un message.

Un dysfonctionnement du système d'antipollution SCR est détecté.

Cette alerte disparaît dès que le niveau d'émission des gaz d'échappement redevient conforme.



Témoin d'AdBlue® clignotant dès la mise du contact, associé au témoin d'Autodiagnostic moteur fixe, accompagnés d'un signal sonore et d'un message indiquant l'autonomie de roulage. Selon le message affiché, il est possible de parcourir jusqu'à 1 100 km avant le déclenchement du dispositif d'antidémarrage du moteur.

Effectuer (3) au plus tôt pour **éviter le blocage du démarrage**.



Témoin d'AdBlue® clignotant dès la mise du contact, associé au témoin d'Autodiagnostic moteur fixe, accompagnés d'un signal sonore et d'un message informant de l'interdiction de démarrage.

Le dispositif d'antidémarrage empêche le redémarrage du moteur (dépassement de la limite de roulage autorisée après confirmation du dysfonctionnement du système d'antipollution). Pour redémarrer le moteur, effectuer (2).

Service



Allumé temporairement, accompagné de l'affichage d'un message.

Une ou plusieurs anomalies mineures, sans témoin spécifique, sont détectées.

Identifier la cause de l'anomalie à l'aide du message qui s'affiche au combiné.

Il est possible de traiter soi-même certaines anomalies, comme le changement de la pile de la télécommande.

Pour les autres anomalies, comme la défaillance du système de détection de sous-gonflage, effectuer (3).



Fixe, accompagné de l'affichage d'un message.

Une ou plusieurs anomalies majeures, sans témoin spécifique, sont détectées.

Identifier la cause de l'anomalie à l'aide du message qui s'affiche au combiné, puis effectuer (3).



Témoin de Service fixe et témoin de la clé d'entretien clignotant puis fixe.

L'échéance de révision est dépassée.

La révision du véhicule doit être effectuée dès que possible.

Uniquement avec moteurs Diesel BlueHDI.

Préchauffage moteur (Diesel)



Allumé temporairement (jusqu'à environ 30 secondes en conditions hivernales sévères).

À la mise du contact, si les conditions climatiques et la température du moteur le nécessitent.

Attendre l'extinction du témoin avant de démarrer.

À l'extinction du témoin, le démarrage est immédiat en maintenant l'appui :

- sur la pédale d'embrayage avec une boîte de vitesses manuelle.
- sur la pédale de frein avec une boîte de vitesses automatique.

Si le moteur ne démarre pas, renouveler la demande de démarrage en maintenant le pied sur la pédale.

Feu antibrouillard arrière



Fixe.
Le feu est allumé.

Témoins de couleur verte



Fixe.
La fonction a été activée.

Hill Assist Descent Control



Fixe.
La fonction a été activée, mais les conditions de régulation ne sont pas réunies (pente, vitesse trop élevée, rapport de boîte de vitesses).



Clignotant.
La fonction entre en régulation.
Le véhicule est freiné ; les feux de stop s'allument pendant la descente.

Stop & Start



Fixe.
À l'arrêt du véhicule, le Stop & Start a mis le moteur en mode STOP.



Clignotant temporairement.
Le mode STOP est momentanément indisponible ou le mode START s'est automatiquement déclenché.

Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique **Conduite**.

Indicateurs de direction



Clignotants avec bruiteur.
Les feux indicateurs de direction sont allumés.

Feux de position



Fixe.
Les feux sont allumés.

Projecteurs antibrouillard avant



Fixe.
Les projecteurs antibrouillard avant sont allumés.

Essuyage automatique



Fixe.
Le balayage automatique de l'essuie-vitre avant est activé.

Commutation automatique des feux de route



Fixes.

La fonction a été activée via l'écran tactile (menu **Conduite / Véhicule**). La commande d'éclairage est sur la position "AUTO".

Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique **Éclairage et visibilité**.

Feux de croisement



Fixe.

Les feux sont allumés.

Témoins de couleur bleue

Feux de route



Fixe.

Les feux sont allumés.

Témoins de couleur blanche ou noire

Pied sur le frein



Fixe.

Oubli ou appui insuffisant sur la pédale de frein.

Avec une boîte de vitesses automatique, moteur tournant, avant de desserrer le frein de stationnement, pour quitter la position **P**.

Essuyage automatique

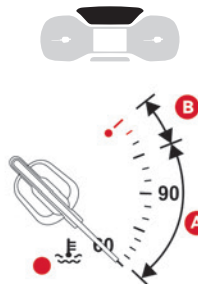


Fixe.

Le balayage automatique de l'essuie-vitre avant est activé.

Indicateurs

Indicateur de température du liquide de refroidissement



Moteur tournant :

- Dans la zone **A**, la température est correcte.
- Dans la zone **B**, la température est trop élevée. Le témoin associé et le témoin **STOP** s'allument en rouge au combiné, accompagné de l'affichage d'un message et d'un signal sonore.

Arrêter impérativement le véhicule dans les meilleures conditions de sécurité.

Attendre quelques minutes avant de couper le moteur.



Après avoir coupé le contact, ouvrir prudemment le capot et vérifier le niveau du liquide de refroidissement.

Pour plus d'informations sur la **Vérification des niveaux**, se reporter à la rubrique correspondante.

Indicateur d'entretien

L'information d'entretien est exprimée en terme de distance (kilomètres ou miles) et de délai (mois ou jours).

L'alerte est donnée au premier de ces deux termes atteint.

L'information d'entretien s'affiche au combiné. Selon la version du véhicule :

- La ligne d'affichage du totalisateur kilométrique indique la distance restant à parcourir avant la prochaine révision, ou la distance parcourue depuis l'échéance précédente du signe "-".
- Un message d'alerte signale la distance restant à parcourir ainsi que le délai avant échéance ou le dépassement de l'échéance.

La valeur indiquée est déterminée en fonction du kilométrage parcouru et du temps écoulé depuis la dernière révision. L'alerte peut aussi se déclencher à proximité d'une date d'échéance.

Clé d'entretien



Allumé temporairement dès la mise du contact.

L'échéance de révision est comprise entre 3 000 km et 1 000 km.



Fixe, dès la mise du contact.

L'échéance de révision est inférieure à 1 000 km.

Effectuer la révision très prochainement.

Clé d'entretien clignotante



Clignotant puis fixe, dès la mise du contact.

(Avec moteurs Diesel BlueHDi, associé au témoin de Service.)

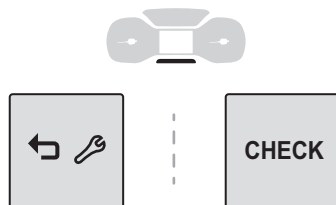
L'échéance de révision est dépassée.

Effectuer la révision dès que possible.

Remise à zéro de l'indicateur d'entretien

Après chaque révision, l'indicateur d'entretien doit être remis à zéro.

► Couper le contact.



► Appuyer sur ce bouton et le maintenir enfoncé.

► Mettre le contact ; l'afficheur kilométrique commence un compte à rebours.

► Lorsque l'afficheur indique **=0**, relâcher le bouton ; la clé disparaît.



Si la batterie doit être débranchée après cette opération, verrouiller le véhicule et attendre au moins 5 minutes pour que la remise à zéro soit prise en compte.

Rappel de l'information d'entretien

A tout moment, vous pouvez accéder à l'information d'entretien.

► Appuyer sur le bouton de remise à zéro du compteur kilométrique journalier.

L'information d'entretien s'affiche quelques secondes, puis disparaît.

Indicateur de niveau d'huile moteur

(Selon version)

Sur les versions équipées d'une jauge électrique, la conformité du niveau d'huile moteur s'affiche quelques secondes au combiné, à la mise du contact, après l'information d'entretien.



Toute vérification de ce niveau n'est valable que si le véhicule est sur un sol horizontal, moteur à l'arrêt depuis plus de 30 minutes.

Niveau d'huile correct

Indiqué par l'affichage du message **"Niveau d'huile correct"**.

Manque d'huile

Indiqué par l'affichage du message **"Niveau d'huile incorrect"** au combiné, accompagné de l'allumage du témoin de service et d'un signal sonore.

Si le manque d'huile est confirmé par la vérification à la jauge manuelle, compléter impérativement le niveau pour éviter la détérioration du moteur.

Pour plus d'informations sur la **Vérification des niveaux**, se reporter à la rubrique correspondante.

Dysfonctionnement de la jauge

Signalé par l'affichage du message **"Mesure niveau d'huile invalide"** au combiné.

Consulter le réseau CITROËN ou un atelier qualifié.



En cas de dysfonctionnement de la jauge électrique, le niveau d'huile moteur n'est pas surveillé.

Tant que le système est défaillant, il faut contrôler le niveau d'huile moteur à l'aide de la jauge manuelle située dans le compartiment moteur.

Pour plus d'informations sur la **Vérification des niveaux**, se reporter à la rubrique correspondante.

Indicateurs d'autonomie d'AdBlue® (BlueHDi)

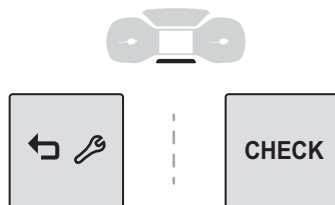
Les moteurs Diesel BlueHDi sont équipés d'un dispositif qui associe le système d'antipollution SCR (Réduction Catalytique Sélective) et le filtre à particules (FAP) pour le traitement des gaz d'échappement. Ils ne peuvent fonctionner sans liquide AdBlue®.

Lorsque le niveau d'AdBlue® devient inférieur au niveau de réserve (entre 2 400 et 0 km), un témoin s'allume à la mise du contact et une estimation du kilométrage pouvant être parcouru avant le blocage du démarrage s'affiche au combiné.

! Le dispositif réglementaire d'antidémarrage du moteur s'active automatiquement dès que le réservoir d'AdBlue® est vide. Il n'est alors plus possible de démarrer le moteur tant qu'un niveau minimal d'AdBlue® n'a pas été restauré.

Affichage manuel de l'autonomie

Lorsque l'autonomie de roulage est supérieure à 2 400 km, elle ne s'affiche pas automatiquement.



► Appuyer sur ce bouton pour afficher momentanément l'autonomie de roulage.

 L'information d'autonomie est accessible par la touche "Diagnostic" en sélectionnant l'onglet "Fonctions de conduite" dans le menu **Conduite / Véhicule**.

Actions requises liées au manque d'AdBlue®

Les témoins suivants s'allument lorsque la quantité d'AdBlue® est inférieure au niveau de réserve : autonomie de 2 400 km.

Accompagnant les témoins, des messages rappellent régulièrement la nécessité de faire l'appoint pour éviter le blocage du démarrage. Se reporter à la rubrique **Témoins** pour le détail des messages affichés.

i Pour plus d'informations sur l'**AdBlue® (BlueHDi)**, et notamment pour réaliser l'appoint, se reporter à la rubrique correspondante.

Témoins allumés	Action	Autonomie restante
	Procéder à un appoint.	Entre 2 400 et 800 km
	Procéder rapidement à un appoint.	Entre 800 et 100 km
	L'appoint est impératif , risque de blocage du démarrage.	Entre 100 et 0 km
	Pour pouvoir redémarrer le moteur, verser une quantité minimale de 5 litres d'AdBlue® dans son réservoir.	0 km

Dysfonctionnement du système d'antipollution SCR

Détection d'un dysfonctionnement

 	<p>En cas de détection d'un dysfonctionnement, ces témoins s'allument, accompagnés d'un signal sonore et de l'affichage d'un message de type "Défaut antipollution".</p>
--	---

L'alerte se déclenche en roulant, lorsque le dysfonctionnement est détecté pour la première fois, puis à la mise du contact lors des trajets suivants, tant que la cause du dysfonctionnement persiste.

I S'il s'agit d'un dysfonctionnement temporaire, l'alerte disparaît au cours du trajet suivant, après contrôle de l'autodiagnostic du système d'antipollution SCR.

Dysfonctionnement confirmé pendant la phase de roulage autorisé (entre 1 100 et 0 km)

Après 50 km parcourus avec l'affichage permanent du signallement d'un dysfonctionnement, la défaillance du système SCR est confirmée.

Le témoin AdBlue clignote, accompagné de l'affichage d'un message ("**Défaut**

antipollution : Démarrage interdit dans X km" ou "**NO START IN X km**"), indiquant l'autonomie de roulage exprimée en kilomètres ou miles. En roulant, le message s'affiche toutes les 30 secondes. L'alerte est renouvelée dès la mise du contact. Vous pouvez rouler jusqu'à 1 100 km avant le déclenchement du dispositif d'**antidémarrage du moteur**.

! Faire vérifier par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

Démarrage interdit

À chaque mise du contact, le message "**Défaut antipollution : Démarrage interdit**" ou "**NO START IN**" s'affiche.

! **Pour le redémarrage du moteur**
Faire appel au réseau CITROËN ou à un atelier qualifié.

Compteurs kilométriques

Contact mis, les kilométrages sont indiqués en permanence. Ils restent affichés pendant 30 secondes à la coupure du contact. Ils s'affichent à l'ouverture de la porte conducteur ainsi qu'au verrouillage et au déverrouillage du véhicule.

I En cas de déplacement à l'étranger, vous pouvez être amené à modifier l'unité de distance (km ou mile) : la vitesse affichée doit

être exprimée dans l'unité officielle du pays (km/h ou mph).

Le changement d'unité se fait par le menu de configuration de l'écran, véhicule à l'arrêt.

Totalisateur kilométrique



Il mesure la distance totale parcourue par le véhicule depuis sa première mise en circulation.

Compteur kilométrique journalier



Il mesure la distance parcourue depuis sa remise à zéro par le conducteur.

Remise à zéro du compteur



► Contact mis, appuyez sur ce bouton jusqu'à l'apparition des tirets.

Configuration des équipements pour véhicules sans écran

Lorsque votre véhicule n'est équipé ni d'un autoradio ni d'un écran tactile, vous pouvez néanmoins paramétrer certains équipements, en utilisant l'afficheur **du combiné LCD Texte**.

Touches de commande



-  Un appui long sur cette touche permet d'accéder au menu de configuration, un appui court permet de valider.
-   Un appui sur l'une de ces touches permet de se déplacer dans un menu, une liste ; de modifier une valeur.
-  Un appui sur cette touche permet de remonter d'un niveau ou d'abandonner l'opération en cours.

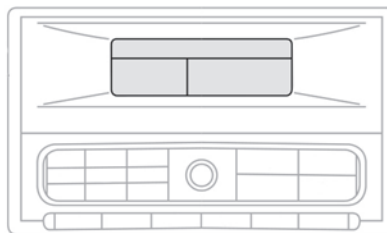
Menus de l'afficheur

- ECLAIRAGE :
 - FEUX ACCOMP (Eclairage d'accompagnement),
 - PROJ DIRECT (Projecteurs directionnels).
- AIDE CONDUITE :
 - ALT COLLISION (Freinage automatique d'urgence),
 - ALT VIGILANCE (Détection d'inattention),
 - VIT CONSEIL (Reconnaissance de limite de vitesse).
- CONFORT :
 - ESS VIT MAR (Essuie vitre automatique en marche arrière).

Pour plus d'informations sur l'une de ces fonctions, reportez-vous à la rubrique correspondante.

Écran monochrome C

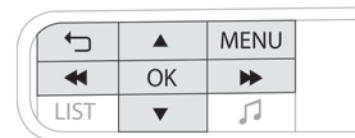
Affichages dans l'écran



Il affiche les informations suivantes :

- l'heure,
- la date,
- la température extérieure (celle-ci clignote en cas de risque de verglas),
- l'aide graphique au stationnement,
- la source audio en cours d'écoute,
- les informations du téléphone ou du kit mains-libres,
- les messages d'alerte,
- les menus de paramétrage de l'afficheur et des équipements du véhicule.

Commandes



Sur la façade de l'autoradio, utiliser les touches suivantes :

MENU Accéder au **menu général**

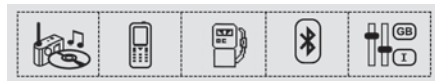
▲ ou ▼ Faire défiler les éléments dans l'écran

◀ ou ▶ Faire varier une valeur de réglage

OK Valider

Retour Abandonner l'opération en cours

Menu général



► Appuyez sur la touche **MENU** pour accéder au **menu général** :

- "Multimédia",
- "Téléphone",
- "Ordinateur de bord",
- "Connexions",
- "Personnalisation - Configuration".

► Appuyez sur les touches "◀" ou "▶" pour sélectionner le menu désiré, puis validez en appuyant sur la touche **OK**.

Menu "Multimédia"



Autoradio allumé, ce menu permet d'activer ou de neutraliser les fonctions liées à l'utilisation de la radio (RDS, Suivi auto DAB / FM, Affichage RadioText (TXT)) ou de choisir le mode de lecture du média (Normal, Aléatoire, Aléat. tous, Répétition).

Pour plus de détails sur l'application "Multimédia", se reporter à la rubrique "Audio et télématique".

Menu "Téléphone"



Autoradio allumé, ce menu permet de passer un appel et de consulter les différents répertoires téléphoniques.

Pour plus de détails sur l'application

"Téléphone", se reporter à la rubrique "Audio et télématique".

Menu "Ordinateur de bord"



Ce menu permet de consulter des informations sur l'état du véhicule.

Journal des alertes

Il récapitule les messages d'alerte des fonctions en les affichant sur l'écran.

Menu "Connexions"



Autoradio allumé, ce menu permet de jumeler un périphérique Bluetooth (téléphone, lecteur média) et de définir le mode de connexion (kit mains-libres, lecture de fichiers audio).

Pour plus de détails sur l'application

"Connexions", se reporter à la rubrique "Audio et télématique".

Menu "Personnalisation - Configuration"



Ce menu permet d'accéder aux fonctions suivantes :

- "Définir les paramètres véhicule".
- "Configuration afficheur".

Définir les paramètres du véhicule

Ce menu permet d'activer / désactiver les équipements suivants, selon version et /ou pays de commercialisation :

"Eclairage"

- "Projecteurs directionnels",
- "Eclairage d'accompagnement",
- "Eclairage d'accueil".

"Confort"

- "Essuie vitre AR en marche AR".

"Aide à la conduite"

- Freinage auto. d'urgence,
- Détection d'inattention,
- Conseils de vitesse.

Pour plus d'informations sur ces différents équipements, se reporter aux rubriques correspondantes.

Configuration de l'afficheur

Ce menu vous permet de choisir la langue d'affichage de l'écran parmi une liste définie.

Ce menu vous permet d'accéder aux réglages suivants :

- "Choix des unités".

- "Réglage date et heure".
- "Personnalisation affichage".
- "Choix de la langue".

! Pour des raisons de sécurité, le conducteur doit impérativement réaliser les opérations nécessitant une attention soutenue à l'arrêt.

Écran tactile

L'écran tactile permet l'accès :

- aux commandes du système de chauffage / air conditionné,
- aux menus de paramétrage des fonctions et des équipements du véhicule,

– aux commandes des équipements audio et du téléphone et à l'affichage des informations associées,

et, suivant équipement, permet :

- l'affichage des messages d'alerte et de l'aide graphique au stationnement,
- l'affichage permanent de l'heure et de la température extérieure (un témoin bleu apparaît en cas de risque de verglas),
- l'accès aux commandes du système de navigation et aux services internet, et l'affichage des informations associées.

! Pour des raisons de sécurité le conducteur doit impérativement

réaliser les opérations nécessitant une attention soutenue, véhicule à l'arrêt.

Certaines fonctions ne sont pas accessibles en roulant.

Recommandations

Cet écran est de type capacitif.

L'utilisation est possible par toutes les températures.

Ne pas utiliser d'objets pointus sur l'écran tactile.

Ne pas toucher l'écran tactile avec les mains mouillées.

Utilisez un chiffon propre et doux pour le nettoyage de l'écran tactile.

Principes

Utilisez les touches disposées de chaque côté de l'écran tactile pour accéder aux menus, puis appuyez sur les touches matérialisées sur l'écran tactile.

Certaines fonctions peuvent s'afficher sur 1 ou 2 pages.

Pour désactiver/activer une fonction, appuyez sur OFF/ON.

Pour modifier un paramétrage (durée d'éclairage, ...) ou accéder à des informations complémentaires, appuyez sur le pictogramme de la fonction.

i Au bout de quelques instants sans actions sur la page secondaire, la page primaire s'affiche automatiquement.

OK

Utilisez cette touche pour valider.

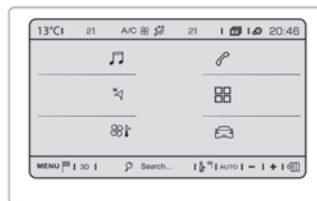
←

Utilisez cette touche pour revenir à la page précédente.

Menus



Écran tactile 7 pouces



Écran tactile 9 pouces



Page d'accueil.

Permet d'accéder au carroussel des menus sur l'écran tactile 9 pouces.



Radio Média.

Voir rubrique "Audio et télématique".



Mirror Screen ou Navigation connectée

(selon équipement).

Voir rubrique "Audio et télématique".

**Climatisation.**

Permet de gérer les différents réglages de température, débit d'air...

Pour plus d'informations sur le **Chauffage**, l'**Air conditionné manuel** et l'**Air conditionné automatique**, se reporter aux rubriques correspondantes.

**Téléphone.**

Voir rubrique "Audio et télématique".

**Applications.**

Permet d'afficher les services connectés disponibles.

Voir rubrique "Audio et télématique".

**Véhicule ou Conduite** (selon équipement).

Permet d'activer, désactiver et paramétrer certaines fonctions.

Les fonctions accessibles par ce menu sont réparties sous deux onglets : "**Réglages véhicule**" et "**Fonctions de conduite**".



Réglage du volume / coupure du son.
Voir rubrique "Audio et télématique".



Appuyer avec trois doigts sur l'écran tactile pour accéder au carrousel des menus.

Bandeau supérieur

Certaines informations sont affichées en permanence dans le bandeau supérieur de la tablette tactile :

- Rappel des informations de climatisation, et accès à un menu simplifié (réglage température et débit air uniquement).
- Rappel des informations des menus **RadioMedia**, **Téléphone** et des consignes de navigation (selon équipement).
- Zone de notification (SMS et Mail) (selon équipement).



– Accès aux **Réglages**.

Ordinateur de bord

Affiche des informations sur le trajet en cours (autonomie, consommations, vitesse moyenne...).

Affichages des données

Elles s'affichent successivement.

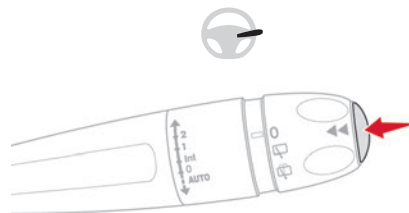
- Les informations instantanées avec :
 - Le kilométrage journalier.
 - L'autonomie.
 - La consommation instantanée.
 - Le compteur de temps du Stop & Start.
 - Les informations de la reconnaissance de limite de vitesse (suivant version).
- Le parcours **1** avec :
 - La vitesse moyenne.
 - La consommation moyenne.
 - La distance parcourue pour le premier parcours.

Si votre véhicule en est équipé, un 2^{ème} parcours est disponible.

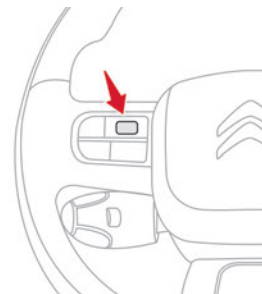
- Le parcours **2** avec :
 - La vitesse moyenne.
 - La consommation moyenne.
 - La distance parcourue pour le second parcours.

Les parcours **1** et **2** sont indépendants et d'utilisation identique.

Le parcours **1** permet d'effectuer, par exemple, des calculs journaliers, et le parcours **2** des calculs mensuels.



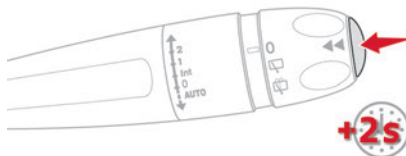
► Appuyer sur le bouton, situé à l'extrémité de la commande d'essuie-vitre.



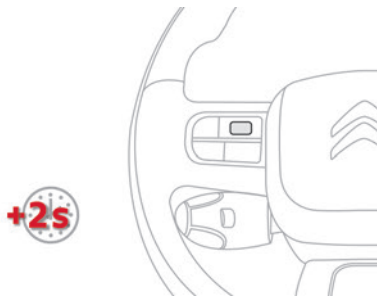
- Ou selon équipement, appuyer sur la molette située sur le volant.

Remise à zéro du parcours

Avec combiné LCD texte ou matrice



- Lorsque le parcours est affiché, appuyez plus de deux secondes sur le bouton, situé à l'extrémité de la **commande d'essuie-vitre**.



- Ou selon équipement, appuyez plus de deux secondes sur la molette située sur le **volant**.

Avec combiné LCD texte



- Lorsque le parcours est affiché, appuyer plus de 2 secondes sur le bouton de remise à zéro du combiné.

Quelques définitions...

Autonomie

(km ou miles)



Nombre de kilomètres pouvant encore être parcourus avec le carburant restant dans le réservoir (en fonction de la consommation moyenne des derniers kilomètres parcourus).

Cette valeur peut varier suite à un changement de conduite ou de relief, modifiant fortement la consommation instantanée.

Lorsque l'autonomie est inférieure à 30 km, des tirets s'affichent.

Après un complément de carburant d'au moins 5 litres, l'autonomie est recalculée et s'affiche si elle dépasse 100 km.

En roulant, des tirets qui s'affichent durablement à la place des chiffres signalent une anomalie.

Consulter le réseau CITROËN ou un atelier qualifié.

Consommation instantanée

(l/100 km ou km/l ou mpg)



Calculée d'après les dernières secondes écoulées.

Cette fonction ne s'affiche qu'à partir de 30 km/h.

Consommation moyenne

(l/100 km ou km/l ou mpg)



Calculée depuis la dernière remise à zéro des données du trajet.

Vitesse moyenne

(km/h ou mph)



Calculée depuis la dernière remise à zéro des données du trajet.

Distance parcourue

(km ou miles)



Calculée depuis la dernière remise à zéro des données du trajet.

Compteur de temps du Stop & Start



(minutes / secondes ou heures / minutes)

Si le véhicule est équipé de la fonction Stop & Start, un compteur de temps cumule les durées de mise en mode STOP au cours du trajet.

Le compteur de temps se remet à zéro à chaque mise du contact.

Rhéostat d'éclairage

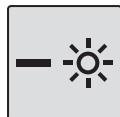
Permet de régler manuellement l'intensité lumineuse du combiné et de l'écran tactile en fonction de la luminosité extérieure.

Fonctionne uniquement quand les feux du véhicule sont allumés (sauf feux diurnes) et en mode nuit.

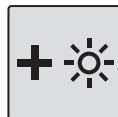
Deux boutons



B



A



Feux allumés, appuyer sur le bouton **A** pour augmenter l'intensité de l'éclairage ou sur le bouton **B** pour la diminuer.

Dès que l'éclairage atteint l'intensité désirée, relâcher le bouton.

Écran tactile

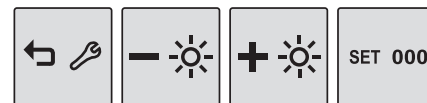


- Dans le menu **Réglages**, sélectionner "**Luminosité**".
- Régler la luminosité, en utilisant les flèches ou en déplaçant le curseur.

i La luminosité peut être réglée différemment en mode jour et en mode nuit.

Réglage date et heure

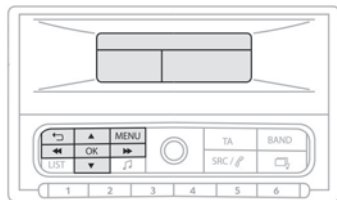
Sans autoradio



Réglage de la date et l'heure par l'afficheur du combiné.

- | | |
|---------|---|
| SET 000 | ► Effectuer un appui long sur cette touche. |
| + | ► Appuyer sur l'une de ces touches pour sélectionner le paramètre à modifier. |
| - | ► Effectuer un appui court sur cette touche pour valider. |
| SET 000 | ► Appuyer sur l'une de ces touches pour modifier le paramètre et valider de nouveau pour enregistrer la modification. |
| + | |
| - | |

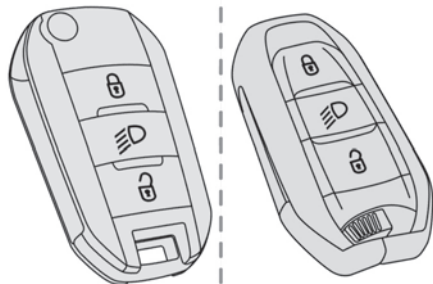
Avec autoradio



- ▶ Appuyer sur la touche **MENU** pour accéder au menu général.
- ▶ Appuyer sur les touches "«" ou "»" pour sélectionner le menu "Personnalisation - Configuration", puis sur la touche **OK**.
- ▶ Appuyer sur les touches "▲" ou "▼" pour sélectionner le menu "Configuration afficheur", puis sur la touche **OK**.
- ▶ Appuyer sur les touches "▲" ou "▼" pour sélectionner la ligne "Réglage date et heure", puis sur la touche **OK**.
- ▶ Appuyer sur les touches "«" ou "»" pour sélectionner le paramètre à modifier. Le valider en appuyant sur la touche **OK**.
- ▶ Régler les paramètres un par un en validant par la touche **OK**.
- ▶ Appuyer sur les touches "▲" ou "▼", puis sur la touche **OK** pour sélectionner la case **OK** et valider ou sur la touche **Retour** pour annuler.

Télécommande / Clé

Fonction télécommande



Selon version, la télécommande permet d'effectuer les fonctions suivantes à distance :

- Déverrouillage / Verrouillage / Super-verrouillage du véhicule.
- Déverrouillage / Verrouillage du coffre.
- Déverrouillage / Verrouillage de la trappe à carburant.
- Éclairage à distance.
- Rabattement / Déploiement des rétroviseurs.
- Activation / Désactivation de l'alarme.
- Localisation du véhicule.
- Antidémarrage du véhicule.

La télécommande inclut une clé simple qui permet le déverrouillage / verrouillage centralisé du véhicule avec la serrure, ainsi que la mise en route et l'arrêt du moteur.

Des procédures de secours permettent de verrouiller / déverrouiller le véhicule en cas de

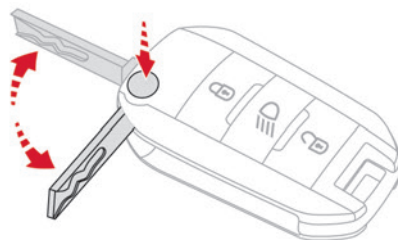
dysfonctionnement de la télécommande, du verrouillage centralisé, de la batterie... Pour plus d'informations sur les **Procédures de secours**, se reporter à la rubrique correspondante.

Clé intégrée

Selon version, la clé intégrée à la télécommande permet d'effectuer les opérations suivantes :

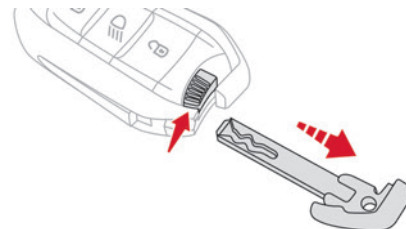
- Déverrouillage / Verrouillage / Super-verrouillage du véhicule.
- Activation / Désactivation de la sécurité enfants mécanique.
- Activation / Désactivation de l'airbag frontal passager.
- Déverrouillage / Verrouillage de secours des portes.
- Mise du contact et démarrage / arrêt du moteur.

Sans système Accès et Démarrage Mains-Libres



- Pour déplier ou replier la clé, appuyer sur le bouton.

Avec système Accès et Démarrage Mains-Libres



- Pour éjecter la clé ou la remettre en place, maintenir le bouton tiré.

Déverrouillage du véhicule



- Appuyez sur ce bouton pour déverrouiller le véhicule.

À l'appui sur le bouton de déverrouillage, le clignotement des feux indicateurs de direction pendant quelques secondes signale :

- Le déverrouillage du véhicule pour les versions sans alarme.
- La désactivation de l'alarme pour les autres versions.

Verrouillage du véhicule



- Appuyer sur ce bouton.

À l'appui sur le bouton de verrouillage, l'allumage des feux indicateurs de direction pendant quelques secondes signale :

- Le verrouillage du véhicule pour les versions sans alarme.
- L'activation de l'alarme pour les autres versions.

i Si une des portes ou le coffre est mal fermé, le verrouillage ne s'effectue pas. Néanmoins, si le véhicule est équipé de l'alarme, celle-ci est totalement activée au bout de 45 secondes environ. En cas de déverrouillage par inadvertance et sans aucune action sur les portes ou le coffre, le véhicule se reverrouille automatiquement au bout de 30 secondes environ. Si l'alarme avait été activée au préalable, celle-ci se réactive automatiquement. Le verrouillage neutralise également le bouton du verrouillage centralisé, situé sur la planche de bord.

Super-verrouillage



! Le super-verrouillage rend les commandes intérieures des portes inopérantes. Il neutralise également le bouton du verrouillage centralisé. L'avertisseur sonore reste actif. **Ne jamais laisser quelqu'un à l'intérieur du véhicule quand celui-ci est super-verrouillé.**

- Dans les 5 secondes, appuyer de nouveau sur le bouton de verrouillage pour super-verrouiller le véhicule (confirmé par l'allumage temporaire des feux indicateurs de direction pour les versions sans alarme).

Localisation du véhicule

Cette fonction permet de repérer le véhicule à distance, véhicule verrouillé, par :

- Allumage des feux de position et des feux de croisement pendant 30 secondes.



- Appuyer sur ce bouton.

Un nouvel appui, avant la fin de la temporisation, entraîne l'extinction immédiate des feux.

Conseils

! Télécommande

La télécommande est un système haute fréquence sensible ; ne pas la manipuler dans ses poches au risque de déverrouiller le véhicule à son insu.

Éviter de manipuler les boutons de la télécommande hors de portée du véhicule : risque de la rendre inopérante. Il serait alors nécessaire de procéder à une réinitialisation. La télécommande ne peut pas fonctionner tant que la clé est dans l'antivol, même contact coupé.

! Protection antivol

Ne pas apporter de modification au système d'antidémarrage électronique, cela pourrait engendrer des dysfonctionnements. Pour les versions avec contacteur à clé, ne pas oublier de retirer la clé et de tourner le volant pour bloquer la colonne de direction.

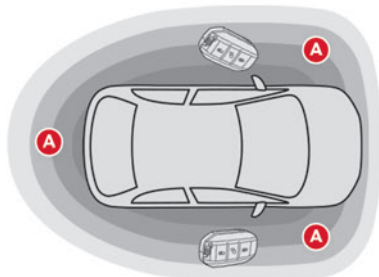
! Verrouillage du véhicule

Rouler avec les portes verrouillées peut rendre l'accès des secours dans l'habitacle plus difficile en cas d'urgence. Par mesure de sécurité, retirer la clé de l'antivol ou prendre la clé électronique en quittant le véhicule, même pour une courte durée.

i Achat d'un véhicule d'occasion

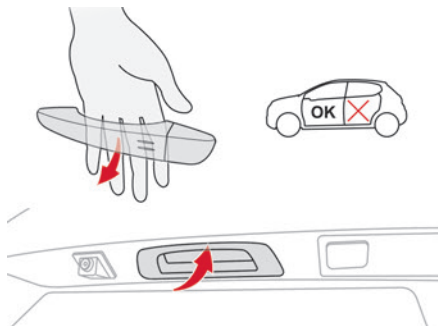
Faire effectuer une mémorisation des clés par le réseau CITROËN afin d'être sûr que les clés détenues sont les seules qui permettent la mise en route du véhicule.

Accès et Démarrage Mains-Libres



Ce système permet le déverrouillage, le verrouillage et le démarrage du véhicule en gardant la clé électronique sur soi dans la zone de reconnaissance **A**.

Déverrouillage du véhicule



► Clé électronique sur soi dans la zone de reconnaissance **A**, passer la main derrière la poignée de l'une des portes avant, ou appuyer sur la commande d'ouverture du volet de coffre.

- i** Le clignotement des feux indicateurs de direction pendant quelques secondes signale :
- Le déverrouillage du véhicule pour les versions sans alarme.
 - La désactivation de l'alarme pour les autres versions.

Verrouillage du véhicule

Verrouillage simple



► Clé électronique dans la zone de reconnaissance **A**, appuyer avec le doigt sur la poignée de l'une des portes avant (au niveau des repères) pour verrouiller le véhicule. Il n'est pas possible de verrouiller le véhicule si l'une des clés est laissée à l'intérieur.

- !** Pour des raisons de sécurité ou de vol, ne jamais laisser la clé électronique dans le véhicule même en étant à proximité de celui-ci. Il est recommandé de la garder sur soi.

! L'accumulation de salissures sur la surface intérieure de la poignée peut altérer la détection (eau, poussière, boue, sel, ...).

Si un nettoyage de la surface intérieure de la poignée à l'aide d'un chiffon ne permet pas de rétablir la détection, consulter le réseau CITROËN ou un atelier qualifié.

Un apport soudain d'eau (jet d'eau, lavage haute pression, ...) peut être considéré par le système comme une volonté d'accès au véhicule.

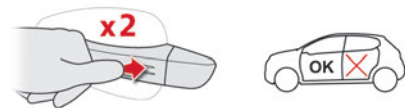
Super-verrouillage



! Le super-verrouillage rend les commandes intérieures des portes inopérantes. Il neutralise également le bouton du verrouillage centralisé.

L'avertisseur sonore reste actif.

Ne jamais laisser quelqu'un à l'intérieur du véhicule quand celui-ci est super-verrouillé.



► Clé électronique dans la zone de reconnaissance **A**, appuyer avec le doigt sur la

poignée de l'une des portes avant (au niveau des repères) pour verrouiller le véhicule.

► Dans les 5 secondes, appuyer de nouveau sur la poignée de porte avant pour super-verrouiller le véhicule.

i Si un des ouvrants reste ouvert ou si une clé électronique du système Accès et Démarrage Mains-Libres est laissée à l'intérieur du véhicule, le verrouillage centralisé ne s'effectue pas. Sur un véhicule équipé, l'alarme s'active néanmoins au bout de 45 secondes.

i En cas de déverrouillage sans action sur les portes ou le coffre, le véhicule se reverrouille automatiquement au bout de 30 secondes environ. Sur un véhicule équipé, l'alarme se réactive automatiquement.

! Par mesure de sécurité, ne jamais quitter le véhicule sans la clé électronique du système Accès et Démarrage Mains-Libres, même pour une courte durée. Faire attention au risque de vol du véhicule lorsque la clé se trouve dans l'une des zones définies, véhicule déverrouillé.

! Afin de préserver les charges de la pile de la clé électronique et de la batterie du véhicule, les fonctions "mains-libres" se mettent en veille prolongée au-delà de 21 jours de non-utilisation. Pour rétablir ces

fonctions, appuyer sur l'un des boutons de la télécommande ou démarrer le moteur avec la clé électronique dans le lecteur. Pour plus d'informations sur le démarrage avec le système Accès et Démarrage Mains-Libres, se reporter à la rubrique correspondante.

i Perturbations électriques
La clé électronique risque de ne pas fonctionner si elle est à proximité d'un appareil électronique : téléphone (allumé ou en veille), ordinateur portable, champs magnétiques intenses...

Procédures de secours

Perte des clés, de la télécommande, de la clé électronique

Se rendre dans le réseau CITROËN avec le certificat d'immatriculation du véhicule, une pièce d'identité et si possible, l'étiquette comportant le code des clés.

Le réseau CITROËN pourra récupérer le code clé et le code transpondeur pour commander une nouvelle clé.

Déverrouillage / Verrouillage total du véhicule avec la clé

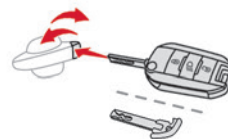
Utiliser cette procédure dans les cas suivants :

- Pile de la télécommande usée.
- Dysfonctionnement de la télécommande.
- Panne de batterie.
- Véhicule dans une zone à forts rayonnements électromagnétiques.

Dans le premier cas, procéder au changement de la pile de la télécommande.

Dans le deuxième cas, procéder à la réinitialisation de la télécommande.

Se reporter aux rubriques correspondantes.



- Insérer la clé dans la serrure de la porte.
- Tourner la clé vers l'avant / l'arrière pour déverrouiller / verrouiller le véhicule.
- Pour super-verrouiller, tourner de nouveau la clé vers l'arrière dans les 5 secondes.

i Véhicule équipé de l'alarme, cette fonction ne s'active pas au verrouillage avec la clé.

Si l'alarme est activée, la sirène retentit à l'ouverture de la porte ; elle se coupe à la mise du contact.

Verrouillage centralisé inopérant

Utiliser ces procédures dans les cas suivants :

- Dysfonctionnement du verrouillage centralisé.
- Batterie débranchée ou déchargée.

! En cas de dysfonctionnement du verrouillage centralisé, la batterie doit être débranchée pour assurer le verrouillage complet du véhicule.

Porte avant gauche

► Insérer la clé dans la serrure puis la tourner vers l'avant ou l'arrière du véhicule pour verrouiller ou déverrouiller la porte.

Autres portes

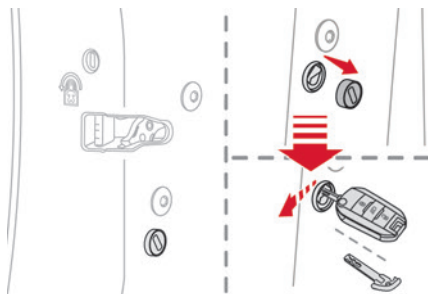
Déverrouillage

► Tirer la commande intérieure d'ouverture de la porte.

Verrouillage

► Ouvrir les portes.
► Pour les portes arrière, vérifier que la sécurité enfants n'est pas activée.

Se reporter à la rubrique correspondante.



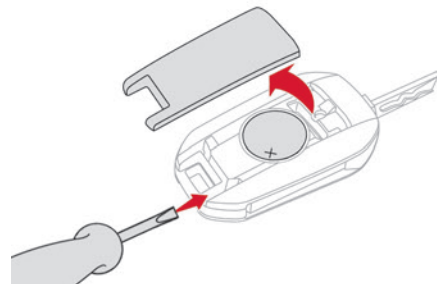
- **Retirer le capuchon noir**, situé sur le chant de porte, à l'aide de la clé.
- Insérer la clé sans forcer dans la cavité, puis tourner le loquet vers l'intérieur de la porte.
- Retirer la clé et remettre en place le capuchon noir.
- Fermer les portes et vérifier le bon verrouillage du véhicule depuis l'extérieur.

Changement de la pile

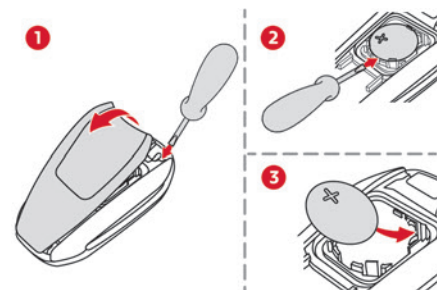
Un message s'affiche au combiné lorsque le remplacement de la pile est nécessaire.

Pile réf. : CR2032 / 3 volts.

Sans système Accès et Démarrage Mains-Libres



Avec système Accès et Démarrage Mains-Libres



- Déclipper le couvercle à l'aide d'un petit tournevis au niveau de l'encoche, et relever le couvercle.
- Retirer la pile usée de son logement.

► Mettre en place la pile neuve en respectant la polarité et en commençant par l'introduire au niveau des contacts situés dans l'angle, puis clipper le couvercle sur le boîtier.

► Réinitialiser la télécommande.

Pour plus d'informations sur la **Réinitialisation de la télécommande**, se reporter à la rubrique correspondante.



Ne pas jeter les piles de la télécommande ; elles contiennent des métaux nocifs pour l'environnement. Les rapporter à un point de collecte agréé.



Cet équipement contient une pile de type bouton.

Ne pas ingérer la pile. Risque de brûlure chimique !

Si la pile est avalée, elle peut provoquer de graves brûlures internes en seulement 2 heures et entraîner la mort.

Si des piles ont été avalées ou placées à l'intérieur d'une partie du corps, consulter immédiatement un médecin.

Garder les piles neuves et usagées hors de portée des enfants.

Si le compartiment des piles ne se ferme pas correctement, arrêter d'utiliser le produit et le garder hors de portée des enfants.



Risque d'explosion si la pile est remplacée par un type incorrect ! Remplacer la pile par le même type.

! Risque d'explosion ou de fuite de liquide ou de gaz inflammable !

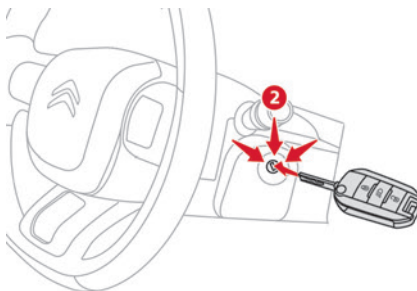
Ne pas utiliser dans / stocker dans / mettre dans un environnement de température extrêmement élevée ou de pression extrêmement basse en raison de la très haute altitude.

Ne pas essayer de brûler, d'écraser ou de couper la pile usagée.

Réinitialisation de la télécommande

Après un changement de pile ou en cas de dysfonctionnement, il peut être nécessaire de réinitialiser la télécommande.

Sans système Accès et Démarrage Mains-Libres



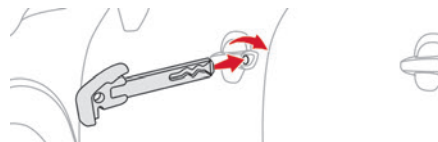
- Couper le contact.
- Remettre la clé en position **2 (Contact)**.

► Appuyer aussitôt sur le cadenas fermé pendant quelques secondes.

► Couper le contact et retirer la clé du contacteur.

La télécommande est de nouveau complètement opérationnelle.

Avec système Accès et Démarrage Mains-Libres



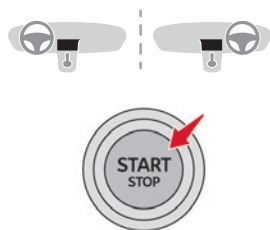
► Insérer la clé mécanique (intégrée dans la télécommande) dans la serrure, pour ouvrir le véhicule.



► Placer la clé électronique contre le lecteur de secours, situé sur la colonne de direction et la maintenir jusqu'à la mise du contact.

► **Avec une boîte de vitesses manuelle**, placer le levier de vitesses au point mort puis appuyer à fond sur la pédale d'embrayage.

► **Avec une boîte de vitesses automatique**, depuis le mode **P** appuyer sur la pédale de frein.



► Mettre le contact en appuyant sur le bouton **"START/STOP"**.

Si le dysfonctionnement persiste après la réinitialisation, consulter rapidement le réseau CITROËN ou un atelier qualifié.

Portes

Ouverture

De l'extérieur

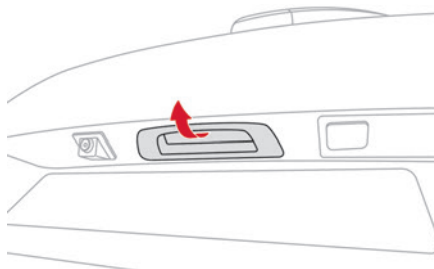
► Après déverrouillage du véhicule ou avec la clé électronique du système "Accès et Démarrage Mains-Libres" dans la zone de reconnaissance, tirer la poignée de porte.

De l'intérieur

► Tirer la commande intérieure d'ouverture d'une porte ; cette action déverrouille complètement le véhicule.

Coffre

Ouverture



► Véhicule déverrouillé ou avec la clé électronique de l'Accès et Démarrage Mains-Libres dans la zone de reconnaissance, appuyer sur la commande centrale du volet.

► Soulever le volet.

Pour plus d'informations sur la **Télécommande** ou sur l'**Accès et Démarrage Mains-Libres**, se reporter à la rubrique correspondante.

! En cas d'anomalie ou de difficultés ressenties pour manœuvrer le volet lors de son ouverture ou fermeture, faites le rapidement vérifier par le réseau CITROËN ou un atelier qualifié pour éviter que ce désagrément ne s'aggrave et ne provoque la chute du volet et des blessures graves.

Fermeture

► Abaisser le volet de coffre à l'aide de l'une des poignées de préhension intérieures.

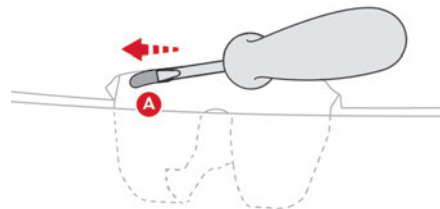
! En cas d'anomalie ou de difficultés ressenties pour manœuvrer le volet de coffre lors de son ouverture ou fermeture, le faire rapidement vérifier par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié pour éviter que ce désagrément ne s'aggrave et ne provoque la chute du volet de coffre et des blessures graves.

Commande de secours

Pour déverrouiller mécaniquement le coffre en cas de dysfonctionnement de la batterie ou du verrouillage centralisé.

Déverrouillage

► Rabattre les sièges arrière afin d'accéder à la serrure par l'intérieur du coffre.

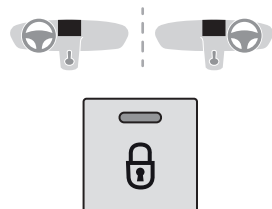


► Introduire un petit tournevis dans l'orifice **A** de la serrure pour déverrouiller le coffre.
► Déplacer le loquet vers la gauche.

Reverrouillage après fermeture

Une fois refermé, si le dysfonctionnement persiste, le coffre restera verrouillé.

Verrouillage centralisé



Manuel

► Appuyer sur ce bouton pour verrouiller / déverrouiller le véhicule (portes et coffre) depuis l'habitacle.

L'allumage du voyant confirme le verrouillage centralisé du véhicule.

! Si l'une des portes est ouverte, le verrouillage centralisé ne s'effectue pas.

i En cas de verrouillage / super-verrouillage de l'extérieur

Quand le véhicule est verrouillé ou super-verrouillé de l'extérieur, le voyant clignote et le bouton est inopérant.

- Après un verrouillage simple, tirer la commande intérieure de l'une des portes pour déverrouiller le véhicule.
- Après un super-verrouillage, utiliser nécessairement la télécommande, le système Accès et Démarrage Mains-Libres ou la clé intégrée pour déverrouiller le véhicule.

Automatique (sécurité anti-agression)

Les portes et le coffre se verrouillent automatiquement en roulant (vitesse supérieure à 10 km/h).

Pour désactiver / réactiver cette fonction (activée par défaut) :

- Appuyer sur le bouton jusqu'au déclenchement du signal sonore et l'apparition d'un message de confirmation.

i Transport d'objets longs ou encombrants

Pour rouler avec le coffre ouvert et les portes verrouillées, appuyer sur la commande de verrouillage centralisé. Sinon, à chaque fois que le véhicule dépassera la vitesse de 10 km/h, le bruit de rebond et une alerte se manifesteront.

L'appui sur la commande de verrouillage centralisé permet de déverrouiller le véhicule. Au-dessus de 10 km/h, ce déverrouillage est temporaire.

Alarme



Système de protection et de dissuasion contre le vol et l'effraction.

Surveillance périmétrique

Le système contrôle l'ouverture du véhicule. L'alarme se déclenche si quelqu'un essaie, par exemple, d'ouvrir une porte, le coffre ou le capot.

Surveillance volumétrique

Le système contrôle la variation de volume dans l'habitacle.

L'alarme se déclenche si quelqu'un brise une vitre, pénètre dans l'habitacle ou se déplace à l'intérieur du véhicule.

Surveillance antisoulèvement

Le système contrôle les mouvements de l'assiette du véhicule.

L'alarme se déclenche si le véhicule est soulevé ou déplacé.

i En stationnement, l'alarme ne se déclenchera pas si le véhicule est heurté.

Fonction autoprotection

Le système contrôle la mise hors service de ses propres composants.

L'alarme se déclenche en cas de mise hors service ou de dégradation de la batterie, de la commande centrale ou des fils de la sirène.



Intervention sur le système d'alarme

Consulter le réseau CITROËN ou un atelier qualifié.

Fermeture du véhicule avec système d'alarme complet

Activation / Désactivation

► Verrouiller ou super-verrouiller/déverrouiller le véhicule avec la télécommande ou avec le système "Accès et Démarrage Mains-Libres" (confirmé par l'allumage/l'extinction du voyant rouge du bouton et l'allumage des indicateurs de direction).

La surveillance périmétrique est activée après un délai de 5 secondes, la surveillance volumétrique et antisoulèvement après 45 secondes.



En cas de reverrouillage automatique du véhicule (après un délai de 30 secondes sans ouverture d'une porte ou du coffre), le système de surveillance se réactive automatiquement.



Si un ouvrant (porte, coffre ou capot) est mal fermé, le véhicule n'est pas verrouillé, mais la surveillance périmétrique s'activera après un délai de 45 secondes, en même temps que les surveillances volumétrique et antisoulèvement.

Fermeture du véhicule avec surveillance périmétrique seule

Désactiver les surveillances volumétrique et antisoulèvement pour éviter le déclenchement intempestif de l'alarme, dans certains cas comme :

- Vitre entrouverte.
- Lavage du véhicule.
- Changement de roue.
- Remorquage du véhicule.
- Transport sur un bateau.

Désactivation des surveillances volumétrique et antisoulèvement

- Couper le contact et, dans les 10 secondes, appuyer sur le bouton de l'alarme jusqu'à l'allumage fixe de son voyant rouge.
- Sortir du véhicule.
- Verrouiller immédiatement le véhicule à la télécommande ou avec le système Accès et Démarrage Mains-Libres.

Seule la surveillance périmétrique est activée ; le voyant rouge du bouton clignote toutes les secondes.



Pour être prise en compte, cette désactivation doit être effectuée après chaque coupure de contact.

Réactivation des surveillances volumétrique et antisoulèvement

► Désactiver la surveillance périmétrique en déverrouillant le véhicule à la télécommande ou avec le système Accès et Démarrage Mains-Libres.

Le voyant du bouton s'éteint.

► Réactiver l'ensemble des surveillances en verrouillant le véhicule à la télécommande ou avec le système Accès et Démarrage Mains-Libres.

Le voyant rouge du bouton clignote de nouveau toutes les secondes.

Déclenchement de l'alarme

Il se traduit, pendant 30 secondes, par le retentissement de la sirène et le clignotement des feux indicateurs de direction.

Les fonctions de surveillance volumétrique et antisoulèvement restent actives jusqu'au dixième déclenchement consécutif de l'alarme.

Au déverrouillage du véhicule, le clignotement rapide du voyant du bouton indique que l'alarme s'est déclenchée pendant votre absence. À

la mise du contact, ce clignotement s'arrête immédiatement.

Panne de télécommande

Pour désactiver les fonctions de surveillance :

- Déverrouiller le véhicule avec la clé dans la serrure de la porte conducteur.
- Ouvrir la porte ; l'alarme se déclenche.
- Mettre le contact ; l'alarme s'arrête. Le voyant du bouton s'éteint.

Fermeture du véhicule sans activer l'alarme

- Verrouiller ou super-verrouiller le véhicule avec la clé (intégrée à la télécommande) dans la serrure de la porte conducteur.

Dysfonctionnement

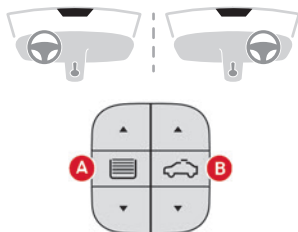
À la mise du contact, l'allumage fixe du voyant rouge du bouton indique le dysfonctionnement du système.

Faire vérifier par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

Toit ouvrant panoramique

Le toit ouvrant panoramique est constitué d'une vitre mobile pouvant coulisser au-dessus du pavillon, et d'un rideau d'occultation pouvant être ouvert indépendamment. L'ouverture du toit entraîne automatiquement celle du rideau d'occultation.

- Pour ouvrir et fermer le toit ou le rideau d'occultation, utiliser les boutons situés sur la console de pavillon.



A. Commande du rideau d'occultation

B. Commande du toit ouvrant

Le toit ou le rideau peuvent être manœuvrés dès la mise du contact (avec un niveau de charge suffisant de la batterie), moteur tournant, en mode STOP du Stop & Start, et jusqu'à 45 secondes après la coupure du contact ou après le verrouillage du véhicule.

Précautions

- ! Ne pas passer la tête ni les bras à travers le toit ouvrant lorsque le véhicule roule - Risque de blessures graves !

- ! Vérifier que les bagages et accessoires transportés sur les barres de toit ne gênent pas les manœuvres du toit ouvrant. Ne pas poser de charges lourdes sur la vitre mobile du toit ouvrant.

- ! Si le toit ouvrant est mouillé, après une averse ou le lavage du véhicule, attendre son séchage complet avant de le manœuvrer. Ne pas manœuvrer le toit ouvrant s'il est couvert de neige ou de glace - Risque de détérioration ! Pour déneiger ou dégivrer le toit ouvrant, utiliser uniquement des outils en plastique.

- ! Vérifier régulièrement l'état des joints du toit ouvrant (ex. : présence de poussières, feuilles mortes). En cas de nettoyage du véhicule dans une station de lavage, vérifier au préalable la bonne fermeture du toit ouvrant et ne pas approcher la lance haute pression à moins de 30 centimètres des joints.

- ! Ne jamais quitter le véhicule en laissant le toit ouvert.

Manœuvres

Lors de l'ouverture complète du toit, la vitre mobile passe en position entrebâillée, puis coulisse au-dessus du pavillon. Toutes les positions intermédiaires sont possibles.

- i Selon la vitesse du véhicule, la position de l'entrebâillement peut varier pour améliorer l'acoustique.

! Avant d'actionner le bouton de commande du toit ou du rideau, s'assurer que rien ni personne n'empêche la manœuvre.

Faire particulièrement attention aux enfants pendant la manœuvre du toit ou du rideau d'occultation.

En cas de pincement lors de la manipulation du toit ou du rideau, il faut inverser le mouvement du toit ou du rideau en appuyant sur la commande concernée.

Le conducteur doit s'assurer que les passagers utilisent correctement le toit ouvrant et le rideau d'occultation.

Dispositif d'antipincement

Si le toit ou le rideau rencontrent un obstacle pendant leur fermeture, le mouvement est automatiquement inversé.

Le dispositif d'antipincement du toit est conçu pour être efficace jusqu'à 120 km/h.

Ouverture / Fermeture

- Pour ouvrir le toit ou le rideau, utiliser la partie du bouton située vers l'arrière du véhicule.
- Pour fermer le toit ou le rideau, utiliser la partie du bouton située vers l'avant du véhicule.

Fonctionnement des boutons

- Une impulsion au-delà du point de résistance d'un bouton entraîne directement l'ouverture ou la fermeture complète.

- Une deuxième impulsion interrompt le mouvement en cours.
- En maintenant l'appui sur un bouton (sans passer le point de résistance), le mouvement de la vitre ou du rideau s'arrête lorsque ce bouton est relâché.
- Toit fermé : une impulsion simple, sans aller au-delà du point de résistance, le fait passer à la position entrebâillée.
- Toit entrebâillé : une impulsion simple, sans aller au-delà du point de résistance, l'ouvre ou le ferme complètement.

i Le toit et les vitres, puis le rideau d'occultation, peuvent être fermés en maintenant l'appui sur la commande de verrouillage des portes. La manœuvre s'interrompt dès que la commande de verrouillage est relâchée.

i La fermeture du rideau d'occultation est limitée par la position du toit ouvrant : le rideau ne peut dépasser l'avant de la vitre mobile. Lors de mouvements simultanés du toit et du rideau, ce dernier s'arrête ou reprend sa marche automatiquement selon la position du toit.

saccadé du toit ouvrant ou du rideau d'occultation, une réinitialisation est nécessaire.

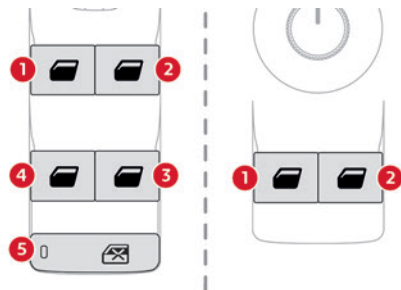
- Vérifier que rien ne gêne le déplacement du toit ou du rideau, et que les joints sont propres.
- Contact mis, fermer complètement le toit et le rideau.
- Appuyer sans interruption sur la partie du bouton **B** située vers l'avant jusqu'à ce que le toit et le rideau se déplacent légèrement, puis maintenir encore 1 seconde avant de relâcher.
- Attendre 2 secondes et appuyer de nouveau sans interruption sur la partie du bouton **B** située vers l'avant. Le rideau et le toit vont s'ouvrir et se fermer l'un après l'autre. Lorsque les deux seront de nouveau complètement fermés, maintenir encore 2 secondes et relâcher.

i En cas d'erreur de manipulation, recommencer entièrement la procédure.

Réinitialisation

Après un rebranchement de la batterie ou en cas de dysfonctionnement ou de mouvement

Lève-vitres électriques



1. Avant gauche
2. Avant droit
3. Arrière droit (selon version)
4. Arrière gauche (selon version)
5. Désactivation des commandes de lève-vitres électriques situées aux places arrière (selon version)

Fonctionnement manuel

Pour ouvrir ou fermer la vitre, appuyez sur la commande ou tirez-la, sans dépasser le point de résistance. La vitre s'arrête dès que vous relâchez la commande.

Fonctionnement automatique des lève-vitres avant

Pour ouvrir ou fermer la vitre, appuyez sur la commande ou tirez-la, au-delà du point

de résistance : la vitre s'ouvre ou se ferme complètement après avoir relâché la commande. Une nouvelle impulsion arrête le mouvement de la vitre.

i Les commandes des lève-vitres restent opérationnelles environ une minute après le retrait de la clé.

A l'issue de cette temporisation, toute action des lève-vitres est inopérante. Pour les réactiver, remettez le contact.

Antipincement des lève-vitres avant

Lorsque la vitre remonte et rencontre un obstacle, elle s'arrête et aussitôt redescend partiellement.

En cas d'ouverture intempestive de la vitre lors de sa fermeture automatique, appuyez sur la commande jusqu'à l'ouverture complète, puis tirez la commande aussitôt jusqu'à la fermeture de la vitre. Maintenez encore la commande pendant environ une seconde après la fermeture.

Pendant cette opération d'activation de la fonction, la fonction antipincement est inopérante.

Neutralisation des commandes de lève-vitres arrière (selon version)



Pour la sécurité de vos enfants, appuyez sur la commande **5** pour neutraliser les commandes des lève-vitres des portes arrière, quelle que soit leur position.

Voyant allumé, les commandes arrière sont neutralisées. Voyant éteint, les commandes arrière sont actives.

Réinitialisation des lève-vitres

Après un rebranchement de la batterie ou en cas de mouvement anormal des vitres, réinitialiser la fonction antipincement.

La fonction antipincement est inopérante pendant ces opérations.

Pour chacune des vitres :

- Descendre complètement la vitre, puis la remonter ; elle remontera par palier de quelques centimètres à chaque action. Renouveler l'opération jusqu'à la fermeture complète de la vitre.

► Garder la commande tirée pendant au moins une seconde après avoir atteint la position vitre fermée.



En cas de pincement lors de la manipulation des lève-vitres, il faut

inverser le mouvement de la vitre. Pour cela, appuyer sur la commande concernée.

Lorsque le conducteur actionne les commandes des lève-vitres passagers, il doit s'assurer que rien n'empêche la fermeture correcte des vitres.

Il doit s'assurer que les passagers utilisent correctement les lève-vitres.

Faire particulièrement attention aux enfants pendant les manœuvres de vitres.

Attention aux passagers et/ou personnes présentes lors de la fermeture des vitres à distance à l'aide de la clé électronique.

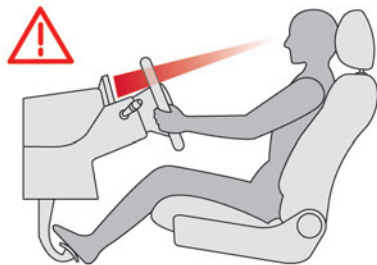
Ne pas passer la tête ni les bras à travers les vitres ouvertes lorsque le véhicule roule - Risque de blessures graves !

Position de conduite correcte

! Par mesure de sécurité, les réglages doivent impérativement être effectués à l'arrêt.

Avant de prendre la route et pour profiter de l'ergonomie du poste de conduite, régler dans l'ordre suivant :

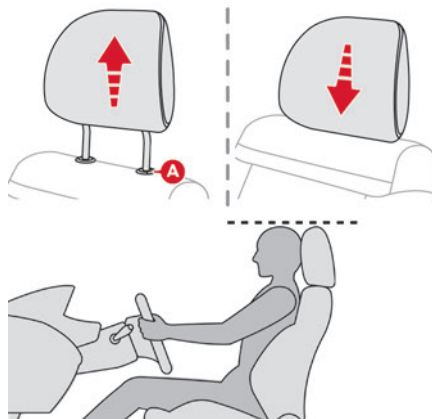
- La hauteur de l'appui-tête.
- L'inclinaison du dossier.
- La hauteur de l'assise du siège.
- La position longitudinale du siège.
- La hauteur et la profondeur du volant.
- Les rétroviseurs extérieurs et intérieur.



! Une fois ces réglages effectués, vérifier depuis la position de conduite la bonne visibilité du combiné.

Appuis-tête avant

Réglage en hauteur



Vers le haut :

- Soulever l'appui-tête jusqu'à la hauteur souhaitée ; le déclic d'enclenchement est perceptible.

Vers le bas :

- Appuyer sur l'ergot **A** pour abaisser l'appui-tête.

i Le réglage est correct lorsque le bord supérieur de l'appui-tête se trouve au niveau du dessus de la tête.

Retrait d'un appui-tête

- Soulever l'appui-tête jusqu'en butée.
- Appuyer sur l'ergot **A** pour déverrouiller l'appui-tête et le soulever complètement.
- Par sécurité, ranger l'appui-tête.

Remise en place d'un appui-tête

- Introduire les tiges de l'appui-tête dans les guides du dossier correspondant.
- Pousser l'appui-tête jusqu'en butée.
- Appuyer sur l'ergot **A** pour déverrouiller l'appui-tête et le pousser vers le bas.
- Procéder au réglage en hauteur.

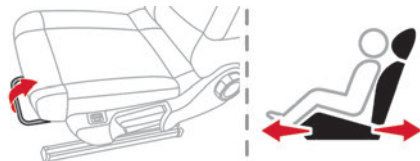
! Ne jamais rouler avec les appuis-tête retirés ; ceux-ci doivent être en place et réglés en fonction de l'occupant du siège.

Sièges avant

! Par mesure de sécurité, les réglages des sièges doivent impérativement être effectués à l'arrêt.

Réglages

Longitudinal

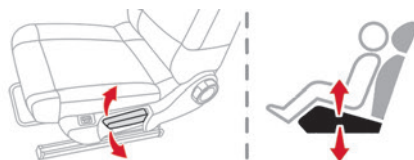


- Soulever la barre de commande et faire coulisser le siège vers l'avant ou vers l'arrière.
- Relâcher la barre de commande pour verrouiller la position sur l'un des crans.

! Avant d'effectuer une manoeuvre de recul du siège, vérifier que rien ni personne ne gêne la course du siège. Risque de pincement en cas de présence de passagers à l'arrière ou de blocage du siège si des objets encombrants sont déposés sur le plancher derrière le siège.

Hauteur

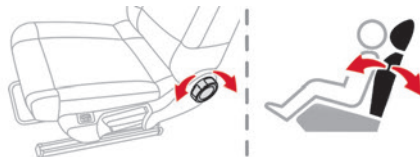
(conducteur uniquement)



- Tirer la commande vers le haut pour monter ou la pousser vers le bas pour descendre, jusqu'à obtenir la position recherchée.

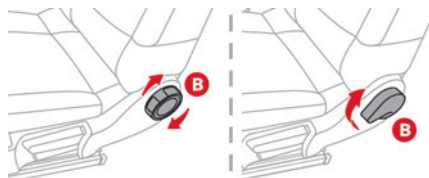
Inclinaison du dossier

(conducteur)



- Tourner la molette pour obtenir l'inclinaison désirée.

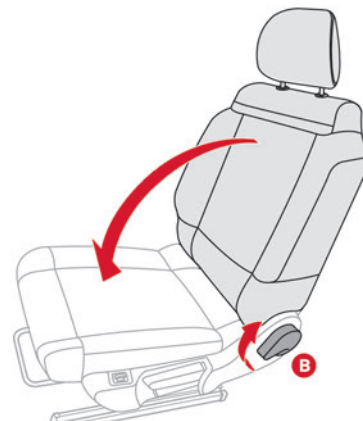
(siège passager)



- Tourner la molette **B** ou tirer la commande **B** vers le haut pour obtenir l'inclinaison désirée.
- Lorsque le dossier est correctement incliné, relâcher la commande pour verrouiller.

! Pour éviter que le dossier ne se rabatte brutalement vers l'avant et ne vous heurte, retenir le dossier avec le dos ou la main pendant le réglage.

Position tablette du dossier du siège passager



! Vérifiez qu'aucun objet ne puisse gêner la manoeuvre de siège, au-dessus comme en dessous.

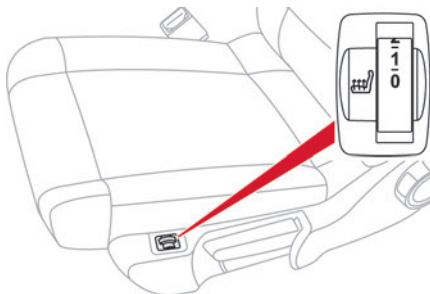
- Placez l'appui-tête en position basse.
- Tirez la commande **B** à fond vers l'avant et basculez le dossier vers l'avant.

Pour revenir à la position normale, accompagnez le dossier vers l'arrière jusqu'à son verrouillage. Cette position, associée à celle des sièges arrière, vous permet de transporter des objets longs à l'intérieur du véhicule.

! Avant d'effectuer une manœuvre de recul du siège, vérifiez que rien ni personne ne gêne la course du siège. Lorsque le dossier du siège passager est complètement rabattu, seul le siège latéral situé derrière le conducteur peut être occupé par un passager.

! Ne placez jamais d'objets durs, coupants ou lourds au centre du dossier rabattu, afin de ne pas endommager le revêtement arrière du dossier. En cas de décélération brutale, les objets posés sur le dossier rabattu peuvent se transformer en projectiles dangereux.

Sièges chauffants



La fonction est active uniquement moteur tournant, lorsque la température extérieure est inférieure à 20 °C.

► Utiliser la molette de réglage pour allumer et choisir le niveau de chauffage désiré :

0 : Arrêt.

1 : Faible.

2 : Moyen.

3 : Fort.

Les sièges avant peuvent être chauffés séparément.



Ne pas utiliser la fonction lorsque le siège n'est pas occupé.

Réduire dès que possible l'intensité du chauffage.

Lorsque les températures du siège et de l'habitacle ont atteint un niveau suffisant, arrêter la fonction ; une plus faible

consommation de courant permet une diminution de la consommation d'énergie.

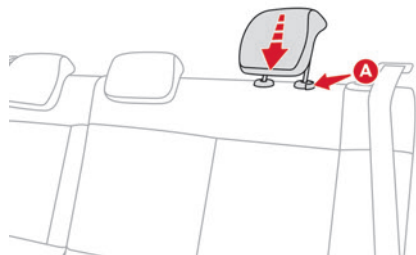
! L'utilisation prolongée des sièges chauffants est déconseillée aux personnes à peau sensible. Risque de brûlure pour les personnes dont la perception de la chaleur est altérée (ex. : maladie, prise de médicament). Pour maintenir l'intégrité de la nappe chauffante et prévenir le risque de court-circuit :

- Ne pas poser d'objets lourds ou acérés.
- Ne pas se mettre à genoux ni debout sur le siège.
- Ne pas verser de liquides.
- Ne jamais utiliser la fonction tant que l'assise est détrempée.

Sièges arrière

Banquette avec assises fixes ou sur rails (selon version) et dossiers rabattables en deux parties (2/3-1/3) pour moduler l'espace de chargement du coffre.

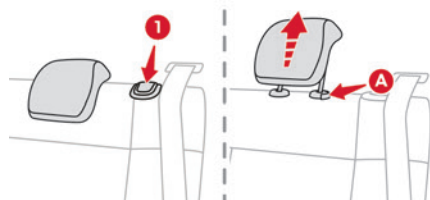
Appuis-tête arrière



Ils ont deux positions :

- **Position haute**, d'utilisation :
 - ▶ Soulever l'appui-tête jusqu'en butée.
 - **Position basse**, de rangement, lorsque les sièges ne sont pas occupés :
 - ▶ Appuyer sur l'ergot **A** pour déverrouiller l'appui-tête et le pousser vers le bas.
- Les appuis-tête arrière sont démontables.

Retrait d'un appui-tête



- ▶ Déverrouiller le dossier à l'aide de la commande **1**.
- ▶ Basculer légèrement le dossier vers l'avant.

- ▶ Soulever l'appui-tête jusqu'en butée.
- ▶ Appuyer sur l'ergot **A** pour déverrouiller l'appui-tête et le soulever complètement.

Remise en place d'un appui-tête

- ▶ Introduire les tiges de l'appui-tête dans les guides du dossier correspondant.
- ▶ Pousser l'appui-tête jusqu'en butée.
- ▶ Appuyer sur l'ergot **A** pour déverrouiller l'appui-tête et le pousser vers le bas.

! Ne jamais rouler avec des passagers installés à l'arrière quand les appuis-tête sont retirés ; les appuis-tête doivent être en place et en position haute. L'appui-tête du siège central ne peut pas être installé sur un siège latéral et inversement.

Réglage longitudinal des sièges (selon version)

! Les manoeuvres des sièges ne doivent être effectuées qu'à l'arrêt.

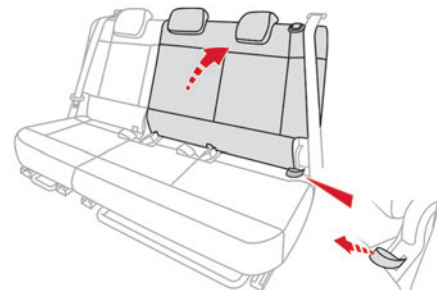
Chaque partie 2/3 - 1/3 est réglable individuellement.



- ▶ Soulevez la commande et faites coulisser la banquette vers l'avant ou vers l'arrière.

Réglage de l'inclinaison du dossier (selon version)

Plusieurs positions de réglages sont disponibles.



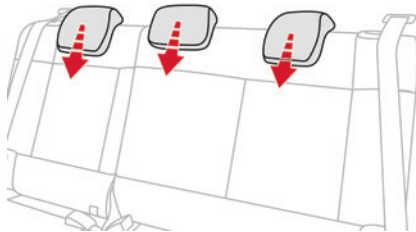
- ▶ Avancer le siège.
- ▶ Tirer la sangle vers l'avant, puis incliner le dossier dans la position souhaitée.

i S'installer sur le siège pour effectuer les réglages.

Rabattement des dossiers

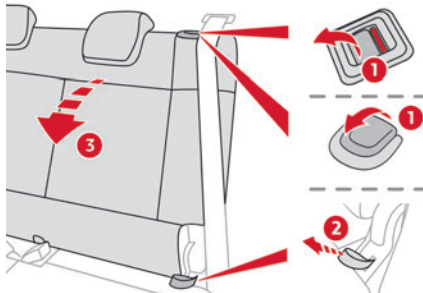
! Les manœuvres de dossiers ne doivent être effectuées qu'à l'arrêt.

Au préalable :



- ▶ Abaisser les appuis-tête des dossiers.
- ▶ Avancer, si nécessaire, les sièges avant.
- ▶ Reculer les sièges au maximum (selon version).
- ▶ Vérifier que rien ni personne ne gêne le rabattement des dossiers (vêtements, bagages, ...).
- ▶ Vérifier que les ceintures de sécurité latérales sont bien tendues le long des montants, que la ceinture centrale est rangée et que les pénes des trois ceintures sont bien en position de rangement.

Selon version, les dossiers sont équipés d'une poignée (banquette avec assises fixes) ou d'une sangle (banquette sur rails).



- ▶ Actionner la poignée **1** de déverrouillage du dossier ou tirez la sangle **2**.
- ▶ Accompagner le dossier **3** jusqu'à l'horizontale.

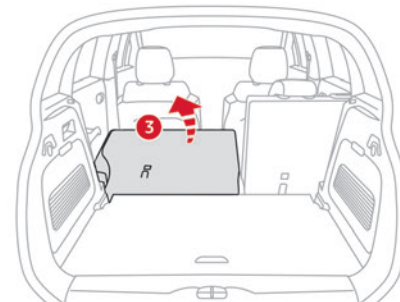
i Si le dossier est équipé d'une sangle, il n'est pas nécessaire de l'accompagner.

i Si le dossier est équipé d'une poignée, son témoin rouge est visible lorsqu'elle est déverrouillée.

Remise en place des dossiers

! Vérifier au préalable que les ceintures de sécurité latérales sont bien plaquées

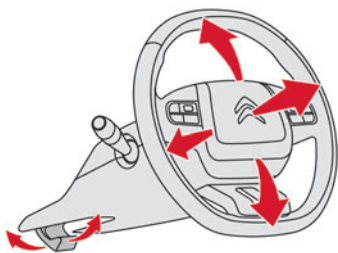
verticalement à côté des anneaux de verrouillage des dossiers.



- ▶ Redresser le dossier **3** et le pousser fermement pour le verrouiller.
- ▶ Vérifier que la poignée **1** de déverrouillage est bien revenue en position et que le témoin rouge n'est plus visible (selon version).
- ▶ Vérifier que les ceintures de sécurité latérales ne se sont pas coincées pendant la manœuvre.

! Attention, un dossier mal verrouillé compromet la sécurité des passagers en cas de freinage brusque ou de choc. Le contenu du coffre peut être projeté vers l'avant du véhicule - Risque de blessure grave !

Réglage du volant

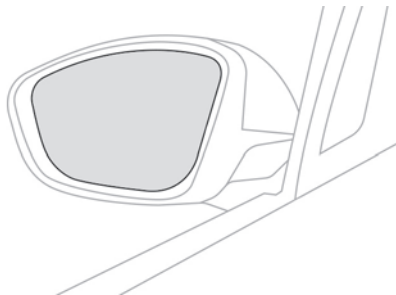


- À l'arrêt, tirer la commande pour déverrouiller le volant.
- Régler la hauteur et la profondeur pour adapter la position de conduite.
- Pousser la commande pour verrouiller le volant.

! Par mesure de sécurité, ces réglages doivent être impérativement effectués du véhicule à l'arrêt.

Rétroviseurs

Rétroviseurs extérieurs

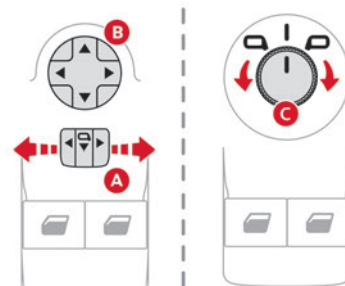


Désembuage / Dégivrage



Le désembuage / dégivrage des rétroviseurs extérieurs fonctionne avec le désembuage / dégivrage de la lunette arrière. Pour plus d'informations sur le **Désembuage / Dégivrage de la lunette arrière**, se reporter à la rubrique correspondante.

Réglage



- Placez la commande **A** ou tournez la commande **C** (selon version) à droite ou à gauche pour sélectionner le rétroviseur correspondant.
- Déplacez la commande **B** ou **C** (selon version) dans les quatre directions pour effectuer le réglage.
- Remettez la commande **A** ou **C** (selon version) en position centrale.

! Par mesure de sécurité, les rétroviseurs doivent être réglés pour réduire "l'angle mort". Les objets observés sont en réalité plus près qu'ils ne paraissent. Prenez cela en compte pour apprécier correctement la distance avec les véhicules venant de l'arrière.

Rabattement manuel

Les rétroviseurs peuvent être rabattus manuellement (stationnement gênant, garage étroit...).

- Faire pivoter le rétroviseur vers le véhicule.

Rabattement électrique

Selon équipement, les rétroviseurs sont rabattables électriquement.



- De l'intérieur, contact mis, placer la commande **A** en position centrale.
- Tirer la commande **A** vers l'arrière.

- De l'extérieur, verrouiller le véhicule.

i Si les rétroviseurs sont rabattus avec la commande **A**, ils ne se déploieront pas au déverrouillage du véhicule.

Déploiement électrique

Le déploiement électrique des rétroviseurs s'effectue avec la télécommande ou avec le système "Accès et Démarrage Mains-Libres" au déverrouillage du véhicule. Sauf si le rabattement a été sélectionné avec la commande **A**, tirer de nouveau la commande en position centrale vers l'arrière.

i Le rabattement/déploiement au verrouillage/déverrouillage peut être

neutralisé. Consulter le réseau CITROËN ou un atelier qualifié.

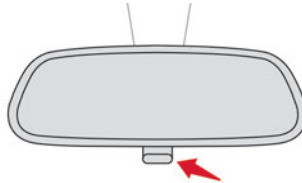
En cas de nécessité, il est possible de rabattre manuellement les rétroviseurs.

Rétroviseur intérieur

Comporte un dispositif anti-éblouissement qui assombrit le miroir du rétroviseur et réduit la gêne du conducteur due au soleil, aux faisceaux d'éclairage des autres véhicules, ...

Modèle manuel

Position jour / nuit

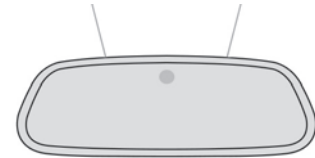


- Tirer le levier pour passer en position anti-éblouissement "nuit".
- Pousser le levier pour passer en position normale "jour".

Réglage

- Régler le rétroviseur en position normale "jour".

Modèle "électrochrome" automatique



Le système électrochrome utilise un capteur qui prend en compte le niveau de luminosité extérieure, et celui provenant de l'arrière du véhicule, pour assurer automatiquement et progressivement le passage entre les utilisations jour et nuit.

i Afin d'assurer une visibilité optimale lors des manœuvres, le miroir s'éclaircit automatiquement dès que la marche arrière est enclenchée.

Le système est inopérant si le chargement du coffre dépasse le niveau du cache-bagages ou si le cache-bagages est encombré.

Ventilation

Entrée d'air

L'air circulant dans l'habitacle est filtré et provient soit de l'extérieur par la grille située à la base du pare-brise, soit de l'intérieur en recirculation d'air.

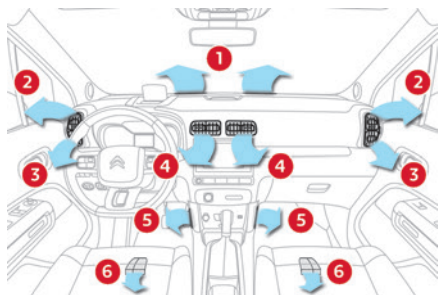
Commandes

Selon version, les commandes sont accessibles par le menu **Climatisation** de l'écran tactile ou

sont regroupées sur le panneau de la console centrale.

Les commandes de désembuage / dégivrage du pare-brise et de la lunette arrière sont situées au-dessous de l'écran tactile, ou sur le panneau de la console centrale situé au-dessous de l'autoradio.

Diffusion d'air



1. Buses de dégivrage ou de désembuage du pare-brise
2. Buses de dégivrage ou de désembuage des vitres latérales avant
3. Aérateurs latéraux obturables et orientables
4. Aérateurs centraux obturables et orientables
5. Sorties d'air aux pieds des passagers avant
6. Sorties d'air aux pieds des passagers arrière

Conseils

Utilisation de la ventilation et de l'air conditionné

► Pour obtenir une répartition d'air homogène, veiller à ne pas obstruer les grilles d'entrée d'air extérieur situées à la base du pare-brise, les buses, les aérateurs et les sorties d'air, ainsi que l'extraction d'air située dans le coffre.

► Ne pas masquer le capteur d'ensoleillement, situé sur la planche de bord ; celui-ci sert à la régulation du système d'air conditionné automatique.

► Faire fonctionner le système d'air conditionné au moins 5 à 10 minutes, une à deux fois par mois, pour le maintenir en bonne condition de fonctionnement.

► Si le système ne produit pas de froid, le désactiver et consulter le réseau CITROËN ou un atelier qualifié.

En cas de traction d'une charge importante dans une forte pente par température élevée, la coupure de l'air conditionné permet de récupérer de la puissance moteur et donc d'améliorer la capacité de remorquage.

! Éviter de rouler trop longtemps ventilation arrêtée ou en fonctionnement prolongé du recyclage de l'air ambiant - Risque de formation de buée et de dégradation de la qualité de l'air !



Si après un arrêt prolongé au soleil, la température intérieure est très élevée, aérer l'habitacle pendant quelques instants. Placer la commande de débit d'air à un niveau suffisant pour assurer un bon renouvellement d'air dans l'habitacle.

i La condensation créée par l'air conditionné provoque à l'arrêt un écoulement d'eau normal sous le véhicule.

Entretien de la ventilation et de l'air conditionné

► Veiller au bon état du filtre habitacle et faire remplacer périodiquement les éléments filtrants.

Il est recommandé de privilégier un filtre habitacle combiné. Grâce à son additif actif spécifique, il contribue à la protection contre les gaz polluants et les mauvaises odeurs.

► Pour assurer le bon fonctionnement du système d'air conditionné, le faire contrôler suivant les préconisations du plan d'entretien du Constructeur.

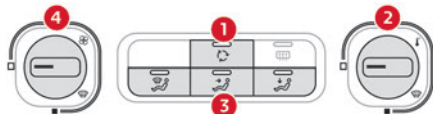
Stop & Start

i Les systèmes de chauffage et d'air conditionné ne fonctionnent que moteur tournant.

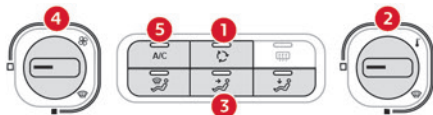
Afin de maintenir le confort thermique souhaité dans l'habitacle, neutraliser temporairement la fonction Stop & Start.

Pour plus d'informations sur la fonction **Stop & Start**, se reporter à la rubrique correspondante.

Chauffage / Air conditionné manuel



Le chauffage fonctionne uniquement moteur tournant.



L'air conditionné manuel fonctionne moteur tournant.

1. Recyclage de l'air ambiant
2. Réglage de la température
3. Réglage de la répartition d'air
4. Réglage du débit d'air
5. Marche / Arrêt de l'air conditionné

Réglage de la température

► Tournez la commande de bleu (froid) à rouge (chaud) pour moduler la température à votre convenance.

Réglage du débit d'air

► Tourner la molette 4 pour obtenir un débit d'air suffisant afin d'assurer votre confort.

Réglage de la répartition d'air

-  Diffuseur central et aérateurs latéraux.
-  Pieds des occupants.
-  Pare-brise et vitres latérales.

 La répartition de l'air peut être modulée en additionnant les touches correspondantes.

Marche / Arrêt de l'air conditionné

L'air conditionné est prévu pour fonctionner efficacement en toutes saisons, vitres fermées.

Il vous permet :

- en été, d'abaisser la température,
- en hiver, au-dessus de 3°C, d'augmenter l'efficacité du désembuage.

 ► Appuyez sur cette touche pour activer/désactiver l'air conditionné.

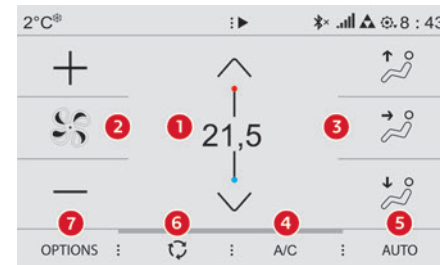
 L'air conditionné ne fonctionne pas lorsque le réglage du débit d'air est neutralisé.

Air conditionné automatique

L'air conditionné fonctionne moteur tournant, mais l'accès à la ventilation et à ses commandes est possible contact mis.

L'activation de l'air conditionné, la température, le débit et la répartition de l'air dans l'habitacle sont régulés de manière automatique.

 Appuyer sur la touche de menu **Climatisation** située dans la tablette tactile ou sur la barette de commandes centrale (selon version), pour accéder aux commandes du système.



1. Réglage de la température
2. Réglage du débit d'air
3. Réglage de la répartition d'air
4. Marche / Arrêt de l'air conditionné
5. Marche / Arrêt du programme automatique confort
6. Recyclage de l'air ambiant
7. Accès à la page secondaire

Réglage de la température

► Appuyer sur l'une des touches **1** pour augmenter (rouge) ou diminuer (bleue) la valeur. La valeur affichée correspond à un niveau de confort et non à une température précise.

i Pour rafraîchir ou réchauffer au maximum l'habitacle, appuyer sur la touche de réglage de la température vers le bas ou vers le haut jusqu'à afficher **LO** ou **HI**.

Programme automatique confort

Activation / Désactivation

► Appuyer sur la touche **5** pour activer ou désactiver le mode automatique du système d'air conditionné.

Le système d'air conditionné fonctionne de manière automatique : en fonction du niveau de confort sélectionné, le système gère de manière optimale la température, le débit et la répartition de l'air dans l'habitacle.

► Accéder à la page secondaire en appuyant sur la touche **7** pour moduler le programme automatique confort, en choisissant un des typages proposés.

"**Soft**" : privilégie une douceur optimale et le silence de fonctionnement en limitant le débit d'air.

"**Normal**" : offre le meilleur compromis entre confort thermique et silence de fonctionnement (réglage par défaut).

"**Fast**" : privilégie une diffusion d'air dynamique et efficace.



► Pour changer de typage, appuyer plusieurs fois sur la touche .

Le typage est associé au mode AUTO uniquement. Cependant, à la désactivation du mode AUTO, la dernière sélection est conservée. La modification du typage ne réactive pas le mode AUTO si celui-ci est désactivé.

i Par temps froid et moteur froid, afin de limiter la diffusion d'air froid dans l'habitacle, le débit d'air évolue progressivement jusqu'à ce que la valeur de confort soit atteinte.

En entrant dans le véhicule, si la température de l'habitacle est beaucoup plus froide ou plus chaude que la valeur de confort demandée, il est inutile de modifier la valeur affichée pour atteindre plus rapidement le confort souhaité. Le système compense automatiquement et le plus rapidement possible l'écart de température.

Réglage du débit d'air

► Appuyer sur l'une des touches **2** (- ou +) pour diminuer ou augmenter le débit d'air.

Le symbole du débit d'air (hélice) se remplit en fonction de la demande.

En réduisant le débit d'air au minimum, la ventilation s'arrête.

"**OFF**" s'affiche à côté de l'hélice.

Réglage de la répartition d'air

► Appuyer sur les touches **3** pour moduler la répartition de l'air dans l'habitacle.



Pare-brise.



Aérateurs centraux et latéraux.



Pieds des occupants.

Chaque appui sur une touche active ou désactive la fonction.

i Les 3 touches peuvent être activées simultanément. Dans ce cas, les flux d'air des aérateurs centraux et latéraux et ceux des pieds des occupants sont favorisés.

Marche / Arrêt de l'air conditionné

L'air conditionné est prévu pour fonctionner efficacement en toutes saisons, vitres fermées.

Il permet :

- En été, d'abaisser la température.
- En hiver, au-dessus de 3°C, d'augmenter l'efficacité du désenneigement.

► Appuyer sur le bouton **4** pour mettre en marche / arrêter l'air conditionné.

Lorsque le voyant est allumé, la fonction d'air conditionné est activée.

i L'air conditionné ne fonctionne pas lorsque le débit d'air est neutralisé.

Fonction ventilation "contact mis"

A la mise du contact, vous pouvez bénéficier du système de ventilation et effectuer les réglages du **débit d'air** et de la **répartition de l'air** dans l'habitacle pour une durée qui dépend de l'état de charge de la batterie.

Cette fonction ne permet pas le fonctionnement de l'air conditionné.

Recyclage de l'air ambiant

L'entrée d'air extérieur permet d'éviter et d'éliminer la formation de buée sur le pare-brise et les vitres latérales.

La recirculation d'air intérieur permet d'isoler l'habitacle de l'air pollué lors de passage dans des zones de forte circulation ou des tunnels.

i Ponctuellement, cette fonction permet également de réchauffer ou de refroidir plus rapidement l'air de l'habitacle.

► Appuyer sur la touche **6** pour faire recirculer l'air intérieur ou permettre l'entrée d'air extérieur.

! Éviter l'utilisation prolongée de la recirculation d'air intérieur afin de garantir un bon renouvellement de l'air et diminuer le risque d'embugue (surtout quand il y a plusieurs personnes à bord, quand l'atmosphère est froide/humide...).

Désembuage - Dégivrage avant



Ces sérigraphies sur les façades indiquent le positionnement des commandes pour désembuer ou dégivrer rapidement le pare-brise et les vitres latérales. En période hivernale, dirigez les aérateurs latéraux vers les vitres latérales afin d'optimiser leur désembuage ou dégivrage.

Avec panneau de commandes sur la console centrale

Marche / Arrêt

► Pour mettre le système en marche, placer les commandes de température et de débit d'air sur la position sérigraphiée dédiée.

► Pour arrêter le système, placer la commande de débit d'air sur la position **0**.



► Appuyer sur cette touche pour répartir l'air en position "Pare-brise". Son voyant s'allume.

► Vérifier que le recyclage de l'air ambiant est désactivé : son voyant doit être éteint.

Avec Écran tactile

Marche / Arrêt



► Pour mettre le système en marche, appuyer sur cette touche.

Le voyant de la touche s'allume.

Le système gère automatiquement l'air conditionné, le débit d'air, l'entrée d'air et répartit la ventilation de façon optimale vers le pare-brise et les vitres latérales.

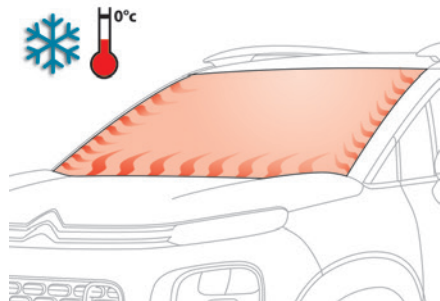
► Pour l'arrêter, appuyer de nouveau sur cette touche.

Le voyant de la touche s'éteint.



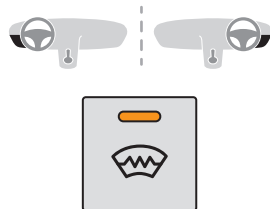
Avec le Stop & Start, tant que le désembuage est activé, le mode STOP n'est pas disponible.

Pare-brise chauffant



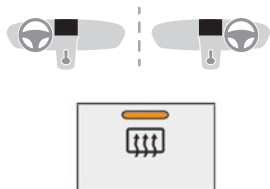
Par temps froid, cette fonction chauffe l'ensemble du pare-brise, ainsi que la zone située le long des montants de baie. Sans modifier les réglages du système d'air conditionné, elle permet de décoller plus rapidement les balais des essuie-vitres lorsqu'ils sont collés par le givre et d'éviter l'accumulation de neige liée au fonctionnement des essuie-vitres.

Marche / Arrêt



- Moteur tournant, appuyer sur ce bouton pour activer / désactiver la fonction (confirmé par l'allumage / l'extinction du voyant). La fonction est active dès que la température extérieure descend au-dessous de 0°C. Elle est désactivée automatiquement à chaque coupure du moteur.

Désembuage - Dégivrage de la lunette arrière



Marche / Arrêt

- Pour mettre le système en marche, appuyer sur ce bouton pour dégivrer la lunette arrière et, selon version, les rétroviseurs extérieurs. Le voyant du bouton s'allume. Le dégivrage s'éteint automatiquement pour éviter une consommation de courant excessive.
- Pour arrêter le fonctionnement du dégivrage avant son extinction automatique, appuyer à nouveau sur ce bouton. Le voyant du bouton s'éteint.

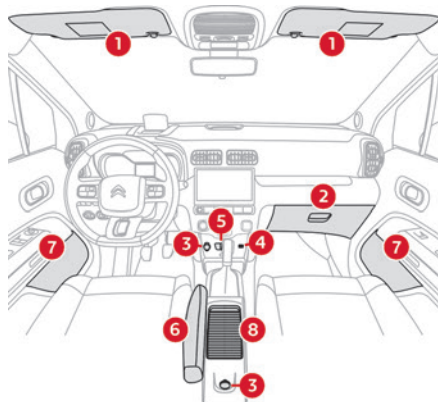


Éteindre le dégivrage de la lunette arrière et des rétroviseurs extérieurs dès que possible, car une plus faible consommation de courant permet une diminution de la consommation de carburant.



Le désembuage - dégivrage de la lunette arrière ne peut fonctionner que moteur tournant.

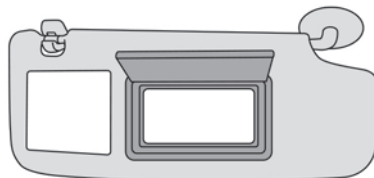
Aménagements avant



1. Pare-soleil
2. Boîte à gants
3. Prise accessoires 12 V (120 W maxi)
4. Prise USB
5. Rangement ouvert
6. Accoudoir avant (selon version)
7. Bacs de rangement
8. Rangement ouvert ou fermé (selon version)

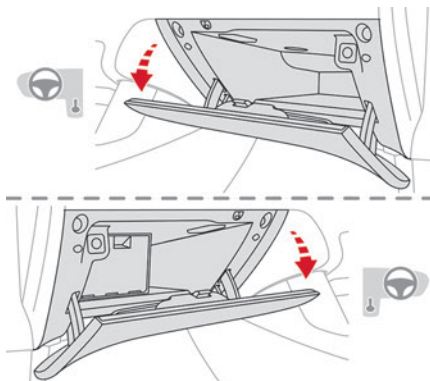
! Veiller à ne laisser dans l'habitacle aucun objet qui sous l'action du rayonnement solaire serait susceptible de provoquer un effet loupe - Risque de dégradation des revêtements intérieurs ou d'incendie !

Pare-soleil



Les pare-soleil sont munis d'un miroir de courtoisie avec volet d'occultation et d'un porte-carte (ou range-tickets).

Boîte à gants

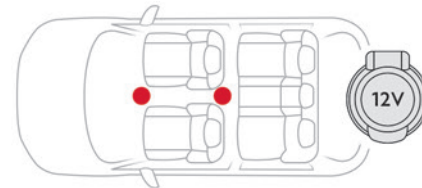


► Pour ouvrir la boîte à gants, tirer la commande vers soi.

i Elle renferme la commande de neutralisation de l'airbag frontal passager avant.

! Ne jamais rouler avec la boîte à gants ouverte lorsqu'un passager est installé à l'avant - Risque de blessure en cas de décélération brutale !

Prises accessoires 12 V

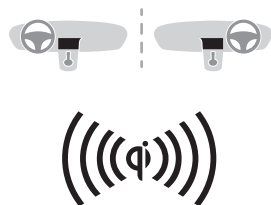


► Pour brancher un accessoire 12 V (puissance maxi : 120 W), utiliser l'adaptateur adéquat.

! Bien respecter la puissance sous peine d'abîmer l'accessoire.

! Le branchement d'un équipement électrique non homologué par CITROËN, tel qu'un chargeur avec prise USB, peut provoquer des perturbations de fonctionnement des organes électriques du véhicule, comme une mauvaise réception radiophonique ou une perturbation de l'affichage sur les écrans.

Recharge smartphone sans fil



Ce système recharge sans fil des appareils nomades tels que les smartphones, en utilisant le principe de l'induction magnétique, selon la norme Qi 1.1.

L'appareil à recharger doit être compatible avec la norme Qi, de par sa conception ou à l'aide d'un étui ou coque compatible.

Un tapis peut aussi être utilisé à condition que celui-ci soit homologué par le Constructeur.

La zone de charge est signalée par le symbole Qi.

La charge fonctionne moteur tournant et en mode STOP du Stop & Start.

La charge est gérée par le smartphone. Avec le système Accès et Démarrage Mains-Libres, le fonctionnement du chargeur peut être momentanément perturbé à l'ouverture d'une porte ou à la demande de coupure du contact.

Recharge

► Zone de charge dégagée, déposer un appareil en son centre.



Lorsque l'appareil est détecté, le voyant du chargeur s'allume en vert. Il reste allumé pendant toute la durée du chargement de la batterie.

! Le système n'est pas conçu pour recharger plusieurs appareils simultanément.

! Ne pas laisser d'objet métallique (ex. : pièces de monnaie, clés, télécommande du véhicule) dans la zone de charge pendant la recharge d'un appareil - Risque de surchauffe ou d'interruption de la recharge !



Contrôle de fonctionnement

L'état du voyant permet de suivre le fonctionnement du chargeur.

État du voyant	Signification
Éteint	Moteur éteint. Pas d'appareil compatible détecté. Charge terminée.

État du voyant	Signification
Vert fixe	Détection d'un appareil compatible. Charge en cours.
Orange clignotant	Détection d'un objet étranger dans la zone de charge. Appareil mal centré dans la zone de charge.
Orange fixe	Dysfonctionnement de la jauge de charge de l'appareil. Température trop élevée de la batterie de l'appareil. Dysfonctionnement du chargeur.



Si le voyant est allumé fixe en orange :

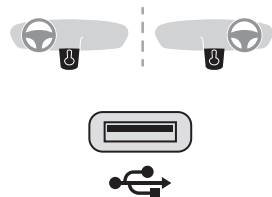
– Enlever l'appareil puis le replacer au centre de la zone de charge.

ou

– Enlever l'appareil et faire un nouvel essai un quart d'heure plus tard.

Si le problème persiste, faire vérifier le système par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

Prise USB



La prise USB est située dans le rangement central.

La prise USB permet de brancher un équipement nomade ou une clé USB.

Elle lit les fichiers audio transmis au système audio, pour diffusion via les haut-parleurs du véhicule.

Ces fichiers peuvent être gérés avec les commandes au volant ou celles de l'écran tactile.

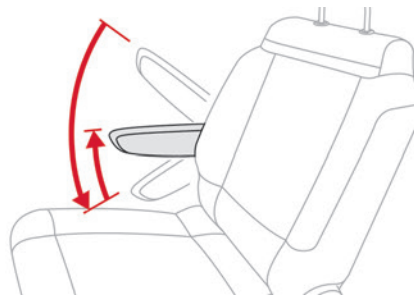
i Pendant son utilisation en USB, l'équipement nomade peut se recharger automatiquement.

Pendant la recharge, un message s'affiche si la consommation de l'équipement nomade est supérieure à l'ampérage fourni par le véhicule.

Pour plus d'informations sur l'utilisation de cet équipement, se reporter aux rubriques décrivant les systèmes audio et télématique.

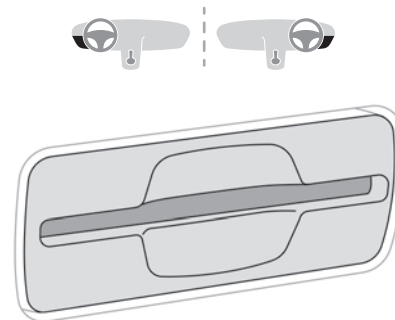
Accoudoir avant

Réglage en hauteur



- Abaissez complètement l'accoudoir.
- Relevez-le jusqu'à la position désirée (basse, intermédiaire ou haute).
- Une fois en position haute, relevez-le pour le débloquer et le ramener en position basse.

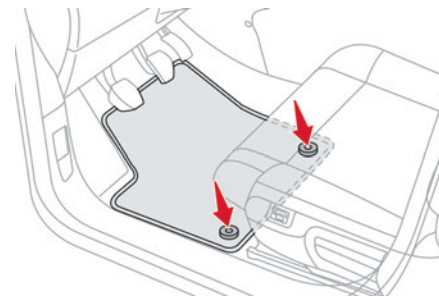
Porte-cartes



Il permet le rangement d'un ticket de péage ou d'une carte de stationnement par exemple.

Surtapis

Montage



Lors de son montage, côté conducteur, utiliser exclusivement les fixations présentes sur le tapis (un "clic" signale le bon verrouillage). Les autres surtapis sont simplement posés sur la moquette.

Démontage / Remontage

- Pour le démonter côté conducteur, reculer le siège et déclipper les fixations.
- Pour le remonter, positionner le surtapis et le fixer en appuyant.
- Vérifier la bonne tenue du surtapis.

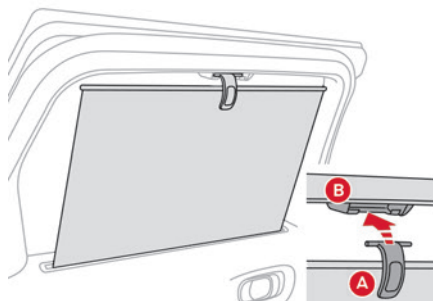
! Pour éviter tout risque de blocage des pédales :

- Utiliser uniquement des surtapis adaptés aux fixations déjà présentes dans le véhicule ; leur utilisation est impérative.
- Ne jamais superposer plusieurs surtapis. L'utilisation de surtapis non homologués par CITROËN peut gêner l'accès aux pédales et entraver le fonctionnement du régulateur / limiteur de vitesse.

Les surtapis homologués sont munis de deux fixations situées en dessous du siège.

Stores latéraux

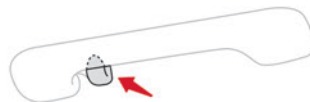
Montés sur les vitres arrière, ils protègent l'habitacle des rayons solaires.



- Tirez la languette **A** et positionnez le store sur le crochet **B**.

i Toujours accompagner le store lentement avec la languette, à la montée comme à la descente.

Crochets porte-vêtements

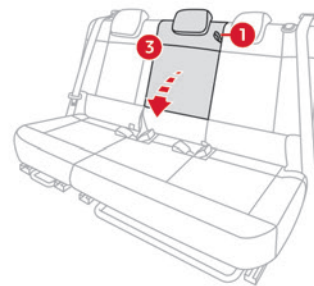


Ils sont situés au-dessus de chaque porte arrière.

Accoudoir arrière et trappe à ski

Il donne accès directement au coffre pour transporter les objets longs.

Rabattement depuis l'habitacle



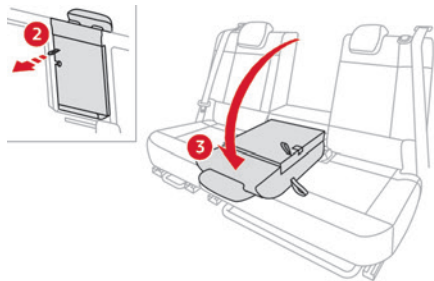
- Tirer vers soi la sangle **1** de déverrouillage de l'accoudoir.
- Accompagner l'accoudoir **3** jusqu'à l'horizontale.

Aménagements arrière

Poches aumônières

Elles sont situées au dos des sièges avant.

Rabattement depuis le coffre

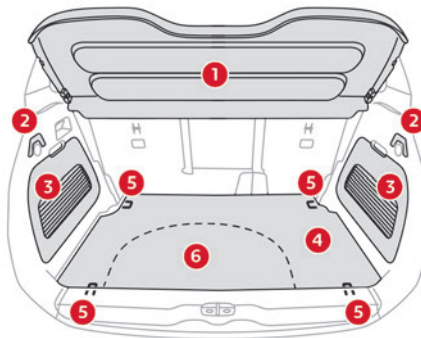


- Tirer vers soi la sangle **2** de déverrouillage de l'accoudoir.
- Puis, pousser l'accoudoir **3** jusqu'à l'horizontale.

! Attention, lors de la remise en place de l'accoudoir, vérifier que celui-ci soit bien verrouillé et que le témoin rouge de chaque sangle ne soit plus visible. Sinon, cela pourrait compromettre la sécurité des passagers en cas de freinage brusque ou de choc.

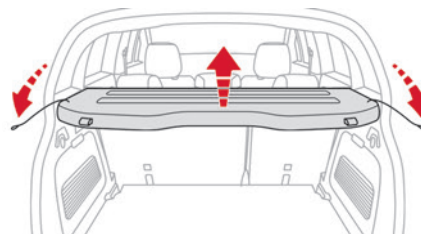
Le contenu du coffre peut être projeté vers l'avant du véhicule - Risque de blessure grave !

Aménagements du coffre



1. Tablette arrière
2. Crochets
3. Rangement latéraux fermés
4. Plancher de coffre 2 positions
5. Anneaux d'arrimage
6. Rangement sous le tapis de coffre

Tablette arrière

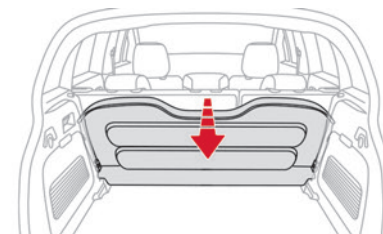


Pour enlever la tablette :

- décrochez les deux cordons,
- soulevez légèrement la tablette vers le haut pour la déclipper, puis retirez-la.

Pour la ranger, plusieurs possibilités :

- soit debout derrière les sièges avant,

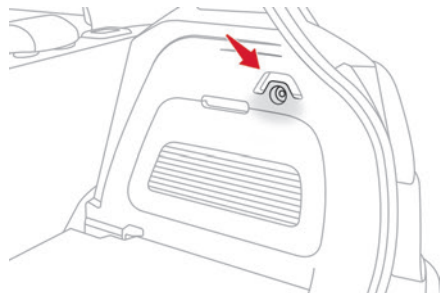


- soit debout contre les sièges arrière dans le coffre.

Pour remettre la tablette :

- positionnez la tablette afin que les encoches se trouvent juste sur les pions de fixation,
- poussez la tablette vers le bas, au niveau des pions, pour la clipper,
- accrochez les deux cordons.

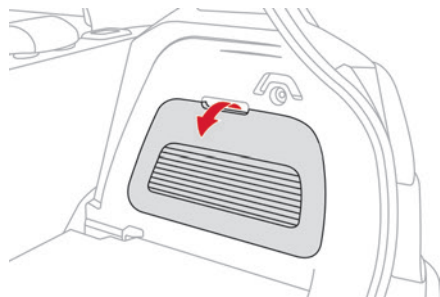
Crochets



Ils permettent d'accrocher des sacs à provision.

! Veiller à n'accrocher que des sacs légers.

Rangements fermés



► Tirez par le haut pour déclipper et ouvrir la grille amovible.

Selon version, le rangement de droite contient l'outillage de bord.

Plancher de coffre 2 positions

Ce plancher à deux positions permet d'optimiser le volume du coffre grâce aux butées latérales placés sur les côtés :

- Position haute (**100 kg maxi**) : pour obtenir un plancher plat jusqu'aux sièges avant, lorsque les sièges arrière sont rabattus et reculés au maximum (selon version).
- Position basse : volume du coffre maximal.

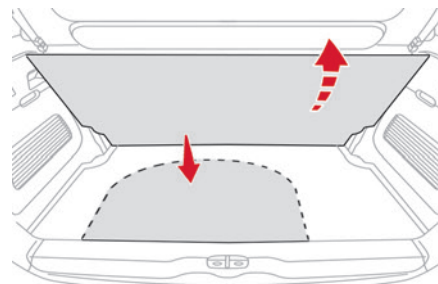


Pour le déplacer en hauteur :

- Soulever et tirer le plancher vers soi à l'aide de sa poignée centrale, puis s'aider des butées latérales pour le déplacer.
- Pousser le plancher à fond vers l'avant pour le mettre en place sur la position souhaitée.

i Veiller à ce que le coffre soit vide avant de manipuler le plancher de coffre.

Bac de rangement



► Relevez le plancher de coffre au maximum pour accéder au bac de rangement.

Selon version, il comporte :

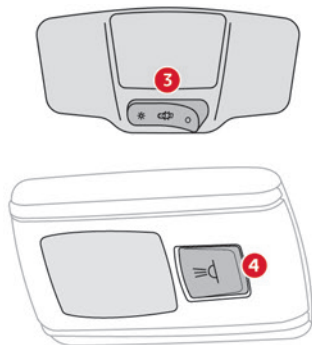
- un kit de dépannage provisoire de pneumatique avec l'outillage de bord,
- une roue de secours seule ou avec l'outillage de bord.

Plafonniers



1. Plafonnier avant

2. Liseuses avant



3. Plafonniers arrière

4. Liseuses arrière

Plafonniers avant et arrière



Dans cette position, le plafonnier s'allume progressivement :

- Au déverrouillage du véhicule.
- À l'extraction de la clé de contact.
- À l'ouverture d'une porte.
- À l'activation du bouton de verrouillage de la télécommande, afin de localiser le véhicule.

Il s'éteint progressivement :

- Au verrouillage du véhicule.
- À la mise du contact.
- 30 secondes après la fermeture de la dernière porte.



Éteint en permanence.



Éclairage permanent.

Avec le mode "éclairage permanent", la durée d'allumage varie, suivant le contexte :

- Contact coupé, environ 10 minutes.
- En mode économie d'énergie, environ 30 secondes.
- Moteur tournant, sans limite.



Quand le plafonnier avant est en position "éclairage permanent", le plafonnier arrière s'allumera également, sauf si ce dernier est en position "éteint en permanence".

Pour éteindre le plafonnier arrière, le mettre en position "éteint en permanence".

Lecteurs de carte avant et arrière



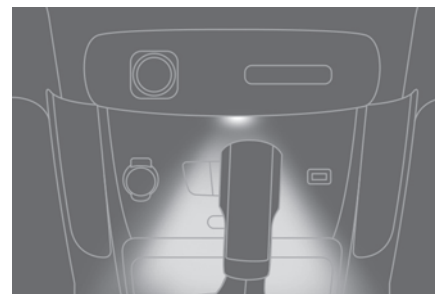
► Contact mis, actionnez l'interrupteur correspondant.



Faites attention à ne rien mettre en contact avec les plafonniers.

Éclairage d'ambiance

L'allumage tamisé des éclairages de l'habitacle améliore la visibilité dans le véhicule en cas de faible luminosité.



Éclairage du coffre

Il s'allume automatiquement à l'ouverture et s'éteint automatiquement à la fermeture du coffre.

La durée d'éclairage varie suivant le contexte :

- Contact coupé, environ 10 minutes.
- En mode économie d'énergie, environ 30 secondes.
- Moteur tournant, sans limite.

Commande d'éclairage

! Ne jamais regarder de près le faisceau lumineux des lampes à technologie LED - Risque de lésions oculaires graves !



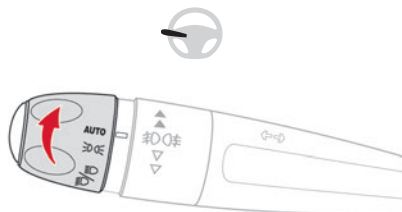
i Dans certaines conditions climatiques (température basse, humidité), la présence de buée sur la surface interne de la glace des projecteurs avant et des feux arrière est normale ; celle-ci disparaît quelques minutes après l'allumage des feux.

i **Déplacements à l'étranger**
Véhicules équipés du réglage manuel du site des projecteurs :

Pour conduire dans un pays où le côté de circulation est différent de celui du pays de commercialisation du véhicule, adapter le réglage des feux de croisement afin de ne pas éblouir les conducteurs des véhicules venant en face. Consulter le réseau CITROËN ou un atelier qualifié.

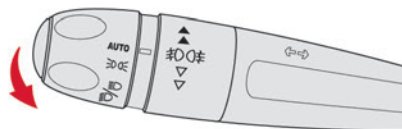
i En cas de défaillance d'un ou de plusieurs feux, un message incite à contrôler le ou les feux concernés.

Éclairage principal



- AUTO** Allumage automatique des feux / feux diurnes
- Feux de position seuls
- Feux de croisement ou de route

Inversion des feux



► Tirer la commande d'éclairage pour permuter l'allumage des feux de croisement / feux de route.

Dans les modes **"AUTO"** et feux de position, tirer la commande d'éclairage pour allumer directement les feux de route ("appel de phares").

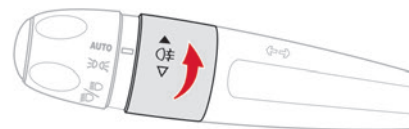
Affichage

L'allumage du témoin correspondant au combiné confirme la mise en marche de l'éclairage sélectionné.

Feux antibrouillard

Feu antibrouillard arrière

Il fonctionne seulement si les feux de position ou de croisement sont allumés.



► Tourner la bague vers l'avant / l'arrière pour l'allumer / l'éteindre.

Lors d'une coupure automatique des feux (position **"AUTO"**), le feu antibrouillard et les feux de position restent allumés.

Projecteurs antibrouillard avant et feu antibrouillard arrière



 Ils fonctionnent avec les feux de position ou de croisement allumés, en mode manuel ou en mode auto.

► Donner une impulsion en tournant la bague :

- Vers l'avant une 1^{ère} fois pour allumer les projecteurs antibrouillard avant.
- Vers l'avant une 2^{ème} fois pour allumer le feu antibrouillard arrière.
- Vers l'arrière une 1^{ère} fois pour éteindre le feu antibrouillard arrière.

– Vers l'arrière une 2^{ème} fois pour éteindre les projecteurs antibrouillard avant.

Lors d'une coupure automatique des feux (avec modèle AUTO) ou lors d'une coupure manuelle des feux de croisement, les feux antibrouillard et les feux de position restent allumés.

► Tourner la bague vers l'arrière pour éteindre les feux antibrouillard, les feux de position s'éteindront alors.

 Par temps clair ou de pluie, de jour comme de nuit, l'allumage des feux antibrouillard est interdit. Dans ces situations,

la puissance de leurs faisceaux peut éblouir les autres conducteurs. Ils doivent être utilisés uniquement par temps de brouillard ou de chute de neige (la réglementation peut varier selon les pays).

Ne pas oublier d'éteindre les feux antibrouillard dès qu'ils ne sont plus nécessaires.

Extinction des feux à la coupure du contact

À la coupure du contact, tous les feux s'éteignent instantanément, sauf les feux de croisement en cas d'éclairage d'accompagnement automatique activé.

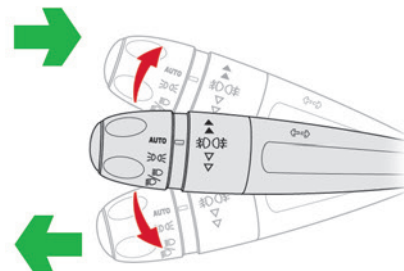
Allumage des feux après la coupure du contact

Pour réactiver la commande d'éclairage, tourner la bague en position "AUTO", puis sur la position souhaitée.

À l'ouverture de la porte conducteur, un signal sonore temporaire rappelle que des feux sont allumés.

Ils s'éteindront automatiquement après un temps qui dépend de l'état de charge de la batterie (entrée en mode économie d'énergie).

Indicateurs de direction (clignotants)



► Gauche ou droit : abaisser ou relever la commande d'éclairage en dépassant le point de résistance.

 Laisser les indicateurs de direction pendant plus de 20 secondes entraîne une augmentation du signal sonore lorsque la vitesse est supérieure à 80 km/h.

Trois clignotements

► Donner une simple impulsion vers le bas ou vers le haut, sans passer le point de résistance ; les indicateurs de direction clignoteront trois fois.

Feux de stationnement

(Selon version)

Balises latérales effectuées par l'allumage des feux de position uniquement du côté de la circulation.

- Dans la minute qui suit la coupure du contact, actionner la commande d'éclairage vers le bas ou vers le haut, en fonction du côté de la circulation (ex. : lors d'un stationnement à droite, baisser la commande d'éclairage vers le bas pour un allumage à gauche). Ceci est indiqué par un signal sonore et l'allumage au combiné du témoin de l'indicateur de direction correspondant.
- Pour arrêter les feux de stationnement, remplacer la commande d'éclairage sur la position centrale.

Allumage automatique des feux

Avec la bague de la commande d'éclairage sur la position **"AUTO"**, en cas de détection de faible luminosité extérieure par le capteur de pluie/luminosité, les feux de plaque minéralogique, de position et de croisement s'allument automatiquement sans action du conducteur. Ils peuvent également s'allumer en cas de détection de pluie, en même temps que le balayage automatique des essuie-vitres avant. Lorsque la luminosité est suffisante ou après l'arrêt des essuie-vitres, les feux s'éteignent automatiquement.

Anomalie de fonctionnement



En cas de dysfonctionnement du capteur de pluie/luminosité, les feux s'allument, ce témoin s'allume au combiné, accompagné d'un signal sonore et/ou de l'affichage d'un message.

Faire vérifier par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.



Ne pas masquer le capteur de pluie/luminosité, situé en partie centrale haute du pare-brise derrière le rétroviseur intérieur ; les fonctions associées ne seraient plus commandées.



Par temps de brouillard ou de neige, le capteur de pluie/luminosité peut détecter une lumière suffisante. Les feux ne s'allumeront donc pas automatiquement.



La face interne du pare-brise peut être embuée et empêcher le bon fonctionnement du capteur de pluie/luminosité. Par temps humide et froid, désembuer régulièrement le pare-brise.

Feux diurnes / Feux de position

Ces feux à LED s'allument automatiquement au démarrage du moteur, à l'avant comme à l'arrière.

Ils assurent les fonctions de :

- Feux diurnes (commande d'éclairage sur la position **"AUTO"** avec luminosité suffisante).
- Feux de position (commande d'éclairage sur la position **"AUTO"** avec faible luminosité ou "Feux de position seuls" ou "Feux de croisement / route").



En feux diurnes, l'intensité lumineuse des diodes est plus forte.

Éclairages d'accompagnement et d'accueil

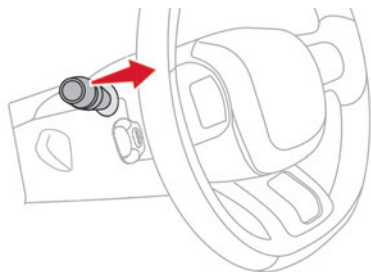
Éclairage d'accompagnement

Automatique

Avec la bague de la commande d'éclairage sur la position **"AUTO"**, en cas de faible luminosité, les feux de croisement s'allument automatiquement à la coupure du contact.

L'activation / désactivation, ainsi que le réglage de la durée de l'éclairage d'accompagnement se font par le menu de configuration du véhicule.

Manuel



► Contact coupé, tirer la commande d'éclairage ("appel de phares") pour mettre en service / arrêter la fonction.

L'éclairage d'accompagnement manuel s'arrête automatiquement au bout d'un certain temps.

Éclairage d'accueil

Lorsque la fonction "Allumage automatique des feux" est activée, en cas de faible luminosité, les feux de position et de croisement s'allument automatiquement au déverrouillage du véhicule. L'activation ou la neutralisation, ainsi que la durée de l'éclairage d'accueil extérieur sont paramétrables par le menu de configuration du véhicule.

Systèmes automatiques d'éclairage - Recommandations générales

Les systèmes automatiques d'éclairage utilisent une caméra de détection, située en haut du pare-brise.

Limites de fonctionnement

Le système peut être perturbé ou ne pas correctement fonctionner :

- Lorsque les conditions de visibilité sont mauvaises (ex. : chutes de neige, fortes pluies).
- Si le pare-brise est encrassé, embué ou masqué (ex. : autocollant) devant la caméra.
- Si le véhicule est face à certains panneaux ou à des dispositifs rétro-réfléchissants de glissières de sécurité.

Le système n'est pas en mesure de détecter :

- Les usagers qui n'ont pas d'éclairage propre, tels que les piétons.
- Les véhicules dont l'éclairage est masqué (ex. : circulants derrière une glissière de sécurité sur autoroute).
- Les véhicules se trouvant au sommet ou en bas d'une pente raide, dans des virages sinueux, dans des carrefours en croix.

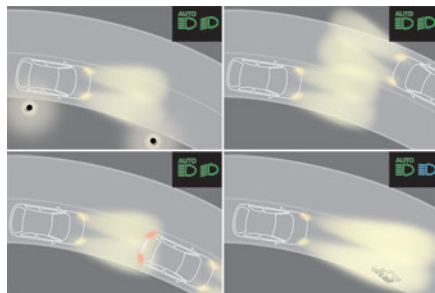
Entretien

Nettoyer régulièrement le pare-brise, en particulier la zone située devant la caméra. La face interne du pare-brise peut être également embuée au niveau de la caméra. Par temps humide et froid, débarrasser régulièrement le pare-brise. Ne pas laisser la neige s'accumuler sur le capot moteur ou sur le toit du véhicule, car elle pourrait masquer la caméra.

Commutation automatique des feux de route

! Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales des systèmes automatiques d'éclairage.**

Avec la bague de la commande d'éclairage sur la position "AUTO" et la fonction activée dans la tablette tactile, ce système permute automatiquement les feux de route et les feux de croisement en fonction des conditions d'éclairage et de circulation, grâce à une caméra située en haut du pare-brise.



! Ce système est une aide à la conduite. Le conducteur reste responsable de l'éclairage de son véhicule, de son adaptation aux conditions de luminosité, de visibilité, de circulation et du respect du code de la route.

i Le système devient opérationnel lorsque le véhicule dépasse 25 km/h. En repassant en dessous de 15 km/h, le système n'est plus opérationnel.

Activation / Désactivation



Le paramétrage se fait par le menu **Conduite / Véhicule** de la tablette tactile.

À la désactivation, le système d'éclairage bascule en mode "allumage automatique des feux".

L'état du système reste en mémoire à la coupure du contact.

Fonctionnement

Si la luminosité est très faible et que les conditions de circulation le permettent :



– Les feux de route s'allument automatiquement. Ces témoins s'allument au combiné.

Si la luminosité est suffisante et/ou si les conditions de circulation ne permettent pas l'allumage des feux de route :



– Les feux de croisement sont maintenus. Ces témoins s'allument au combiné.

La fonction se désactive lorsque les feux antibrouillard sont allumés ou lorsque le système détecte de mauvaises conditions de visibilité (ex. : brouillard, fortes pluies, chutes de neige). Dès que les feux antibrouillard sont éteints ou dès que les conditions de visibilité redeviennent favorables, la fonction se réactive automatiquement.



Ce témoin s'éteint tant que la fonction est désactivée.

Pause

Si la situation nécessite un changement de l'état des feux, le conducteur peut intervenir à tout moment.

► Faire une commutation manuelle des feux de croisement / route pour mettre la fonction en pause.

Si les témoins "AUTO" et "Feux de croisement" étaient allumés, le système bascule sur les feux de route.

Si les témoins "AUTO" et "Feux de route" étaient allumés, le système bascule sur les feux de croisement.

► Pour réactiver la fonction, faire une nouvelle commutation manuelle des feux de croisement / route.

Réglage du site des projecteurs



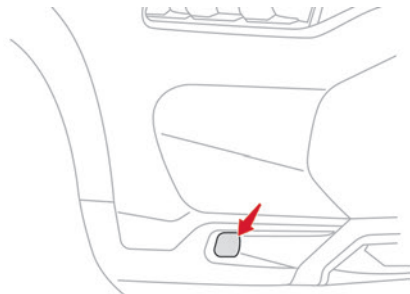
Pour ne pas gêner les autres usagers de la route, les projecteurs doivent être réglés en hauteur, en fonction de la charge du véhicule.

0. (Réglage initial)

Conducteur seul ou conducteur + passager avant

1. Conducteur + passager avant + passagers arrière + charge maximale autorisée
2. Conducteur seul + charge maximale autorisée

Éclairage statique d'intersection



Cette fonction permet au faisceau du projecteur antibrouillard avant d'éclairer l'intérieur du virage, lorsque les feux de croisement ou de route sont allumés et lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à 40 km/h (conduite urbaine, route sinueuse, intersections, manoeuvres de parking).



Sans / Avec éclairage statique d'intersection

Mise en marche / Arrêt

Cette fonction se déclenche :

- Sur activation de l'indicateur de direction correspondant.
 - ou
 - À partir d'un certain angle de rotation du volant.
- Elle devient inactive :
- Au-dessous d'un certain angle de rotation du volant.
 - À une vitesse supérieure à 40 km/h environ.
 - À l'engagement de la marche arrière.

Programmation

L'activation ou la neutralisation de la fonction se fait par le menu de configuration du véhicule. Par défaut, cette fonction est activée.

Sans autoradio

- ▶ Dans le menu "**ECLAIRAGE**" de l'afficheur du combiné, activez/désactivez "**PROJ DIRECT**" (Projecteurs directionnels).

Avec autoradio

- ▶ Dans le menu "**Personnalisation** - **Configuration**", activez/désactivez "**Projecteurs directionnels**".

Avec écran tactile

- ▶ Dans le menu **Conduite / Véhicule**, sélectionnez l'onglet "**Réglages véhicule**" puis "**Eclairage**" et activez/désactivez "**Projecteurs directionnels**".

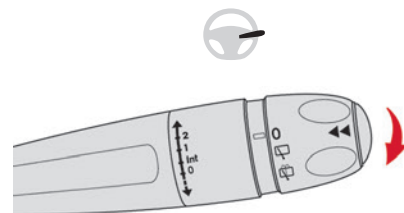
Commande d'essuie-vitre

i En conditions hivernales, éliminer la neige, la glace ou le givre présents sur le pare-brise, autour des bras et des balais d'essuie-vitres avant de faire fonctionner les essuie-vitres.

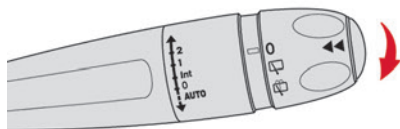
! Ne pas faire fonctionner les essuie-vitres sur un pare-brise sec. Par temps extrêmement froid ou chaud, vérifier que les balais d'essuie-vitres ne sont pas collés au pare-brise avant de les faire fonctionner.

i Le lavage en station peut entraîner momentanément des bruits parasites et une dégradation de la qualité d'essuyage. Cela ne nécessite pas le remplacement des balais d'essuie-vitres.

Sans balayage AUTO



Avec balayage AUTO



Essuie-vitre avant

► Pour sélectionner la cadence de balayage : relever ou baisser la commande sur la position désirée.

- 2** Balayage rapide (fortes précipitations)
- 1** Balayage normal (pluie modérée)
- Int** Balayage intermittent (proportionnel à la vitesse du véhicule)
- 0** Arrêt
- ↓** Coup par coup (appuyer vers le bas et relâcher).

ou

- AUTO** Balayage automatique

Se reporter à la rubrique correspondante.

Lave-vitre avant

► Tirer et maintenir la commande d'essuie-vitre vers soi.

Le lave-vitre puis l'essuie-vitre fonctionnent pendant une durée déterminée.

i La hauteur du jet des gicleurs du lave-vitre avant peut être réglée. Pour modifier le réglage usine, introduire une aiguille dans chacun des gicleurs, puis les orienter.

! Pour ne pas endommager les balais d'essuie-vitre, ne pas actionner le lave-vitre si le réservoir de liquide de lave-vitre est vide. Actionner le lave-vitre seulement si le liquide ne risque pas de geler sur le pare-brise et de gêner la visibilité. Utiliser des produits "grand froid" en période hivernale. Ne jamais utiliser d'eau pour faire l'appoint.

Essuie-vitre arrière

► Tourner la bague pour placer le symbole désiré en face du repère.

- Arrêt
- Balayage intermittent
- Lave-vitre avec balayage

Marche arrière

Au passage de la marche arrière, si l'essuie-vitre avant fonctionne, l'essuie-vitre arrière se met automatiquement en marche.

Activation / Désactivation

L'activation ou la désactivation de la fonction se fait par le menu de configuration du véhicule.

i Par défaut, cette fonction est activée.

Sans autoradio

► Dans le menu **"CONFORT"** de l'afficheur du combiné, activez/désactivez **"ESS VIT MAR"** (Essuie-vitre automatique en marche arrière).

Avec autoradio

Dans le menu **"Personnalisation - Configuration"**, activez/désactivez **"Essuie vitre AR en marche AR"**.

Avec écran tactile

► Dans le menu **Conduite / Véhicule**, sélectionnez l'onglet **"Réglages véhicule"** puis **"Confort"** et activez/désactivez **"Essuie-vitre arrière en recul"**.

! En cas d'utilisation d'un porte-vélos sur attelage ou d'accumulation de neige ou de givre important, désactiver l'essuie-vitre arrière automatique via le menu **Conduite / Véhicule** de la tablette tactile.

Lave-vitre arrière

► Tourner et maintenir la bague en butée.

Le lave-vitre et l'essuie-vitre fonctionnent tant que la bague est tournée.
L'arrêt du lave-vitre est suivi d'un dernier cycle d'essuyage.

Position particulière des essuie-vitres avant

Cette position de maintenance permet de nettoyer les lames ou de procéder au remplacement des balais. Elle peut également être utile, par temps hivernal (gel, neige), pour dégager les lames du pare-brise.

- i** Pour conserver l'efficacité des essuie-vitres à balais plats, il est conseillé de :
- Les manipuler avec précaution.
 - Les nettoyer régulièrement avec de l'eau savonneuse.
 - Ne pas les utiliser pour maintenir une plaque de carton contre le pare-brise.
 - Les remplacer dès les premiers signes d'usure.

Avant démontage d'un balai avant



Immédiatement après la coupure du contact, toute action sur la commande d'essuie-vitre positionne les balais verticalement.

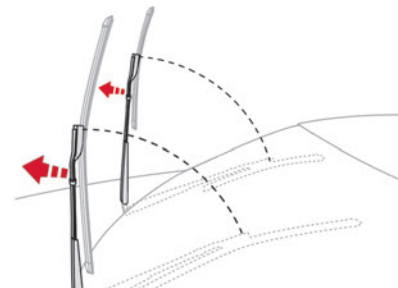
- Procéder à l'opération souhaitée ou au remplacement des balais.

Après remontage d'un balai avant

- Pour remettre les balais dans leur position initiale après intervention, mettre le contact et manœuvrer la commande.

Changement d'un balai d'essuie-vitre

Démontage / Remontage à l'avant



- Effectuer ces opérations de changement de balais en se plaçant côté conducteur.
- En commençant par le balai le plus éloigné de soi, saisir chaque bras par sa partie rigide et le relever jusqu'en butée.

! Faire attention à ne pas saisir les bras au niveau des gicleurs.
Ne pas toucher aux balais - Risque de déformations irréversibles.
Ne pas lâcher en cours de mouvement - Risque de détérioration du pare-brise !

- Nettoyer le pare-brise à l'aide d'un liquide lave-vitre.

i Ne pas appliquer de produits déperlants du type "Rain X".

- Déclipper le balai usé le plus proche de soi et le retirer.
- Installer le nouveau balai et le clipper.
- Répéter la procédure pour l'autre balai.
- En commençant par le balai le plus proche de soi, saisir de nouveau chaque bras par sa partie rigide, puis le rabattre avec précaution en l'accompagnant jusqu'au pare-brise.

Démontage / Remontage à l'arrière

- Saisir le bras par sa partie rigide et le relever jusqu'en butée.
- Nettoyer la lunette arrière à l'aide d'un liquide lave-vitre.
- Déclipper le balai usé et le retirer.
- Installer le nouveau balai et le clipper.
- Saisir de nouveau le bras par sa partie rigide, puis le rabattre avec précaution en l'accompagnant jusqu'à la lunette arrière.

Balayage automatique avant

En mode **AUTO**, le balayage de l'essuie-vitre avant fonctionne automatiquement et s'adapte à l'intensité des précipitations.

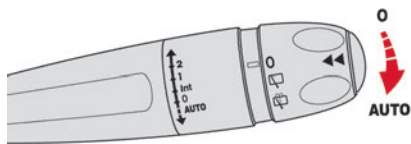
La détection est effectuée par un capteur de pluie/luminosité, situé en partie centrale haute du pare-brise derrière le rétroviseur intérieur.

! Ne pas masquer le capteur de pluie/luminosité.

Lors d'un lavage en station automatique, arrêter le balayage automatique et couper le contact.

En hiver, attendre le dégivrage complet du pare-brise avant d'actionner le balayage automatique.

Mise en service



- Donner une impulsion brève sur la commande vers le bas.

Un cycle d'essuyage confirme la prise en compte de la demande.

AUTO Selon version, ce témoin apparaît dans l'afficheur ou au combiné, accompagné de l'affichage d'un message.

Arrêt

- Donner une nouvelle impulsion brève sur la commande vers le bas ou placer la commande sur une autre position (**Int**, **1** ou **2**).

AUTO Selon version, ce témoin disparaît de l'afficheur ou s'éteint au combiné, accompagné de l'affichage d'un message.

i Il est nécessaire de réactiver le balayage automatique, après chaque coupure du contact supérieure à une minute, en donnant une impulsion vers le bas sur la commande.

Anomalie de fonctionnement

En cas de dysfonctionnement du balayage automatique, l'essuie-vitre fonctionne en mode intermittent.

Faire vérifier par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

Recommandations générales liées à la sécurité

! Ne pas enlever les étiquettes apposées en différents endroits du véhicule. Elles comportent des avertissements de sécurité et des informations d'identification sur le véhicule.

! Pour toute intervention sur le véhicule, s'adresser à un atelier qualifié disposant de l'information technique, de la compétence et du matériel adapté, ce que le réseau CITROËN est en mesure d'apporter.

! Selon la législation en vigueur dans le pays, certains équipements de sécurité peuvent être obligatoires : gilets de sécurité haute visibilité, triangles de présignalisation, éthylotests, ampoules, fusibles de rechange, extincteur, trousse de secours, bavettes de protection à l'arrière du véhicule...

! **Pose d'équipements et accessoires :**
– La pose d'un équipement ou d'un accessoire électrique non référencé par CITROËN peut entraîner une surconsommation et une panne des systèmes électriques de votre véhicule. Se rendre dans le réseau CITROËN pour prendre

connaissance de l'offre d'accessoires référencés.

– Pour des raisons de sécurité, l'accès à la prise diagnostic, associée aux systèmes électroniques embarqués équipant le véhicule, est strictement réservé au réseau CITROËN ou à un atelier qualifié, disposant d'outils adaptés (risques de dysfonctionnement des systèmes électroniques embarqués pouvant générer des pannes ou des accidents graves). La responsabilité du Constructeur ne saurait être engagée en cas de non-respect de cette consigne.

– Toute modification ou adaptation non prévue ni autorisée par CITROËN ou réalisée sans respecter les prescriptions techniques définies par le Constructeur entraîne la suspension de la garantie commerciale.

! Installation d'accessoires émetteurs de radiocommunication

Avant d'installer un émetteur de radiocommunication avec antenne extérieure, consulter impérativement le réseau CITROËN pour connaître les caractéristiques des émetteurs (bande de fréquence, puissance de sortie maximum, position antenne, conditions spécifiques d'installation) qui peuvent être montés, conformément à la Directive Compatibilité Électromagnétique Automobile (2004/104/CE).

i Déclarations de conformité des équipements radioélectriques

Les certificats sont disponibles sur le site Internet <http://service.citroen.com/ACddb/>.

Feux de détresse



► Appuyer sur ce bouton rouge, tous les feux indicateurs de direction clignotent. Ils peuvent fonctionner contact coupé.

Allumage automatique des feux de détresse

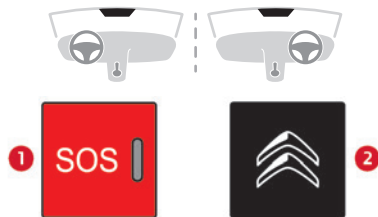
Lors d'un freinage d'urgence, en fonction de la force de décélération, les feux de détresse s'allument automatiquement. Ils s'éteignent automatiquement à la première accélération. Ils peuvent être éteints en appuyant sur le bouton.

Avertisseur sonore



- Appuyer sur la partie centrale du volant.

Appel d'urgence ou d'assistance



1. Appel d'Urgence Localisé

2. Appel d'Assistance Localisé

Appel d'Urgence Localisé (PE112)

- En cas d'urgence, appuyer plus de 2 secondes sur la touche 1.

L'allumage du voyant et un message vocal confirment que l'appel est lancé vers les services de secours*.

"Appel d'Urgence Localisé" localise immédiatement votre véhicule et vous met en contact avec les secours publics compétents**.

- Un nouvel appui immédiat annule la demande.

Le voyant clignote lorsque les données du véhicule sont envoyées puis reste allumé lorsque la communication est établie.

! En cas de choc détecté par le calculateur d'airbags, et indépendamment des déploiements d'airbags éventuels, un appel d'urgence est lancé automatiquement.

i Ce service est accessible gratuitement.

Fonctionnement du système

- À la mise du contact, le voyant s'allume en rouge puis en vert et s'éteint : fonctionnement correct du système.
- Le voyant s'allume en rouge fixe : dysfonctionnement du système.
- Le voyant clignote en rouge : pile de secours à remplacer.

Dans les 2 derniers cas, les services d'appels d'urgence et assistance risquent de ne pas fonctionner.

Consulter un réparateur qualifié dans les meilleurs délais.

i Le dysfonctionnement du système n'empêche pas le véhicule de rouler.

i Traitement des données

Tout traitement de données à caractère personnel par le système "Appel d'Urgence Localisé" (PE112) est effectué dans le respect des règles en matière de protection des données à caractère personnel prévues par le Règlement 2016/679 et la Directive 2002/58/CE du Parlement Européen et du Conseil et, en particulier, vise à sauvegarder l'intérêt vital des personnes concernées conformément à l'article 6.1, point d) du Règlement 2016/679.

* Selon les conditions générales d'utilisation du service disponible en point de vente et sous réserve des limites technologiques et techniques.

** Suivant la couverture géographique de "Appel d'Urgence Localisé" et "Appel d'Assistance Localisé".

La liste des pays couverts et des services télématiques est disponible en point de vente ou sur le site Internet de votre pays.

Le traitement de ces données est strictement limité à la prise en charge du système "Appel d'Urgence Localisé" au numéro 112 d'appel d'urgence unique européen.

Le système "Appel d'Urgence Localisé" ne peut collecter et traiter que les données suivantes sur le véhicule : numéro de châssis, type (véhicule de transport de personnes ou véhicule utilitaire léger), type de carburant ou source d'énergie, trois dernières positions et direction suivie, fichier-journal enregistrant l'activation automatique du système, avec horodatage.

Les destinataires des données traitées sont les centres de réception des appels d'urgence désignés par les autorités compétentes du pays sur le territoire duquel ils sont situés afin de recevoir en priorité et de prendre en charge les appels destinés au numéro 112.

i Conservation des données

Les données contenues dans la mémoire du système ne sont pas accessibles en dehors de celui-ci avant le déclenchement d'un appel. Le système n'est pas traçable et ne fait pas l'objet d'une surveillance constante en mode de fonctionnement normal.

Les données de la mémoire interne du système sont automatiquement

et constamment effacées. Seules les 3 dernières positions du véhicule sont conservées.

Après le déclenchement d'un appel d'urgence, l'historique des données est conservé au maximum 13 heures.

i Accès aux données

Vous disposez d'un droit d'accès aux données et pouvez, si nécessaire, demander la rectification, l'effacement ou la limitation du traitement des données vous concernant dont le traitement n'est pas conforme aux dispositions du Règlement 2016/679. Tout tiers auquel les données ont été communiquées doit être notifié de toute rectification, tout effacement ou toute limitation effectué conformément avec ladite directive, sauf si cela s'avère impossible ou suppose un effort disproportionné. Vous pouvez également exercer votre droit de déposer une plainte auprès de l'autorité compétente en matière de protection des données.

Appel d'Assistance Localisé

► En cas d'immobilisation du véhicule, appuyer plus de 2 secondes sur la touche **2** pour

demander une assistance (confirmée par un message vocal*).

► Un nouvel appui immédiat annule la demande.

i Un mode privé permet de gérer le niveau de partage (données et/ou position) entre votre véhicule et la marque CITROËN. Il peut être paramétrable dans le menu **Réglages** de la tablette tactile.

À défaut, selon équipement, désactiver/réactiver la géolocalisation par un appui simultané sur les 2 touches suivi d'un appui sur la touche "Appel d'Assistance Localisé" pour valider.

i Si vous avez acheté votre véhicule en dehors du réseau CITROËN, vous êtes invité à vérifier la configuration de ces services et pouvez en demander la modification auprès de votre réseau. Dans un pays multilingue, la configuration est possible dans la langue nationale officielle de votre choix.

i Pour des raisons techniques, notamment pour une meilleure qualité des services télématiques bénéficiant au client, le Constructeur se réserve le droit d'opérer à

* Suivant la couverture géographique de "Appel d'Urgence Localisé", "Appel d'Assistance Localisé" et la langue nationale officielle choisie par le propriétaire du véhicule.

La liste des pays couverts et des services télématiques est disponible en point de vente ou sur le site Internet de votre pays.

tout moment des mises à jour du système télématique embarqué du véhicule.

i Si vous bénéficiez de l'offre Citroën Connect Box avec Pack SOS et Assistance inclus, vous disposez de services complémentaires dans votre espace personnel via le site internet de votre pays. Pour toute information relative au Pack SOS et Assistance, se référer aux conditions générales relatives à ces services.

Programme de stabilité électronique (ESC)

Le programme de stabilité électronique intègre les systèmes suivants :

- Antiblocage des roues (ABS) et Répartiteur électronique de freinage (REF).
- Assistance au freinage d'urgence (AFU).
- Antipatinage des roues (ASR).
- Contrôle dynamique de stabilité (CDS).

Antiblocage des roues (ABS) / Répartiteur électronique de freinage (REF)

Ces systèmes accroissent la stabilité et la maniabilité du véhicule lors du freinage et contribuent à un meilleur contrôle dans les

virages, en particulier sur revêtement dégradé ou glissant.

Le système ABS empêche le blocage des roues en cas de freinage d'urgence.

Le répartiteur électronique de freinage assure une gestion intégrale de la pression de freinage roue par roue.

► **En cas de freinage d'urgence, appuyer très fortement sur la pédale sans jamais relâcher l'effort.**

i Le fonctionnement normal du système ABS peut se manifester par de légères vibrations sur la pédale de frein.



L'allumage fixe de ce témoin signale un dysfonctionnement du système ABS.

Le véhicule conserve un freinage standard. Rouler prudemment à vitesse modérée.

Faire vérifier par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.



L'allumage de ce témoin, couplé aux témoins **STOP** et ABS, accompagné de l'affichage d'un message et d'un signal sonore, signale un dysfonctionnement du répartiteur électronique de freinage.

L'arrêt du véhicule est impératif.

Stationner dans les meilleures conditions de sécurité et couper le contact.

Faire appel au réseau CITROËN ou à un atelier qualifié.

! En cas de changement de roues (pneus et jantes), veiller à ce qu'elles soient homologuées pour le véhicule.

! **Après un choc**
Faire vérifier par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

Assistance au freinage d'urgence (AFU)

Ce système permet, en cas d'urgence, d'atteindre plus vite la pression optimale de freinage, donc de réduire la distance d'arrêt.

Il se déclenche en fonction de la vitesse d'actionnement de la pédale de frein. Cela se traduit par une diminution de la résistance de la pédale et une augmentation de l'efficacité du freinage.

Antipatinage des roues (ASR) / Contrôle dynamique de stabilité (CDS)

L'antipatinage des roues optimise la motricité en agissant sur les freins des roues motrices et sur le moteur, afin d'éviter le patinage d'une ou plusieurs roues. Il améliore aussi la stabilité directionnelle du véhicule.

En cas d'écart entre la trajectoire suivie par le véhicule et celle souhaitée par le conducteur, le contrôle dynamique de stabilité agit automatiquement sur le frein d'une ou plusieurs

roues et sur le moteur pour inscrire le véhicule dans la trajectoire souhaitée, dans la limite des lois de la physique.

Ces systèmes sont automatiquement activés à chaque démarrage du véhicule.



En cas de problème d'adhérence ou de trajectoire, ces systèmes se mettent en marche (confirmé par le clignotement de ce témoin au combiné).

Désactivation / Réactivation

Dans des conditions exceptionnelles (démarrage du véhicule embourbé, immobilisé dans la neige, sur sol meuble), il peut s'avérer utile de désactiver le système ASR pour faire patiner librement les roues et retrouver de l'adhérence. Dès que les conditions d'adhérence le permettent, réactiver le système.



Le paramétrage se fait par le menu **Conduite / Véhicule** de la tablette tactile.



► Ou, selon version, tourner la molette du **"Grip control"** sur cette position.



La désactivation est signalée par l'allumage de ce témoin au combiné et

l'affichage d'un message.

Le système ASR se réactive automatiquement après chaque coupure de contact ou à partir de 50 km/h.

En dessous de 50 km/h, le réactiver manuellement.

Anomalie de fonctionnement



En cas de dysfonctionnement, ce témoin s'allume au combiné, accompagné de l'affichage d'un message et d'un signal sonore. Faire vérifier par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

! ASR / CDS

Ces systèmes offrent un surcroît de sécurité en conduite normale, mais ils ne doivent pas inciter le conducteur à prendre des risques supplémentaires ou à rouler à des vitesses trop élevées.

C'est lorsque les conditions d'adhérence diminuent (pluie, neige, verglas) que les risques de perte d'adhérence augmentent. Il est donc indispensable, pour votre sécurité, de conserver ces systèmes activés en toutes conditions, et particulièrement lorsque celles-ci sont difficiles.

Le fonctionnement de ces systèmes est assuré sous réserve du respect des préconisations du Constructeur, concernant tant les roues (pneumatiques et jantes), les composants de freinage, les composants électroniques que les procédures de montage et d'intervention du réseau CITROËN.

Afin de bénéficier de l'efficacité de ces systèmes en conditions hivernales, il est recommandé d'utiliser des pneumatiques neige ou 4 saisons. Il est alors impératif d'équiper les 4 roues avec des pneumatiques homologués pour le véhicule.

Toutes les caractéristiques des pneumatiques sont regroupées sur l'étiquette pneumatiques / peinture. Pour plus d'informations sur les **Éléments d'identification**, se reporter à la rubrique correspondante.

Grip control

(Selon version)

Système d'antipatinage spécifique et breveté, améliorant la motricité dans la neige, la boue et le sable.

Cet équipement, dont le fonctionnement a été optimisé pour chaque situation, permet d'évoluer dans la majorité des conditions de faible adhérence (rencontrées en utilisation de tourisme).

Associé aux pneumatiques toutes saisons Peak Mountain Snow Flake, ce système offre un compromis entre sécurité, adhérence et motricité.

L'appui sur la pédale d'accélérateur doit être suffisant pour que le système puisse exploiter la puissance du moteur. Des phases de fonctionnement avec un régime moteur élevé sont tout à fait normales.

Un sélecteur à cinq positions permet de choisir le mode de réglage correspondant aux conditions de roulage rencontrées.

Associé à chaque mode, un voyant s'allume, accompagné de l'affichage d'un message pour confirmer votre choix.

Modes de fonctionnement



Standard (ESC)

 Ce mode est calibré pour un niveau de patinage faible, basé sur différentes adhérences habituellement rencontrées sur route.

 Après chaque coupure du contact, le système se réinitialise automatiquement sur ce mode.

Neige

 Ce mode adapte sa stratégie aux conditions d'adhérence rencontrées pour chacune des deux roues avant, au démarrage.

(mode actif jusqu'à 80 km/h)

Tout-terrain (boue, herbe humide, ...)

 Ce mode autorise, lors du démarrage, beaucoup de patinage sur la roue la moins adhérente pour favoriser l'évacuation de la boue et retrouver de l'adhérence. Parallèlement, la roue la plus adhérente est gérée de façon à passer le plus de couple possible.

En phase de progression, le système optimise le patinage pour répondre, au mieux, aux sollicitations du conducteur.
(mode actif jusqu'à 50 km/h)

Sable

 Ce mode autorise peu de patinage sur les deux roues motrices de façon simultanée pour faire progresser le véhicule et limiter les risques d'ensablement.
(mode actif jusqu'à 120 km/h)

 Sur le sable, ne pas utiliser les autres modes sous peine d'enliser le véhicule.

 Il est possible de désactiver les systèmes ASR et CDS en tournant la molette sur la position "OFF".

 Les systèmes ASR et CDS n'agiront plus sur le fonctionnement du moteur ni sur les freins en cas de dérive de trajectoire. Ces systèmes se réactivent automatiquement à partir de 50 km/h ou à chaque remise du contact.

Recommandations

Le véhicule est principalement conçu pour circuler sur des routes goudronnées, mais il peut emprunter occasionnellement d'autres voies moins carrossables.

Cependant, il ne permet pas la conduite tout-terrain :

- Conduite sur terrains pouvant endommager le soubassement ou arracher des éléments (ex. : tuyau de carburant, refroidisseur carburant) par des obstacles ou des pierres notamment.
- Conduite sur terrains à forte pente et à adhérence réduite.
- Franchissement de cours d'eau.

Hill Assist Descent Control

Système d'aide à la descente de pentes moyennes à fortes, sur chaussées goudronnées ou non (ex. : graviers, boue).

Ce système permet de réduire le risque de glissade ou d'emballement du véhicule lors de

sa progression en descente, en marche avant comme en marche arrière.

En descente, le système assiste le conducteur dans la mise en mouvement du véhicule à une vitesse constante, en fonction du rapport engagé, tout en relâchant progressivement les freins.

i Pour que le système s'active, la pente doit être supérieure à 5 %.

Le système peut être utilisé avec la boîte de vitesses au point mort.

A défaut, engager un rapport correspondant à la vitesse pour éviter que le moteur cale.

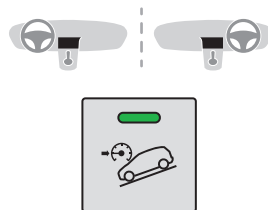
Avec une boîte de vitesses automatique, le système peut être utilisé avec le sélecteur en **N**, **D** ou **R**.

! Lorsque ce système entre en régulation, l'Active Safety Brake est automatiquement désactivé.

Fonctionnement

Marche

Par défaut, le système n'est pas sélectionné. L'état du système n'est pas mémorisé à la coupure du contact.



► Pour sélectionner le système, vitesse inférieure à 50 km/h, appuyer sur ce bouton jusqu'à l'allumage de son voyant ; ce témoin apparaît en vert au combiné.

Le système devient actif à une vitesse inférieure à 30 km/h.

► Dès que le véhicule commence sa descente, le conducteur peut relâcher les pédales d'accélérateur et de frein, le système régule la vitesse :



– Si la boîte de vitesses est engagée sur le premier ou le deuxième rapport, la vitesse diminue et le témoin clignote rapidement.
– Si la boîte de vitesses est au point mort ou si la pédale d'embrayage est enfoncée, la vitesse diminue et le témoin clignote lentement ; dans ce cas, la vitesse maintenue en descente est plus faible.

Dans une descente, véhicule à l'arrêt, si le conducteur relâche les pédales d'accélérateur et de frein, le système relâchera les freins pour une mise en mouvement progressive du véhicule. Les feux de stop s'allument automatiquement lorsque le système est en régulation.

Si la vitesse dépasse 30 km/h, la régulation se met en pause automatiquement, le témoin repasse en gris au combiné, mais le voyant vert du bouton reste toujours allumé.

La régulation reprend automatiquement dès que la vitesse repasse en dessous de 30 km/h, que les conditions de pente et de relâchement des pédales sont respectées.

À tout moment, il est possible d'appuyer de nouveau sur la pédale d'accélérateur ou de frein.

Arrêt



► Appuyez sur ce bouton jusqu'à l'extinction de son voyant ; le témoin s'éteint au combiné.

Au-delà de 70 km/h, le système se désactive automatiquement ; le voyant du bouton s'éteint.

Anomalie de fonctionnement



Lorsqu'un dysfonctionnement du système survient, ce témoin s'allume en vert, accompagné de l'affichage d'un message au combiné.

Faites vérifier par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

Ceintures de sécurité

Enrouleur

Les ceintures de sécurité sont équipées d'un enrouleur permettant l'ajustement automatique de la longueur de sangle à la morphologie de l'utilisateur. Le rangement de la ceinture s'effectue automatiquement lorsque celle-ci n'est pas utilisée.

Les enrouleurs sont équipés d'un dispositif de blocage automatique lors d'une collision, d'un freinage d'urgence ou du retournement du véhicule. Il est possible de le débloquer en tirant fermement la sangle et en la relâchant pour qu'elle se rembobine légèrement.

Prétension pyrotechnique

Ce système améliore la sécurité lors des chocs frontaux et latéraux.

Selon l'importance du choc, le système de prétension pyrotechnique tend instantanément les ceintures et les plaque sur le corps des occupants.

Les ceintures à prétension pyrotechnique sont actives lorsque le contact est mis.

Limiteur d'effort

Ce système atténue la pression de la ceinture contre le thorax de l'occupant, améliorant ainsi sa protection.

! En cas de choc

En fonction de la nature et de l'importance des chocs, le dispositif pyrotechnique peut se déclencher avant et indépendamment du déploiement des airbags. Le déclenchement des prétensionneurs s'accompagne d'un léger dégagement de fumée inoffensive et d'un bruit, dus à l'activation de la cartouche pyrotechnique intégrée au système. Dans tous les cas, le témoin d'airbag s'allume.

Après un choc, faire vérifier et éventuellement remplacer le système des ceintures de sécurité par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

Ceintures de sécurité avant



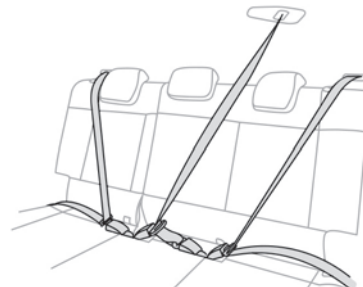
Les ceintures de sécurité avant sont équipées d'un système de prétension pyrotechnique et d'un limiteur d'effort.

Réglage en hauteur



► Pour modifier la hauteur du point d'accrochage, pincez la commande **A** et faites-la coulisser jusqu'au cran désiré.

Ceintures de sécurité arrière



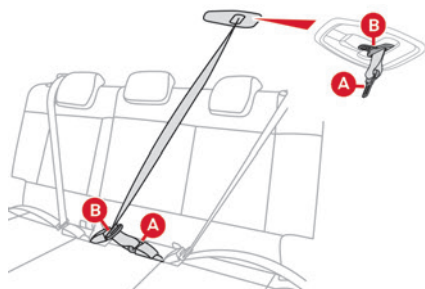
Les places arrière sont équipées chacune d'une ceinture, dotée de trois points d'ancrage et d'un enrouleur.

Les places latérales sont équipées d'un système de prétension pyrotechnique et d'un limiteur d'effort.

Ceintures de sécurité arrière centrale

La ceinture pour la place arrière centrale est intégrée à l'arrière du pavillon.

Installation



- Tirez la sangle et insérez le pêne **A** dans la boucle de gauche.
- Insérez le pêne **B** dans la boucle de droite.
- Vérifiez le verrouillage de chaque boucle en effectuant un essai de traction sur la sangle.

Retrait et rangement

- Appuyez sur le bouton rouge de la boucle **B**, puis de la boucle **A**.
- Accompagnez l'enroulement de la sangle et amenez le pêne **B**, puis **A** sur l'aimant du point d'ancrage du pavillon.

Verrouillage



- Tirer la sangle, puis insérer le pêne dans la boucle.
- Vérifier le verrouillage en effectuant un essai de traction sur la sangle.

Déverrouillage

- Appuyer sur le bouton rouge de la boucle.
- Accompagner l'enroulement de la ceinture.

Alertes de non-bouclage et de débouclage



- A. Témoin de non-bouclage / débouclage de ceintures avant et arrière



1. Témoin de ceinture avant gauche
2. Témoin de ceinture avant droite
3. Témoin de ceinture arrière gauche
4. Témoin de ceinture arrière centrale
5. Témoin de ceinture arrière droite

Si la ceinture correspondante n'est pas bouclée ou est débouclée, à la mise du contact, le témoin de ceintures s'allume dans le combiné et le témoin correspondant (1 à 5) s'allume en rouge dans l'afficheur des témoins de ceinture et d'airbag frontal passager.

i Si une ceinture arrière n'est pas bouclée, le témoin correspondant (3 à 5) s'allume pendant environ 30 secondes.

À partir d'environ 20 km/h et pendant 2 minutes, chaque témoin correspondant à une place occupée dont la ceinture est débouclée clignote, accompagné d'un signal sonore. Passées ces 2 minutes, le témoin de la place correspondante reste allumé tant que le conducteur ou le passager avant / arrière ne boucle pas sa ceinture.

Conseils

! Le conducteur doit s'assurer que les passagers utilisent correctement les

ceintures de sécurité et qu'ils sont tous bien attachés avant de rouler.

Quelle que soit sa place dans le véhicule, toujours mettre sa ceinture de sécurité, même pour des trajets de courte durée.

Ne pas inverser les boucles de ceinture, car celles-ci ne rempliraient pas entièrement leur rôle.

Pour garantir le bon fonctionnement des boucles de ceinture, s'assurer de l'absence de tout corps étranger (ex. : pièce de monnaie) avant le bouclage.

Avant et après utilisation, s'assurer que la ceinture est correctement enroulée.

Après rabattement ou déplacement d'un siège ou d'une banquette arrière, s'assurer que la ceinture est correctement positionnée et enroulée.

! Installation

La partie basse de la sangle doit être positionnée le plus bas possible sur le bassin. La partie haute doit être positionnée dans le creux de l'épaule.

A l'avant, l'ajustement de la position de la ceinture de sécurité peut nécessiter le réglage en hauteur du siège.

Pour être efficace, une ceinture de sécurité :

- Doit être tendue au plus près du corps.
- Doit être tirée devant soi par un mouvement régulier, en vérifiant qu'elle ne se vrille pas.
- Ne doit maintenir qu'une seule personne.

– Ne doit pas porter de trace de coupure ou d'effilochage.

– Ne doit pas être transformée ou modifiée afin de ne pas altérer sa performance.

! Recommandations pour les enfants

Utiliser un siège enfant adapté, si le passager a moins de 12 ans ou mesure moins d'un mètre cinquante.

Ne jamais utiliser la même ceinture de sécurité pour attacher plusieurs enfants. Ne jamais transporter un enfant sur les genoux.

Pour plus d'informations sur les **Sièges enfants**, se reporter à la rubrique correspondante.

! Entretien

En raison des prescriptions de sécurité en vigueur, pour toute intervention sur les ceintures de sécurité de votre véhicule, s'adresser à un atelier qualifié disposant de la compétence et du matériel adapté, ce que le réseau CITROËN est en mesure d'apporter. Faire vérifier périodiquement les ceintures par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié et particulièrement si les sangles présentent des traces de détérioration.

Nettoyer les sangles de ceinture avec de l'eau savonneuse ou un produit nettoyant textile, vendu dans le réseau CITROËN.

Airbags

Généralités

Ce système est conçu pour renforcer la sécurité des occupants situés aux places avant et aux places latérales arrière, en cas de collision violente. Les airbags complètent l'action des ceintures de sécurité équipées de limiteur d'effort.

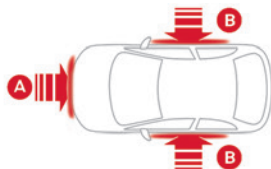
Des détecteurs électroniques enregistrent et analysent les chocs frontaux et latéraux subis dans les zones de détection de choc :

- En cas de choc violent, les airbags se déploient instantanément et contribuent à mieux protéger les occupants du véhicule ; aussitôt après le choc, les airbags se dégonflent rapidement afin de ne gêner ni la visibilité, ni la sortie éventuelle des occupants.
- En cas de choc peu violent, d'impact sur la face arrière et dans certaines conditions de retournement, les airbags peuvent ne pas se déployer ; seule la ceinture de sécurité contribue à assurer votre protection dans ces situations. L'importance d'un choc dépend de la nature de l'obstacle et de la vitesse du véhicule au moment de la collision.

! Les airbags ne fonctionnent pas contact coupé.

Cet équipement ne se déploie qu'une seule fois. Si un second choc survient (lors du même accident ou d'un autre accident), l'airbag ne se déclenchera plus.

Zones de détection de choc



A. Zone d'impact frontal

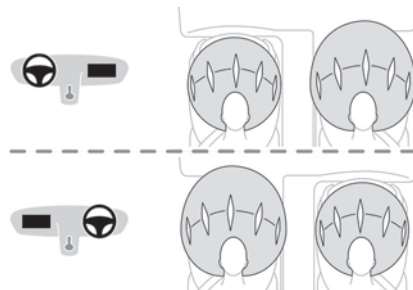
B. Zone d'impact latéral

i Le déclenchement d'un ou des airbags s'accompagne d'un léger dégagement de fumée et d'un bruit, dus à l'activation de la cartouche pyrotechnique intégrée au système.

Cette fumée n'est pas nocive, mais peut se révéler irritante pour des personnes sensibles.

Le bruit de la détonation liée au déclenchement d'un ou des airbags peut entraîner une légère diminution de la capacité auditive pendant un bref laps de temps.

Airbags frontaux



Ce système protège, en cas de choc frontal violent, le conducteur et le passager avant afin de limiter les risques de traumatisme à la tête et au thorax.

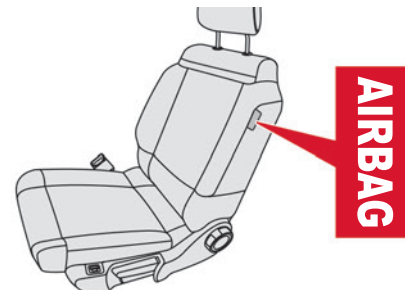
Pour le conducteur, l'airbag est intégré au centre du volant ; pour le passager avant, dans la planche de bord au-dessus de la boîte à gants.

Déclenchement

Ils se déclenchent, sauf l'airbag frontal passager s'il est désactivé*, en cas de choc frontal violent appliqué sur tout ou partie de la zone d'impact frontal A.

L'airbag frontal s'interpose entre le thorax et la tête de l'occupant avant du véhicule et le volant, côté conducteur, et la planche de bord, côté passager, pour amortir sa projection en avant.

Airbags latéraux



Système protégeant, en cas de choc latéral violent, le conducteur et le passager avant afin de limiter les risques de traumatisme au thorax, entre la hanche et l'épaule.

Chaque airbag latéral est intégré dans l'armature du dossier de siège, côté porte.

Déclenchement

Les airbags latéraux se déclenchent unilatéralement en cas de choc latéral violent appliqué sur tout ou partie de la zone d'impact latéral B.

L'airbag latéral s'interpose entre le thorax de l'occupant du véhicule et le panneau de porte correspondant.

* Pour plus d'informations sur la Désactivation de l'airbag frontal passager, se reporter à la rubrique correspondante.

Airbags rideaux

Ce système contribue à renforcer la protection, en cas de choc latéral violent, du conducteur et des passagers (sauf le passager arrière central) afin de limiter les risques de traumatisme sur le côté de la tête.

Chaque airbag rideau est intégré dans les montants et la partie supérieure de l'habitacle.

Déclenchement

Il se déclenche simultanément avec l'airbag latéral correspondant en cas de choc latéral violent appliqué sur tout ou partie de la zone d'impact latéral **B**.

L'airbag rideau s'interpose entre les occupants avant et arrière du véhicule et les vitres correspondantes.

Anomalie de fonctionnement



En cas de dysfonctionnement, ce témoin s'allume au combiné. Consulter impérativement le réseau CITROËN ou un atelier qualifié pour vérification du système. Les airbags pourraient ne pas se déclencher en cas de choc violent.



Lors d'un choc ou d'un accrochage léger sur le côté du véhicule ou en cas de

tonneau, les airbags peuvent ne pas se déclencher.

Lors d'une collision arrière ou frontale, aucun des airbags latéraux ne se déclenche.

Conseils

! Pour que les airbags soient pleinement efficaces, respecter les règles de sécurité ci-dessous.

Adopter une position assise normale et verticale.

S'attacher dans son siège et positionner correctement la ceinture de sécurité.

Ne rien laisser s'interposer entre les occupants et les airbags (ex. : enfant, animal, objet), ne rien fixer ou coller à proximité et sur la trajectoire de sortie des airbags, cela pourrait occasionner des blessures lors de leur déploiement.

Ne jamais modifier la définition d'origine du véhicule, tout particulièrement dans l'environnement direct des airbags.

Même en observant toutes les précautions évoquées, un risque de blessures ou de légères brûlures à la tête, au buste ou aux bras, lors du déclenchement d'un airbag n'est pas exclu. En effet, le sac se gonfle de façon quasi-instantanée (quelques millisecondes) puis, se dégonfle dans le même temps en évacuant les gaz chauds par des orifices prévus à cet effet.

Après un accident ou le vol du véhicule, faire vérifier les systèmes d'airbags.

Toute intervention doit être effectuée exclusivement par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

! Airbags frontaux

Ne pas conduire en tenant le volant par ses branches ou en laissant les mains sur le moyeu central du volant.

Ne pas poser les pieds sur la planche de bord, côté passager.

Ne pas fumer, car le déploiement des airbags peut occasionner des brûlures ou des risques de blessures dus à la cigarette ou à la pipe.

Ne jamais démonter, percer ou soumettre le volant à des coups violents.

Ne rien fixer ou coller sur le volant et sur la planche de bord, cela pourrait occasionner des blessures lors du déploiement des airbags.

! Airbags latéraux

Recouvrir les sièges uniquement avec des housses homologuées, compatibles avec le déclenchement de ces airbags. Pour connaître la gamme de housses adaptées au véhicule, consulter le réseau CITROËN.

Ne rien fixer ou coller sur les dossiers des sièges (ex. : vêtements), cela pourrait occasionner des blessures au thorax ou au bras lors du déploiement de l'airbag.

Ne pas approcher plus que nécessaire le buste de la porte.
 Les panneaux de portes avant du véhicule comportent des capteurs de chocs latéraux. Une porte endommagée ou toute intervention non conforme (modification ou réparation) sur les portes avant ou leur garniture intérieure peut compromettre le fonctionnement de ces capteurs - Risque de dysfonctionnement des airbags latéraux !
 Toute intervention doit être effectuée exclusivement par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

! Airbags rideaux

Ne rien fixer ou coller sur le pavillon, cela pourrait occasionner des blessures à la tête lors du déploiement de l'airbag rideau.
 Ne pas démonter les poignées de maintien implantées sur le pavillon.

Sièges enfants

i La réglementation sur le transport des enfants est spécifique à chaque pays.
 Consulter la législation en vigueur dans votre pays.

Pour assurer une sécurité optimale, respecter les consignes suivantes :

— Conformément à la réglementation européenne, **tous les enfants de moins de**

12 ans ou d'une taille inférieure à 1 mètre 50 doivent être transportés dans des sièges enfants homologués adaptés à leur poids, aux places équipées d'une ceinture de sécurité ou d'ancrages ISOFIX.

— **Statistiquement, les places les plus sûres pour le transport des enfants sont les places arrière de votre véhicule.**

— **Un enfant de moins de 9 kg doit obligatoirement être transporté en position dos à la route à l'avant comme à l'arrière.**

i Il est recommandé de transporter les enfants sur **les places arrière** du véhicule :

- "dos à la route" jusqu'à 3 ans,
- "face à la route" à partir de 3 ans.

! S'assurer que la ceinture de sécurité est correctement positionnée et bien tendue.
 Pour les sièges enfants avec béquille, s'assurer que celle-ci est en contact stable avec le sol.

Conseils

! La mauvaise installation d'un siège enfant dans un véhicule compromet la protection de l'enfant en cas de collision. Vérifier qu'il n'y a pas de ceinture de sécurité ou de boucle de ceinture de sécurité sous le siège enfant, cela risquerait de le déstabiliser.

Penser à boucler les ceintures de sécurité ou le harnais des sièges enfants en limitant au maximum le jeu par rapport au corps de l'enfant, même pour les trajets de courte durée.

Pour l'installation du siège enfant avec la ceinture de sécurité, vérifier que celle-ci est bien tendue sur le siège enfant et qu'elle maintient fermement le siège enfant sur le siège du véhicule. Si le siège passager est réglable, l'avancer si nécessaire.

Enlever l'appui-tête avant toute installation de siège enfant avec dossier sur une place passager.

S'assurer que l'appui-tête est bien rangé ou attaché afin d'éviter qu'il ne se transforme en projectile en cas de freinage important. Remettre l'appui-tête en place une fois que le siège enfant a été enlevé.

! Installation d'un rehausseur

La partie thoracique de la ceinture doit être positionnée sur l'épaule de l'enfant sans toucher le cou.

Vérifier que la partie abdominale de la ceinture de sécurité passe bien sur les cuisses de l'enfant.

Utiliser un rehausseur avec dossier, équipé d'un guide de ceinture au niveau de l'épaule.

! Protections complémentaires

Pour empêcher l'ouverture accidentelle des portes et des vitres arrière, utiliser le dispositif "Sécurité enfants".

Veiller à ne pas ouvrir de plus d'un tiers les vitres arrière.

Pour protéger les jeunes enfants des rayons solaires, équiper les vitres arrière de stores latéraux.

Par sécurité, ne pas laisser :

- un enfant seul et sans surveillance dans un véhicule,
- un enfant ou un animal dans un véhicule exposé au soleil, vitres fermées,
- les clés à la portée des enfants à l'intérieur du véhicule.

Siège enfant à l'arrière

"Face à la route" ou "Dos à la route"



► Avancer le siège avant du véhicule et redresser le dossier de sorte que les jambes de l'enfant installé dans le siège enfant "face à la

route" ou que le siège enfant "dos à la route" ne touchent pas le siège avant du véhicule.

► Vérifier que le dossier du siège enfant "face à la route" est le plus proche possible du dossier du siège arrière du véhicule, voire en contact si possible.

Place arrière centrale

Un siège enfant avec béquille ne doit jamais être installé sur la **place passager arrière centrale**.

Siège enfant à l'avant



► Régler le siège passager avant dans la **position longitudinale arrière maximum**, dossier redressé.

"Face à la route"



! Laisser impérativement l'airbag frontal passager actif.

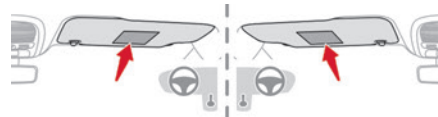
"Dos à la route"



! L'airbag frontal passager doit être impérativement neutralisé avant d'installer un siège enfant dos à la route. Sinon, **l'enfant risque d'être gravement blessé ou tué lors du déploiement de l'airbag.**



Étiquette d'avertissement - Airbag frontal passager



Respecter impérativement la consigne suivante, rappelée par l'étiquette d'avertissement située de chaque côté du pare-soleil passager :

NE JAMAIS installer de système de retenue pour enfants faisant face vers l'arrière sur un siège protégé par un coussin gonflable (AIRBAG) frontal ACTIVÉ. Cela peut provoquer la MORT de l'ENFANT ou le BLESSER GRAVEMENT.

Désactivation de l'airbag frontal passager



Airbag passager OFF

! Pour assurer la sécurité de l'enfant, neutraliser impérativement l'airbag frontal passager lorsqu'un siège enfant "dos à la route" est installé sur le siège passager avant. Sinon, l'enfant risque d'être gravement blessé ou tué lors du déploiement de l'airbag.

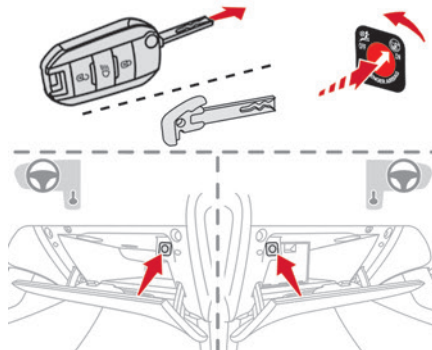
! Véhicules non équipés de la commande de neutralisation / réactivation

Il est formellement interdit d'installer un siège enfant "dos à la route" sur le siège passager

avant - Risque de blessure grave ou de mort lors du déploiement de l'airbag !

Neutralisation / Réactivation de l'airbag frontal passager

Pour les véhicules équipés, la commande est située dans la boîte à gants.



Contact coupé :

- Pour neutraliser l'airbag, tourner la clé dans la commande en position "OFF".
 - Pour le réactiver, la tourner en position "ON".
- À la mise du contact :



Ce témoin s'allume, en permanence, pour signaler la neutralisation.

Ou



Ce témoin s'allume, pendant 1 minute environ, pour signaler l'activation.

Sièges enfants recommandés

Gamme de sièges enfants se fixant à l'aide d'une ceinture de sécurité trois points.

Groupe 0+ : de la naissance à 13 kg



L1

"RÖMER Baby-Safe"

S'installe "dos à la route".

Groupes 2 et 3 : de 15 à 36 kg



L5

"RÖMER KIDFIX 2R"

Peut être fixé sur les ancrages ISOFIX du véhicule.

L'enfant est retenu par la ceinture de sécurité. S'installe uniquement sur les places latérales arrière.

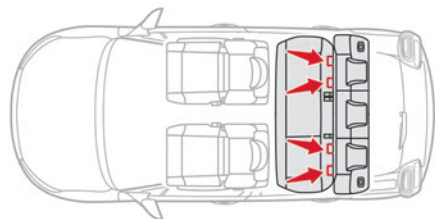
L'appui-tête du siège du véhicule doit être enlevé.

Groupes 2 et 3 : de 15 à 36 kg**L6****"GRACO Booster"**

L'enfant est retenu par la ceinture de sécurité.
S'installe uniquement sur le siège passager
avant ou sur les places latérales arrière.

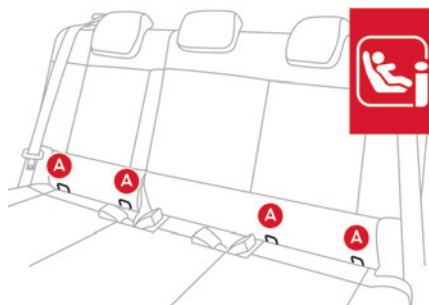
Fixations "ISOFIX"

Les sièges représentés ci-dessous sont équipés
d'ancrages ISOFIX réglementaires :



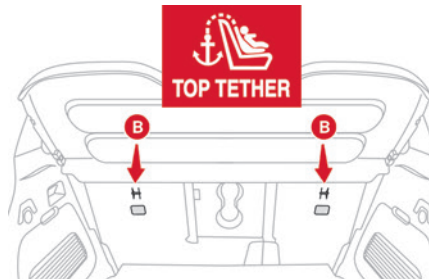
Il s'agit de trois anneaux, signalés par un
marquage, pour chaque assise :

– Deux anneaux **A**, situés entre le dossier et
l'assise du siège du véhicule.



Les 2 verrous des **sièges enfants ISOFIX**
viennent s'y ancrer.

– Un anneau **B**, situé derrière le siège, appelé
TOP TETHER pour la fixation des sièges
équipés d'une sangle haute.



En cas de choc frontal, ce dispositif limite le
basculement du siège enfant vers l'avant.
Ce système de fixation ISOFIX assure un
montage fiable, solide et rapide, du siège enfant
dans le véhicule.

Pour fixer le siège enfant au **TOP TETHER** :

- ▶ Enlever et ranger l'appui-tête avant d'installer
le siège enfant à cette place (le remettre en
place une fois que le siège enfant a été enlevé).
- ▶ Passer la sangle du siège enfant derrière le
dossier du siège, en la centrant entre les orifices
de tiges d'appui-tête.
- ▶ Fixer l'attache de la sangle haute à
l'anneau **B**.
- ▶ Tendre la sangle haute.

i Lors de l'installation d'un siège enfant
ISOFIX sur la place arrière gauche de la
banquette, avant de fixer le siège, écarter au
préalable la ceinture de sécurité arrière
centrale vers le milieu du véhicule, de façon à
ne pas gêner le fonctionnement de la
ceinture.

! La mauvaise installation d'un siège
enfant dans un véhicule compromet la
protection de l'enfant en cas de collision.
Respecter strictement les consignes
de montage indiquées dans la notice
d'installation livrée avec le siège enfant.

i Pour connaître les possibilités
d'installation des sièges ISOFIX dans
votre véhicule, consulter le tableau
récapitulatif.

Sièges enfants ISOFIX recommandés

i Se reporter également à la notice d'installation du fabricant du siège enfant pour connaître les indications d'installation et de retrait du siège.

"RÖMER Baby-Safe et sa base ISOFIX"
(classe de taille : E)

Groupe 0+ : de la naissance à 13 kg



"RÖMER Baby-Safe et sa base ISOFIX"
(classe de taille : E)

Groupe 0+ : de la naissance à 13 kg

S'installe "dos à la route" à l'aide d'une base ISOFIX qui s'accroche aux anneaux **A**. La base comporte une béquille, réglable en hauteur, qui repose sur le plancher du véhicule.

Ce siège enfant peut également être fixé à l'aide d'une ceinture de sécurité. Dans ce cas, seule la coque est utilisée et attachée au siège du véhicule par la ceinture de sécurité trois points.

"RÖMER Duo Plus ISOFIX"
(classe de taille : B1)

Groupe 1 : de 9 à 18 kg



S'installe uniquement "face à la route". S'accroche aux anneaux **A**, ainsi qu'à l'anneau **B**, appelé TOP TETHER, à l'aide d'une sangle haute.

3 positions d'inclinaison de la coque : assise, repos et allongée.

Ce siège enfant peut également être utilisé aux places non équipées d'ancrages ISOFIX. Dans ce cas, il est obligatoirement attaché au siège du véhicule par la ceinture de sécurité trois points. Régler le siège avant du véhicule pour que les pieds de l'enfant ne touchent pas le dossier.

Sièges enfants i-Size

Les sièges enfants i-Size sont équipés de deux verrous qui viennent s'ancrer sur les deux anneaux **A**.

Ces sièges enfants i-Size disposent également soit :

- D'une sangle haute qui s'attache sur l'anneau **B**.
- D'une béquille qui repose sur le plancher du véhicule, compatible avec la place homologuée i-Size.

Son rôle est d'empêcher le siège enfant de basculer en cas de collision.

Pour plus d'informations sur les **Fixations ISOFIX**, se reporter à la rubrique correspondante.

Installation des sièges enfants universels, ISOFIX et i-Size

Conformément à la réglementation européenne, ce tableau indique les possibilités d'installation des sièges enfants se fixant avec la ceinture de sécurité et homologués en universel **(a)** ainsi que les plus grands sièges enfants **ISOFIX** et **i-Size** aux places équipées d'ancrages **ISOFIX** dans le véhicule.

	Numéro du siège					
	Sièges avant (i)			Sièges arrière (i)		
	1	3		4	5	6
	3	1		4	5	6
Airbag frontal passager		Désactivé "OFF" (b)	Activé "ON" (c)			
Place compatible avec un siège enfant universel (a)	non	oui (d) (j)	oui (d) (k)	oui (e) (f)	non (l)	oui (e) (f)
Place compatible avec un siège enfant i-Size	non	non (l)		oui	non (l)	oui
Place équipée d'une attache TOP TETHER	non	non (l)		oui	non (l)	oui
Siège enfant de type "Nacelle"	non	non (l)		non	non (l)	non
Siège enfant ISOFIX "Dos à la route"	non	non (l)		R3 (g) (h)	non (l)	R3 (g) (h)
Siège enfant ISOFIX "Face à la route"	non	non (l)		F3 (g) (h)	non (l)	F3 (g) (h)
Siège enfant rehausseur	non	B3 (d) (l) (m)		B3 (g) (m)	non (l)	B3 (g) (m)

Règles :

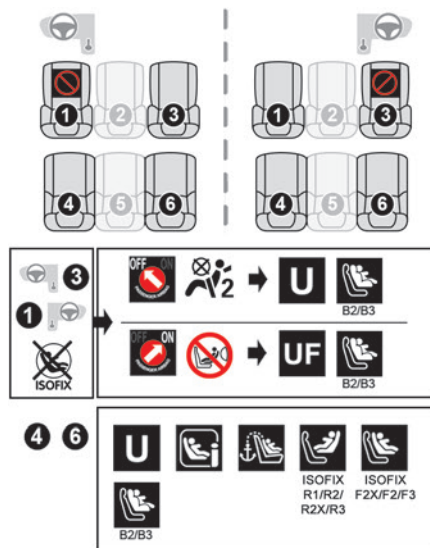
– Une place compatible **i-Size** est également compatible pour **R1**, **R2** et **F2X**, **F2**, **B2**.

– Une place compatible **R3** est également compatible pour **R1**, **R2** et **R2X**.

– Une place compatible **R2** est également compatible pour **R1**.

- Une place compatible **F3** est également compatible pour **F2X** et **F2**.
- Une place compatible **B3** est également compatible pour **B2**.
- (a) Sièges enfant universel : siège enfant pouvant s'installer dans tous les véhicules avec la ceinture de sécurité.
- (b) Pour installer un siège enfant "**dos à la route**" à cette place, désactiver "**OFF**" impérativement l'airbag passager avant.
- (c) Seul un siège enfant "**face à la route**" est autorisé à cette place avec l'airbag passager avant activé "**ON**".
- (d) Régler le siège passager en position longitudinale arrière maximum.
- (e) Pour installer un siège enfant "**dos à la route**" ou "**face à la route**" en place arrière, avancer le siège avant et redresser le dossier pour laisser suffisamment de place au siège enfant et aux jambes de l'enfant.
- (f) Pour installer un siège enfant "**dos à la route**" ou "**face à la route**" en place arrière, reculer le siège arrière autant que possible, avec le dossier redressé.
- (g) Régler le siège en position longitudinale arrière maximum.
- (h) Régler l'appui-tête en position haute maximum ou retirer l'appui-tête.

- (i) Selon version, consulter la législation en vigueur dans votre pays avant d'installer un enfant à cette place.
- (j) Pour siège enfant universel : groupes 0, 0+ et 1.
- (k) Pour siège enfant universel : groupes 2 et 3 uniquement.
- (l) Sièges non équipés de fixations ISOFIX.
- (m) Retirer l'appui-tête.



Légendes

-  Place interdisant l'installation d'un siège enfant.
-  Airbag frontal passager **désactivé**.
-  Airbag frontal passager **activé**.
-  Place adaptée à l'installation d'un siège enfant s'attachant avec la ceinture de sécurité et **homologué en universel "dos à la route" et/ou "face à la route"** de toutes tailles et groupes de poids.
-  Place adaptée à l'installation d'un siège enfant s'attachant avec la ceinture de sécurité et **homologué en universel "face à la route"** des groupes 1, 2 et 3.
-  Place autorisant la fixation d'un siège enfant **i-Size**.
-  Présence d'un ancrage **TOP TETHER** à l'arrière du dossier, autorisant la fixation d'un **siège enfant ISOFIX universel**.
-  Siège enfant **ISOFIX** orienté vers l'arrière :
 - **R1** : siège enfant **ISOFIX** pour **nourrisson**.
 - **R2** et **R2X** : sièges enfant **ISOFIX** de **taille réduite**.
 - **R3** : siège enfant **ISOFIX** de **grande taille**.
-  Siège enfant **ISOFIX** orienté vers l'avant :
 - **F2X** : siège enfant **ISOFIX** pour **tout-petits**.
 - **F2** : siège enfant **ISOFIX** de **hauteur réduite**.
 - **F3** : siège enfant **ISOFIX** de **grande hauteur**.



Siège enfant **rehausseur** :

- **B2** : siège **rehausseur** de **largeur réduite**.
 - **B3** : siège **rehausseur** de **grande largeur**.
- Place interdisant la fixation d'un siège enfant **ISOFIX**.



Pour les réglages de siège, se reporter au tableau "**Installation des sièges enfants universels, ISOFIX et i-Size**".

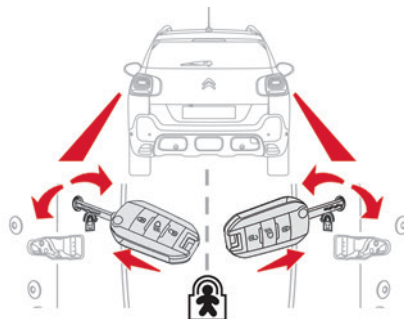
Sécurité enfants mécanique



Ce dispositif interdit l'ouverture de la porte arrière par sa poignée intérieure.

La commande, de couleur rouge, est située sur le chant de chaque porte arrière (signalée par un marquage sur la carrosserie).

Activation / Désactivation



► Pour activer la sécurité enfants, tourner la clé intégrée dans la commande **rouge** jusqu'en butée :

- Vers la droite sur la porte arrière gauche.
- Vers la gauche sur la porte arrière droite.

► Pour désactiver la sécurité enfants, tourner en sens inverse.

! Ne pas confondre la commande de sécurité enfants, de couleur rouge, avec l'accès à la commande de verrouillage de secours, de couleur noire.

Sécurité enfants électrique



Cette commande interdit l'ouverture des portes arrière par leurs poignées intérieures.

Activation / Désactivation



► Contact mis, appuyer sur ce bouton pour activer / désactiver la sécurité enfants. L'affichage d'un message confirme l'activation / désactivation de la sécurité enfants. Lorsque le voyant est allumé, la sécurité enfants est activée.

! Tout autre état du voyant révèle un dysfonctionnement de la sécurité enfants électrique.

Faire vérifier par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

i Sécurité enfants activée, l'ouverture des portes depuis l'extérieur et/ou l'utilisation des lève-vitres arrière à partir de la porte conducteur restent possibles.

! Ce système est indépendant et ne remplace en aucun cas la commande de verrouillage centralisé.

Vérifier l'état de la sécurité enfants à chaque mise du contact.

Garder toujours la clé électronique sur soi en quittant le véhicule, même pour une courte durée.

En cas de choc violent, la sécurité enfants électrique se désactive automatiquement pour permettre la sortie des passagers arrière.

Conseils de conduite

- Respecter le code de la route et être vigilant, quelles que soient les conditions de circulation.
- Surveiller l'environnement et garder les mains sur le volant afin d'être en état de réagir à toute éventualité à tout moment.
- Adopter une conduite souple, anticiper les freinages et augmenter les distances de sécurité, particulièrement en cas d'intempéries.
- Arrêter le véhicule pour effectuer les opérations nécessitant une attention soutenue (ex. : réglages).
- Faire une pause toutes les 2 heures lors d'un long trajet.

Important !

! **Ne jamais laisser le moteur tourner dans un local fermé sans aération suffisante.** Les moteurs thermiques émettent des gaz d'échappement toxiques, tel le monoxyde de carbone. Danger d'intoxication et de mort !

! En conditions hivernales très sévères (température inférieure à -23°C), laisser le moteur tourner pendant 4 minutes avant de rouler, pour garantir le bon fonctionnement et la longévité des éléments mécaniques du véhicule (moteur et boîte de vitesses).

! **Ne jamais rouler avec le frein de stationnement serré.** Risque de surchauffe et d'endommagement du système de freinage !

! **Ne jamais stationner et ne jamais laisser le moteur tourner sur des surfaces inflammables (exemple : herbes sèches, feuilles mortes).** Le système d'échappement du véhicule est très chaud, même plusieurs minutes après l'arrêt du moteur. Risque d'incendie !

! **Ne jamais rouler sur des surfaces recouvertes de végétaux (herbes hautes, accumulation de feuilles mortes, moisson, débris) tel qu'un champ, un chemin de campagne broussailleux, un accotement de route.** Ces végétaux peuvent entrer en contact avec le système d'échappement du véhicule ou certains systèmes qui sont très chauds. Risque d'incendie !

! Veiller à ne laisser dans l'habitacle aucun objet qui sous l'action du rayonnement solaire serait susceptible de provoquer un effet loupe - Risque de dégradation des revêtements intérieurs ou d'incendie !

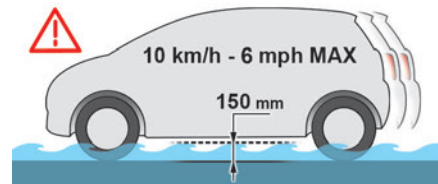
! **Ne jamais laisser le véhicule sans surveillance, moteur tournant.** Si le

conducteur doit quitter le véhicule moteur tournant, il faut serrer le frein de stationnement et placer la boîte de vitesses au point mort ou sur la position **N** ou **P** (selon le type de boîte de vitesses).

! **Ne jamais laisser des enfants sans surveillance à l'intérieur du véhicule.**

Sur chaussée inondée

Il est fortement recommandé de ne pas conduire sur chaussée inondée, car cela pourrait gravement endommager le moteur, la boîte de vitesses ainsi que les systèmes électriques du véhicule.



Si le véhicule doit impérativement emprunter un passage inondé :

- Vérifier que la profondeur d'eau n'excède pas 15 cm, en tenant compte des vagues qui pourraient être générées par d'autres usagers.
- Désactiver la fonction Stop & Start.
- Rouler aussi lentement que possible sans caler. Ne dépasser en aucun cas la vitesse de 10 km/h.

► Ne pas s'arrêter et ne pas éteindre le moteur. En sortie de chaussée inondée, dès que les conditions de sécurité le permettent, freiner légèrement à plusieurs reprises afin de sécher les disques et les plaquettes de frein. En cas de doute sur l'état du véhicule, consulter le réseau CITROËN ou un atelier qualifié.

En cas de remorquage

! La conduite avec remorque soumet le véhicule tracteur à des sollicitations plus importantes et exige une attention particulière.

i Respecter les masses remorquables maximales.

En altitude : réduire la charge maximale de 10 % par tranche de 1 000 mètres d'altitude ; la densité d'air réduite en altitude diminue les performances du moteur.

! **Véhicule neuf** : ne pas tracter une remorque avant d'avoir roulé au minimum 1 000 kilomètres.

i Lorsque la température extérieure est élevée, laisser tourner le moteur 1 à 2 minutes après l'arrêt du véhicule pour faciliter son refroidissement.

Avant de partir

Poids sur flèche

► Dans la remorque, répartir la charge pour que les objets les plus lourds se trouvent le plus près possible de l'essieu, et que le poids sur flèche (au point de jonction avec votre véhicule) approche le maximum autorisé, sans toutefois le dépasser.

Pneumatiques

► Vérifier la pression des pneumatiques du véhicule tracteur et de la remorque en respectant les pressions recommandées.

Éclairage

► Vérifier la signalisation électrique de la remorque et le réglage du site des projecteurs du véhicule.

i En cas d'utilisation d'un attelage d'origine CITROËN et pour éviter le signal sonore, l'aide au stationnement arrière est neutralisée automatiquement.

En conduisant

Refroidissement

En côte, tracter une remorque augmente la température du liquide de refroidissement. La charge maximale remorquable dépend de l'inclinaison de la pente et de la température extérieure. La capacité de refroidissement du

ventilateur n'augmente pas avec le régime moteur.

► Réduire la vitesse et le régime moteur, afin de limiter l'échauffement.

► Être en permanence attentif à la température du liquide de refroidissement..



En cas d'allumage de ce témoin d'alerte et du témoin **STOP**, arrêter le véhicule et couper le moteur dès que possible.

Freins

Utiliser le frein moteur est recommandé pour limiter l'échauffement des freins. Tracter une remorque augmente la distance de freinage.

Vent latéral

Tenir compte de l'augmentation de la sensibilité au vent du véhicule.

Protection antivol

Antidémarrage électronique

Les clés contiennent un code qui doit être reconnu par le véhicule pour que le démarrage soit possible.

En cas de dysfonctionnement, signalé par l'affichage d'un message, le véhicule ne démarre pas.

S'adresser au réseau CITROËN.

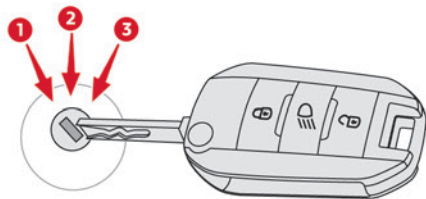


Pour des raisons de sécurité ou de vol, ne jamais laisser la clé électronique dans

le véhicule même en étant à proximité de celui-ci.

Démarrage / Arrêt du moteur avec la clé

Contacteur à clé



Il comporte 3 positions :

1. Stop

Insertion / Extraction de la clé, colonne de direction verrouillée.

2. Contact

Colonne de direction déverrouillée, mise du contact, préchauffage (Diesel), marche du moteur.

3. Démarrage

❗ Éviter d'accrocher un objet lourd à la clé ou à la télécommande. Il pèserait sur son axe dans le contacteur et pourrait engendrer un dysfonctionnement.

Position Contact

Elle permet l'utilisation d'équipements électriques du véhicule ou de recharger des accessoires. Dès que le niveau de charge de la batterie atteint le seuil de réserve, le système bascule sur le mode économie d'énergie. L'alimentation est coupée automatiquement pour préserver la charge de la batterie.

Démarrage du moteur

Frein de stationnement serré :

- ▶ Avec une **boîte de vitesses manuelle**, placer le levier de vitesses au point mort puis appuyer à fond sur la pédale d'embrayage.
- ▶ Avec une **boîte de vitesses automatique**, placer le sélecteur de vitesses en mode **N** ou **P** puis appuyer sur la pédale de frein.
- ▶ Insérer la clé dans le contacteur ; le système reconnaît le code.
- ▶ Déverrouiller la colonne de direction en tournant simultanément le volant et la clé.

❗ Dans certains cas, vous pouvez être amené à exercer une force importante pour manœuvrer le volant (ex. : roues braquées).

- ▶ Avec un **moteur à essence**, actionner le démarreur en tournant la clé jusqu'à la position **3** jusqu'au démarrage du moteur, sans accélérer. Dès que le moteur démarre, relâcher la clé pour revenir en position **2**.

Motorisations essence

❗ Après un démarrage à froid, le préchauffage du catalyseur peut provoquer des vibrations du moteur perceptibles pendant une durée qui peut atteindre 2 minutes (régime de ralenti accéléré).

- ▶ Avec un **moteur Diesel**, tourner la clé jusqu'à la position **2**, pour activer le dispositif de préchauffage du moteur.



Attendre l'extinction de ce témoin au combiné, puis actionner le démarreur en tournant la clé jusqu'à la position **3**, sans accélérer. Dès que le moteur démarre, relâcher la clé pour revenir en position **2**.

❗ En conditions hivernales, la durée d'allumage du témoin est prolongée. Lorsque le moteur est chaud, le témoin ne s'allume pas. En conditions tempérées, ne pas faire chauffer le moteur à l'arrêt mais démarrer immédiatement et rouler à régime modéré.

❗ Si le moteur ne démarre pas immédiatement, couper le contact. Attendre quelques instants avant de redémarrer. Si après quelques tentatives le moteur ne démarre pas, ne pas insister - Risque d'endommagement du démarreur et du moteur ! Faire appel au réseau CITROËN ou à un atelier qualifié.

Arrêt du moteur

- Immobiliser le véhicule.
- Moteur au ralenti, tourner la clé vers la position 1.
- Retirer la clé du contacteur.
- Pour verrouiller la colonne de direction, manœuvrer le volant jusqu'à ce qu'il se bloque.

i Pour faciliter le déverrouillage de la colonne de direction, il est conseillé de placer les roues avant dans l'axe du véhicule avant de couper le moteur.

! Ne jamais couper le contact avant l'immobilisation complète du véhicule. Avec l'arrêt du moteur, les fonctions d'assistance au freinage et de direction sont également coupées - Risque de perte de contrôle du véhicule !

i Vérifier que le frein de stationnement est correctement serré, notamment sur un terrain en pente. En quittant le véhicule, conserver la clé sur soi et verrouiller le véhicule.

Mode économie d'énergie

Après l'arrêt du moteur (position 1. **Stop**), il est encore possible d'utiliser, pendant une durée cumulée maximale de 30 minutes, des fonctions telles que le système audio et télématique, les plafonniers ou les feux de croisement.

i Pour plus d'informations sur le **Mode économie d'énergie**, se reporter à la rubrique correspondante.

i **Oubli de la clé**
À l'ouverture de la porte conducteur, l'affichage d'un message et un signal sonore rappellent que la clé est restée dans le contacteur en position 1.
En cas d'oubli de la clé dans le contacteur en position 2, la coupure du contact se déclenche automatiquement au bout d'une heure.
Pour remettre le contact, tourner la clé en position 1, puis de nouveau en position 2.

Démarrage / Arrêt du moteur avec système Accès et Démarrage Mains-Libres

i La présence de la clé électronique dans l'habitacle est impérative.
En cas de non-détection de la clé électronique, un message s'affiche. Déplacer la clé électronique afin de pouvoir démarrer ou arrêter le moteur.
En cas d'échec, se reporter à la rubrique "Clé non détectée - Démarrage de secours ou Arrêt de secours".

Démarrage



- Avec une **boîte de vitesses manuelle**, placer le levier de vitesses au point mort et appuyer à fond sur la pédale d'embrayage.
- Avec une **boîte de vitesses automatique**, sélectionner le mode **P** ou **N** et appuyer sur la pédale de frein.



- Appuyer sur le bouton "**START/STOP**" tout en maintenant l'appui sur la pédale jusqu'au démarrage du moteur.

Motorisations Diesel

Par température négative et/ou moteur froid, le démarrage s'effectue seulement après l'extinction du témoin de préchauffage.

Si ce témoin s'allume après un appui sur le bouton "START/STOP" :

- Maintenir la pédale enfoncée et ne pas effectuer de nouvel appui sur "**START/STOP**" jusqu'au démarrage complet du moteur.

Dans tous les cas, si l'une des conditions de démarrage n'est pas remplie, un message s'affiche.

Dans certains cas, un message indique qu'il est nécessaire de manœuvrer le volant tout en appuyant sur le bouton "**START/STOP**" pour aider au déverrouillage de la colonne de direction.

i Motorisations essence

Après un démarrage à froid, le préchauffage du catalyseur peut provoquer des vibrations du moteur perceptibles pendant une durée qui peut atteindre 2 minutes (régime de ralenti accéléré).

Arrêt

- Immobiliser le véhicule à l'aide du frein de stationnement.
- Avec une **boîte de vitesses manuelle**, placer de préférence le levier de vitesses au point mort.
- Avec une **boîte de vitesses automatique**, sélectionner de préférence le mode **P** ou **N**.
- Appuyer sur le bouton "**START/STOP**". Dans certains cas, il est nécessaire de manœuvrer le volant pour verrouiller la colonne de direction.

i Si le véhicule n'est pas immobilisé, le moteur ne s'arrête pas.

! Avec l'arrêt du moteur, les fonctions d'assistance au freinage et de direction sont également coupées - Risque de perte de contrôle du véhicule !

! Ne jamais quitter le véhicule en laissant la clé électronique à bord.

Mise du contact sans démarrage



Avec la clé électronique dans l'habitacle, l'appui sur le bouton "**START/STOP**", **sans action sur les pédales**, permet la mise du contact sans démarrer le moteur (allumage du combiné et des accessoires tel que la radio et l'éclairage).

► Appuyer de nouveau sur ce bouton pour couper le contact et permettre le verrouillage du véhicule.

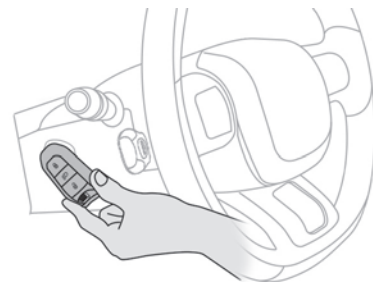
i Contact mis, le système passe automatiquement en mode économie

d'énergie pour maintenir un niveau de charge suffisant de la batterie.

Clé non détectée

Démarrage de secours

Un lecteur de secours est aménagé sur la colonne de direction pour permettre le démarrage du moteur, lorsque le système ne détecte pas la clé dans la zone de reconnaissance ou lorsque la pile de la clé électronique est usée.



- Placer la télécommande contre le lecteur de secours et la maintenir.
- Avec une **boîte de vitesses manuelle**, placer le levier de vitesses au point mort puis appuyer à fond sur la pédale d'embrayage.
- Avec une **boîte de vitesses automatique**, sélectionner le mode **P** puis appuyer sur la pédale de frein.
- Appuyer sur le bouton "**START/STOP**".

Le moteur démarre.

Arrêt de secours



Lorsque la clé électronique n'est pas détectée ou n'est plus dans la zone de reconnaissance, un message apparaît au combiné à la fermeture d'un ouvrant ou à la demande de l'arrêt du moteur.

► Pour confirmer la demande d'arrêt du moteur, appuyer environ 5 secondes sur le bouton "START/STOP".

En cas de dysfonctionnement de la clé électronique, consulter le réseau CITROËN ou un atelier qualifié.

Arrêt d'urgence

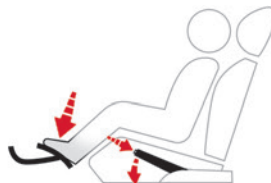
En cas d'urgence uniquement, le moteur peut être arrêté sans conditions (même en roulant).

► Appuyer environ 5 secondes sur le bouton "START/STOP".

Dans ce cas, la colonne de direction se bloque dès que le véhicule est immobilisé.

Frein de stationnement

Déverrouillage



► Tirer légèrement le levier de frein de stationnement, appuyer sur le bouton de déverrouillage, puis abaisser à fond le levier.

 Véhicule roulant, l'allumage de ce témoin et du témoin **STOP**, accompagné d'un signal sonore et de l'affichage d'un message, indique que le frein est resté serré ou qu'il est mal desserré.

Verrouillage

► Tirer le levier de frein de stationnement pour immobiliser le véhicule.

 Lors d'un stationnement dans une pente, braquer les roues pour les caler contre le trottoir, serrer le frein de stationnement, engager une vitesse et couper le contact.

 En cas de remorquage, de stationnement en forte pente ou si votre véhicule est très chargé, tourner les roues vers le trottoir et engager une vitesse (avec une boîte de vitesses manuelle) ou sélectionner le mode **P** avec une boîte de vitesses automatique. En situation de remorquage, votre véhicule est homologué pour pouvoir stationner sur des pentes inférieures à 12 %.

Boîte manuelle 5 vitesses

Passage de la marche arrière



► Appuyer à fond sur la pédale d'embrayage.
► Déplacer complètement le levier de vitesses vers la droite, puis vers l'arrière.

 Engager uniquement la marche arrière, véhicule à l'arrêt, moteur au ralenti.

 Par sécurité et pour faciliter le démarrage du moteur :
– Sélectionner toujours le point mort.

- Appuyer sur la pédale d'embrayage.

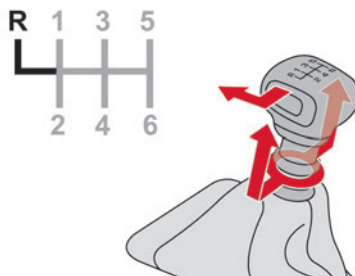
Boîte manuelle 6 vitesses

Passage de la 5^{ème} ou de la 6^{ème} vitesse

- Déplacer complètement le sélecteur de vitesses vers la droite pour bien engager la 5^{ème} ou la 6^{ème} vitesse.

! Le non-respect de cette préconisation peut endommager définitivement la boîte de vitesses (engagement de la 3^{ème} ou 4^{ème} vitesse par inadvertance).

Passage de la marche arrière



- Soulever la bague sous le pommeau et déplacer le sélecteur de vitesses vers la gauche, puis vers l'avant.

! Engager la marche arrière uniquement véhicule à l'arrêt et moteur au ralenti.

- i** Par sécurité et pour faciliter le démarrage du moteur :
- Sélectionner toujours le point mort.
- Appuyer sur la pédale d'embrayage.

Boîte de vitesses automatique (EAT6)

Boîte de vitesses automatique à 6 vitesses offrant, au choix, le confort de l'automatisme ou le passage manuel des vitesses.

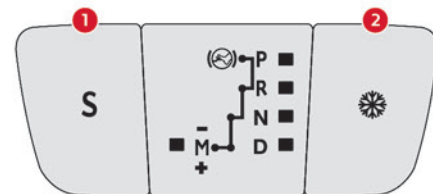
Deux modes de conduite sont proposés :

- Fonctionnement **automatique** pour la gestion électronique des vitesses par la boîte :
 - Avec programme **Sport** pour dynamiser le style de conduite.
 - Ou programme **Neige** pour améliorer la conduite en cas de mauvaise adhérence.*
- Fonctionnement **manuel** pour le passage séquentiel des vitesses par le conducteur.

En fonctionnement automatique, il est toujours possible de changer de vitesse en utilisant

ponctuellement les commandes au volant (exemple : dépassement).

Platine de la boîte de vitesses



1. Programme **Sport**
 2. Programme **Neige** (selon pays de commercialisation)
- P.** Stationnement
- Immobilisation du véhicule, frein de stationnement serré ou desserré.
 - Démarrage du moteur.
- R.** Marche arrière
- Manœuvres de recul, véhicule à l'arrêt, moteur au ralenti.
- N.** Point mort
- Immobilisation du véhicule, frein de stationnement serré.
 - Démarrage du moteur.
- D.** Fonctionnement automatique

* Programme neige : selon pays de commercialisation.

- M. + / -** Fonctionnement manuel
- Pour monter / descendre les rapports, donner une impulsion vers l'arrière / l'avant.

Affichages au combiné



Lorsqu'une position est sélectionnée dans la grille avec le sélecteur de vitesses, le témoin correspondant s'affiche au combiné.

- P.** Parking (stationnement)
- R.** Reverse (marche arrière)
- N.** Neutral (point mort)
- D.** Drive (fonctionnement automatique)
- S.** Programme **Sport**
- *.** Programme **Neige**
- 1...6.** Rapport engagé en fonctionnement manuel
- .** Demande non prise en compte en fonctionnement manuel

Pied sur le frein



- Appuyer sur la pédale de frein, lorsque ce témoin s'affiche au combiné (exemple : au démarrage du moteur).

Démarrage du véhicule



- Pied sur le frein, sélectionner la position **P** ou **N**.

- Démarrer le moteur.

Si les conditions ne sont pas remplies, un signal sonore retentit, accompagné de l'affichage d'un message.

- Moteur tournant, appuyer sur la pédale de frein.
- Desserrer le frein de stationnement, sauf si celui-ci est programmé en mode automatique.
- Sélectionner la position **R**, **D** ou **M**.
- Relâcher progressivement la pédale de frein.

Le véhicule se déplace aussitôt.

i Si en allure de marche, la position **N** est engagée par inadvertance, laisser le moteur ralentir, puis engager la position **D** pour accélérer.

! Lorsque le moteur tourne au ralenti, freins desserrés, si la position **R**, **D** ou **M** est sélectionnée, le véhicule se déplace même sans intervention sur l'accélérateur. Moteur tournant, ne jamais laisser des enfants sans surveillance à l'intérieur du véhicule.

Moteur tournant, en cas d'opération d'entretien, serrer le frein de stationnement et sélectionner la position **P**.

Fonctionnement automatique

- Sélectionner la position **D** pour le passage **automatique** des six vitesses.

La boîte de vitesses fonctionne alors en mode auto-adaptatif, sans intervention du conducteur. Elle sélectionne en permanence le rapport de vitesse le mieux adapté au style de conduite, au profil de la route et à la charge du véhicule. Pour obtenir une accélération maximale sans toucher au sélecteur, appuyer à fond sur la pédale d'accélérateur (kick down). La boîte de vitesses rétrograde automatiquement ou maintient le rapport sélectionné jusqu'au régime maximum du moteur.

Lors du freinage, la boîte de vitesses rétrograde automatiquement afin d'offrir un frein moteur efficace.

Lorsque vous relevez le pied brusquement de l'accélérateur, la boîte de vitesses ne passera pas au rapport supérieur, afin d'améliorer la sécurité.

! Ne jamais sélectionner la position **N** lorsque le véhicule roule.

Ne jamais sélectionner les positions **P** ou **R**, tant que le véhicule n'est pas complètement immobilisé.

Programmes "Sport" et "Neige"

Ces deux programmes spécifiques complètent le fonctionnement automatique dans des cas d'utilisation particuliers.

"Sport"



- Appuyer sur ce bouton, une fois le moteur démarré.

"S" apparaît au combiné.

La boîte de vitesses privilégie automatiquement un style de conduite dynamique.

"Neige"



- Appuyer sur ce bouton, une fois le moteur démarré.

La boîte de vitesses s'adapte à la conduite sur routes glissantes.

Ce programme facilite les démarrages et la motricité lorsque les conditions d'adhérence sont faibles.

Retour au fonctionnement automatique

- À tout moment, appuyer à nouveau sur le bouton sélectionné ("S" ou "❄") pour quitter le programme engagé et revenir en mode auto-adaptatif.

Fonctionnement manuel



Afin de limiter la consommation de carburant lors d'un arrêt prolongé moteur tournant (embouteillage...),

positionner le sélecteur de vitesses sur **N** et serrer le frein de stationnement.

- Sélectionner la position **M** pour le passage séquentiel des six rapports de vitesse.
 - Pour monter / descendre les rapports, donner une impulsion vers l'arrière / l'avant.
- Le passage de rapport est effectué uniquement si les conditions de vitesse du véhicule et de régime moteur le permettent ; sinon, les règles du fonctionnement automatique s'appliquent momentanément.

D disparaît et les rapports engagés apparaissent successivement au combiné.

En sous-régime ou en sur-régime, le rapport de vitesse sélectionné clignote pendant quelques secondes, puis le rapport réellement engagé s'affiche.

Le passage de la position **D** à la position **M** peut s'effectuer à tout moment.

À l'arrêt ou à très basse vitesse, la boîte de vitesses sélectionne automatiquement le rapport **M1**.

En fonctionnement manuel, les programmes

Sport et **Neige** sont inopérants.



Ce symbole s'affiche si un rapport est mal engagé (sélecteur de vitesses entre deux positions).

Arrêt du véhicule

Avant de couper le moteur, il est possible de passer en position **P** ou **N** pour être au point mort.

Dans les deux cas, serrer le frein de stationnement pour immobiliser le véhicule.

i Si le sélecteur de vitesses n'est pas en position **P**, à l'ouverture de la porte conducteur ou 45 secondes environ après la coupure du contact, un signal sonore retentit et un message apparaît.

- Repositionner le sélecteur sur **P** ; le signal sonore s'interrompt et le message disparaît.

Anomalie de fonctionnement



En cas de dysfonctionnement, ce témoin s'allume accompagné de l'affichage d'un message, dès la mise du contact.

Dans ce cas, la boîte de vitesses passe en mode secours en se bloquant sur le 3^{ème} rapport. Il est possible de ressentir un choc important (sans risque pour la boîte de vitesses) en passant de **P** à **R** et de **N** à **R**.

Ne pas dépasser la vitesse de 100 km/h dans la limite de la réglementation locale.

Faire vérifier par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

! Risque de détériorer la boîte de vitesses :

- En cas d'appui simultané sur les pédales d'accélérateur et de frein.
- En cas de panne de batterie, forçage du passage du sélecteur de la position **P** à une autre position.

! Boîte de vitesses automatique

Ne jamais chercher à démarrer le moteur en poussant le véhicule.

Indicateur de changement de rapport

(Suivant motorisation)

Ce système est destiné à réduire la consommation de carburant en préconisant le rapport de boîte de vitesses le plus adapté.

Fonctionnement

Selon la situation de conduite et l'équipement du véhicule, le système peut préconiser de sauter un ou plusieurs rapport(s).

Les préconisations d'engagement de rapport ne sont pas à considérer comme obligatoires. En effet, la configuration de la route, la densité de la circulation ou la sécurité sont des éléments déterminants dans le choix du rapport optimal. Le conducteur garde donc la responsabilité de suivre ou non les indications du système.

Ce système ne peut pas être désactivé.

i Avec une boîte de vitesses automatique, le système est actif uniquement en fonctionnement manuel.



L'information apparaît dans le combiné, sous la forme d'une flèche et du rapport conseillé.

i Le système adapte les consignes de changement de rapport en fonction des conditions de roulage (ex. : pente, charge) et des sollicitations du conducteur (ex. : demande de puissance, accélération, freinage).

Le système ne propose jamais :

- D'engager le premier rapport.
- D'engager la marche arrière.

Aide au démarrage en pente

Ce système maintient le véhicule immobilisé un court instant (environ 2 secondes) lors d'un démarrage en pente, le temps de passer le pied de la pédale de frein à la pédale d'accélérateur.

Le système est actif uniquement lorsque :

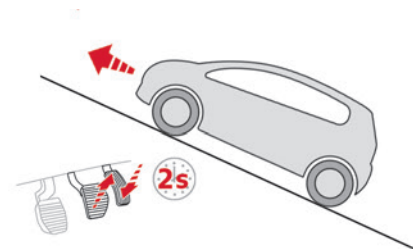
- Le véhicule a été complètement immobilisé pied sur la pédale de frein.
- Certaines conditions de pente sont réunies.
- La porte conducteur est fermée.

! Ne pas sortir du véhicule pendant la phase de maintien temporaire de l'aide au démarrage en pente.

Si quelqu'un doit sortir du véhicule moteur tournant, serrer manuellement le frein de stationnement. Puis vérifier que le témoin de frein de stationnement est allumé fixe au combiné.

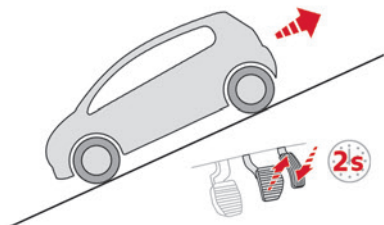
! L'aide au démarrage en pente ne peut pas être désactivée. Cependant, l'utilisation du frein de stationnement pour immobiliser le véhicule interrompt son fonctionnement.

Fonctionnement



En pente montante, véhicule à l'arrêt, le véhicule est maintenu un court instant dès que vous relâchez la pédale de frein :

- si vous êtes en première vitesse ou au point mort en boîte de vitesses manuelle.
- si vous êtes en mode **D** ou **M** en boîte de vitesses automatique.



En pente descendante, véhicule à l'arrêt et marche arrière engagée, le véhicule est maintenu un court instant dès que vous relâchez la pédale de frein.

Anomalie de fonctionnement



En cas de dysfonctionnement, ce témoin s'allume au combiné, accompagné de l'affichage d'un message.

Faire vérifier par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

Stop & Start

La fonction Stop & Start met le moteur en veille - mode STOP - lors de phases d'arrêt du véhicule (ex. : feux rouges, embouteillages). Le moteur redémarre automatiquement - mode START - dès que le conducteur manifeste l'intention de repartir.

La fonction est destinée à réduire, essentiellement en conduite urbaine, la

consommation de carburant, les émissions de gaz polluants et le niveau sonore à l'arrêt. La fonction ne modifie pas les fonctionnalités du véhicule, notamment le freinage.

Désactivation / Réactivation

La fonction est **activée** par défaut à la mise du contact du véhicule.

Avec / Sans autoradio



► Appuyer sur le bouton.

Un message au combiné confirme le changement d'état.

Lorsque la fonction est désactivée, le voyant orange est allumé ; si le moteur était en veille, il redémarre aussitôt.

Avec la touche de l'écran tactile



Le paramétrage se fait par le menu **Conduite / Véhicule** de l'écran tactile.

Un message au combiné confirme le changement d'état.

Lorsque la fonction est désactivée, si le moteur était en veille, il redémarre aussitôt.

Témoin associé



Fonction activée.

! Ouverture du capot moteur

Avant toute intervention sous le capot, neutraliser le Stop & Start pour éviter tout risque de blessure lié à un redémarrage automatique du moteur.



! Conduite sur chaussée inondée

Avant d'engager le véhicule dans une zone inondée, il est fortement recommandé de neutraliser le Stop & Start. Pour plus d'informations sur les **Conseils de conduite**, notamment sur chaussée inondée, se reporter à la rubrique correspondante.

Fonctionnement

Principales conditions de fonctionnement

- La porte conducteur doit être fermée.
- La ceinture de sécurité conducteur doit être bouclée.
- L'état de charge de la batterie doit être suffisant.
- La température du moteur doit être dans une plage de fonctionnement nominale.

- La température extérieure doit être comprise entre 0 et 35 °C.

Mise en veille du moteur (mode STOP)

Le moteur se met automatiquement en veille dès que le conducteur manifeste l'intention de s'arrêter :

- **Avec une boîte de vitesses manuelle** : levier de vitesses au point mort et pédale d'embrayage relâchée.
- **Avec une boîte de vitesses automatique** : sélecteur de vitesses en mode **D** ou **M**, pédale de frein enfoncée jusqu'à l'arrêt du véhicule ou sélecteur de vitesses en mode **N**, véhicule à l'arrêt.

Compteur de temps

Un compteur de temps cumule les durées de mise en veille au cours du trajet. Il se remet à zéro à chaque mise du contact.

Cas particuliers

- Le moteur ne se met pas en veille si les conditions de fonctionnement ne sont pas respectées et dans les cas suivants :
- Forte pente (montante ou descendante).
 - Vitesse du véhicule n'ayant pas dépassé 10 km/h après un premier démarrage (avec la clé ou le bouton **START/STOP**).
 - Maintien nécessaire pour le confort thermique dans l'habitacle.
 - Désembuage actif.

- Assistance au freinage en cours d'utilisation.



Dans ces cas, ce témoin clignote quelques secondes, puis s'éteint.



Après redémarrage du moteur, le mode STOP est indisponible tant que le véhicule n'a pas atteint la vitesse de 8 km/h.



En manœuvre de stationnement, le mode STOP est indisponible pendant les quelques secondes qui suivent le désengagement de la marche arrière ou la rotation du volant.

Redémarrage du moteur (mode START)

Le moteur redémarre automatiquement dès que le conducteur manifeste l'intention de repartir :

Avec une boîte de vitesses manuelle : pédale d'embrayage complètement enfoncée.

Avec une boîte de vitesses automatique :

- Sélecteur de vitesses en mode **D** ou **M** : pédale de frein relâchée.
- Sélecteur de vitesses en mode **N**, pédale de frein relâchée : sélecteur engagé en **D** ou **M**.
- Sélecteur de vitesses en mode **P**, pédale de frein enfoncée : sélecteur engagé en **R**, **N**, **D** ou **M**.
- Marche arrière engagée.

Cas particuliers

Le moteur redémarre automatiquement si les conditions de fonctionnement sont de nouveau respectées et dans les cas suivants :

- Vitesse du véhicule dépassant 3 km/h.
- Certaines conditions ponctuelles (assistance au freinage, réglage de l'air conditionné...).



Dans ces cas, ce témoin clignote quelques secondes, puis s'éteint.

Anomalies de fonctionnement

En cas de dysfonctionnement, le voyant de la touche clignote quelques instants, puis s'allume de manière permanente.

Faire vérifier par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

Le véhicule cale en mode STOP

Tous les témoins du combiné s'allument dans ce cas d'anomalie.

► Couper le contact puis redémarrer le moteur avec la clé ou avec le bouton "**START/STOP**".



Batterie 12 V

La fonction Stop & Start requiert une batterie 12 V de technologie et caractéristiques spécifiques.

Toute intervention doit être effectuée exclusivement par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

Détection de sous-gonflage

Ce système alerte le conducteur lorsqu'un ou plusieurs pneumatiques présentent une perte de pression.

L'alerte est remontée lorsque le véhicule roule, et non à l'arrêt.

Il compare les informations données par les capteurs de vitesse de roues à des **valeurs de référence qui doivent être réinitialisées après chaque réajustement de la pression des pneumatiques ou un changement de roue**.

Il tient compte des dernières valeurs mémorisées lors de la demande de réinitialisation. Il est donc indispensable que la pression des pneumatiques soit correcte lors de l'opération. Cette opération est de la responsabilité du conducteur.

! La détection de sous-gonflage ne peut, en aucun cas, remplacer la vigilance du conducteur.

Ce système ne dispense pas de contrôler la pression de gonflage des pneumatiques (y compris celle de la roue de secours), surtout avant un long trajet.

Rouler en situation de sous-gonflage, notamment en conditions sévères (forte charge, vitesse élevée, long trajet) :

- Dégrade la tenue de route.
- Allonge les distances de freinage.
- Provoque l'usure prématurée des pneumatiques.

– Augmente la consommation d'énergie.

i Les valeurs de pression de gonflage prescrites pour le véhicule sont indiquées sur l'étiquette de pression des pneumatiques. Pour plus d'informations sur les **Éléments d'identification**, se reporter à la rubrique correspondante.

! Contrôle de la pression des pneumatiques

Ce contrôle doit être effectué mensuellement "à froid" (véhicule à l'arrêt depuis 1 h ou après un trajet inférieur à 10 km effectué à vitesse modérée).

Dans le cas contraire, ajouter 0,3 bar aux valeurs indiquées sur l'étiquette.

i Chaînes à neige

Le système ne doit pas être réinitialisé après montage ou démontage des chaînes à neige.

Alerte de sous-gonflage



Elle est signalée par l'allumage fixe de ce témoin, accompagné d'un signal sonore et, selon équipement, de l'affichage d'un message.

► Réduire immédiatement la vitesse, éviter les coups de volant et tout freinage brusque.

► S'arrêter dès que les conditions de circulation le permettent.

! La perte de pression détectée n'entraîne pas toujours une déformation visible du pneumatique.
Ne pas se contenter du seul contrôle visuel.

► À l'aide d'un compresseur, par exemple celui du kit de dépannage provisoire de pneumatique, contrôler à froid la pression des 4 pneumatiques.

► S'il n'est pas possible d'effectuer ce contrôle immédiatement, rouler prudemment à vitesse réduite.

► En cas de crevaison, utiliser le kit de dépannage provisoire de pneumatique ou la roue de secours (selon équipement).

! Rouler à trop basse vitesse ne garantit pas une surveillance optimale.

L'alerte n'est pas remontée immédiatement en cas de perte soudaine de pression ou d'éclatement du pneumatique. Ceci est dû à l'analyse des valeurs des capteurs de vitesse de roues qui peut prendre plusieurs minutes. L'alerte peut être un peu retardée à des vitesses inférieures à 40 km/h, ou par une conduite sportive.

i L'alerte est maintenue jusqu'à la réinitialisation du système.

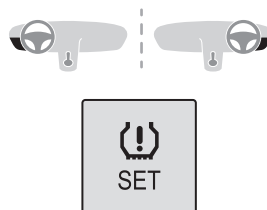
Réinitialisation

► Réinitialiser le système après chaque ajustement de la pression d'un ou plusieurs pneumatiques, et après le changement d'une ou plusieurs roues.

! Avant de réinitialiser le système, s'assurer que la pression des 4 pneumatiques est adaptée aux conditions d'utilisation du véhicule et conforme aux valeurs inscrites sur l'étiquette de pression des pneumatiques.
Vérifier la pression des 4 pneumatiques avant d'effectuer la réinitialisation.
Le système ne prévient pas si la pression est incorrecte au moment de la réinitialisation.

La demande de réinitialisation du système s'effectue **contact mis** et véhicule à l'arrêt :
– Par le menu de configuration du véhicule, pour les véhicules équipés d'un écran tactile.
– Par le bouton situé sur la planche de bord, pour les véhicules sans écran tactile.

Avec / Sans autoradio



► Effectuer un appui long sur ce bouton.
Un signal sonore aigu confirme la réinitialisation.
Un signal sonore grave indique que la réinitialisation n'a pas été effectuée.

Avec écran tactile



► Dans le menu **Conduite / Véhicule**, sélectionnez l'onglet "**Fonctions de conduite**" puis "**Reset détection sous-gonflage**".

► Sélectionnez "**Oui**" pour valider.
Un signal sonore et l'affichage d'un message confirment la réinitialisation.

Anomalie de fonctionnement



En cas de dysfonctionnement, ces témoins s'allument au combiné.

Un message apparaît accompagné d'un signal sonore.

Dans ce cas, la surveillance de sous-gonflage des pneumatiques n'est plus assurée.

Faire vérifier par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

i Roue de secours type "galette"

L'utilisation de ce type de roue peut suspendre la surveillance.
Dans ce cas, le témoin de dysfonctionnement s'allume et disparaît une fois la roue remplacée par une de taille homogène aux autres, le réajustement des pressions et la réinitialisation effectués.

Aides à la conduite et à la manœuvre - Recommandations générales

i Les aides à la conduite et les aides à la manœuvre ne peuvent, en aucun cas, remplacer la vigilance du conducteur.
Le conducteur doit respecter le code de la route, rester maître de son véhicule en toutes circonstances et pouvoir en garder le contrôle à tout moment. Il doit adapter sa vitesse aux conditions climatiques, de circulation et à l'état de la chaussée.
Il incombe au conducteur de surveiller en permanence l'état de la circulation, d'évaluer la distance et la vitesse relative des autres véhicules, d'anticiper leurs manœuvres avant de mettre le clignotant et de changer de file.

Ces systèmes ne permettent pas de s'affranchir des lois de la physique.

Aides à la conduite

Il convient de tenir le volant à deux mains, de toujours utiliser les rétroviseurs extérieurs et intérieur, de toujours laisser les pieds à proximité des pédales et de faire une pause toutes les 2 heures.

Aides à la manœuvre

Le conducteur doit toujours vérifier les alentours de son véhicule avant et pendant la totalité de la manœuvre, notamment en utilisant les rétroviseurs.



Caméra aides à la conduite

Cette caméra, ainsi que les fonctions associées, peuvent être perturbées ou ne pas fonctionner si la zone du pare-brise située devant la caméra est encrassée, embuée, givrée, enneigée, endommagée, ou recouverte d'un autocollant. Par temps humide et froid, débarrasser régulièrement le pare-brise. Les mauvaises conditions de visibilité (éclairage insuffisant de la chaussée, forte

pluie, brouillard dense, chute de neige), les éblouissements (feux d'un véhicule roulant en sens inverse, soleil rasant, reflets sur chaussée mouillée, sortie de tunnel, alternance d'ombres et de lumières) peuvent également dégrader les performances de détection.

En cas de remplacement du pare-brise, consulter le réseau CITROËN ou un atelier qualifié pour recalibrer la caméra, sinon le fonctionnement des aides à la conduite associées pourrait être perturbé.

Autres caméras

Les images fournies par la ou les caméras affichées sur la tablette tactile ou sur le combiné peuvent être déformées par le relief.

La présence de zones d'ombre, en cas d'ensoleillement ou de conditions d'éclairage insuffisantes, peuvent assombrir l'image et réduire le contraste.

Les obstacles peuvent paraître plus éloignés que dans la réalité.

Capteurs

Le fonctionnement des capteurs, ainsi que les fonctions associées, peuvent être perturbés par des interférences sonores telles que celles émises par des véhicules et engins bruyants (ex. : camions, marteaux-piqueurs), par l'accumulation de neige ou de feuilles

mortes sur la chaussée, en cas de pare-chocs et de rétroviseurs endommagés.

Au passage de la marche arrière, un signal sonore (bip long) indique que les capteurs peuvent être sales.

Un choc sur l'avant ou l'arrière du véhicule peut provoquer un dérèglement des capteurs qui n'est pas toujours détecté par le système : les mesures de distances peuvent être faussées.

Les capteurs ne détectent pas systématiquement les obstacles qui sont trop bas (trottoirs, plots) ou trop fins (arbres, poteaux, clôture en grillage).

Certains obstacles situés dans les angles morts des capteurs peuvent ne pas être détectés ou ne plus être détectés au cours de la manœuvre.

Certains matériaux (tissus) absorbent les ondes sonores : des piétons peuvent ne pas être détectés.

Entretien

Nettoyer régulièrement les pare-chocs, les rétroviseurs extérieurs et le champ de vision des caméras.

En cas de lavage à haute pression, ne pas diriger la lance à moins de 30 cm des caméras ou des capteurs.

! Sur tapis / Enjoliveurs de pédales

L'utilisation de surtapis ou d'enjoliveurs de pédales non homologués par CITROËN peut gêner le fonctionnement du limiteur de vitesse ou du régulateur de vitesse.

Pour éviter tout risque de blocage des pédales :

- Veiller à la bonne fixation du surtapis.
- Ne jamais superposer plusieurs surtapis.

i Unités de vitesse

S'assurer que l'unité de vitesse affichée au combiné (km/h ou mph) corresponde à celle du pays de circulation.

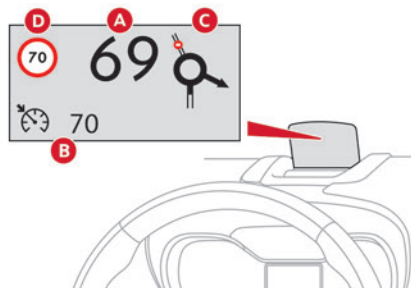
Dans le cas contraire, véhicule arrêté, programmer l'affichage de cette unité de vitesse pour qu'elle soit conforme à celle qui est autorisée localement.

En cas de doute, consulter le réseau CITROËN ou un atelier qualifié.

Affichage tête haute

Système projetant un ensemble d'informations sur une lame fumée, dans le champ de vision du conducteur pour lui permettre de ne pas quitter la route des yeux.

Affichages en fonctionnement

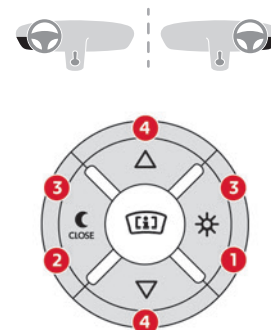


Une fois le système activé, les informations regroupées sur l'affichage tête haute sont :

- A.** La vitesse de votre véhicule.
- B.** Les informations du régulateur/limiteur de vitesse.
- C.** Si votre véhicule en est équipé, les alertes de freinage automatique d'urgence et la navigation.
- D.** Si votre véhicule en est équipé, les informations de limitation de vitesse.

i Pour plus d'information sur la **Navigation**, se reporter à la rubrique **Audio et télématique**.

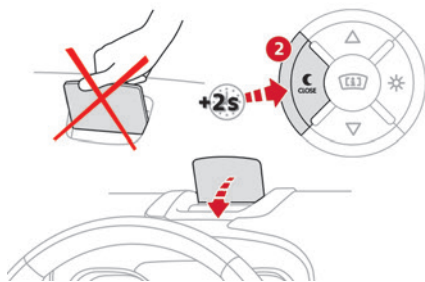
Sélecteur



1. Marche
2. Arrêt (appui long)
3. Réglage de la luminosité
4. Réglage en hauteur de l'affichage

Activation / Désactivation

► Moteur tournant, appuyer sur la touche 1 pour activer le système et sortir la lame.



► Maintenir l'appui sur la touche 2 pour désactiver le système et rentrer la lame. L'état du système à l'arrêt du moteur est conservé au redémarrage.

Réglage en hauteur

- Moteur tournant, ajuster la hauteur de l'affichage grâce aux touches 4 :
- en haut pour déplacer l'affichage vers le haut,
 - en bas pour déplacer l'affichage vers le bas.

Réglage de la luminosité

- Moteur tournant, régler la luminosité des informations grâce aux touches 3 :
- sur le "soleil" pour augmenter la luminosité,
 - sur la "lune" pour diminuer la luminosité.



À l'arrêt ou en roulant, aucun objet ne doit être posé autour de la lame (ou dans la cavité) pour ne pas empêcher les mouvements de la lame et son bon fonctionnement.

! Dans certaines conditions météorologiques extrêmes (pluie et/ou neige, fort ensoleillement...) l'affichage tête haute peut ne pas être lisible ou être perturbé momentanément.

Certaines lunettes de soleil peuvent gêner la lecture des informations.
Pour nettoyer la lame, utiliser un chiffon propre et doux (type chiffon à lunettes ou microfibre). Ne pas utiliser un chiffon sec ou abrasif, ni un produit détergent ou solvant : risque de rayer la lame ou d'abîmer le traitement anti-reflets.

i Ce système fonctionne moteur tournant et conserve les réglages à la coupure du contact.

Mémorisation des vitesses

Associée uniquement au limiteur et au régulateur de vitesse programmable, cette fonction permet d'enregistrer des seuils de vitesse qui seront ensuite proposés pour le paramétrage de ces deux équipements.

Il est possible de mémoriser plusieurs seuils de vitesse dans le système pour chacun des équipements.

Par défaut, des seuils de vitesse sont déjà mémorisés.

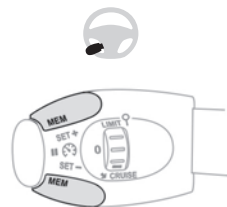
! Pour des raisons de sécurité, le conducteur doit impérativement effectuer ces opérations de modification des seuils de vitesse à l'arrêt.

Modification d'un seuil de vitesse



L'activation / désactivation, ainsi que la sélection et la modification des seuils de vitesse se font par le menu **Conduite / Véhicule** de la tablette tactile.

Touche "MEM"

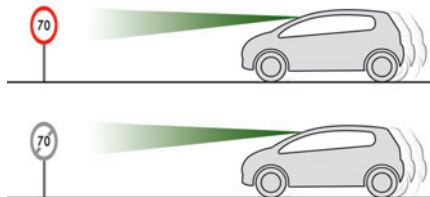


Cette touche permet de sélectionner un seuil de vitesse mémorisé pour l'utiliser avec le limiteur de vitesse ou le régulateur de vitesse programmable.

Pour plus d'informations sur le **Limiteur de vitesse** ou sur le **Régulateur de vitesse**, se reporter à la rubrique correspondante.

Reconnaissance des panneaux

! Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales des aides à la conduite et à la manœuvre.**



Ce système affiche au combiné la vitesse maximale autorisée localement, à partir de :

- Panneaux de limitation de vitesse détectés par la caméra.
- Informations de limitation de vitesse issues de la cartographie du système de navigation.

! L'unité de la limitation de vitesse (km/h ou mph) dépend du pays de circulation. Elle est à prendre en compte lors du respect de la vitesse maximale autorisée. Pour que le système fonctionne correctement lors d'un changement de pays, l'unité de vitesse du combiné doit correspondre à celle du pays de circulation.

! La lecture automatique des panneaux est un système d'aide à la conduite et n'affiche pas toujours les limitations de vitesse correctes.

Les panneaux de limitation de vitesse présents sur la route sont toujours prioritaires par rapport à l'affichage à ceux affichés par le système.

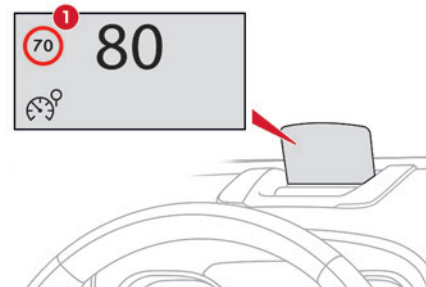
Le système est conçu pour détecter les panneaux conformes à la Convention de Vienne sur la signalisation routière.

i Les limitations de vitesse spécifiques, telles que celles destinées aux poids lourds, ne sont pas affichées. L'affichage de la limitation de vitesse dans le combiné s'actualise au dépassement d'un panneau de signalisation destiné aux voitures (véhicules légers).

Affichage au combiné



Affichage tête haute



1. Indication de la limitation de vitesse

Affichage de la vitesse



Le système est actif mais ne détecte pas d'information de limitation de vitesse.



À la détection d'une information de limitation de vitesse, le système affiche la valeur.



Le conducteur peut adapter la vitesse du véhicule selon les informations données par le système.

Activation / Désactivation

Par défaut, à chaque démarrage, le système est automatiquement activé.



Le paramétrage se fait par le menu de configuration du véhicule.

Affichage de l'information

Avec un combiné LCD Texte, les informations liées à la reconnaissance de limite de vitesse sont affichées à la suite des données de l'ordinateur de bord.

Pour les afficher :



► Appuyer sur le bouton, situé à l'extrémité de la **commande d'essuie-vitre**.



► Ou selon équipement, appuyer sur la molette située sur le **volant**.

Limites de fonctionnement

Le système ne prend pas en compte les réductions de limitations de vitesse imposées notamment dans les cas suivants :

- Intempéries (pluie, neige).
- Pollution atmosphérique.
- Remorquage.
- Conduite avec roue de secours de type galette ou chaînes à neige.
- Pneumatique réparé avec le kit de dépannage provisoire.
- Jeunes conducteurs.

Il est possible que le système n'affiche pas de limitation de vitesse s'il ne détecte pas de panneaux pendant une certaine durée et dans les situations suivantes :

- Panneaux masqués, non conformes à la norme, endommagés ou déformés.
- Cartographie obsolète ou erronée.

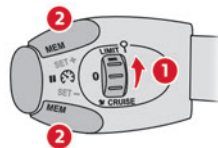
Mémorisation de la vitesse de consigne



En complément à la **Reconnaissance des panneaux**, le conducteur peut retenir la vitesse affichée comme vitesse de consigne pour le limiteur ou le régulateur de vitesse à l'aide du bouton de mémorisation de la commande du limiteur ou du régulateur de vitesse.

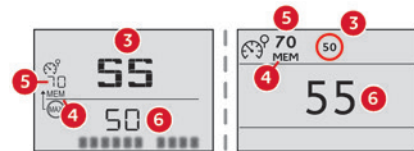
i Pour plus d'informations sur le **Limiteur de vitesse** ou le **Régulateur de vitesse**, se reporter aux rubriques correspondantes.

Commandes au volant

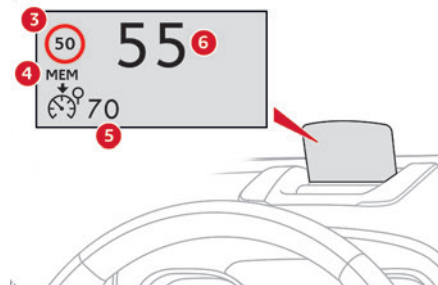


1. Sélection du mode limiteur / régulateur
2. Mémorisation de la vitesse de consigne

Affichage au combiné



Affichage tête haute



3. Indication de la limitation de vitesse.
4. Demande de mémorisation de la vitesse.
5. Vitesse actuelle du véhicule.
6. Vitesse de consigne actuelle.

Mémorisation de la vitesse



- Mettre en marche le limiteur / régulateur. L'affichage des informations liées au limiteur / régulateur de vitesse apparaît.



À la détection d'un panneau proposant une nouvelle consigne de vitesse, le système affiche la valeur ainsi qu'un message pour proposer

de l'enregistrer comme nouvelle vitesse de consigne. "MEM" clignote quelques secondes à l'afficheur.

i En cas d'écart de moins de 9 km/h entre la vitesse de consigne et la vitesse affichée par la Reconnaissance des panneaux, le symbole "MEM" ne s'affiche pas.



- Appuyer une **première** fois sur le bouton 2 pour demander l'enregistrement de la vitesse proposée.

Un message s'affiche pour confirmer la demande.



- Appuyer une **seconde** fois sur le bouton 2 pour confirmer et enregistrer la nouvelle vitesse de consigne.

L'afficheur revient ensuite à l'affichage courant.

Limiteur de vitesse

! Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales des aides à la conduite et à la manœuvre.**



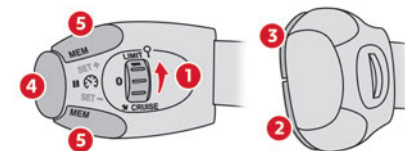
Ce système empêche le véhicule de dépasser la vitesse programmée par le conducteur (vitesse de consigne).

La mise en marche du limiteur de vitesse est manuelle.

La vitesse de consigne minimale est de 30 km/h.

La valeur de la vitesse de consigne reste en mémoire à la coupure du contact.

Commande au volant

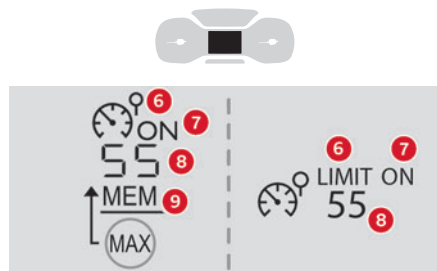


1. ON (position **LIMIT**) / OFF (position **0**)
2. Diminution de la vitesse de consigne
3. Augmentation de la vitesse de consigne

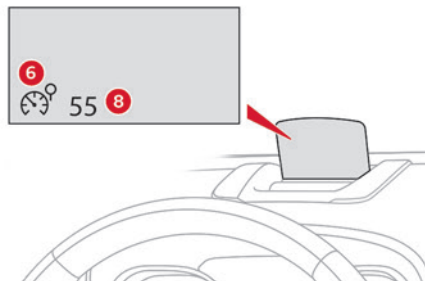
4. Mise en pause / Reprise de la limitation avec la vitesse de consigne précédemment enregistrée
5. Selon version :
Affichage des seuils de vitesse enregistrés avec la Mémorisation des vitesses ou
Prise en compte de la vitesse proposée par la Reconnaissance des panneaux (affichage **MEM**)

Pour plus d'informations sur la **Mémorisation des vitesses** ou sur la **Reconnaissance des panneaux**, se reporter aux rubriques correspondantes.

Affichages au combiné



Affichage tête haute



6. Indication de sélection du mode limiteur
7. Indication de marche / pause de la limitation
8. Valeur de la vitesse de consigne programmée
9. Vitesse proposée par la Reconnaissance des panneaux

Mise en marche / Pause



- Tourner la molette 1 sur la position "LIMIT" pour sélectionner le mode limiteur ; la fonction est en pause.



- Si le seuil de vitesse limite vous convient (dernière vitesse programmée dans le système), appuyer sur la touche 4 pour mettre en marche le limiteur.
- Un nouvel appui sur la touche 4 permet d'interrompre momentanément la fonction (pause).

i En cas de vitesse de consigne inférieure à la vitesse du véhicule de façon prolongée, une alerte sonore est émise.

Réglage de la vitesse limite (consigne)

Il n'est pas nécessaire de mettre en marche le limiteur pour régler la vitesse.

Pour modifier la valeur de vitesse limite à partir de la vitesse actuelle du véhicule :

- Pour des pas de +/- 1 km/h, faire des appuis courts successifs sur la touche 2 ou 3.
- Pour des pas de +/- 5 km/h, faire un appui maintenu sur la touche 2 ou 3.

Pour modifier la valeur de vitesse limite à partir de la vitesse proposée par la Reconnaissance des panneaux affichée au combiné :

- Appuyer une première fois sur la touche 5 ; un message s'affiche pour confirmer la demande de mémorisation.

► Appuyer une seconde fois sur la touche 5 pour enregistrer la vitesse proposée. La valeur s'affiche aussitôt comme nouvelle consigne au combiné.

Dépassement temporaire de la vitesse de consigne

► Appuyer à fond sur la pédale d'accélérateur. Le limiteur est neutralisé momentanément et la vitesse de consigne affichée clignote.

► Relâcher la pédale d'accélérateur pour revenir au-dessous de la vitesse de consigne. Lorsque le dépassement n'est pas dû à l'action du conducteur (ex. : en cas de forte pente), un signal sonore se déclenche immédiatement.

! En cas de forte descente ou en cas de forte accélération, le limiteur de vitesse n'empêche pas le véhicule de dépasser la vitesse de consigne. Freiner si nécessaire pour maîtriser l'allure du véhicule.

Lorsque la vitesse du véhicule retrouve le niveau de la vitesse de consigne, le limiteur fonctionne de nouveau : l'affichage de la vitesse de consigne redevient fixe.

Arrêt

► Tourner la molette 1 sur la position "OFF" : l'affichage des informations liées au limiteur de vitesse disparaît.

Anomalie de fonctionnement



En cas de dysfonctionnement, des tirets s'affichent clignotants puis fixes en lieu et place de la vitesse de consigne.

Faire vérifier par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

Régulation de vitesse - Recommandations particulières

! Le régulateur de vitesse ne garantit pas le respect de la vitesse maximale autorisée et de la distance de sécurité entre les véhicules, le conducteur reste responsable de sa conduite.

Pour la sécurité de tous, activer le régulateur de vitesse uniquement si les conditions de circulation permettent de rouler à vitesse constante et de maintenir une distance de sécurité suffisante.

Rester vigilant lorsque le régulateur de vitesse est activé. En cas d'appui maintenu sur l'une des touches de modification de la vitesse de consigne, un changement très rapide de la vitesse du véhicule peut survenir.

En cas de **forte descente**, le régulateur de vitesse n'empêche pas le véhicule de dépasser la vitesse de consigne. Freiner si nécessaire pour maîtriser la vitesse du véhicule.

En cas de **forte montée** ou de remorquage, la vitesse de consigne peut ne pas être atteinte ou maintenue.

i Dépassement de la vitesse de consigne

En appuyant sur la pédale d'accélérateur, il est possible de dépasser **momentanément** la vitesse de consigne (la vitesse programmée affichée clignote).

Pour revenir à la vitesse de consigne, relâcher la pédale d'accélérateur (lorsque cette vitesse est de nouveau atteinte, l'affichage de la vitesse redevient fixe).

! Limites de fonctionnement

Ne jamais utiliser le système dans les situations suivantes :

- En zone urbaine avec piétons risquant de traverser la voie.
- En circulation dense.
- Sur route sinueuse ou escarpée.
- Sur chaussée glissante ou inondée.
- En cas de conditions météorologiques défavorables.
- En cas de visibilité dégradée pour le conducteur.

- Conduite sur un anneau de vitesse.
- Roulage sur un banc à rouleaux.
- Utilisation d'une roue de secours type "galette".
- Utilisation de chaînes à neige, d'enveloppes antidérapantes ou de pneumatiques cloutés.

Régulateur de vitesse

! Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales des aides à la conduite et à la manœuvre** et aux **Recommandations particulières de la régulation de vitesse**.



Ce système maintient automatiquement la vitesse du véhicule à la valeur programmée par le conducteur (vitesse de consigne), sans action sur la pédale d'accélérateur.

La mise en marche du régulateur de vitesse est manuelle.

Elle nécessite une vitesse minimale du véhicule de 40 km/h.

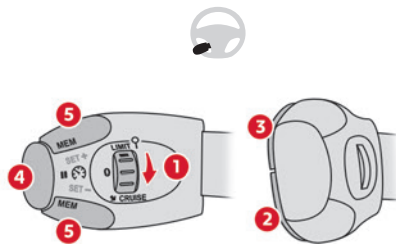
Avec une boîte de vitesses manuelle, le troisième rapport au minimum doit être engagé. Avec une boîte de vitesses automatique, le mode **D** ou le deuxième rapport au minimum en mode **M** doit être engagé.

i Quel que soit le type de boîte de vitesses, la régulation reste active après

un changement de rapport sur les motorisations équipées de la fonction Stop & Start.

i La coupure du contact annule toute vitesse de consigne.

Commande au volant



1. ON (position **CRUISE**) / OFF
2. Activation de la régulation à la vitesse actuelle / Diminution de la vitesse de consigne
3. Activation de la régulation à la vitesse actuelle / Augmentation de la vitesse de consigne
4. Mise en pause / Reprise de la régulation avec la vitesse de consigne précédemment enregistrée

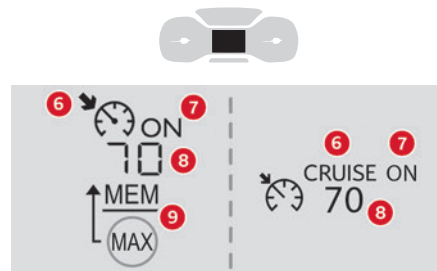
5. Selon version :

Affichage des seuils de vitesse enregistrés avec la **Mémoire des vitesses** ou

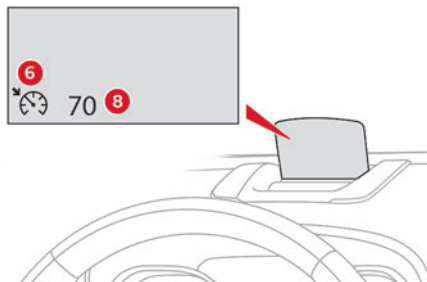
Prise en compte de la vitesse proposée par la **Reconnaissance des panneaux** (affichage **MEM**)

Pour plus d'informations sur la **Mémoire des vitesses** ou sur la **Reconnaissance des panneaux**, se reporter aux rubriques correspondantes.

Affichages au combiné



Affichage tête haute



- 6. Indication de sélection du mode régulateur
- 7. Indication de pause / reprise de la régulation
- 8. Valeur de la vitesse de consigne programmée
- 9. Vitesse proposée par la Reconnaissance des panneaux

Mise en marche / Pause

- Tourner la molette **1** sur la position "**CRUISE**" pour sélectionner le mode régulateur ; la fonction est en pause.
- Appuyer sur la touche **2** ou **3** pour activer le régulateur et enregistrer une vitesse de consigne, dès que la vitesse du véhicule atteint le niveau souhaité ; la vitesse actuelle du véhicule devient la vitesse de consigne.
- Relâcher la pédale d'accélérateur.
- L'appui sur la touche **4** permet d'interrompre momentanément la fonction (pause).

► Un nouvel appui sur la touche **4** permet de remettre en marche le régulateur (ON).

Modification de la vitesse de croisière (consigne)

Le régulateur de vitesse doit être actif.

Pour modifier la valeur de vitesse de croisière à partir de la vitesse actuelle du véhicule :

- Pour des pas de +/- 1 km/h, faire des appuis courts successifs sur la touche **2** ou **3**.
- Pour des pas de +/- 5 km/h, faire un appui maintenu sur la touche **2** ou **3**.

! L'appui maintenu prolongé sur la touche **2** ou **3** entraîne une modification très rapide de la vitesse du véhicule.

! Par prudence, il est recommandé de retenir une vitesse de consigne assez proche de la vitesse actuelle du véhicule, afin d'éviter toute accélération ou décélération brutale du véhicule.

Pour modifier la valeur de vitesse de croisière à l'aide des seuils de vitesse mémorisés et de la tablette tactile :

- Appuyer sur la touche **5** pour afficher les seuils de vitesse mémorisés.
 - Appuyer sur la touche correspondant au seuil de vitesse retenu dans la tablette tactile.
- L'écran de sélection se referme après quelques instants.

Ce seuil devient la nouvelle vitesse de croisière.

Pour modifier la valeur de vitesse de croisière à partir de la vitesse proposée par la Reconnaissance des panneaux affichée au combiné :

- Appuyer une première fois sur la touche **5** ; un message s'affiche pour confirmer la demande de mémorisation.
 - Appuyer une seconde fois sur la touche **5** pour enregistrer la vitesse proposée.
- La valeur s'affiche aussitôt comme nouvelle consigne au combiné.

Dépassement temporaire de la vitesse programmée

En cas de nécessité (manoeuvre de dépassement...), il est possible de dépasser la vitesse programmée en appuyant sur la pédale d'accélérateur.

Le régulateur se neutralise momentanément et la vitesse programmée affichée clignote. Pour revenir à la vitesse programmée, relâcher la pédale d'accélérateur.

Dès que la vitesse du véhicule retrouve le niveau de vitesse programmé, le régulateur fonctionne de nouveau : l'affichage de la vitesse programmée redevient fixe.

! En cas de forte descente, le régulateur de vitesse ne pourra pas empêcher le véhicule de dépasser la vitesse programmée.

Vous pouvez être amené à freiner pour maîtriser l'allure de votre véhicule. Dans ce cas, le régulateur se met automatiquement en pause. Pour activer de nouveau la fonction, vitesse du véhicule supérieure à 40 km/h, appuyez sur la touche 4.

Arrêt

► Tourner la molette 1 sur la position "OFF" : l'affichage des informations liées au régulateur de vitesse disparaît.

Anomalie de fonctionnement



En cas de dysfonctionnement, des tirets s'affichent clignotants puis fixes en lieu et place de la vitesse de consigne.

Faire vérifier par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

Active Safety Brake avec Alerte Risque Collision et Assistance au freinage d'urgence intelligent

! Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales des aides à la conduite et à la manœuvre.**



Ce système :

- Préviens le conducteur que son véhicule risque d'entrer en collision avec le véhicule qui le précède ou un piéton.

- Réduit la vitesse du véhicule afin d'éviter la collision ou d'en limiter la sévérité.

Ce système réunit trois fonctions :

- Alerte Risque Collision.
- Assistance au freinage d'urgence intelligent (AFUi).
- Active Safety Brake (freinage automatique d'urgence).



Le véhicule comporte une caméra implantée en haut du pare-brise.

! Ce système ne remplace pas la vigilance du conducteur.

Ce système est conçu pour aider le conducteur et améliorer la sécurité de conduite.

Il incombe au conducteur de surveiller en permanence l'état de la circulation dans le respect du code de la route.

i Dès que le système détecte un obstacle potentiel, il prépare le circuit de freinage à un éventuel freinage automatique. Cela peut provoquer l'émission d'un léger bruit et une légère sensation de décélération.

Désactivation / Activation

Par défaut, à chaque démarrage, le système est automatiquement activé.



Le paramétrage se fait par le menu de configuration du véhicule.



La désactivation du système est signalée par l'allumage de ce témoin, accompagné de l'affichage d'un message.

Conditions et limites de fonctionnement

Véhicule roulant en marche avant.

Système ESC en état de fonctionnement.

Système ASR activé.

Ceintures de sécurité de tous les passagers bouclées.

Vitesse stabilisée sur routes peu sinueuses.

Dans les cas suivants, il est recommandé de désactiver le système par le menu de configuration du véhicule :

- Remorque attelée au véhicule.
- Transport d'objets longs sur barres de toit.
- Véhicule équipé de chaînes à neige.
- Avant un passage dans une station de lavage automatique, moteur tournant.
- Lors d'un changement de roue, d'une intervention près d'une roue ou dans le compartiment moteur.
- Avant un passage sur un banc à rouleaux dans un atelier.
- Véhicule remorqué, moteur tournant.
- Après montage de la roue de secours de type "galette" (selon version).
- Lorsque les feux de stop ne fonctionnent pas.
- Après un impact sur le pare-brise au niveau de la caméra de détection.

! Il peut s'avérer dangereux de conduire sans les feux de stop en parfait état de fonctionnement.

! Le conducteur ne doit pas charger son véhicule de manière excessive (respect des valeurs de MTAC et de hauteur de chargement sur barres de toit).

! Il peut arriver que des avertissements ne soient pas émis, soient émis trop tardivement ou paraissent injustifiés. Le conducteur doit rester en toutes circonstances maître de son véhicule et attentif pour intervenir activement à tout moment et éviter un accident.

! Après un choc, la fonction est mise automatiquement hors fonctionnement. Faire vérifier par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

Alerte Risque Collision

Cette fonction prévient le conducteur que son véhicule risque d'entrer en collision avec le véhicule qui le précède ou un piéton présent dans sa voie de circulation.

Modification du seuil de déclenchement de l'alerte

Ce seuil de déclenchement détermine la sensibilité avec laquelle la fonction avertit du risque de collision.



Le paramétrage se fait par le menu de configuration du véhicule.

- Sélectionner un des trois seuils pré-définis : "Loin", "Normale" ou "Proche".

Le seuil retenu est mémorisé à la coupure du contact.

Fonctionnement

En fonction du risque de collision détecté par le système et du seuil de déclenchement de l'alerte choisi par le conducteur, plusieurs niveaux d'alerte peuvent se déclencher et s'afficher sur le combiné ou sur l'affichage tête haute.

Le système prend en compte la dynamique véhicule, les vitesses de votre véhicule et de celui qui vous précède, les conditions environnementales, la situation de vie (actions sur les pédales, le volant, etc.) pour déclencher l'alerte à l'instant le plus pertinent.



(orange)

Niveau 1 : alerte visuelle seule signalant que le véhicule qui précède est très proche.

Le message "**Véhicule proche**" s'affiche.



(rouge)

Niveau 2 : alerte visuelle et sonore signalant qu'une collision est imminente.

Le message "**Freinez !**" s'affiche.

Niveau 3 : dans certains cas, une alerte vibratoire de type micro-freinage peut venir confirmer le risque de collision.



Lorsque la vitesse de votre véhicule est trop importante à l'approche d'un autre véhicule, le premier niveau d'alerte peut ne pas s'afficher : le niveau d'alerte 2 peut s'afficher directement.

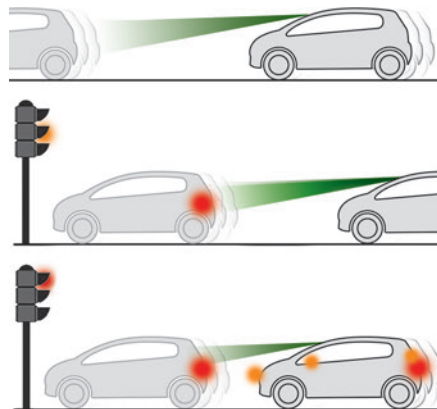
Important : le niveau d'alerte 1 ne s'affiche pas en cas d'obstacle fixe ou lorsque le seuil de déclenchement "**Proche**" a été sélectionné.

Assistance au freinage d'urgence intelligent (AFUi)

Cette fonction complète le freinage dans le cas où le conducteur freine, mais pas suffisamment pour éviter une collision.

Cette assistance n'a lieu que si le conducteur effectue un appui sur la pédale de frein.

Active Safety Brake



Ce système, aussi appelé freinage automatique d'urgence, intervient après les alertes, si le conducteur ne réagit pas assez vite et n'actionne pas les freins du véhicule.

Le système a pour objectif de réduire la vitesse d'impact ou d'éviter la collision en cas de non-intervention du conducteur.

Fonctionnement

Le système fonctionne dans les conditions suivantes :

- La vitesse du véhicule ne dépasse pas 60 km/h lorsqu'un piéton est détecté.
- La vitesse du véhicule ne dépasse pas 80 km/h lorsqu'un véhicule à l'arrêt est détecté.
- La vitesse du véhicule est comprise entre 10 km/h et 85 km/h lorsqu'un véhicule en mouvement est détecté.

 Ce témoin clignote (pendant environ 10 secondes) dès que la fonction agit sur le freinage du véhicule.

Avec une boîte de vitesses automatique, en cas de freinage automatique d'urgence jusqu'à l'arrêt complet du véhicule, maintenir l'appui sur la pédale de frein pour empêcher le véhicule de repartir.

Avec une boîte de vitesses manuelle, en cas de freinage automatique d'urgence jusqu'à l'arrêt complet du véhicule, le moteur peut caler.

 À tout instant, le conducteur peut conserver le contrôle du véhicule en exerçant une action franche sur le volant et/ou sur la pédale d'accélérateur.

 Le fonctionnement peut se manifester par de légères vibrations sur la pédale de frein.

En cas d'arrêt complet du véhicule, le freinage automatique est maintenu à 2 secondes.

Anomalie de fonctionnement

 En cas de dysfonctionnement, ce témoin s'allume au combiné, accompagné de l'affichage d'un message et d'un signal sonore. Faire vérifier par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

  Ces témoins s'allument au combiné pour signaler le non-bouclage de la ceinture du conducteur et/ou du passager avant (selon version). Le système de freinage automatique est désactivé tant que les ceintures ne sont pas bouclées.

Détection d'inattention

 Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales des aides à la conduite et à la manœuvre.**

Selon version, la fonction comporte le système "Coffee Break Alert" seul ou complété par le système "Alerte Attention Conducteur".

 En aucun cas, ces systèmes n'ont pour but de maintenir le conducteur éveillé ou de l'empêcher de s'endormir au volant. Il est de la responsabilité du conducteur de s'arrêter lorsqu'il se sent fatigué. Faire une pause en cas de sensation de fatigue ou au minimum toutes les 2 heures.

Activation / Désactivation



Le paramétrage se fait par le menu de configuration du véhicule.

L'état de la fonction est mémorisé à la coupure du contact.

Coffee Break Alert



Le système déclenche une alerte lorsqu'il détecte que le conducteur n'a pas fait de pause après 2 heures de conduite à vitesse supérieure à 70 km/h.

Cette alerte est traduite par l'affichage d'un message incitant à faire une pause, accompagné d'un signal sonore.

Si le conducteur ne suit pas cette recommandation, l'alerte est répétée toutes les heures jusqu'à l'arrêt du véhicule.

Le système se réinitialise si l'une des conditions suivantes est remplie :

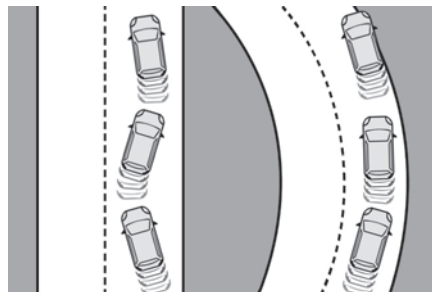
- Moteur tournant, le véhicule est immobilisé depuis plus de 15 minutes.
- Le contact est coupé depuis quelques minutes.
- La ceinture de sécurité du conducteur est détachée et sa porte est ouverte.

i Dès que la vitesse du véhicule est inférieure à 70 km/h, le système se met en veille.

Le temps de roulage est de comptabilisé lorsque la vitesse est supérieure à 70 km/h.

Alerte Attention Conducteur

Selon version, le système Coffee Break Alert est complété par le système Alerte Attention Conducteur.



Le système évalue l'état de vigilance, de fatigue ou d'inattention du conducteur en identifiant les écarts de trajectoire par rapport aux marquages au sol.

Pour cela, le système utilise une caméra placée sur la partie supérieure du pare-brise.

Cette fonction est particulièrement adaptée sur voies rapides (vitesse supérieure à 70 km/h).

À un premier niveau d'alerte, le conducteur est averti par le message "**Soyez vigilant !**", accompagné d'un signal sonore.

Après 3 alertes de premier niveau, le système déclenche une nouvelle alerte avec le message "**Conduite à risques : faites une pause**", accompagné d'un signal sonore plus prononcé.

i Dans certaines conditions de conduite (chaussée dégradée ou par vent fort), le

système peut émettre des alertes indépendamment de l'état de vigilance du conducteur.

! Le système peut être perturbé ou ne pas fonctionner dans les situations

suivantes :

- Marquages au sol absents, usés, masqués (neige, boue) ou multiples (zones de travaux).
- Faible distance avec le véhicule qui précède (marquages au sol non détectés).
- Routes étroites, sinueuses...

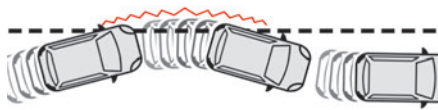
Alerte de franchissement involontaire de ligne

! Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales des aides à la conduite et à la manœuvre.**

Ce système détecte, à l'aide d'une caméra qui reconnaît les lignes continues ou discontinues, le franchissement involontaire d'un marquage longitudinal au sol des voies de circulation.

Le système déclenche, en cas de baisse d'attention du conducteur et de vitesse supérieure à 60 km/h, une alerte en cas d'écart de direction.

L'utilisation de ce système est surtout optimale sur les autoroutes et les voies rapides.



Neutralisation / Activation

Le système est **activé** à chaque mise du contact.



► Pour neutraliser le système, appuyez sur ce bouton.



La **neutralisation** est signalée par l'**allumage du voyant** du bouton et de ce témoin au combiné.

La réactivation s'effectue par un nouvel appui, le voyant du bouton et le témoin s'éteignent.

Détection



En cas de détection d'un écart de direction, ce témoin clignote au combiné accompagné d'un signal sonore.

Aucune alerte n'est transmise tant que le clignotant est activé et pendant environ 20 secondes après l'arrêt du clignotant.

Anomalie de fonctionnement

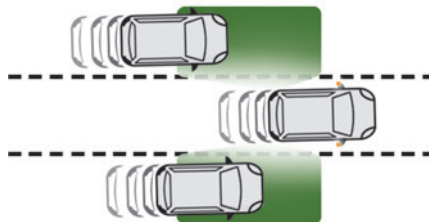


En cas de dysfonctionnement, ce témoin s'allume au combiné, accompagné de l'affichage d'un message et d'un signal sonore.

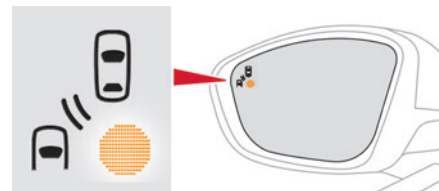
Consulter le réseau CITROËN ou un atelier qualifié.

Surveillance d'angles morts

! Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales des aides à la conduite et à la manœuvre.**



Ce système avertit le conducteur de la présence potentiellement dangereuse d'un autre véhicule (automobile, camion, moto) dans les zones d'angle mort de son véhicule (zones masquées du champ de vision du conducteur), grâce à des capteurs placés sur les côtés des pare-chocs.



L'alerte est donnée par un voyant lumineux fixe qui apparaît dans le rétroviseur du côté concerné :

- De manière immédiate, lorsque l'on est doublé.
- Après un délai d'une seconde environ, lorsque l'on dépasse lentement un véhicule.

Activation / Désactivation



Le paramétrage se fait par le menu **Conduite / Véhicule** de la tablette tactile.

Au démarrage du véhicule, le voyant lumineux s'allume dans chaque rétroviseur pour signaler l'activation du système.

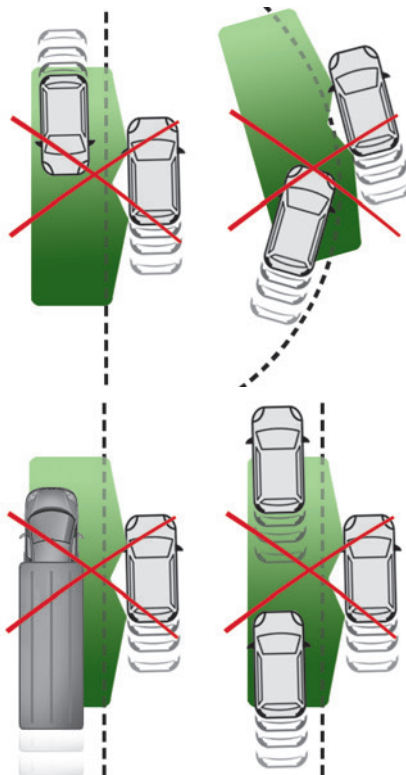
L'état du système reste en mémoire à la coupure du contact.

i Le système sera désactivé automatiquement en cas de remorquage avec un dispositif d'attelage homologué par CITROËN.

Conditions de fonctionnement

- Tous les véhicules roulent dans le même sens de circulation et sur des voies contiguës.
- La vitesse de votre véhicule est comprise entre 12 km/h et 140 km/h.
- En dépassant un véhicule, l'écart de vitesse est inférieur à 10 km/h.
- En étant dépassé par un véhicule, l'écart de vitesse est inférieur à 25 km/h.
- Le flux de circulation est fluide.
- En cas de manœuvre de dépassement, celle-ci se prolonge et le véhicule dépassé stagne dans la zone d'angle mort.
- Vous circulez sur une voie en ligne droite ou en légère courbe.
- Votre véhicule ne tracte pas de remorque, de caravane...

Limites de fonctionnement



Aucune alerte n'est déclenchée dans les situations suivantes :

- Présence d'objets immobiles (ex. : véhicules en stationnement, rails de sécurité, lampadaires, panneaux).
- Véhicules roulants en sens inverse.
- Sur routes sinueuses ou cas de virages prononcés.
- En dépassement d'un (ou par un) véhicule très long (ex. : camion, autocar) qui est à la fois détecté dans une zone d'angle mort par l'arrière et présent dans le champ de vision du conducteur par l'avant.
- Manœuvre de dépassement rapide.
- Circulation très dense : les véhicules, détectés à l'avant et à l'arrière, sont confondus avec un camion ou un objet fixe.

Anomalie de fonctionnement



En cas de dysfonctionnement, ce témoin clignote quelques instants au combiné, accompagné de l'allumage du témoin de Service et de l'affichage d'un message.

Faire vérifier par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

i Le système peut être passagèrement perturbé par certaines conditions climatiques (ex. : pluie, grêle). En particulier, rouler sur route mouillée ou passer d'une zone sèche à une zone mouillée peut provoquer de fausses alertes (ex. : présence d'un nuage de gouttelettes).

d'eau dans l'angle mort interprété comme un véhicule).

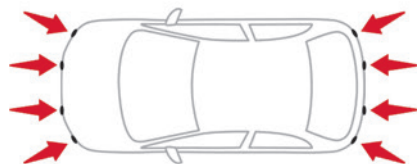
Par mauvais temps ou par temps hivernal, s'assurer que les capteurs ne sont pas recouverts par de la boue, du givre ou de la neige.

Veiller à ne pas masquer la zone d'avertissement, située sur les rétroviseurs extérieurs, ainsi que les zones de détection, situées sur les pare-chocs avant et arrière, par des étiquettes adhésives ou autres objets ; ceux-ci risqueraient d'entraver le bon fonctionnement du système.

Aide au stationnement



Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales des aides à la conduite et à la manœuvre.**



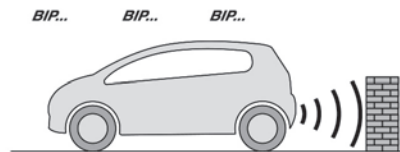
Ce système détecte et signale la proximité d'obstacles (ex. : piéton, véhicule, arbre, barrière) à l'aide de capteurs situés dans le pare-chocs.

Aide au stationnement arrière

► Engager la marche arrière pour mettre en marche le système (confirmée par un signal sonore).

La mise à l'arrêt du système s'effectue au retrait de la marche arrière.

Aide sonore



Le système signale la présence d'obstacles dans la zone de détection des capteurs.

L'information de proximité est donnée par un signal sonore discontinu, dont la fréquence est d'autant plus rapide que le véhicule est proche de l'obstacle.

Lorsque la distance entre le véhicule et l'obstacle devient inférieure à une trentaine de centimètres, le signal sonore devient continu.

Le son diffusé par le haut-parleur (droit ou gauche) indique de quel côté se situe l'obstacle.

Aide graphique



Elle complète le signal sonore par l'affichage à l'écran de segments dont l'emplacement représente la distance entre l'obstacle et le véhicule (blanc : éloigné ; orange : proche ; rouge : très proche).

Au plus près de l'obstacle, le symbole "Danger" s'affiche à l'écran.

Aide au stationnement avant

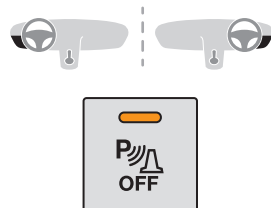
En complément à l'aide au stationnement arrière, l'aide au stationnement avant se déclenche dès qu'un obstacle est détecté à l'avant et que la vitesse du véhicule reste inférieure à 10 km/h.

L'aide au stationnement avant est interrompue, si le véhicule s'arrête plus de trois secondes en marche avant, s'il n'y a plus d'obstacle détecté ou dès que la vitesse du véhicule dépasse 10 km/h.

i Le son diffusé par le haut-parleur (avant ou arrière) permet de repérer si l'obstacle est devant ou derrière.

Désactivation / Activation

Avec / Sans autoradio



► Pour désactiver ou activer le système, appuyer sur ce bouton.
Le voyant est **allumé** lorsque le système est **désactivé**.

Avec écran tactile



► Dans le menu **Conduite / Véhicule**, sélectionner l'onglet "**Fonctions de conduite**", puis "**Aide au stationnement**".
L'état de la fonction est mémorisé à la coupure du contact.

i La fonction aide au stationnement arrière sera désactivée automatiquement en cas de branchement d'une remorque ou d'un porte-vélo sur un dispositif d'attelage installé selon les préconisations du constructeur.

Limites de fonctionnement

L'inclinaison du véhicule en cas de chargement important du coffre peut perturber les mesures de distance.

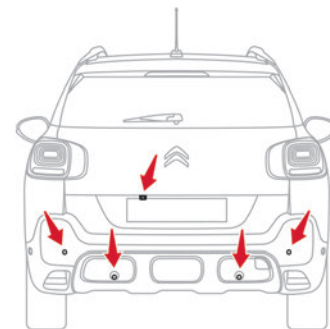
Anomalie de fonctionnement



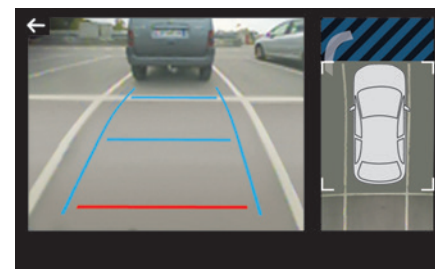
En cas de dysfonctionnement, au passage de la marche arrière, ce témoin s'allume au combiné, accompagné de l'affichage d'un message et d'un signal sonore (bip court).
Faire vérifier par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

Top Rear Vision

! Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales des aides à la conduite et à la manœuvre**.



Dès l'engagement de la marche arrière, moteur tournant, ce système affiche sur l'écran tactile des vues des alentours proches de votre véhicule à l'aide d'une caméra située à l'arrière du véhicule.



L'écran se divise en deux parties avec une vue contextuelle et une vue de dessus du véhicule dans son environnement proche. Les capteurs d'aide au stationnement complètent l'information sur la vue de dessus du véhicule. Différentes vues contextuelles peuvent être affichées :

- Vue standard.
- Vue à 180°.
- Vue zoom.

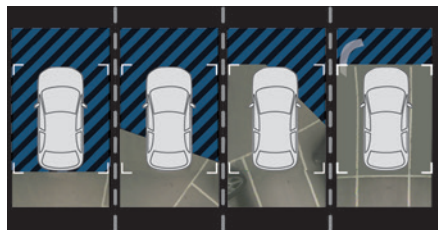
Par défaut, le mode AUTO est activé.

Dans ce mode, le système choisit la meilleure vue à afficher (standard ou zoom).

À tout instant, pendant la manœuvre, vous pouvez changer le type de vue.

L'état de la fonction n'est pas mémorisé à la coupure du contact.

Principe de fonctionnement



À l'aide de la caméra arrière, les alentours proches du véhicule sont enregistrés pendant les manœuvres à basse vitesse.

Une image du dessus de votre véhicule dans son environnement proche est créée en temps

réel (représentée entre les crochets), au fur et à mesure de la progression du véhicule.

Elle permet de faciliter l'alignement de votre véhicule lors du stationnement et de percevoir les obstacles situés à proximité. Elle s'efface automatiquement si le véhicule reste immobile trop longtemps.

Vision arrière

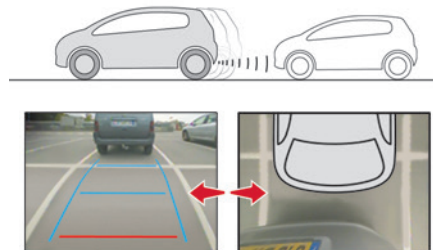


Pour activer la caméra, située sur le hayon, engager la marche arrière et ne pas dépasser la vitesse de 10 km/h.

La fonction se désactive :

- Automatiquement au-delà d'environ 10 km/h.
- Automatiquement à l'ouverture du hayon.
- Au retrait de la marche arrière (l'image reste affichée pendant 7 secondes).
- Par appui sur la flèche blanche dans le coin supérieur gauche de la tablette tactile.

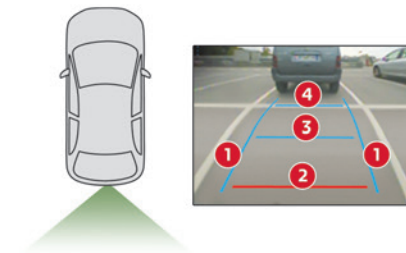
Mode AUTO



Ce mode est activé par défaut.

À l'aide des capteurs situés sur le pare-chocs arrière, la vue automatique permet de passer de la vue arrière (standard) à la vue de dessus (zoom) à l'approche d'un obstacle au niveau de la ligne rouge (moins de 30 cm) lors de la manœuvre.

Vue standard



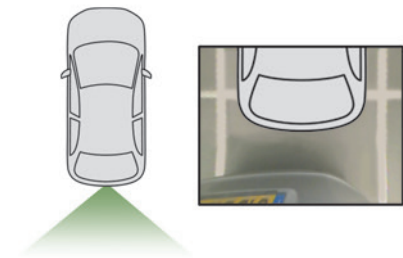
La zone située derrière votre véhicule s'affiche à l'écran.

Les lignes de gabarit en bleu **1** représentent la largeur de votre véhicule, rétroviseurs déployés ; elles s'orientent en fonction de la position du volant.

À partir du pare-chocs arrière, la ligne rouge **2** représente la distance à 30 cm et les deux lignes bleues **3** et **4**, respectivement à 1 m et à 2 m.

Cette vue est disponible avec le mode AUTO ou par sélection dans le menu de changement de vue.

Vue zoom



La caméra enregistre les alentours lors de la manœuvre pour créer une vue de dessus arrière du véhicule dans son environnement proche, permettant de réaliser une manœuvre du véhicule avec les obstacles environnants.

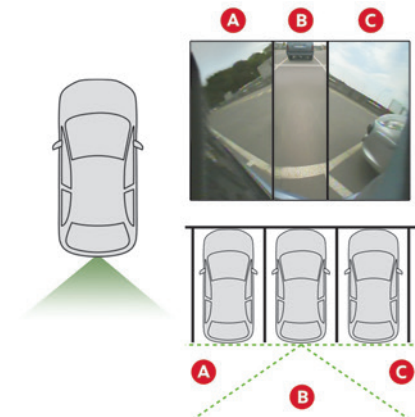
Cette vue est disponible avec le mode AUTO ou par sélection dans le menu de changement de vue.

i Les obstacles peuvent paraître plus éloignés que dans la réalité.

Durant la manœuvre, il est important de contrôler les côtés du véhicule à l'aide des rétroviseurs.

L'aide au stationnement permet également de compléter les informations sur l'environnement du véhicule.

Vue à 180°



La vue à 180° permet de pouvoir quitter, en marche arrière, une place de stationnement

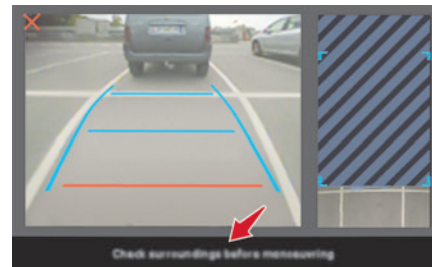
en anticipant l'arrivée de véhicules, piétons ou cyclistes.

Cette vue n'est pas recommandée pour réaliser une manœuvre complète.

Elle se décompose en trois zones : gauche **A**, centrale **B** et droite **C**.

Cette vue est disponible uniquement par sélection dans le menu de changement de vue.

Mode démarrage rapide



Ce mode permet d'afficher, au plus vite, la vue contextuelle (partie gauche) et la vue de dessus du véhicule.

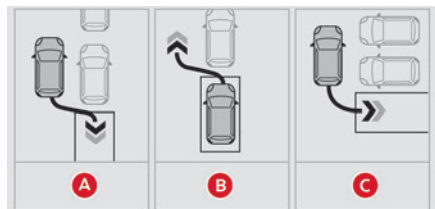
Un message (en anglais), vous indiquant de vérifier les alentours du véhicule avant de manœuvrer, s'affiche.

Park Assist

! Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales des aides à la conduite et à la manœuvre.**

Ce système apporte une assistance active au stationnement : il détecte un espace de stationnement puis pilote la direction pour se garer dans cet espace pendant que le conducteur gère le sens de marche, le passage des vitesses, l'accélération et le freinage. Pour aider le conducteur à surveiller le bon déroulement de la manœuvre, le système déclenche automatiquement l'affichage de la fonction Top Rear Vision et l'activation de l'aide au stationnement.

Le système effectue les mesures de places de stationnement disponibles et les calculs de distances par rapport aux obstacles à l'aide de capteurs à ultrasons implantés dans les pare-chocs avant et arrière du véhicule.



Le système apporte une assistance aux manœuvres suivantes :

- A. Stationnement en entrée de place en "créneau"
- B. Sortie de stationnement de place en "créneau"
- C. Stationnement en entrée de place en "bataille"

Fonctionnement

► À l'approche d'une zone de stationnement, réduire la vitesse de votre véhicule à 30 km/h au maximum.

Activation de la fonction



L'activation de la fonction se fait par le menu **Conduite / Véhicule** de la tablette tactile.

Sélectionner **"Park Assist"**.

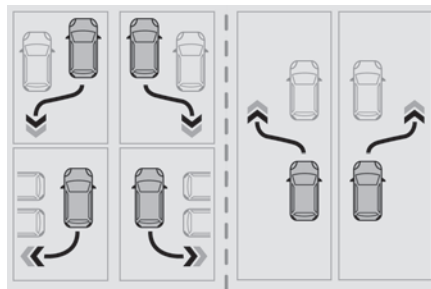


L'activation de la fonction désactive le système Surveillance d'angles morts.



À tout instant, jusqu'au démarrage de la manœuvre d'entrée ou de sortie de place de stationnement, l'appui sur la flèche située dans le coin supérieur gauche de la page d'affichage désactive la fonction.

Choix du type de manœuvre



Une page de choix de manœuvres s'affiche sur la tablette tactile : par défaut, la page "Entrée" si le véhicule a roulé depuis la mise du contact, sinon la page "Sortie".

► Sélectionner le type et le côté de manœuvre pour activer la recherche de place.

Le choix de manœuvre peut être modifié à tout instant, même pendant la phase de recherche de place disponible.

Recherche de place

► Rouler à une distance comprise entre 0,50 et 1,50 m de la rangée de véhicules en stationnement, sans jamais dépasser 30 km/h, jusqu'à ce que le système trouve une place disponible.

La recherche de place s'interrompt au-delà de ce seuil. La fonction se désactive automatiquement dès que la vitesse du véhicule dépasse 50 km/h.

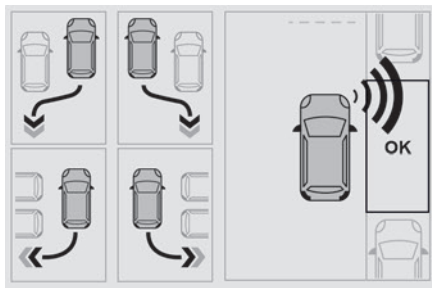


Pour le stationnement en "créneau", la place doit être égale au minimum à la longueur de votre véhicule majorée de 0,60 m.

Pour le stationnement en "bataille", la largeur de la place doit être égale à la largeur de votre véhicule majorée de 0,70 m.



Si la fonction d'aide au stationnement a été désactivée dans le menu **Conduite / Véhicule** de la tablette tactile, celle-ci se réactive automatiquement à l'activation du système.



Dès que le système trouve une place disponible, "OK" s'affiche sur le schéma de stationnement, accompagné d'un signal sonore.

Préparation de la manœuvre

► Rouler très lentement, jusqu'à l'affichage de la demande d'immobilisation du véhicule : "Immobilisez le véhicule" et du panneau "STOP", accompagné d'un signal sonore. Dès l'arrêt du véhicule, une page d'instructions s'affiche à l'écran.

► Pour préparer la manœuvre, respecter les instructions.

Le début de la manœuvre est signalé par le message "**Manœuvre en cours**", accompagné d'un signal sonore.

Le sens de la direction, marche arrière, est indiqué par ce message : "**Lâchez le volant, reculez**".

La fonction Top Rear Vision ainsi que l'aide au stationnement s'activent automatiquement pour

vous aider à contrôler les alentours proches de votre véhicule pendant la manœuvre.

Pendant la manœuvre

Le système prend en charge la direction du véhicule. Il donne les instructions de sens de manœuvre au début des manœuvres d'entrée et de sortie de stationnement en "créneau", et pour la totalité des manœuvres d'entrée en stationnement en "bataille".

Ces instructions s'affichent sous la forme de pictogramme accompagné d'un message :



"Reculez".



"Avancez".

L'état de la manœuvre est signalé par ces pictogrammes :



Manœuvre en cours (vert).



Manœuvre abandonnée ou terminée (rouge) (les flèches indiquent que le conducteur doit reprendre le contrôle de la direction de son véhicule).

Les indications de vitesse maximale à ne pas dépasser pendant les manœuvres sont signalées par ces pictogrammes :



7 km/h ou 5 mph, pour l'entrée en stationnement.



5 km/h ou 3 mph, pour la sortie de stationnement.

! Pendant les phases de manœuvres, le volant effectue des rotations rapides : ne pas tenir le volant, ne pas mettre les mains entre les branches du volant. Prendre garde à tout objet susceptible de bloquer la manœuvre (vêtements amples, écharpe, cravate...) – Risques de blessure ! Il incombe au conducteur de surveiller en permanence l'état de la circulation, notamment si des véhicules roulent en sens inverse.

Le conducteur doit vérifier que rien ni personne ne gêne la progression du véhicule.

i Les images fournies par la ou les caméras affichées sur la tablette tactile peuvent être déformées par le relief. La présence de zones d'ombre, en cas d'ensoleillement ou de conditions d'éclairage insuffisantes, peut assombrir l'image et réduire le contraste.

À tout instant, la manœuvre peut être interrompue définitivement, soit par action du conducteur, soit automatiquement par le système.

Par action du conducteur :

- Reprise du contrôle de la direction.
- Activation des feux indicateurs de direction du côté opposé à celui de la manœuvre.
- Débouclage de la ceinture de sécurité du conducteur.
- Coupure du contact.

Interruption par le système :

- Dépassement du seuil de vitesse : 7 km/h ou 5 mph au cours des manœuvres d'entrée en stationnement et 5 km/h ou 3 mph au cours des manœuvres de sortie de stationnement.
- Déclenchement de l'antipatinage de roue sur chaussée glissante.
- Ouverture d'une porte ou du coffre.
- Calage du moteur.
- Dysfonctionnement du système.
- Après 10 manœuvres pour l'entrée et la sortie de stationnement en "créneau" et après 7 manœuvres pour l'entrée en stationnement en "bataille".

L'interruption de la manœuvre déclenche la désactivation automatique de la fonction. Le symbole de manœuvre s'affiche en rouge accompagné du message "**Manœuvre abandonnée**" sur la tablette tactile. Le conducteur est incité par un message à reprendre le contrôle de son véhicule.

Fin de manœuvre d'entrée ou de sortie de stationnement

Dès que la manœuvre est achevée, le véhicule s'immobilise.

Le symbole de manœuvre s'affiche en rouge accompagné du message "**Manœuvre terminée**" sur la tablette tactile.

Dans le cas d'une manœuvre d'entrée en stationnement, le conducteur peut être amené à compléter la manœuvre.

Limites de fonctionnement

- Le système peut proposer une place de stationnement non conforme (stationnement interdit, travaux en cours avec chaussée dégradée, emplacement situé en bordure de fossé...).
- Le système peut indiquer qu'une place est trouvée mais ne pas la proposer si un obstacle fixe se trouve sur le côté opposé à la manœuvre, ce qui ne permettrait pas au véhicule d'effectuer une trajectoire conforme au stationnement.
- Le système pourra indiquer qu'une place est trouvée mais la manœuvre ne sera pas engagée, car la largeur de la voie est insuffisante.
- Le système n'est pas conçu pour le pilotage de stationnement sur une voie en courbe prononcée.
- Le système ne détecte pas les emplacements dont la taille est nettement supérieure au gabarit du véhicule ou qui sont délimités par des obstacles trop bas (trottoirs, plots) ou trop fins (arbres, poteaux, clôture en grillage...).
- L'inclinaison du véhicule vers l'arrière en cas de chargement important du coffre peut perturber les mesures de distances.

- !** En fonction de ces conditions extérieures, ne pas utiliser la fonction :
- Au bord d'un accotement non stabilisé (exemple : fossé), le long d'un quai, au bord du vide.

- En cas de mauvaise adhérence de la chaussée (exemple : verglas).

- !** Si un de ces cas de dysfonctionnement survient, ne pas utiliser pas la fonction :
- Un pneumatique est sous-gonflé.
 - Un des pare-chocs est endommagé.
 - Une des caméras présente un dysfonctionnement.

- !** Après une de ces modifications du véhicule, ne pas utiliser la fonction :
- En cas de transport d'objet dépassant le gabarit du véhicule (échelle sur barres de toit, porte-vélo sur hayon...).
 - Avec une rotule d'attelage non homologuée en place.
 - En utilisant des chaînes à neige.
 - En roulant avec une roue de secours de petit diamètre ou de type "galette".
 - En cas de monte de roues de taille différente de la monte d'origine.
 - Après modification d'un ou des pare-chocs (ajout de protection).
 - Si les capteurs ont été repeints en dehors du réseau CITROËN.
 - Avec des capteurs non homologués pour le véhicule.

Anomalies de fonctionnement



Si le dysfonctionnement de l'aide au stationnement, signalé par l'allumage de ce témoin, survient pendant l'utilisation, il provoque la désactivation de la fonction. Consulter le réseau CITROËN ou un atelier qualifié.



En cas de dysfonctionnement de la direction assistée, ce témoin s'affiche au combiné accompagné d'un message d'alerte.



L'arrêt du véhicule est impératif.

Stationner dans les meilleures conditions de sécurité et couper le contact. Faire appel au réseau CITROËN ou à un atelier qualifié.



FAITES LE PLEIN DE CONFIANCE

AVEC LES LUBRIFIANTS TOTAL QUARTZ

Depuis plus de 50 ans, TOTAL et CITROËN partagent des valeurs communes : l'excellence, la créativité et l'innovation technologique.

C'est dans ce même esprit que TOTAL développe une gamme de lubrifiants TOTAL QUARTZ adaptés aux moteurs des véhicules CITROËN, pour les rendre toujours plus économes en carburant et plus respectueux de l'environnement.

TOTAL et CITROËN testent la fiabilité et la performance de leurs produits lors de courses automobiles en conditions extrêmes.

Choisir les lubrifiants TOTAL QUARTZ pour l'entretien de votre véhicule, c'est l'assurance d'une longévité optimale de votre moteur et de ses performances.



Compatibilité des carburants



Carburants essence conformes à la norme EN228 contenant respectivement jusqu'à 5 % et 10 % d'éthanol.



Carburants Diesel conformes respectivement aux normes EN590, EN16734 et EN16709 et contenant respectivement jusqu'à 7 %, 10 %, 20 % et 30 % d'Ester Méthylique d'Acide Gras. L'utilisation même occasionnelle de carburants B20 ou B30 impose des conditions particulières d'entretien appelées "Roulages sévères".



Carburant Diesel paraffinique conforme à la norme EN15940.

! L'utilisation de tout autre type de (bio) carburant (ex. : huiles végétales ou animales pures ou diluées, fuel domestique) est formellement prohibée - Risques d'endommagement du moteur et du circuit de carburant !

i Seule l'utilisation d'additifs carburants respectant les normes B715001 (essence) ou B715000 (Diesel) est autorisée.

Gazole à basse température

Par des températures inférieures à 0 °C (+32 °F), la formation de paraffines dans les gazoles de type été peut empêcher le moteur de fonctionner correctement. Dans ces conditions de températures, utiliser des gazoles de type hiver et maintenir dans le réservoir une quantité de carburant supérieure à 50 % de sa capacité. Par des températures inférieures à -15 °C (+5 °F), pour éviter les problèmes de démarrage, privilégier le stationnement à l'abri (garage chauffé).

Déplacement à l'étranger

Certains carburants peuvent endommager le moteur.

Dans certains pays, il peut être exigé d'utiliser un type de carburant particulier (indice d'octane spécifique, appellation commerciale spécifique...) pour garantir le bon fonctionnement du moteur.

Pour toute information complémentaire, consulter le point de vente.

Approvisionnement en carburant

Capacité du réservoir : 45 litres environ.

Niveau de réserve : 5 litres environ.

Réserve de carburant



Lorsque le niveau de réserve du réservoir est atteint, l'un de ces témoins s'allume au combiné, accompagné de l'affichage d'un message et d'un signal sonore. Au premier allumage, il reste **environ 5 litres** de carburant.

Tant qu'un complément de carburant suffisant n'est pas effectué, ce témoin réapparaît à chaque mise du contact, accompagné du message et du signal sonore. En roulant, ce signal sonore et l'affichage du message d'alerte sont répétés à une fréquence d'autant plus élevée que le niveau de carburant se rapproche de "0".

Faire impérativement un complément de carburant pour éviter la panne.

Pour plus d'informations sur la **Panne de carburant (Diesel)**, se reporter à la rubrique correspondante.

i Une petite flèche au niveau du témoin indique de quel côté du véhicule se situe la trappe à carburant.

! Stop & Start

Ne jamais effectuer un remplissage en carburant lorsque le moteur est en mode STOP ; couper impérativement le contact.

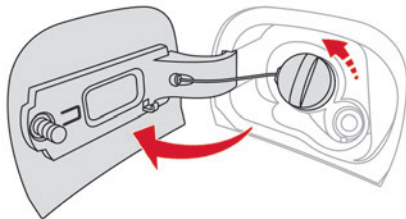
Remplissage

Les compléments en carburant doivent être supérieurs à 5 litres pour être pris en compte par la jauge de carburant.

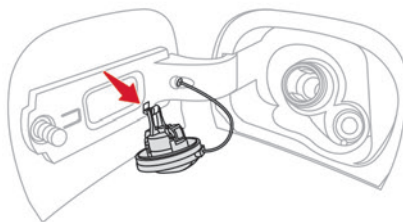
L'ouverture du bouchon peut déclencher un bruit d'aspiration d'air. Cette dépression est normale, provoquée par l'étanchéité du circuit de carburant.

Pour réaliser le remplissage en toute sécurité :

- ▶ **Arrêter impérativement le moteur.**



- ▶ Véhicule déverrouillé, appuyer sur la partie arrière-centrale de la trappe pour l'ouvrir.
- ▶ Repérer la pompe correspondant au carburant conforme à la motorisation du véhicule (rappelé par l'étiquette sur la trappe).
- ▶ Tourner le bouchon vers la gauche, le retirer et le poser sur son support (sur la trappe).



- ▶ Introduire le pistolet jusqu'en butée, avant de le déclencher pour remplir le réservoir (risque d'éclaboussures).

Ne pas insister au-delà de la troisième coupure du pistolet, ceci pourrait engendrer des dysfonctionnements.

- ▶ Remettre le bouchon en place et le tourner vers la droite.
- ▶ Refermer la trappe à carburant.

! En cas d'introduction de carburant non conforme à la motorisation du véhicule, la vidange du réservoir est indispensable avant le démarrage du moteur.

Le véhicule est équipé d'un catalyseur réduisant les substances nocives dans les gaz d'échappement.

Pour les moteurs essence, le carburant sans plomb est obligatoire.

La goulotte de remplissage a un orifice plus étroit qui n'autorise que le pistolet à essence sans plomb.

Coupeure d'alimentation en carburant

Votre véhicule est équipé d'un dispositif de sécurité qui coupe l'alimentation en carburant en cas de choc.

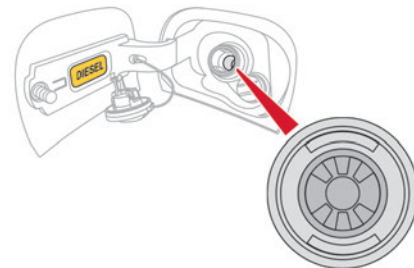
Détrompeur carburant (Diesel)

(Selon pays de commercialisation.)

Ce dispositif mécanique empêche le remplissage de carburant essence dans le réservoir d'un véhicule fonctionnant au gazole.

Situé à l'entrée du réservoir, le détrompeur est visible lorsque le bouchon est retiré.

Fonctionnement



Lors de l'introduction dans le réservoir Diesel, le pistolet essence vient buter sur le volet.

Le système reste verrouillé et empêche le remplissage.

Ne pas insister et introduire un pistolet de type Diesel.

i Le détrompeur n'empêche pas le remplissage à l'aide d'un jerrycan quel que soit le carburant.

i Déplacements à l'étranger

Les pistolets de type Diesel pouvant être différents selon les pays, la présence du détrompeur peut rendre le remplissage du réservoir impossible. Préalablement à tout déplacement à l'étranger, il est conseillé de vérifier auprès du réseau CITROËN si le véhicule est adapté au matériel de distribution des pays traversés.

Chaînes à neige

En conditions hivernales, les chaînes à neige améliorent la traction ainsi que le comportement du véhicule lors des freinages.

! Les chaînes à neige doivent être montées uniquement sur les roues avant. Elles ne doivent pas être montées sur les roues de secours de type "galette".

i Tenir compte de la réglementation spécifique à chaque pays pour l'utilisation des chaînes à neige et la vitesse maximale autorisée.

Utiliser uniquement des chaînes conçues pour être montées sur le type de roues qui équipent le véhicule :

Dimensions des pneumatiques d'origine	Types de chaînes
195/65 R15	Maillon de 9 mm maximum
195/60 R16	
205/60 R16	Non chaînable
215/50 R17	

Pour plus d'informations sur les chaînes à neige, consulter le réseau CITROËN ou un atelier qualifié.

Conseils d'installation

- Pour installer les chaînes à neige pendant le trajet, arrêter le véhicule sur une surface plane, en bord de route.
- Serrer le frein de stationnement et poser éventuellement des cales sous les roues pour éviter que le véhicule ne glisse.
- Installer les chaînes à neige en suivant les instructions fournies par le fabricant.
- Démarrer lentement et rouler quelques instants, sans dépasser la vitesse de 50 km/h.
- Arrêter le véhicule et vérifier que les chaînes à neige sont correctement tendues.

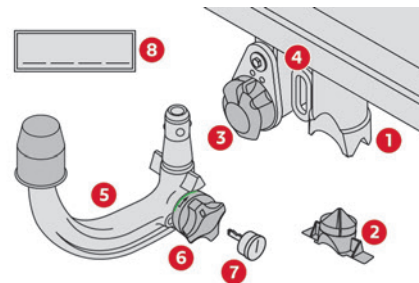
i Il est vivement recommandé de s'entraîner au montage des chaînes à neige avant le départ, sur un sol plat et sec.

! Éviter de rouler sur route déneigée avec des chaînes à neige pour ne pas endommager les pneumatiques du véhicule ainsi que la chaussée. Si le véhicule est équipé de jantes en alliage d'aluminium, vérifier qu'aucune partie de la chaîne ou des fixations n'entre en contact avec la jante.

Attelage à rotule démontable sans outil

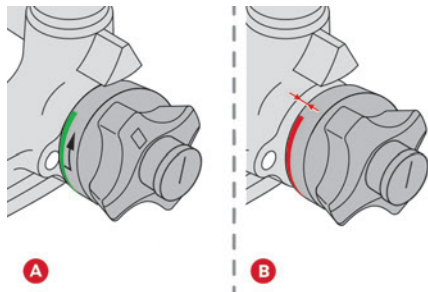
Présentation

L'installation et le retrait de ce dispositif d'attelage d'origine ne nécessitent pas d'outil.



1. Support de fixation
2. Obturateur de protection
3. Prise de raccordement
4. Anneau de sécurité
5. Rotule amovible

6. Molette de verrouillage / déverrouillage
7. Serrure à clé
8. Étiquette pour noter les références de la clé



- A.** Position **verrouillée** (repère **vert** en face du repère **blanc**) ; la molette est en contact avec la rotule (aucun espace).
- B.** Position **déverrouillée** (repère **rouge** en face du repère **blanc**) ; la molette et la rotule ne sont plus en contact (espace d'environ 5 mm).

i Apposer l'étiquette jointe dans un endroit bien visible, à proximité du support ou à l'intérieur du coffre.

! Les remorques avec feux à LED ne sont pas compatibles avec le faisceau électrique de ce dispositif.

i Pour rouler en toute sécurité avec un **Dispositif d'attelage**, se reporter à la rubrique correspondante.

! Avant toute utilisation

Contrôler que la rotule est correctement montée en vérifiant les points suivants :

- Le repère vert de la molette coïncide avec le repère blanc de la rotule.
- La molette est en contact avec la rotule (position **A**).
- La serrure de sécurité est fermée et la clé retirée ; la molette ne peut plus être actionnée.
- La rotule ne doit absolument plus bouger dans son support ; essayer de la secouer avec la main.

Si la rotule n'est pas verrouillée, la remorque peut se détacher - Risque d'accident !

! Pendant l'utilisation

Ne jamais déverrouiller le dispositif tant que l'attelage ou le porte-charge est installé sur la rotule.

Ne jamais dépasser la masse maximale roulante autorisée (MTRA) du véhicule. Respecter impérativement la charge maximale autorisée sur le dispositif d'attelage : en cas de dépassement, ce dispositif peut se détacher du véhicule - Risque d'accident !

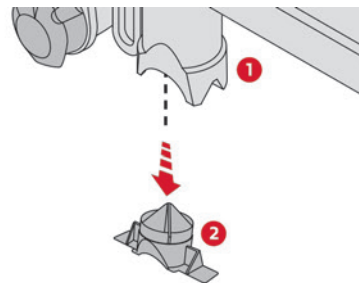
Avant de rouler, vérifier le réglage du site des projecteurs et le fonctionnement des feux de remorque.

Pour plus d'informations sur le **Réglage du site des projecteurs**, se reporter à la rubrique correspondante.

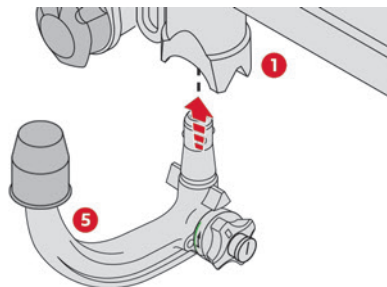
! Après utilisation

Lors de trajets effectués sans attelage ou porte-charge, la rotule doit être retirée et l'obturateur inséré dans le support pour une bonne visibilité de la plaque minéralogique et/ou du dispositif d'éclairage.

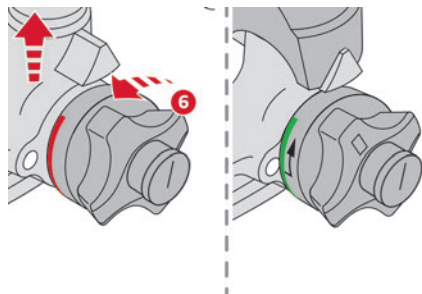
Montage de la rotule



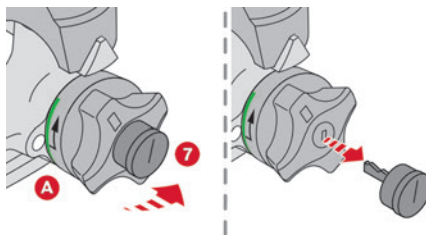
- Sous le pare-chocs arrière, retirer l'obturateur de protection **2** du support de fixation **1**.



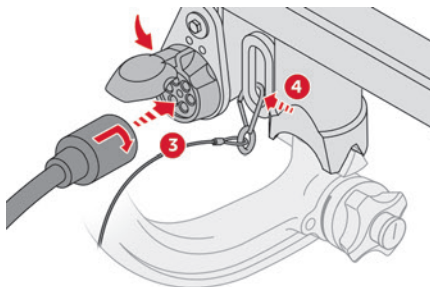
- Insérer l'extrémité de la rotule **5** dans le support **1** et la pousser vers le haut ; le verrouillage s'effectue alors automatiquement.



- La molette **6** effectue un quart de tour dans le sens inverse des aiguilles d'une montre ; faire attention à ne pas laisser la main à proximité !



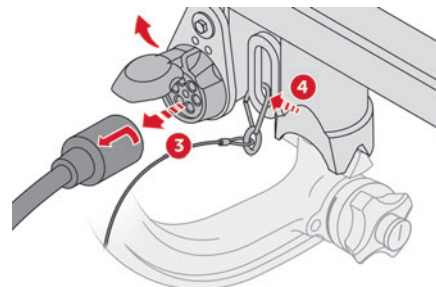
- Vérifier que le mécanisme est correctement verrouillé et que le repère vert de la molette coïncide avec le repère blanc de la rotule (position **A**).
- Fermer la serrure **7** à l'aide de la clé.
- Retirer la clé. La clé ne peut pas être retirée lorsque la serrure est ouverte.
- Clipper le capuchon sur la serrure.



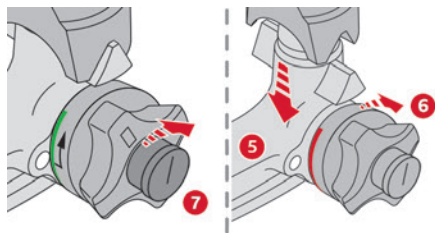
- Retirer le cache de protection de la rotule d'attelage.
- Fixer la remorque sur la rotule d'attelage.
- Attacher le câble solide de la remorque à l'anneau de sécurité **4** du support.

- Basculer la prise de raccordement **3** pour la mettre en position.
- Insérer et tourner d'un quart de tour la fiche de la remorque pour la brancher dans la prise de raccordement **3** du support.

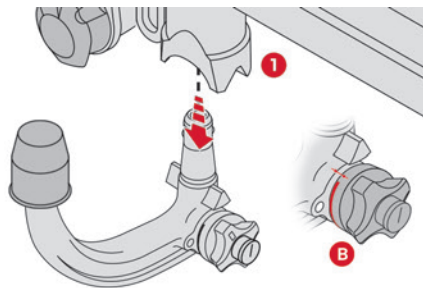
Démontage de la rotule



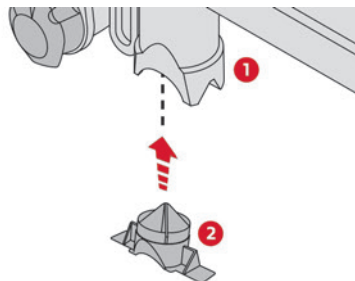
- Tourner d'un quart de tour et tirer la fiche de la remorque pour la débrancher de la prise de raccordement **3** du support.
- Basculer la prise de raccordement **3** vers la gauche pour la ranger.
- Détacher le câble solide de la remorque de l'anneau de sécurité **4** du support.
- Détacher la remorque de la rotule d'attelage.
- Remettre en place le cache de protection sur la rotule d'attelage.



- Retirer le capuchon de la serrure.
- Insérer la clé dans la serrure 7.
- Ouvrir la serrure à l'aide de la clé.
- Tenir fermement la rotule 5 d'une main ; de l'autre main, tirer et tourner la molette 6 dans le sens des aiguilles d'une montre, jusqu'en butée ; ne pas relâcher la molette.



- Sortir la rotule par le bas de son support 1.
- Relâcher la molette ; celle-ci se bloque automatiquement en position déverrouillée et le repère rouge de la molette coïncide avec le repère blanc de la rotule (position B).



- Remettre en place l'obturateur de protection 2 dans le support de fixation 1.
- Ranger la rotule dans sa housse à l'abri des chocs et des salissures.

Entretien

Le fonctionnement correct n'est possible que si la rotule et son support restent propres. Avant de nettoyer le véhicule avec un jet à haute pression, la rotule doit être retirée et l'obturateur inséré dans le support.

i Intervention sur le dispositif d'attelage
Faire appel au réseau CITROËN ou à un atelier qualifié.

Dispositif d'attelage

Répartition des charges

- Répartir la charge dans la remorque pour que les objets les plus lourds se trouvent le plus près possible de l'essieu, et que le poids sur flèche

approche le maximum autorisé, sans toutefois le dépasser.

La densité de l'air diminue avec l'altitude, réduisant ainsi les performances du moteur. Il faut réduire la charge maximale remorquable de 10 % par tranche de 1 000 mètres d'altitude.

i Utiliser les dispositifs d'attelage et leurs faisceaux d'origine homologués par CITROËN. Il est recommandé d'en confier le montage au réseau CITROËN ou à un atelier qualifié.

En cas de montage hors réseau CITROËN, ce montage doit se faire impérativement en suivant les préconisations du constructeur. Certaines fonctions d'aide à la conduite ou d'aide à la manœuvre sont neutralisées automatiquement en cas d'utilisation d'un système d'attelage homologué. Pour plus d'informations sur la conduite avec un attelage équipé d'une remorque et associé au **Contrôle de stabilité de la remorque**, se reporter à la rubrique correspondante.

! Respecter la masse maximale remorquable autorisée indiquée sur le certificat d'immatriculation du véhicule, l'étiquette constructeur ainsi que dans la rubrique **Caractéristiques techniques** de ce guide.

! Lors de l'utilisation d'accessoires fixés sur attelage (ex. : porte-vélos, coffres d'attelage) :

- Respecter le poids maximal autorisé sur flèche.
- Ne pas transporter plus de 4 vélos classiques ou 2 vélos à assistance électrique.

Lors du chargement de vélos sur un porte-vélos sur boule d'attelage, veiller à toujours placer les vélos les plus lourds le plus près du véhicule.

! Respecter la législation en vigueur dans le pays de circulation.

Après l'arrêt du moteur, il est possible d'utiliser, pendant une durée cumulée maximale d'environ 30 minutes, des fonctions telles que le système audio et télématique, les feux de croisement ou les plafonniers.

Entrée dans le mode

L'entrée en mode économie d'énergie est signalée par l'affichage d'un message et les fonctions actives sont mises en veille.

i Si une communication téléphonique est engagée au même moment, celle-ci sera maintenue pendant environ 10 minutes avec le kit mains-libres du système audio.

! Une batterie déchargée ne permet pas le démarrage du moteur.

Pour plus d'informations sur la **Batterie 12 V**, se reporter à la rubrique correspondante.

Barres de toit

! Pour des raisons de sécurité et pour éviter d'endommager le toit, il est impératif d'utiliser des barres de toit transversales homologuées pour le véhicule. Respecter les consignes de montage et les conditions d'utilisation indiquées dans la notice fournie avec les barres de toit.

Mode délestage

Ce système gère l'utilisation de certaines fonctions par rapport au niveau d'énergie restant dans la batterie.

Véhicule roulant, le délestage neutralise temporairement certaines fonctions, telles que l'air conditionné et le dégivrage de la lunette arrière.

Les fonctions neutralisées sont automatiquement réactivées dès que les conditions le permettent.

Mode économie d'énergie

Ce système gère la durée d'utilisation de certaines fonctions pour préserver une charge suffisante de la batterie, contact coupé.

Sortie du mode

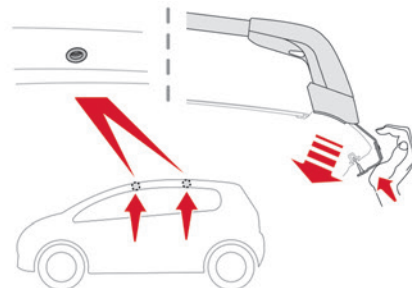
Ces fonctions sont réactivées automatiquement à la prochaine utilisation du véhicule.

Pour retrouver l'usage immédiat de ces fonctions, démarrer le moteur et le laisser tourner :

- Moins de 10 minutes, pour disposer des équipements pendant 5 minutes environ.
- Plus de 10 minutes, pour les conserver pendant 30 minutes environ.

Respecter les temps de mise en route du moteur pour assurer une charge correcte de la batterie. Pour recharger la batterie, ne pas utiliser le redémarrage du moteur de façon répétée et continue.

Pose directe sur pavillon

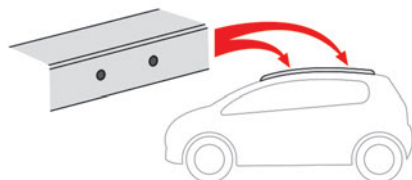


Les barres transversales doivent être fixées exclusivement aux quatre points d'ancrage situés sur le cadre de pavillon. Ces points sont

masqués par les portes du véhicule lorsqu'elles sont fermées.

Les fixations des barres de toit comportent un goujon qu'il faut introduire dans l'orifice de chacun des points d'ancrage.

Pose sur barres longitudinales



Les barres transversales doivent être fixées au niveau des repères situés sur les barres longitudinales.

! Toit ouvrant

Vérifier que le chargement ne passe pas au-dessous des barres de toit pour ne pas gêner les manoeuvres du toit ouvrant - Risque de détérioration importante !

! Recommandations

Répartir la charge uniformément, en évitant de surcharger l'un des côtés. Disposer la charge la plus lourde le plus près possible du toit. Arrimer solidement la charge.

Conduire avec souplesse : la sensibilité au vent latéral est augmentée et la stabilité du véhicule peut être modifiée. Vérifier régulièrement la tenue et le bon serrage des barres de toit, au minimum avant chaque trajet. Retirer les barres de toit aussitôt le transport terminé.

! Charge maximale répartie sur les barres de toit, pour une hauteur de chargement ne dépassant pas 40 cm :

- sans barres longitudinales : **50 kg.**
- avec barres longitudinales : **45 kg.**

Cette valeur pouvant être modifiée, vérifier la charge maximale mentionnée dans la notice livrée avec les barres de toit. Si la hauteur dépasse 40 cm, adapter la vitesse du véhicule en fonction du profil de la route, afin de ne pas endommager les barres de toit et les fixations sur le véhicule. Se référer aux législations nationales afin de respecter la réglementation du transport d'objets plus longs que le véhicule.

Capot

! Stop & Start

Avant toute intervention sous le capot, couper impérativement le contact pour éviter tout risque de redémarrage automatique du moteur.

Prendre garde aux objets ou aux vêtements qui pourraient se prendre dans l'hélice du moto-ventilateur ou dans certains éléments tournants - Risque d'étranglement et de blessures graves !

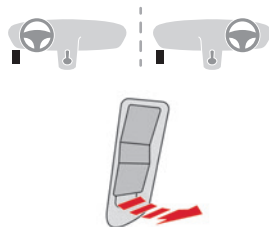


i L'implantation de la commande intérieure empêche l'ouverture tant que la porte avant gauche est fermée.

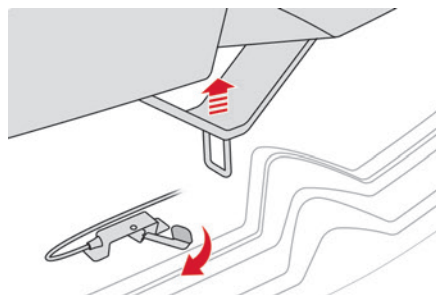
! Moteur chaud, manipuler avec précaution la commande extérieure et la béquille de capot (risque de brûlure), en utilisant la zone protégée. Capot ouvert, faire attention de ne pas heurter la commande d'ouverture. Ne pas ouvrir le capot en cas de vent violent.

! **Refroidissement du moteur à l'arrêt**
Le moto-ventilateur peut se mettre en marche après l'arrêt du moteur. Attention aux objets ou aux vêtements qui pourraient se prendre dans l'hélice !

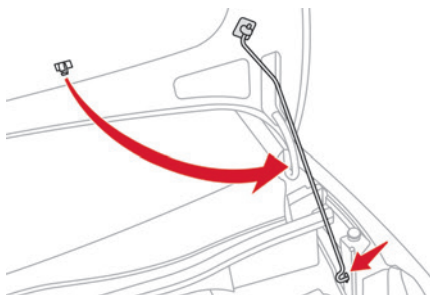
Ouverture



- Ouvrir la porte avant gauche.
- Tirer vers soi la commande intérieure, située en bas de l'encadrement de la porte.



- Basculer la commande vers la gauche et soulever le capot.



- Déclipper la béquille de son logement et la fixer dans le cran pour maintenir le capot ouvert.

Fermeture

- Maintenir le capot et sortir la béquille du cran de maintien.
- Clipper la béquille dans son logement.
- Abaisser le capot et le lâcher en fin de course.
- Soulever le capot pour vérifier son bon verrouillage.

! En raison de la présence d'équipements électriques dans le compartiment moteur, il est fortement recommandé de limiter les expositions à l'eau (pluie, lavage, ...).

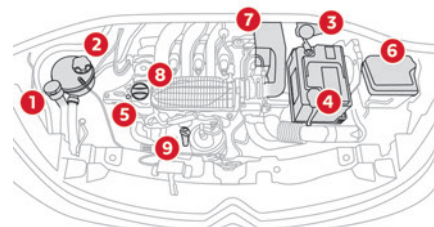
Compartiment moteur

Le moteur représenté est un exemple donné à titre indicatif.

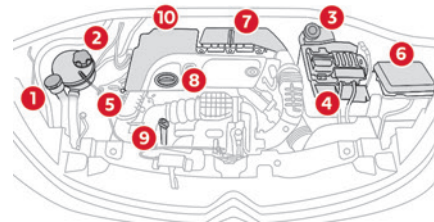
Les emplacements des éléments suivants peuvent varier :

- Filtre à air.
- Jauge d'huile moteur.
- Remplissage de l'huile moteur.
- Pompe de réamorçage.

Moteur essence



Moteur Diesel



1. Réservoir du liquide de lave-vitre
2. Réservoir du liquide de refroidissement
3. Réservoir du liquide de freins
4. Batterie
5. Point de masse déporté (-)

6. Boîte à fusibles
7. Filtre à air
8. Remplissage de l'huile moteur
9. Jauge d'huile moteur
10. Pompe de réamorçage*

! Circuit de gazole

Ce circuit est sous très haute pression. Toute intervention doit être effectuée exclusivement par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

Vérification des niveaux

Vérifier régulièrement tous ces niveaux dans le respect du plan d'entretien du constructeur. Faire l'appoint si nécessaire, sauf indication contraire. En cas de baisse importante d'un niveau, faire vérifier le circuit correspondant par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

! Les liquides doivent être conformes aux recommandations du constructeur et à la motorisation du véhicule.

! Lors d'intervention sous le capot, faire attention car certaines zones du moteur peuvent être extrêmement chaudes (risque de brûlure) et le moto-ventilateur peut se

mettre en marche à tout instant (même contact coupé).

Produits usagés

! Éviter tout contact prolongé de l'huile et des liquides usagés avec la peau. La plupart de ces liquides sont nocifs pour la santé, voire très corrosifs.

Ne pas jeter l'huile et les liquides usagés dans les canalisations d'évacuation ou sur le sol. Vider l'huile usagée dans les containers réservés à cet usage dans le réseau CITROËN ou dans un atelier qualifié.

Huile moteur



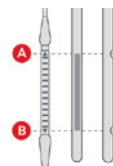
La vérification du niveau s'effectue sur un sol plat, moteur à l'arrêt depuis 30 minutes, soit avec l'indicateur de niveau d'huile au combiné, à la mise du contact (pour les véhicules équipés d'une jauge électrique), soit avec la jauge manuelle. Il est normal de faire des appoints d'huile entre deux révisions (ou vidanges). Il est préconisé d'effectuer un contrôle, avec appoint si nécessaire, tous les 5 000 km.

! Pour préserver la fiabilité des moteurs et les dispositifs d'antipollution, ne jamais utiliser d'additif dans l'huile moteur.

Vérification avec la jauge manuelle

Pour l'emplacement de la jauge manuelle, se reporter à l'illustration du sous-capot moteur correspondant.

- Saisir la jauge par son embout coloré et la dégager complètement.
- Essuyer la tige de la jauge à l'aide d'un chiffon propre et non pelucheux.



- Remettre la jauge en place, jusqu'en butée, puis la retirer de nouveau pour effectuer un contrôle visuel : le niveau correct doit se situer entre les repères **A** (maxi) et **B** (mini).

Ne pas démarrer le moteur si le niveau est :

- Supérieur au repère **A** : faire appel au réseau CITROËN ou à un atelier qualifié.
- Inférieur au repère **B** : effectuer impérativement un complément d'huile moteur.

* Suivant motorisation.

! Caractéristiques de l'huile

Avant d'effectuer un complément d'huile ou une vidange du moteur, vérifier que l'huile corresponde à la motorisation et soit conforme aux recommandations indiquées dans le plan d'entretien fourni avec le véhicule (ou disponible auprès du réseau CITROËN ou d'un atelier qualifié). L'utilisation d'une huile non recommandée peut entraîner la perte de la garantie contractuelle en cas de défaillance du moteur.

Complément d'huile moteur

Pour l'emplacement de l'orifice de remplissage de l'huile moteur, se reporter à l'illustration du sous-capot moteur correspondant.

- Verser l'huile par petites quantités, en évitant les projections sur les éléments du moteur (risque d'incendie).
- Attendre quelques minutes avant de faire une vérification du niveau avec la jauge manuelle.
- Compléter le niveau, si nécessaire.
- Après vérification du niveau, revisser soigneusement le bouchon de l'orifice de remplissage et replacer la jauge dans son logement.

i Dans les 30 minutes qui suivent un appoint d'huile, l'indication du niveau d'huile au combiné à la mise du contact n'est pas valable.

Liquide de freins



Le niveau de ce liquide doit se situer proche du repère "**MAXI**". Sinon, vérifier l'état d'usure des plaquettes de freins.

Pour connaître la périodicité de la vidange du circuit de freinage, se reporter au plan d'entretien du constructeur.



Nettoyer le bouchon avant de le retirer pour faire l'appoint. N'employer que du liquide de freins DOT4 provenant d'un bidon scellé.

Liquide de refroidissement



Un appoint de ce liquide entre deux révisions est normal.

Le contrôle et l'appoint doivent être faits moteur froid.

Un niveau insuffisant présente des risques de dommages importants pour le moteur, il doit se situer proche du repère "**MAXI**" sans jamais le dépasser.

Si le niveau est proche ou en-dessous du repère "**MINI**", il est impératif de faire un appoint. Lorsque le moteur est chaud, la température du liquide de refroidissement est régulée par le moto-ventilateur.

Le circuit de refroidissement étant sous pression, attendre au moins une heure après l'arrêt du moteur pour intervenir.

En cas d'intervention urgente, pour éviter tout risque de brûlure, se munir d'un chiffon et

dévisser le bouchon de deux tours pour laisser retomber la pression.

Lorsque la pression est retombée, retirer le bouchon et compléter le niveau.



Refroidissement du moteur à l'arrêt
Le moto-ventilateur peut se mettre en marche après l'arrêt du moteur.
Attention aux objets ou aux vêtements qui pourraient se prendre dans l'hélice !

Liquide de lave-vitre



Compléter le niveau dès que cela est nécessaire.

Caractéristiques du liquide

La mise à niveau du liquide doit être effectuée avec un mélange prêt à l'emploi.

En période hivernale (températures négatives), utiliser un liquide avec antigel adapté aux conditions de températures afin de préserver les éléments du système (pompe, réservoir, canalisations, gicleurs).



Dans tous les cas, le remplissage avec de l'eau pure est proscrit (risque de gel, dépôt de calcaire).

Additif gasoil (Diesel avec filtre à particules)



Le niveau minimum du réservoir d'additif du filtre à particules est indiqué par

l'allumage fixe de ce témoin, accompagné d'un signal sonore et d'un message d'alerte.

Appoint

La mise à niveau de cet additif doit être effectuée rapidement.

Se rendre dans le réseau CITROËN ou dans un atelier qualifié.

AdBlue® (BlueHdi)

Une alerte se déclenche dès que le niveau de réserve est atteint.

Pour plus d'informations sur les **Indicateurs** et notamment sur les indicateurs d'autonomie d'AdBlue, se reporter à la rubrique correspondante.

Pour éviter l'immobilisation réglementaire du véhicule, il est impératif d'effectuer le remplissage du réservoir d'AdBlue.

Pour plus d'informations sur l'**AdBlue® (BlueHdi)** et notamment sur l'approvisionnement en AdBlue, se reporter à la rubrique correspondante.

Contrôles

Sauf indication contraire, contrôler ces éléments, conformément au plan d'entretien du constructeur, en fonction de la motorisation. Sinon, les faire contrôler par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

! N'utiliser que des produits recommandés par CITROËN ou des produits de qualité et de caractéristiques équivalentes. Afin d'optimiser le fonctionnement d'organes aussi importants que le circuit de freinage, CITROËN sélectionne et propose des produits spécifiques.

Batterie 12 V



La batterie est sans entretien. Vérifier régulièrement le serrage des cosse vissées (pour les versions sans collier rapide) et l'état de propreté des branchements.

i Pour plus d'informations sur les précautions à prendre avant toute intervention sur la **Batterie 12 V**, se reporter à la rubrique correspondante.

! Les versions équipées du Stop & Start comportent une batterie au plomb 12 V de technologie et de caractéristiques spécifiques. Son remplacement doit être effectué exclusivement dans le réseau CITROËN ou dans un atelier qualifié.

Filtre habitacle



En fonction de l'environnement et de l'utilisation du véhicule (exemples : atmosphère poussiéreuse, conduite urbaine), le

changer si nécessaire deux fois plus souvent.

i Un filtre habitacle encrassé peut détériorer les performances du système d'air conditionné et générer des odeurs indésirables.

Filtre à air



En fonction de l'environnement et de l'utilisation du véhicule (exemples : atmosphère poussiéreuse, conduite urbaine), le **changer si nécessaire deux fois plus souvent.**

Filtre à huile



Changer le filtre à huile à chaque vidange d'huile moteur.

Filtre à particules (Diesel)



Le début de colmatage du filtre à particules est indiqué par l'allumage temporaire de ce témoin, accompagné d'un message d'alerte.

Dès que les conditions de circulation le permettent, régénérer le filtre en roulant à une vitesse d'au moins 60 km/h jusqu'à l'extinction du témoin.

i Si le témoin reste affiché, il s'agit d'un manque d'additif gasoil.

Pour plus d'informations sur la **Vérification des niveaux**, se reporter à la rubrique correspondante.

i Après un fonctionnement prolongé du véhicule à très basse vitesse ou au ralenti, il est possible de constater exceptionnellement des émissions de vapeur d'eau à l'échappement, lors d'accélération. Ces émissions sont sans conséquence sur le comportement du véhicule et sur l'environnement.

i Véhicule neuf

Les premières opérations de régénération du filtre à particules peuvent s'accompagner d'odeurs de "brûlé" qui sont parfaitement normales.

Boîte de vitesses manuelle



La boîte de vitesses est sans entretien (pas de vidange).

Boîte de vitesses automatique



La boîte de vitesses est sans entretien (pas de vidange).

Plaquettes de freins



L'usure des freins dépend du style de conduite, en particulier pour les véhicules utilisés en ville, sur courtes distances. Il peut être nécessaire de faire contrôler l'état des freins, même entre les révisions du véhicule. Hors fuite dans le circuit, une baisse du niveau du liquide de frein indique une usure des plaquettes de freins.

i Après un lavage du véhicule, de l'humidité ou, en conditions hivernales, du givre peut se former sur les disques et les plaquettes de freins : l'efficacité du freinage peut être diminuée. Effectuer de légères manœuvres de freinage pour sécher et dégivrer les freins.

État d'usure des disques de freins



Pour toute information relative à la vérification de l'état d'usure des disques de freins, consulter le réseau CITROËN ou un atelier qualifié.

Frein de stationnement manuel



Une trop grande course du frein de stationnement ou la constatation d'une perte d'efficacité de ce système impose un réglage même entre deux révisions.

Le contrôle de ce système est à faire effectuer par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

Roues et pneumatiques



Le contrôle de la pression de gonflage de tous les pneumatiques, y compris de la roue de secours, doit être effectué "à froid". Les pressions indiquées sur l'étiquette de pression des pneumatiques sont valables pour des pneumatiques "froids". Si le véhicule a roulé plus de 10 minutes ou plus de 10 kilomètres à plus de 50 km/h, ajouter 0,3 bar (30 kPa) aux valeurs indiquées sur l'étiquette.



Le sous-gonflage augmente la consommation d'énergie. Une pression de gonflage non-conforme provoque l'usure prématurée des pneumatiques et dégrade la tenue de route du véhicule - Risque d'accident !

Rouler avec des pneumatiques usés ou endommagés réduit les performances de freinage et de maintien de la direction du véhicule. Vérifier régulièrement l'état des pneumatiques (bande de roulement et flancs) et des jantes ainsi que la présence des bouchons de valve.

Lorsque les témoins d'usure n'apparaissent plus en retrait de la bande de roulement, la profondeur des rainures est inférieure à 1,6 mm ; remplacer impérativement les pneumatiques.

L'utilisation de roues et de pneumatiques de dimensions autres que celles spécifiées peut affecter la durée de vie des pneumatiques, la rotation des roues, la garde au sol, l'indication du compteur de vitesse et dégrader la tenue de route.

Le montage de pneumatiques différents sur les essieux avant et arrière peut provoquer des régulations intempestives de l'ESC.

Marquer systématiquement le sens de rotation sur les pneumatiques qui seront stockés lors du montage des pneumatiques hiver ou été. Les stocker dans un endroit frais, sec et à l'abri de l'exposition directe au rayonnement solaire.



Les pneumatiques hiver ou 4 saisons sont identifiables grâce à ce symbole apposé sur leurs flancs.

AdBlue® (BlueHDi)

Pour assurer le respect de l'environnement et de la norme Euro 6, sans altérer les performances ni pénaliser la consommation de carburant de ses moteurs Diesel, CITROËN a fait le choix d'équiper ses véhicules d'un dispositif qui associe le système SCR (Réduction Catalytique Sélective) et le filtre à particules (FAP) pour le traitement des gaz d'échappement.

Système SCR

À l'aide d'un liquide appelé AdBlue® qui contient de l'urée, un catalyseur transforme jusqu'à 85 %

des oxydes d'azote (NOx) en azote et en eau, inoffensifs pour la santé et l'environnement.



L'AdBlue® est contenu dans un **réservoir spécifique** d'environ 17 litres.

Sa contenance permet une autonomie de roulage avant alerte d'environ 6 500 km **fortement variable** selon le mode de conduite. Un dispositif d'alerte se déclenche dès que le niveau de réserve est atteint : il est alors possible de parcourir environ 2 400 km avant que le réservoir ne soit vide et le véhicule bloqué.

Si le kilométrage estimé entre deux pas de maintenance du véhicule dépasse le seuil de 20 000 km, il est nécessaire d'effectuer un appoint en AdBlue.

i Pour plus d'informations sur les **Témoins** et les alertes associées ou les **Indicateurs**, se reporter aux rubriques correspondantes.

! Lorsque le réservoir d'AdBlue® est vide, un dispositif réglementaire empêche le redémarrage du moteur.

Lorsque le système SCR est défaillant, le niveau d'émissions du véhicule n'est plus conforme à la réglementation Euro 6 : le véhicule devient polluant.

Dans le cas d'un dysfonctionnement confirmé du système SCR, il est impératif de se rendre dès que possible dans le réseau CITROËN ou dans un atelier qualifié.

Après 1 100 km parcourus, un dispositif s'active automatiquement pour empêcher le démarrage du moteur.

Dans les deux cas, un indicateur d'autonomie indique la distance pouvant être parcourue avant l'immobilisation du véhicule.

i **Gel de l'AdBlue®**
L'AdBlue® gèle à des températures inférieures à -11 °C environ.

Le système SCR comporte un dispositif de réchauffage du réservoir d'AdBlue® qui permet de rouler en conditions climatiques très froides.

Approvisionnement en AdBlue®

Il est recommandé de procéder à un appoint en AdBlue® dès la première alerte signalant que le niveau de réserve est atteint.

! Pour le bon fonctionnement du système SCR :

- Utiliser uniquement du liquide AdBlue® conforme à la norme ISO 22241.
- Ne jamais transvaser l'AdBlue® dans un autre récipient : il perdrait de ses qualités de pureté.
- Ne jamais diluer l'AdBlue® avec de l'eau.

Il est possible de se procurer de l'AdBlue® dans le réseau CITROËN ou dans un atelier qualifié

ainsi que dans les stations-service équipées de pompes à AdBlue® spécialement conçues pour les véhicules particuliers.

! Ne jamais faire d'appoint depuis un distributeur d'AdBlue® réservé à l'usage des poids lourds.

Recommandations de stockage

L'AdBlue® gèle en-deçà de -11 °C environ et se dégrade à partir de +25 °C. Il est recommandé de stocker les bidons dans un endroit frais et à l'abri de l'exposition directe au rayonnement solaire.

Dans ces conditions, le liquide peut être conservé au moins un an.

Si le liquide a gelé, il peut être utilisé une fois complètement dégelé à l'air ambiant.

! Ne pas stocker les bidons d'AdBlue® dans le véhicule.

Précautions d'utilisation

L'AdBlue® est une solution à base d'urée. Ce liquide est ininflammable, incolore et inodore (conservé dans un endroit frais).

En cas de contact avec la peau, laver la zone touchée à l'eau courante et au savon. En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement et abondamment à l'eau courante ou avec une solution de lavage oculaire pendant au moins

15 minutes. En cas de sensation de brûlure ou d'irritation persistante, consulter un médecin.

En cas d'ingestion, rincer immédiatement la bouche avec de l'eau claire et boire ensuite beaucoup d'eau.

Dans certaines conditions (par forte température, par exemple), on ne peut exclure des risques de dégagement d'ammoniac : ne pas inhaler le liquide. Les vapeurs d'ammoniac ont une action irritante sur les muqueuses (yeux, nez et gorge).

! Conserver l'AdBlue® hors de portée des enfants, dans son bidon d'origine.

Procédure

Avant de procéder à l'appoint, s'assurer que le véhicule est stationné sur une surface plane et horizontale.

Par temps hivernal, vérifier que la température du véhicule est supérieure à -11 °C. Dans le cas contraire, en gelant, l'AdBlue® ne peut pas être déversé dans le réservoir. Garer le véhicule dans un local plus tempéré pendant quelques heures pour permettre l'appoint.

! Ne jamais verser l'AdBlue® dans le réservoir de gazole.

! En cas de projections d'AdBlue® ou de coulures sur le côté de caisse, rincer

immédiatement à l'eau froide ou essuyer à l'aide d'un chiffon humide.

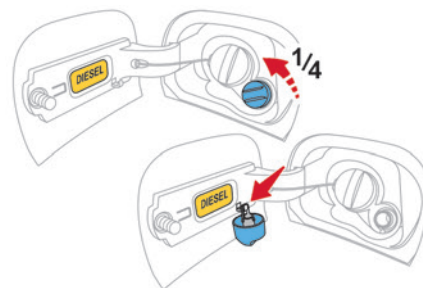
Si le liquide s'est cristallisé, l'éliminer à l'aide d'une éponge et d'eau chaude.

! Important : en cas d'appoint après une panne d'AdBlue, il est impératif de patienter environ 5 minutes avant de remettre le contact, **sans ouvrir la porte conducteur, ni déverrouiller le véhicule, ni introduire la clé dans le contacteur, ni introduire la clé du système "Accès et Démarrage Mains-Libres" dans l'habitacle.** Mettre le contact, puis, après un délai de 10 secondes, démarrer le moteur.

► Couper le contact et retirer la clé du contacteur pour éteindre le moteur.

ou

► Avec le système Accès et Démarrage Mains-Libres, appuyer sur le bouton "**START/STOP**" pour éteindre le moteur.



► Véhicule déverrouillé, trappe à carburant ouverte, tourner le bouchon bleu du réservoir d'AdBlue® d'un quart de tour dans le sens inverse des aiguilles d'une montre et le retirer.

Remplissage

► Avec un bidon d'AdBlue® : après avoir vérifié la date de péremption, lire attentivement les consignes d'utilisation figurant sur l'étiquette avant de verser le contenu dans le réservoir d'AdBlue® du véhicule.

► Avec une pompe AdBlue® : introduire le pistolet et remplir le réservoir jusqu'à l'arrêt automatique du pistolet.

! Afin de ne pas faire déborder le réservoir d'AdBlue® :

- Faire un appoint compris entre 10 et 13 litres en utilisant des bidons d'AdBlue®.
- Ne pas insister après le premier arrêt automatique du pistolet dans le cas d'un approvisionnement dans une station-service. Tout appoint d'AdBlue® doit être au minimum de 5 litres pour être pris en compte par le système.

! Si le réservoir d'AdBlue® s'est vidé complètement – ce qui est confirmé par le message "**Ajouter AdBlue : Démarrage impossible**" – il est impératif d'effectuer un appoint d'au moins 5 litres.

Après remplissage

► Effectuer les opérations en sens inverse.



Ne pas jeter les bidons d'AdBlue® avec les ordures ménagères.

Les déposer dans un container réservé à cet usage ou les rapporter dans le point de vente.

Conseils d'entretien

Consignes générales

Respecter les consignes suivantes pour éviter d'endommager le véhicule.

À l'extérieur



Ne jamais utiliser le lavage à haute pression dans le compartiment moteur - Risque d'endommager les organes électriques !

Ne pas laver en plein soleil ou par grand froid.



Lors du lavage du véhicule dans une station automatique à rouleaux, penser à verrouiller les portes et selon version, à éloigner la clé électronique ainsi qu'à désactiver la fonction mains-libres (Accès bras chargés).

Lors de l'utilisation d'une lance à haute pression, respecter une distance d'au moins 30 cm avec le véhicule (en particulier, sur

les impacts de gravillons, capteurs, joints d'étanchéité).

Nettoyer rapidement les salissures contenant des substances chimiques agressives pour la peinture (résines d'arbres, fientes d'oiseaux, sécrétions d'insectes, pollen, goudron).

Nettoyer fréquemment, selon l'environnement, pour éliminer les dépôts iodés (zone côtière), les suies (zone industrielle), les boues et les sels (zone humide ou froide) : très corrosifs.

Pour éliminer des salissures persistantes nécessitant un produit spécifique (anti-goudron, démoustiqueur), consulter le réseau CITROËN ou un atelier qualifié.

Faire effectuer, de préférence, les retouches de peinture par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

À l'intérieur



Lors du lavage du véhicule, ne jamais nettoyer l'intérieur au jet d'eau ou à la lance à haute pression.

Tout liquide transporté à bord en gobelet (mug ou équivalent) pouvant se renverser, présente un risque de détérioration des commandes du poste de conduite et de la console centrale. Être vigilant !

Pour le nettoyage des combinés, écrans tactiles ou autres, essuyer délicatement à l'aide d'un chiffon doux et sec. Ne pas utiliser de produits (exemple : alcool, désinfectant)

ni d'eau savonneuse directement sur ces surfaces - Risque de détérioration !

Carrosserie

Peinture brillante

! Ne pas utiliser de produits abrasifs, solvants, essence, pétrole pour nettoyer la carrosserie.

Ne jamais utiliser d'éponge abrasive pour nettoyer des salissures persistantes - Risque de rayer la peinture !

Ne pas appliquer le produit lustrant en plein soleil, sur les plastiques ou caoutchoucs.

i Utiliser un chiffon doux et de l'eau savonneuse ou un produit avec pH neutre.

Essuyer délicatement la carrosserie avec un chiffon en microfibres propre.

Appliquer le produit lustrant sur un véhicule propre et sec.

Respecter les consignes d'utilisation mentionnées sur le produit.

i Utiliser le lavage au jet d'eau à gros débit (température comprise entre 25°C et 40°C).

Déplacer le jet d'eau perpendiculairement à la surface à nettoyer.

Rincer le véhicule à l'eau déminéralisée.

Autocollants

(Selon version)

! Ne pas utiliser le lavage à haute pression pour nettoyer le véhicule - Risque d'endommager ou de décoller les autocollants !

Panne de carburant (Diesel)

Avec un moteur Diesel, en cas de panne sèche, il est nécessaire de réamorcer le circuit de carburant.

Avant de commencer le réamorçage, il est impératif de mettre au moins 5 litres de gazole dans le réservoir de carburant.

i Pour plus d'informations sur l'**Approvisionnement en carburant** et sur le **Détrompeur de carburant (Diesel)**, se reporter à la rubrique correspondante.

Pour les versions non BlueHDi, les éléments du circuit de carburant se situent dans le compartiment moteur, éventuellement sous le cache de style démontable.

i Pour plus d'informations sur le **Compartiment moteur**, notamment la localisation de ces éléments sous le capot, se reporter à la rubrique correspondante.

Moteurs BlueHDi

- Mettre le contact (sans mettre en route le moteur).
- Attendre 1 minute environ et couper le contact.
- Actionner le démarreur pour mettre en route le moteur.

Si le moteur ne démarre pas du premier coup, ne pas insister et recommencer la procédure.

Moteurs non BlueHDi

► Ouvrir le capot moteur, puis, si nécessaire, déclipper le cache de style pour accéder à la pompe de réamorçage.

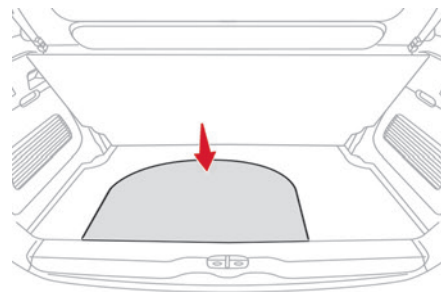


► Actionner la pompe de réamorçage jusqu'à obtenir son durcissement (le premier appui peut être dur).

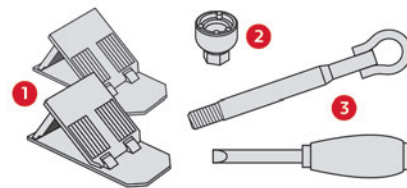
► Actionner le démarreur pour allumer le moteur (au cas où le moteur ne démarrerait pas à la première sollicitation, attendre environ 15 secondes, puis recommencer).

► Sans résultat après quelques tentatives, réactionner la pompe de réamorçage, puis le démarreur.

► Remettre en place le cache de style, le clipper, puis refermer le capot moteur.



Détail des outils



1. Cales pour immobiliser le véhicule (selon équipement)
2. Douille pour vis antivol (située dans la boîte à gants ou dans la boîte à outils) (selon pays de commercialisation)
Pour adapter la clé démonte-roue aux vis spéciales "antivol".
3. Anneau amovible de remorquage et tournevis plat
Le tournevis plat permet l'ouverture du cache sur le pare-chocs avant ou arrière pour visser l'anneau amovible de remorquage.

Outillage de bord

Ensemble des outils livrés avec le véhicule.
Sa composition dépend de l'équipement de votre véhicule :

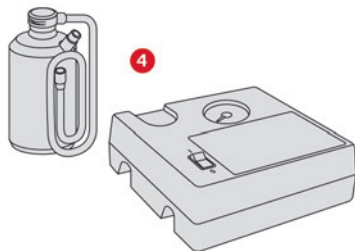
- Kit de dépannage provisoire de pneumatique.
- Roue de secours.

Accès à l'outillage

Selon version, l'outillage de bord est rangé dans une sacoche ou dans une boîte de rangement dans le coffre.

Pour plus d'informations sur le **Remorquage du véhicule** et l'utilisation de l'anneau amovible, se reporter à la rubrique correspondante.

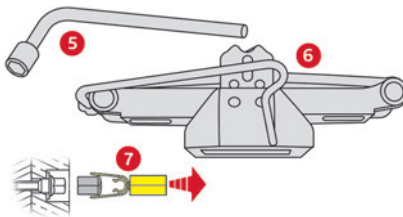
Avec kit de dépannage provisoire de pneumatique



4. Compresseur 12 V avec cartouche de produit de colmatage et autocollant de limitation de vitesse
Pour réparer temporairement la roue et ajuster la pression du pneumatique.

Pour plus d'informations sur le **Kit de dépannage provisoire de pneumatique**, se reporter à la rubrique correspondante.

Avec roue de secours



5. Clé démonte-roue
Pour déposer les vis de fixation de la roue.
6. Cric avec manivelle intégrée
Pour soulever le véhicule.
7. Démonte cache-vis de roue (rangé dans la boîte à gants, dans la sacoche ou dans la boîte à outils) (selon équipement)
Pour déposer l'enjoliveur sur les roues tôle ou le cache-vis central sur les roues aluminium.

Pour plus d'informations sur la **Roue de secours**, se reporter à la rubrique correspondante.

! Ces outils sont spécifiques au véhicule et peuvent varier selon équipement.
Ne pas les utiliser pour d'autres usages.

! Le cric doit être utilisé uniquement pour remplacer un pneumatique endommagé.
Ne pas utiliser un autre cric que celui fourni avec le véhicule.

Si le véhicule n'est pas équipé de son cric d'origine, contacter le réseau CITROËN ou un atelier qualifié, afin de se procurer celui prévu par le constructeur.

Le cric est conforme à la réglementation européenne, telle que définie dans la Directive Machines 2006/42/CE.
Le cric ne nécessite aucun entretien.

Kit de dépannage provisoire de pneumatique

i Flasher le QR Code en page 3 pour visualiser des vidéos explicatives.

Composé d'un compresseur et d'une cartouche de produit de colmatage, il permet d'effectuer une **réparation temporaire** du pneumatique pour se rendre dans le garage le plus proche. Il est prévu pour réparer la plupart des crevaisons se situant sur la bande de roulement.

! Seule la prise 12 V située à l'avant du véhicule peut être utilisée pour le branchement du compresseur.

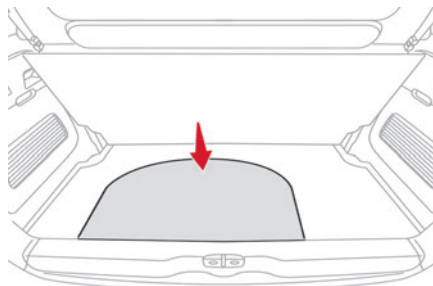
i La pression de gonflage des pneumatiques est indiquée sur cette étiquette.
Pour plus d'informations sur les **Éléments d'identification**, notamment cette étiquette, se reporter à la rubrique correspondante.



195/60R16 89H	
	bar 2,2 2,3 kPa 150 160
ECO	bar 2,4 2,5 kPa 170 180
	bar 2,6 2,7 kPa 190 200
	bar 2,7 kPa 195
	bar 4,2 kPa 300
125/65R16 95M	

i Pour plus d'informations sur l'**Outillage de bord**, se reporter à la rubrique correspondante.

Accès au kit

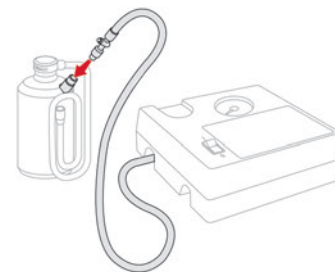


Ce kit est installé dans la boîte de rangement, sous le plancher de coffre.

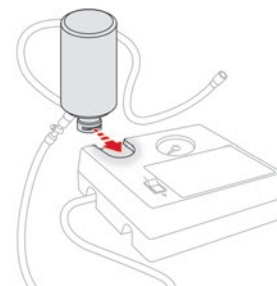
Procédure de réparation

! Ne pas enlever tout corps étranger (exemples : clou, vis) ayant pénétré dans le pneumatique.

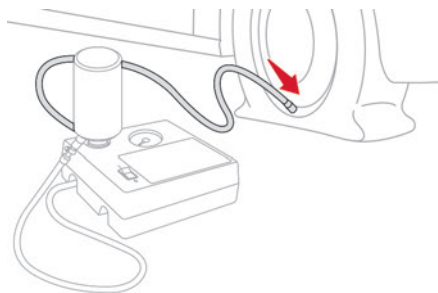
- ▶ Stationner sans gêner la circulation et serrer le frein de stationnement.
- ▶ Appliquer les consignes de sécurité (feux de détresse, triangle de signalisation, gilet de sécurité...) selon la législation en vigueur dans le pays de circulation.
- ▶ Couper le contact.
- ▶ Dérouler le tuyau rangé sous le compresseur.



- ▶ Raccorder le tuyau du compresseur sur le flacon de produit de colmatage.



- ▶ Retourner le flacon de produit de colmatage et le fixer sur l'encoche dédiée du compresseur.
- ▶ Retirer le bouchon de la valve du pneumatique à réparer et le conserver dans un endroit propre.



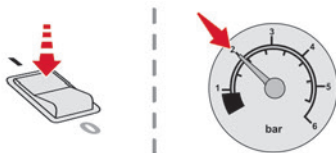
- Raccorder le flexible du flacon de produit de colmatage à la valve du pneumatique à réparer et serrer fermement.
- Vérifier que l'interrupteur du compresseur est basculé sur la position "I".
- Dérouler complètement le fil électrique, rangé sous le compresseur.
- Connecter la prise électrique du compresseur à la prise 12 V du véhicule.



- Coller l'autocollant de limitation de vitesse.

! L'autocollant de limitation de vitesse doit être collé à l'intérieur du véhicule, dans l'environnement proche du conducteur, pour lui rappeler qu'une roue est en usage temporaire.

- Mettre le contact.



- Mettre en marche le compresseur en basculant l'interrupteur sur la position "I" jusqu'à ce que la pression du pneumatique atteigne 2 bars. Le produit de colmatage est injecté sous pression dans le pneumatique ; ne pas débrancher le tuyau de la valve pendant cette opération (risque d'éclaboussures).

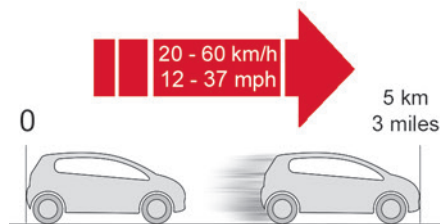
! Si la pression de 2 bars n'est pas atteinte au bout d'environ 7 minutes, c'est que le pneumatique n'est pas réparable ; consulter le réseau CITROËN ou un atelier qualifié pour le dépannage du véhicule.

- Basculer l'interrupteur sur la position "O".
- Débrancher la prise électrique du compresseur de la prise 12 V du véhicule.
- Retirer le kit.
- Replacer le bouchon sur la valve.
- Retirer puis ranger le flacon de produit de colmatage.

! Le produit de colmatage est nocif en cas d'ingestion et irritant pour les yeux. Tenir ce produit hors de portée des enfants. La date limite d'utilisation du liquide est inscrite sur le flacon.

Après utilisation, ne pas jeter le flacon dans la nature, le rapporter dans le réseau CITROËN ou à un organisme chargé de sa récupération.

Ne pas oublier de se réapprovisionner avec un nouveau flacon disponible dans le réseau CITROËN ou dans un atelier qualifié.



- Rouler immédiatement pendant environ 5 kilomètres, à vitesse réduite (entre 20 et 60 km/h), afin de colmater la crevaillon.

- S'arrêter pour vérifier la réparation et **contrôler la pression** à l'aide du kit.

! Ne pas dépasser la vitesse de 80 km/h et ne pas rouler plus de 80 km avec un pneumatique réparé à l'aide de ce type de kit. Consulter impérativement le réseau CITROËN ou un atelier qualifié pour vérifier la réparation et changer le pneumatique.

Contrôle de pression / Gonflage occasionnel

Il est possible d'utiliser le compresseur, **sans injection de produit**, pour contrôler ou gonfler occasionnellement les pneumatiques.

- Retirer le bouchon de la valve du pneumatique, et le conserver dans un endroit propre.
- Dérouter le tuyau rangé sous le compresseur.
- Visser le tuyau sur la valve et serrer fermement.
- Vérifier que l'interrupteur du compresseur est basculé sur la position "O".
- Dérouler complètement le fil électrique, rangé sous le compresseur.
- Connecter la prise électrique du compresseur à la prise 12 V du véhicule.
- Mettre le contact.
- Mettre en marche le compresseur en basculant l'interrupteur sur la position "I" et ajuster la pression, conformément à l'étiquette de pression des pneumatiques du véhicule. Pour dégonfler : appuyer sur le bouton noir situé sur le tuyau du compresseur, au niveau du raccord de valve.

! Si la pression de 2 bars n'est pas atteinte au bout de 7 minutes, le pneumatique est endommagé ; consulter le réseau CITROËN ou un atelier qualifié pour le dépannage du véhicule.

- Une fois la pression atteinte, basculer l'interrupteur sur la position "O".
- Retirer le kit, puis le ranger.
- Replacer le bouchon sur la valve.

! En cas de modification de la pression d'un ou de plusieurs pneumatiques, il est nécessaire de réinitialiser le système de détection de sous-gonflage. Pour plus d'informations sur la **Détection de sous-gonflage**, se reporter à la rubrique correspondante.

Roue de secours

i Flasher le QR Code en page 3 pour visualiser des vidéos explicatives.

i Pour plus d'informations sur l'**Outillage de bord**, se reporter à la rubrique correspondante.

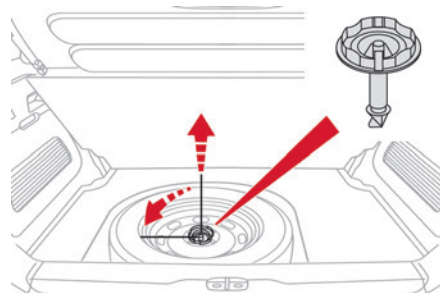
Accès à la roue de secours

La roue de secours est installée dans le coffre sous le plancher.

Pour accéder à la roue de secours, se reporter au préalable à la rubrique concernant l'**Outillage de bord**.

i Selon version, la roue de secours est homogène en tôle ou de type "galette".

Retrait de la roue de secours



- Déclipper et sortir la boîte de rangement des outils ou retirer le cache polystyrène (selon version).
- Dévisser l'écrou central.
- Retirer le dispositif de fixation (écrou et vis).
- Relever la roue de secours vers soi par l'arrière.
- Retirer la roue du coffre.

Démontage de la roue

! **Stationnement du véhicule**
Immobiliser le véhicule de façon à ne pas gêner la circulation. Le sol doit être horizontal, stable et non glissant.
Avec une boîte de vitesses manuelle, engager la première vitesse de façon à bloquer les roues, serrer le frein de

stationnement, sauf si celui-ci est programmé en mode automatique et couper le contact. Avec une boîte de vitesses automatique, sélectionner le mode **P** de façon à bloquer les roues, serrer le frein de stationnement, sauf si celui-ci est programmé en mode automatique et couper le contact.

Vérifier l'allumage fixe des témoins de frein de stationnement au combiné.

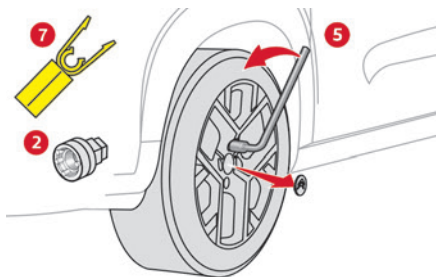
S'assurer impérativement que les occupants sont sortis du véhicule et situés dans une zone garantissant leur sécurité.

Placer une cale, si nécessaire, sous la roue diagonalement opposée à celle à remplacer. Ne jamais s'engager sous un véhicule levé par un cric. Utiliser une chandelle.

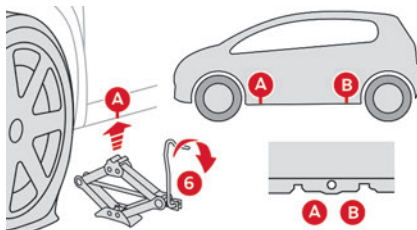
i Roue avec enjoliveur

Lors du démontage de la roue, dégager au préalable l'enjoliveur à l'aide de la clé démonte-roue en tirant au niveau du passage de la valve.

Lors du remontage de la roue, remonter l'enjoliveur en commençant par placer son encoche en regard de la valve, et appuyer sur son pourtour avec la paume de la main.

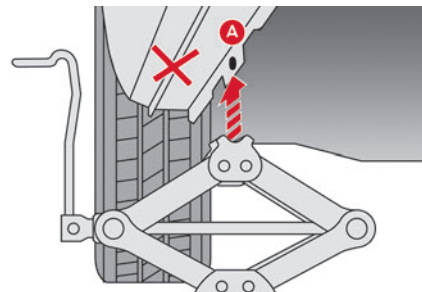


- Si le véhicule est équipé d'une roue tôle, retirer l'enjoliveur.
- Si le véhicule est équipé d'une roue aluminium, retirer le cache-vis central à l'aide de l'outil 7.
- Si le véhicule en est équipé, monter la douille antivol 2 sur la clé démonte-roue 5 pour débloquer la vis antivol.
- Débloquer les autres vis uniquement avec la clé démonte-roue 5.



- Positionner la semelle du cric 6 au sol et s'assurer que celle-ci est à l'aplomb de l'emplacement avant **A** ou arrière **B** prévu sur

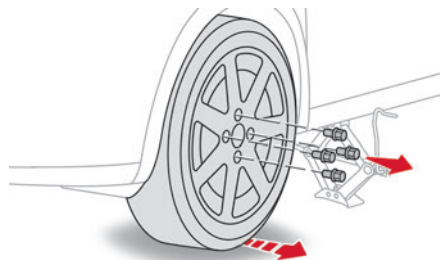
le soubassement, le plus proche de la roue à changer.



- Déployer le cric 6 jusqu'à ce que sa tête vienne en contact avec l'emplacement **A** ou **B** utilisé ; la zone d'appui **A** ou **B** du véhicule doit être bien insérée dans la partie centrale de la tête du cric.
- Lever le véhicule jusqu'à laisser un espace suffisant entre la roue et le sol, pour mettre facilement ensuite la roue de secours (non crevée).

! Veiller à ce que le cric soit bien stable. Si le sol est glissant ou meuble, le cric risque de déraiper ou de s'affaisser - Risque de blessure !

Veiller à positionner le cric uniquement aux emplacements **A** ou **B** sous le véhicule, en s'assurant que la tête du cric est bien centrée sous la zone d'appui du véhicule. Sinon, le véhicule risque d'être endommagé et/ou le cric de s'affaisser - Risque de blessure !



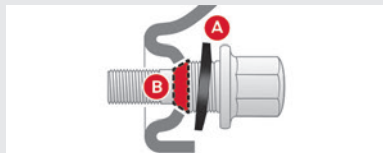
- Retirer les vis et les conserver dans un endroit propre.
- Dégager la roue.

i Rangement de la roue endommagée

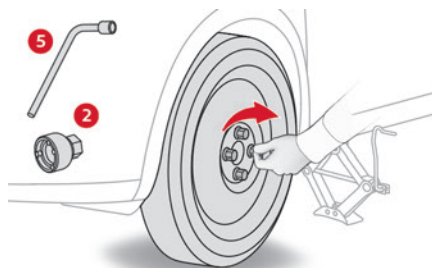
- Pour ranger une **roue aluminium**, retirer au préalable l'enjoliveur de centre de roue afin de pouvoir mettre en place le dispositif de fixation (écrou et vis).
- En cas de **roue de secours de type "galette"**, la roue endommagée ne peut se ranger sous le plancher. Elle doit être rangée dans le coffre ; utiliser une housse pour protéger l'intérieur du coffre.

Montage de la roue

i Fixation de la roue de secours tôle ou de type "galette"

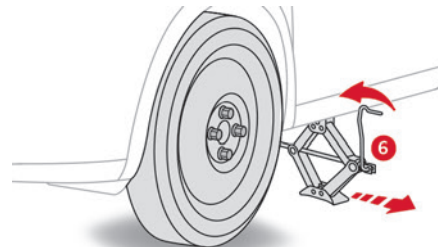


Dans le cas des roues aluminium, les rondelles **A** ne viennent pas en contact avec la roue de secours tôle ou de type "galette". Le maintien de la roue se fait par l'appui conique **B** de chaque vis.

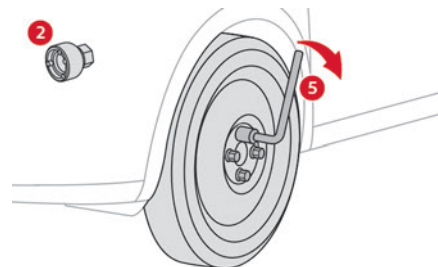


- Mettre en place la roue sur le moyeu.
- Visser les vis à la main jusqu'en butée.
- Effectuer un pré-serrage de la vis antivol avec la clé démonte-roue **5** équipée de la douille antivol **2**.

- Effectuer un pré-serrage des autres vis uniquement avec la clé démonte-roue **5**.



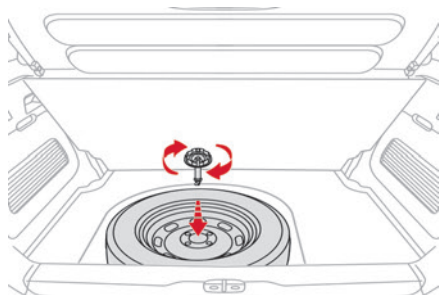
- Redescendre le véhicule à fond.
- Replier le cric **6** et le dégager.



- Bloquer la vis antivol avec la clé démonte-roue **5** équipée de la douille antivol **2**.
- Bloquer les autres vis uniquement avec la clé démonte-roue **5**.
- Remonter le cache-vis de roue sur chacune des vis (selon équipement).
- Ranger l'outillage.

Remise en place de la roue de secours

! La roue crevée ne peut pas être mise sous le plancher de coffre.



- Remettre en place la roue de secours dans son logement.
- Dévisser de quelques tours l'écrou sur la vis.
- Mettre en place le dispositif de fixation (écrou et vis) au centre de la roue.
- Serrer suffisamment l'écrou central pour bien maintenir la roue.
- Ranger les outils dans la sacoche ou la boîte de rangement (selon équipement).

i En l'absence de roue dans la cuvette, le dispositif de fixation (écrou et vis) ne peut être remis en place.

Après un changement de roue

! Avec une roue de secours de type "galette"



Désactiver certaines fonctions d'aides à la conduite (Active Safety Brake, Régulateur de vitesse adaptatif...).

Ne pas dépasser la vitesse maximale autorisée de 80 km/h et la distance maximale de 80 km.

Il est interdit de rouler avec plus d'une roue de secours de type "galette".

! Se rendre dans le réseau CITROËN ou dans un atelier qualifié.

Faire contrôler le serrage des vis et la pression de la roue de secours.

Faire examiner la roue crevée. Après diagnostic, le technicien conseille la réparation ou le remplacement du pneumatique.

Changement d'une lampe

i Dans certaines conditions climatiques (température basse, humidité), la présence de buée sur la surface interne de la glace des projecteurs avant et des feux arrière est normale ; celle-ci disparaît quelques minutes après l'allumage des feux.

! Les projecteurs sont équipés de glaces en polycarbonate, revêtues d'un vernis protecteur :

– **Ne pas les nettoyer avec un chiffon sec ou abrasif, ni avec un produit détergent ou solvant.**

– Utiliser une éponge et de l'eau savonneuse ou un produit avec pH neutre.

– En utilisant le lavage haute-pression sur des salissures persistantes, ne pas diriger de manière prolongée la lance sur les projecteurs, les feux et leur contour pour éviter de détériorer leur vernis et leur joint d'étanchéité.

! Le changement d'une lampe doit se faire impérativement contact coupé et projecteur / feu éteint depuis plusieurs minutes - Risque de brûlure grave ! Ne pas toucher directement la lampe avec les doigts : utiliser des chiffons non pelucheux.

Il est impératif de n'utiliser que des lampes de type anti-ultraviolet (UV) afin de ne pas détériorer le projecteur.
Toujours remplacer une lampe défectueuse par une lampe neuve ayant les mêmes références et caractéristiques. Pour éviter un déséquilibre de l'éclairage, remplacer les lampes par paire.

i Remontage des feux

Effectuer les opérations dans l'ordre inverse du démontage.

! Ouverture du capot / Accès aux lampes

Moteur chaud, intervenir avec précaution - Risque de brûlure !
Prendre garde aux objets ou aux vêtements qui pourraient se prendre dans l'hélice du moto-ventilateur - Risque d'étranglement !

i Ampoules à halogènes (Hx)

Afin de garantir une bonne qualité d'éclairage, vérifier que l'ampoule est correctement positionnée dans son logement.

Projecteurs et feux à diodes électroluminescentes (LED)

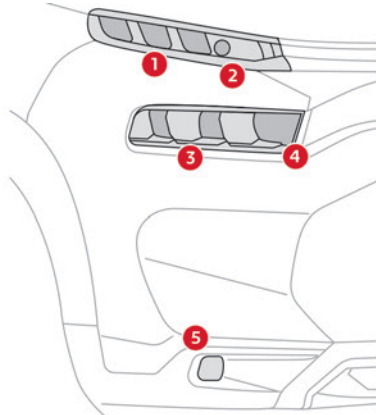
Selon version, les types de projecteurs / feux concernés sont :

- Projecteurs antibrouillard.

- Feux diurnes / de position.
- Feux de croisement.
- Feux de route.
- Répétiteurs latéraux de clignotant.
- Troisième feu de stop.
- Feux de plaque minéralogique.

! Pour le remplacement de ce type de lampes, s'adresser impérativement au réseau CITROËN ou à un atelier qualifié.
Ne pas toucher aux projecteurs ou feux à technologie "Full LED" - Risque d'électrocution !

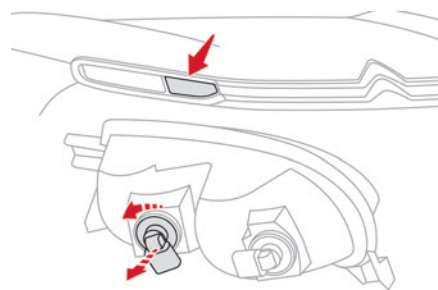
Feux avant



1. Feux diurnes / Feux de position (LED)

2. Indicateurs de direction (PY21W)
3. Feux de croisement (LED)
4. Feux de route (LED)
5. Projecteurs antibrouillard (LED)

Indicateurs de direction

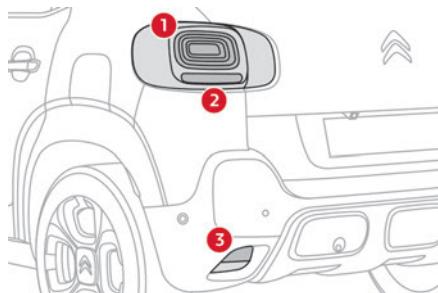


i Un clignotement plus rapide du témoin d'indicateur de direction (droit ou gauche) indique la défaillance d'une des lampes du côté correspondant.

- Tourner le porte-lampe d'un huitième de tour, dans le sens inverse des aiguilles d'une montre, et le retirer.
- Démontez la lampe et la remplacer.

i Les lampes de couleur ambre doivent être remplacées par des lampes de caractéristiques et de couleur identiques.

Feux arrière



1. Feux de stop / Feux de position (W21/5W)
2. Indicateurs de direction (WY21W)
3. Feu de recul ou Feu antibrouillard (P21W)

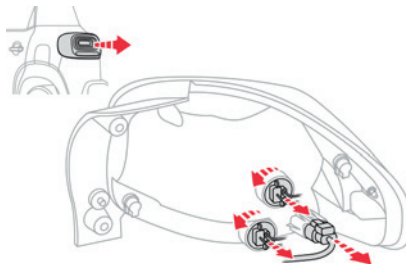
Changement des feux

Ces lampes se changent depuis l'extérieur du coffre.



- Repérer la lampe défaillante puis ouvrir le coffre.

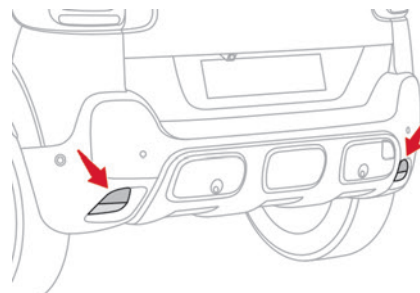
- À l'aide d'un tournevis fin à bout plat, déclipper les deux caches plastique puis les basculer vers le bas.
- Dévisser les deux vis de fixation situées dans les ouvertures.



- Déclipper le feu et le sortir avec précaution en le tirant dans l'axe vers l'extérieur.
- Tout en maintenant le feu, débrancher le connecteur.
- Tourner le porte-lampe de la lampe défaillante d'un quart de tour, dans le sens inverse des aiguilles d'une montre et le retirer.
- Démonter la lampe et la remplacer.

i Veiller à engager le feu dans ses guides en restant bien dans l'axe du véhicule. Serrer sans forcer pour garantir l'étanchéité, mais sans détériorer le feu.

Feux de recul et feu antibrouillard

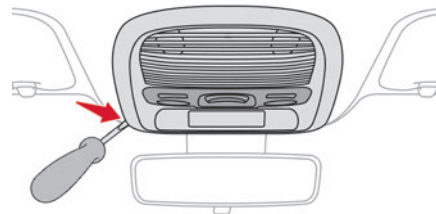


Remplacement des lampes

Consulter le réseau CITROËN ou un atelier qualifié.

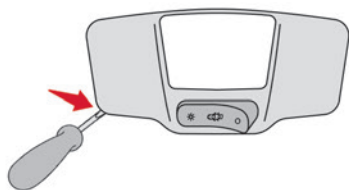
Éclairage intérieur

Plafonniers (W5W)



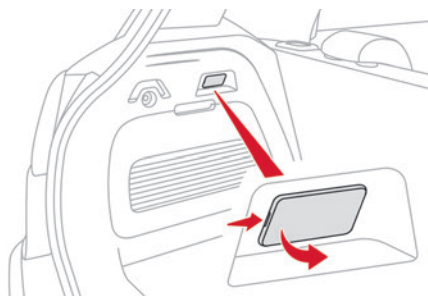
- A l'aide d'un tournevis fin à bout plat, déclippez l'ensemble de la console entourant le plafonnier.

- Retirez la lampe défectueuse et remplacez-la.
- Remettez en place la console autour du plafonnier et clippez-la correctement.



- A l'aide d'un tournevis fin à bout plat, déclipsez le plafonnier.
- Retirez la lampe défectueuse et remplacez-la.
- Remettez en place le plafonnier et clippez-le correctement.

Coffre (W5W)



- Déclipsez le boîtier à l'aide d'un tournevis plat fin.
- Retirez la lampe et remplacez-la.
- Remettez le boîtier en place.

Fusibles

! Remplacement d'un fusible

Toute intervention doit être effectuée exclusivement par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

Le remplacement d'un fusible par une tierce personne peut entraîner un dysfonctionnement grave sur le véhicule.

i Installation d'accessoires électriques

Le circuit électrique du véhicule est conçu pour fonctionner avec les équipements de série ou optionnels.

Avant d'installer d'autres équipements ou accessoires électriques sur le véhicule, consulter le réseau CITROËN ou un atelier qualifié.

! CITROËN décline toute responsabilité pour les frais occasionnés par la remise en état du véhicule ou les dysfonctionnements résultant de l'installation d'accessoires auxiliaires non fournis, non recommandés par CITROËN et non installés selon ses prescriptions, en particulier lorsque la consommation de l'ensemble des appareils

supplémentaires branchés dépasse 10 milliampères.

Batterie 12 V

Mode opératoire pour démarrer le moteur à partir d'une autre batterie ou pour recharger la batterie déchargée.

Batteries de démarrage au plomb



Les batteries contiennent des substances nocives (acide sulfurique, plomb).

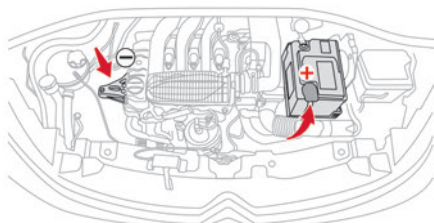
Elles doivent être éliminées selon les prescriptions légales et ne doivent en aucun cas être jetées avec les ordures ménagères. Déposer les piles et les batteries usées dans un point de collecte spécial.

! Avant de manipuler la batterie, se protéger les yeux et le visage.

Toute opération sur la batterie doit être effectuée dans un milieu aéré et loin de flammes libres ou de sources d'étincelles, afin d'éviter tout risque d'explosion et d'incendie. Se laver les mains en fin d'opération.

Accès à la batterie

La batterie est située sous le capot moteur.



Pour accéder à la borne (+) :

► Déverrouiller le capot en actionnant la commande intérieure, puis la commande extérieure.

► Soulever le capot.

(+) Borne positive.

Elle comporte une cosse à verrouillage rapide.

(-) Borne négative.

La borne négative de la batterie n'étant pas accessible, utiliser le support moteur.

Démarrer à partir d'une autre batterie

Lorsque la batterie du véhicule est déchargée, le moteur peut être démarré à l'aide d'une batterie de secours (externe ou d'un autre véhicule) et de câbles de secours ou bien à l'aide d'un booster de batterie.



Ne jamais démarrer le moteur en branchant un chargeur de batterie.

Ne jamais utiliser un booster de batterie 24 V ou supérieur.

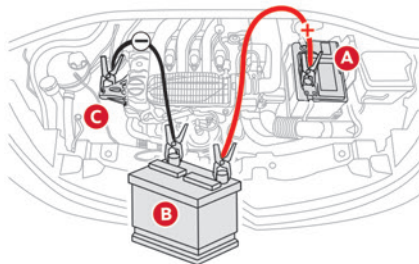
Vérifier au préalable que la batterie de secours a une tension nominale de 12 V et une capacité au minimum égale à celle de la batterie déchargée.

Les deux véhicules ne doivent pas se toucher.

Éteindre tous les consommateurs électriques des deux véhicules (autoradio, essuie-vitres, feux...).

Veiller à ce que les câbles de secours ne passent pas à proximité des parties mobiles du moteur (ventilateur, courroie...).

Ne pas débrancher la borne (+) quand le moteur tourne.



► Soulever le cache plastique de la borne (+), si le véhicule en est équipé.

► Connecter le câble rouge à la borne (+) de la batterie en panne **A** (au niveau de la partie métallique coudée), puis à la borne (+) de la batterie de secours **B** ou du booster.

► Connecter une extrémité du câble vert ou noir à la borne (-) de la batterie de secours **B** ou du booster (ou au point de masse du véhicule dépanneur).

► Connecter l'autre extrémité du câble vert ou noir au point de masse **C**.

► Démarrer le moteur du véhicule dépanneur et le laisser tourner pendant quelques minutes.

► Actionner le démarreur du véhicule en panne et laisser tourner le moteur.

Si le moteur ne démarre pas immédiatement, couper le contact et attendre quelques instants avant d'effectuer une nouvelle tentative.

► Attendre le retour au ralenti.

► Débrancher les câbles de secours **dans l'ordre inverse**.

► Remettre en place le cache plastique de la borne (+), si le véhicule en est équipé.

► Laisser tourner le moteur, à l'arrêt, au minimum 30 minutes afin de permettre à la batterie d'atteindre un niveau de charge suffisant.



Rouler immédiatement sans avoir atteint un niveau de charge suffisant peut altérer certaines fonctionnalités du véhicule.



Boîte de vitesses automatique

Ne jamais chercher à démarrer le moteur en poussant le véhicule.

Recharger la batterie avec un chargeur de batterie

Afin d'assurer une longévité optimale à la batterie, il est indispensable de maintenir sa charge à un niveau suffisant.

Dans certains cas, il peut être nécessaire de charger la batterie :

- Utilisation du véhicule essentiellement pour des trajets courts.
- En prévision d'une immobilisation prolongée de plusieurs semaines.

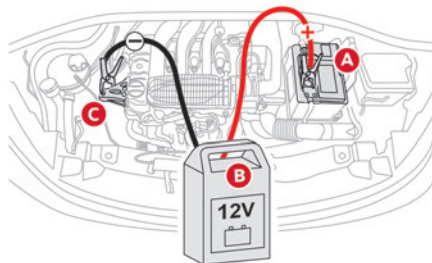
Consulter le réseau CITROËN ou un atelier qualifié.

! Pour recharger soi-même la batterie du véhicule, utiliser uniquement un chargeur compatible avec les batteries au plomb, d'une tension nominale de 12 V.

! Respecter les instructions d'utilisation fournies par le fabricant du chargeur.
Ne jamais inverser les polarités.

i Il n'est pas nécessaire de débrancher la batterie.

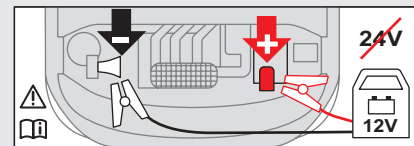
- Couper le contact.
- Éteindre tous les consommateurs électriques (autoradio, feux, essuie-vitres...).



- Éteindre le chargeur **B** avant de connecter les câbles avec la batterie, afin d'éviter toute étincelle dangereuse.
- Vérifier le bon état des câbles du chargeur.
- Si le véhicule en est équipé, soulever le cache plastique de la borne (+).
- Connecter les câbles du chargeur **B** comme suit :
 - le câble rouge positif (+) à la borne (+) de la batterie **A**,
 - le câble noir négatif (-) au point de masse **C** du véhicule.
- À la fin de l'opération de charge, éteindre le chargeur **B** avant de déconnecter les câbles de la batterie **A**.

! En présence de cette étiquette, utiliser uniquement un chargeur 12 V, au risque

de provoquer la dégradation irréversible des équipements électriques.



! Ne jamais essayer de recharger une batterie gelée - Risque d'explosion !
Si la batterie a gelé, la faire contrôler par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié qui vérifiera que les composants internes n'ont pas été endommagés et que le conteneur ne s'est pas fissuré, ce qui impliquerait un risque de fuite d'acide toxique et corrosif.

i Certaines fonctionnalités, dont le Stop & Start, ne sont pas disponibles tant que la batterie n'a pas atteint un niveau de charge suffisant.

Débranchement de la batterie

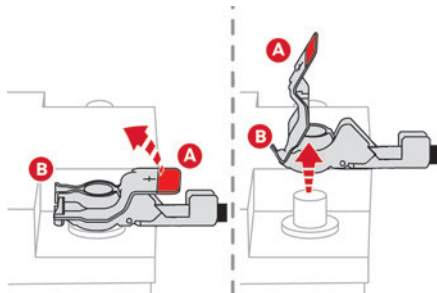
Afin de maintenir un niveau de charge suffisant pour permettre le démarrage du moteur, il est recommandé de débrancher la batterie en cas d'immobilisation de très longue durée.

Avant de procéder au débranchement de la batterie :

- Fermer tous les ouvrants (portes, coffre, vitres, toit).
 - Éteindre tous les consommateurs électriques (autoradio, essuie-vitres, feux...).
 - Couper le contact et respecter un délai d'attente de 4 minutes.
- Après avoir accédé à la batterie, il suffit de débrancher la borne (+).

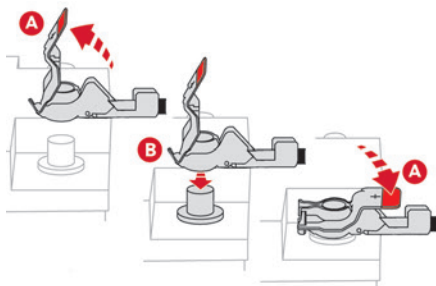
Cosse à verrouillage rapide

Débranchement de la borne (+)



- Selon équipement, soulever le cache plastique de la borne (+).
- Relever la palette **A** au maximum pour déverrouiller le collier **B**.
- Enlever le collier **B** en le soulevant.

Rebranchement de la borne (+)



- Relever la palette **A** au maximum.
- Replacer le collier **B** ouvert sur la borne (+).
- Appuyer sur le collier **B** jusqu'en butée.
- Abaisser la palette **A** pour verrouiller le collier **B**.
- Selon équipement, abaisser le cache plastique de la borne (+).

! Ne pas forcer en appuyant sur la palette car si le collier est mal positionné, le verrouillage est alors impossible. Recommencer la procédure.

Après rebranchement

Après rebranchement de la batterie, mettre le contact et attendre 1 minute avant de démarrer, afin de permettre l'initialisation des systèmes électroniques.

i Pour les versions avec conduite à droite, lorsque le totalisateur kilométrique a atteint 60 km (37 miles), il est nécessaire d'attendre 15 minutes environ avant d'allumer le moteur.

Toutefois, si après cette manipulation de légères perturbations subsistent, consulter le réseau CITROËN ou un atelier qualifié.

En se reportant à la rubrique correspondante, réinitialiser certains équipements :

- Clé à télécommande ou clé électronique (selon version).
- Toit ouvrant et rideau d'occultation électrique.
- Lève-vitres électriques.
- Date et heure.
- Stations de radio mémorisées.

i Après le rebranchement de la batterie, le message "**Défaut système de détection du risque de collision**" apparaît au combiné à la mise du contact. Ce fonctionnement est normal. Le message disparaît en roulant.

i Lors du trajet suivant le premier démarrage du moteur, le Stop & Start pourrait ne pas être opérationnel. Dans ce cas, la fonction ne sera de nouveau disponible qu'après une immobilisation continue du véhicule, dont la durée dépendra de la température ambiante et de l'état de charge de la batterie (jusqu'à environ 8 heures).

Remorquage

Mode opératoire pour faire remorquer son véhicule ou remorquer un autre véhicule avec l'anneau de remorquage.

Consignes générales

Respecter la législation en vigueur dans le pays de circulation.

Vérifier que le poids du véhicule tracteur est supérieur à celui du véhicule remorqué.

Le conducteur doit rester au volant du véhicule remorqué et être muni d'un permis de conduire valide.

Lors d'un remorquage avec les quatre roues au sol, toujours utiliser une barre de remorquage homologuée ; les cordes et les sangles sont interdites.

Le véhicule remorqueur doit démarrer progressivement.

Lors d'un remorquage moteur arrêté, il n'y a plus d'assistance de freinage et de direction.

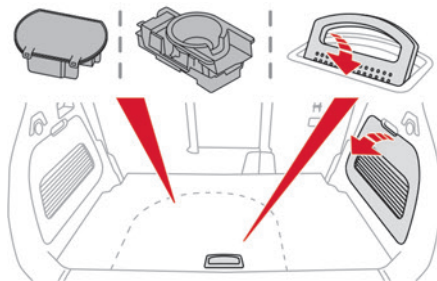
Appel impératif à un professionnel du remorquage :

- En panne sur autoroute ou sur voie rapide.
- Impossibilité de mettre la boîte de vitesses au point mort, de débloquer la direction, de desserrer le frein de stationnement.
- Impossibilité de remorquer un véhicule avec boîte de vitesses automatique moteur tournant.
- Remorquage avec deux roues au sol seulement.
- Véhicule à quatre roues motrices.
- Absence de barre de remorquage homologuée.

Type de véhicule (moteur / boîte)	Contraintes de remorquage			
	Roues avant au sol	Roues arrière au sol	Plateau	4 roues au sol avec barre de traction
Thermique / Manuelle				
Thermique / Automatique				

 En cas de panne de batterie ou du frein de stationnement électrique, il est impératif de faire appel à un professionnel utilisant le remorquage avec plateau (hors boîte de vitesses manuelle).

Accès à l'outillage

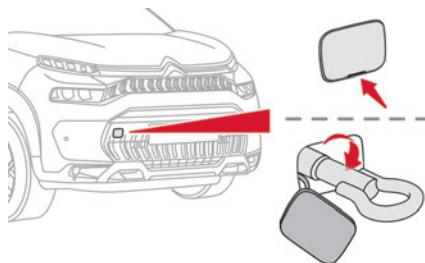


Les outils sont installés dans le coffre. Selon version, il sont rangés sous le plancher ou derrière la grille amovible du compartiment droit. Pour y accéder :

- Ouvrir le coffre.
- Puis, selon version, soulever le plancher par la poignée, le retirer et retirer le tapis.
- Ou, ouvrir la grille amovible à droite en tirant par le haut.

Pour plus d'informations sur le détail des outils, se reporter à la rubrique **Outillage de bord**.

Remorquage de son véhicule



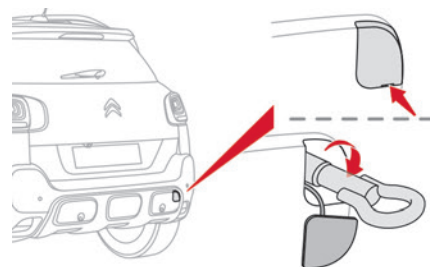
- Dans le pare-chocs avant, déclipper le cache par le bas en utilisant le tournevis plat.
- Visser l'anneau de remorquage jusqu'en butée.
- Installer la barre de remorquage.
- Avec une boîte de vitesses manuelle, mettre le levier de vitesses au point mort.
- Avec une boîte de vitesses automatique, mettre le sélecteur de vitesses en position **N**.

! Le non-respect de cette consigne peut conduire à la détérioration de certains organes (freinage, transmission...) et à l'absence d'assistance de freinage au redémarrage du moteur.

- Débloquer la direction et desserrer le frein de stationnement.
- Allumer le signal de détresse sur les deux véhicules.

- Démarrer doucement et rouler lentement sur une courte distance.

Remorquage d'un autre véhicule



- Dans le pare-chocs arrière, déclipper le cache par le bas en utilisant le tournevis plat.
- Visser l'anneau de remorquage jusqu'en butée.
- Installer la barre de remorquage.
- Allumer les feux de détresse sur le véhicule remorqué.
- Démarrer doucement et rouler lentement sur une courte distance.

! Si le véhicule est équipé d'un moteur BlueHDi 120 S&S EAT6 ainsi que d'un toit ouvrant ou d'une roue de secours, il est interdit de remorquer un autre véhicule.

Caractéristiques des moteurs et charges remorquables

Moteurs

Les caractéristiques du moteur sont détaillées sur le certificat d'immatriculation du véhicule, ainsi que dans la documentation commerciale. Seules les valeurs disponibles au moment de la publication sont présentées dans les tableaux. Pour obtenir des valeurs manquantes, consulter le réseau CITROËN ou un atelier qualifié.

i La puissance maxi correspond à la valeur homologuée au banc moteur, selon les conditions définies par la réglementation européenne (Directive 1999/99/CE).

Pour plus d'informations, s'adresser au réseau CITROËN ou à un atelier qualifié.

Masses et charges remorquables

Les valeurs de masses et de charges remorquables liées au véhicule sont mentionnées sur le certificat d'immatriculation, ainsi que dans la documentation commerciale. Ces valeurs sont également présentes sur la plaque ou l'étiquette constructeur.

Pour plus d'informations, s'adresser au réseau CITROËN ou à un atelier qualifié.

Les valeurs de MTRA (Masse Totale Roulante Autorisée) et de charges remorquables indiquées sont valables pour une altitude maximale de 1 000 mètres. La valeur de charge remorquable doit être réduite de 10 % par tranche de 1 000 mètres supplémentaires.

Le poids maximal autorisé sur flèche correspond au poids admis sur la rotule d'attelage.

! Des températures extérieures élevées peuvent entraîner des baisses de performance du véhicule pour protéger le moteur. Lorsque la température extérieure est supérieure à 37 °C, limiter la masse remorquée.

! Le remorquage avec un véhicule tracteur même peu chargé peut dégrader sa tenue de route.

Tracter une remorque augmente la distance de freinage.

Dans le cas d'un véhicule tracteur, ne jamais dépasser la vitesse de 100 km/h (respecter la législation locale en vigueur).

Motorisations et charges remorquables - ESSENCE

Moteur	PureTech 82		PureTech 110	
Boîte de vitesses	Manuelle 5 rapports (BVM5)	Manuelle 5 rapports (BVM5)	Automatique 6 rapports (EAT6)	Automatique 6 rapports (EAT6)
Code	EB2FMA (euro 4)	EB2F MB5 (euro 6.1)	EB2DTM AT6III (euro 4)	EB2DTM AT6III (euro 5)
Types Variantes Versions : 2R...	HMZE	HMZB	HNVZ	HNVV
Cylindrée (cm³)	1 199	1 199	1 199	1 199
Puissance maxi : norme CEE (kW)	60	60	81	81
Carburant	Sans plomb	Sans plomb	Sans plomb	Sans plomb
Remorque freinée (dans la limite du MTRA) en pente 10 ou 12% (kg)	650	650	840	840
Remorque non freinée (kg)	560	560	620	620
Poids maximal autorisé sur flèche (kg)	65	65	65	65

Moteur	PureTech 110 S&S	PureTech 110	PureTech 130 S&S
Boîte de vitesses	Manuelle 6 rapports (BVM6)	Automatique 6 rapports (EAT6)	Automatique 6 rapports (EAT6)
Code	EB2ADT MB6 (euro 6.3)	EB2DTM AT6III (euro 6.1)	EB2ADTS (euro 6.3)
Types Variantes Versions : 2R...	HNPM	HN VW	HNS1
Cylindrée (cm³)	1 199	1 199	1 199
Puissance maxi : norme CEE (kW)	81	81	96
Carburant	Sans plomb	Sans plomb	Sans plomb
Remorque freinée (dans la limite du MTRA) en pente 10 ou 12% (kg)	880	840	840
Remorque non freinée (kg)	600	620	620
Poids maximal autorisé sur flèche (kg)	65	65	65

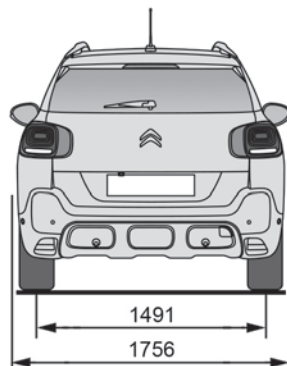
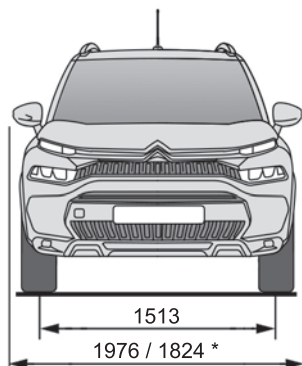
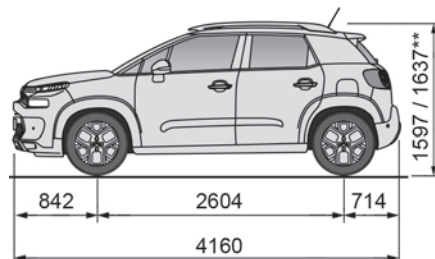
Motorisations et charges remorquables - DIESEL

Moteur	HDi 92		BlueHDi 110 S&S	BlueHDi 120 S&S
Boîte de vitesses	Manuelle 5 rapports (BVM5)	Manuelle 5 rapports (BVM5)	Manuelle 6 rapports (BVM6)	Automatique 6 rapports (EAT6)
Code	DV6D BE (euro 4)	DV6D BE (euro 5)	DV5RCe MB6 STT (euro 6.3)	DV5RCD AT6III STT (euro 6.3)
Types Variantes Versions : 2C...	9HPA	9HPE	YHSM	YHX1
Cylindrée (cm³)	1 560	1 560	1 499	1 499
Puissance maxi : norme CEE (kW)	68	68	81	88
Carburant	Gazole	Gazole	Gazole	Gazole
Remorque freinée (dans la limite du MTRA) en pente 10 ou 12% (kg)	840	840	880	880 / 0*
Remorque non freinée (kg)	610	610	620	650 / 0*
Poids maximal autorisé sur flèche (kg)	65	65	65	55

* Véhicule avec toit ouvrant ou roue de secours.

Dimensions (en mm)

Ces dimensions ont été mesurées sur un véhicule non chargé.

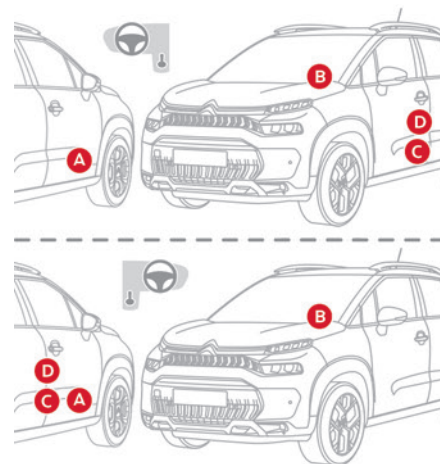


* Rétroviseurs rabattus.

** Avec barres longitudinales.

Éléments d'identification

Différents dispositifs de marquage visibles pour l'identification et la recherche du véhicule.



A. Numéro d'identification véhicule (V.I.N.), sur le plancher du siège avant droit.

Gravé sur le châssis.

B. Numéro d'identification véhicule (V.I.N.), sur la planche de bord.

Inscrit sur une étiquette collée et visible à travers le pare-brise.

C. Étiquette constructeur.

Collée au niveau de la porte côté conducteur.

Répertorie les informations suivantes :

- Nom du constructeur.
- Numéro de réception communautaire.
- Numéro d'identification véhicule (V.I.N.).
- Masse maximale techniquement admissible en charge (MTAC).
- Masse totale roulante autorisée (MTRA).

- Masse maximale sur l'essieu avant.
- Masse maximale sur l'essieu arrière.

D. Étiquette pneumatiques.

Collée au niveau de la porte côté conducteur.

Répertorie les informations suivantes sur les pneumatiques :

- Pressions de gonflage à vide et en charge.
- Références, constituées des dimensions, du type, ainsi que des indices de charge et de vitesse.
- Pression de gonflage de la roue de secours.

I Le véhicule peut être équipé d'origine de pneumatiques à indices de charge et de vitesse supérieurs à ce qui est indiqué sur l'étiquette, sans impact sur les pressions de gonflage (données à froid).

En cas de changement du type de pneumatiques, consulter le réseau CITROËN pour connaître les montes de pneumatiques homologuées pour le véhicule.

Autoradio Bluetooth®



i Les différentes fonctions et les différents réglages décrits varient selon la version et la configuration de votre véhicule.

! Pour des raisons de sécurité et parce qu'elles nécessitent une attention soutenue de la part du conducteur, les opérations de jumelage du téléphone mobile Bluetooth au système mains-libres Bluetooth de votre autoradio, doivent être réalisées **véhicule à l'arrêt** et contact mis.

! Votre autoradio est codé de manière à fonctionner uniquement sur votre véhicule. Afin d'éviter les risques d'électrocution, d'incendie et les risques mécaniques, toute intervention sur le système doit être réalisée exclusivement dans le réseau de la Marque ou dans un atelier qualifié.

i Lorsque le moteur est arrêté et afin de préserver la batterie, l'autoradio peut se couper après quelques minutes.

Premiers pas



Appui : Marche / Arrêt.
Rotation : réglage du volume sonore.



Appui court : changement de source sonore (Radio ; USB ; AUX (si équipement branché) ; CD ; Streaming).

Appui long : affichage du menu **Téléphone** (si le téléphone est connecté).



Réglage des options audio :
Balance Avant / Arrière ; Gauche / Droite ;
Basse / Aigu ; Loudness ; Ambiances sonores.
Activation / Désactivation du réglage automatique du volume sonore (en fonction de la vitesse du véhicule).



Radio :
Appui court : affichage de la liste des stations.

Appui long : mise à jour de la liste.

Media :
Appui court : affichage de la liste des répertoires.
Appui long : affichage des types de tri disponibles.



Sélection de l'affichage à l'écran entre les modes :
Date ; Fonctions audio ; Ordinateur de bord ;
Téléphone.

OK

Validation ou affichage du menu contextuel.

1

Touches 1 à 6.
Appui court : sélection de la station de radio mémorisée.

Appui long : mémorisation d'une station.



Radio :

Recherche automatique pas à pas de la radio de fréquence inférieure / supérieure.

Media :

Sélection plage CD, USB, streaming précédente / suivante.

Navigation rapide dans une liste.



Radio :

Recherche manuelle fréquence pas à pas radio inférieure / supérieure.

Sélection répertoire MP3 précédent / suivant.

Media :

Sélection répertoire / genre / artiste / playlist précédente / suivante de l'équipement USB.

Navigation dans une liste.



Abandonner l'opération en cours.

Remonter une arborescence (menu ou répertoire).

MENU

Accès au menu général.

TA

Activer / Désactiver la fonction TA (Annonce Traffic).

Appui long : choix du type d'annonce.

BAND

Sélection des gammes d'ondes FM / DAB / AM.

Commandes au volant

Commandes au volant - Type 1


Radio :

Sélection station mémorisée inférieure / supérieure.

Sélection élément précédent / suivant d'un menu ou d'une liste.

Media :

Sélection du morceau précédent / suivant.

Sélection élément précédent / suivant d'un menu ou d'une liste.

LIST
Radio :

Appui court : affichage de la liste des stations.

Appui long : mise à jour de la liste.

Media :

Appui court : affichage de la liste des répertoires.

Appui long : affichage des types de tri disponibles.


Hors communication téléphonique :

Appui court : changement de source sonore (Radio ; USB ; AUX (si équipement branché) ; CD ; Streaming), validation si le menu "Téléphone" est ouvert.

Appui long : ouvrir le menu "Téléphone".

En cas d'appel téléphonique :

Appui court : décrocher l'appel.

Appui long : refuser l'appel.

En communication téléphonique :

Appui court : ouvrir le menu contextuel téléphone.

Appui long : raccrocher.



Validation d'une sélection.



Augmentation du volume sonore.



Diminution du volume sonore.



Couper le son / Rétablir le son par appui simultané sur les touches augmentation et diminution du volume sonore.

Commandes au volant - Type 2


MENU

Accès au menu général.



Augmentation du volume sonore.



Couper le son / Rétablir le son.



Diminution du volume sonore.


Hors communication téléphonique :

Appui court : changement de source sonore (Radio ; USB ; AUX (si équipement branché) ; CD ; Streaming), validation si le menu "Téléphone" est ouvert.

Appui long : ouvrir le menu "Téléphone".

En cas d'appel téléphonique :

Appui court : décrocher l'appel.

Appui long : refuser l'appel.

En communication téléphonique :

Appui court : ouvrir le menu contextuel téléphone.

Appui long : raccrocher.



Lancer la reconnaissance vocale de votre smartphone via le système.

LIST
Radio :

Appui court : affichage de la liste des stations.

Appui long : mise à jour de la liste.

Media :

Appui court : affichage de la liste des répertoires.

Appui long : affichage des types de tri disponibles.


Radio :

Sélection station mémorisée inférieure / supérieure.

Sélection élément précédent / suivant d'un menu ou d'une liste.

Media :

Sélection du morceau précédent / suivant.

Sélection élément précédent / suivant d'un menu ou d'une liste.

Appui sur la molette : validation.

Menus

Selon version.



"Multimédia" : Paramètres média, Paramètres radio.



"Téléphone" : Appeler, Gestion répertoire, Gestion téléphone,

Raccrocher.



"Ordinateur de bord".



"Maintenance" : Diagnostique, Journal des alertes, ...



"Connexions" : Gestion connexions, Rechercher un périphérique.



"Personnalisation - Configuration" : Définir les paramètres véhicule, Choix de la langue, Configuration afficheur, Choix des unités, Réglage date et heure.



Appuyer sur la touche **"MENU"**.



Déplacement d'un menu à un autre.



Entrée dans un menu.

Radio

Sélectionner une station



Effectuer des pressions successives sur la touche **SOURCE** et sélectionner la radio.



Appuyer sur cette touche pour sélectionner une gamme d'ondes (FM / DAB / AM).



Appuyer sur l'une des touches pour effectuer une recherche automatique des stations de radio.



Appuyer sur l'une des touches pour effectuer une recherche manuelle de fréquence supérieure / inférieure.



Appuyer sur cette touche pour afficher la liste des stations captées localement.

Pour mettre à jour cette liste, appuyer plus de deux secondes. Pendant la mise à jour, le son est coupé.

RDS



L'environnement extérieur (colline, immeuble, tunnel, parking, sous-sol...) peut bloquer la réception, y compris en mode de suivi RDS. Ce phénomène est normal dans la propagation des ondes radio et ne traduit en aucune manière une défaillance de l'autoradio.



Lorsque le RDS n'est pas disponible, le sigle RDS barré apparaît sur l'afficheur.



Le RDS, si activé, permet de continuer à écouter une même station grâce au suivi de fréquence. Cependant, dans certaines conditions, le suivi de cette station RDS n'est pas assuré sur tout le pays, les stations de

radio ne couvrant pas 100% du territoire. Cela explique la perte de réception de la station lors d'un trajet.

Procédure courte

En mode **"Radio"**, appuyer directement sur **OK** pour activer / désactiver le mode RDS.

Procédure longue

MENU	Appuyer sur la touche MENU .
◀▶	Sélectionner "Fonctions audio" .
OK	Appuyer sur OK .
◀▶	Sélectionner la fonction "Préférences bande FM" .
OK	Appuyer sur OK .
◀▶	Sélectionner "Activer suivi de fréquence (RDS)" .
OK	Appuyer sur OK , RDS s'affiche sur l'écran.

Écouter les messages TA



La fonction TA (Trafic Announcement) rend prioritaire l'écoute des messages d'alerte TA. Pour être active, cette fonction nécessite la réception correcte d'une station de radio émettant ce type de message. Dès l'émission d'une info trafic, le média en cours (Radio, CD, ...) s'interrompt automatiquement

pour diffuser le message TA. L'écoute normale du média reprend dès la fin de l'émission du message.

! Faites attention lorsque vous augmentez le volume pendant l'écoute des annonces TA. Le volume pourra s'avérer trop élevé au retour à l'écoute normale.

TA Appuyer sur la touche **TA** pour activer ou désactiver la diffusion des annonces.

Écouter les messages INFO

i La fonction INFO rend prioritaire l'écoute des messages d'alerte TA. Pour être active, cette fonction nécessite la réception correcte d'une station de radio émettant ce type de messages. Dès l'émission d'un message, le média en cours (Radio, CD, USB,...) s'interrompt automatiquement pour diffuser le message INFO. L'écoute normale du média reprend dès la fin de l'émission du message.

TA Faire un appui long sur cette touche pour afficher la liste des catégories.

▲ ▼ Sélectionner ou désélectionner la ou les catégories.

OK Activer ou désactiver la réception des messages correspondants.

Afficher les INFOS TEXT

i Les infos text sont des informations, transmises par la station radio relatives à l'émission de la station ou la chanson en cours d'écoute.

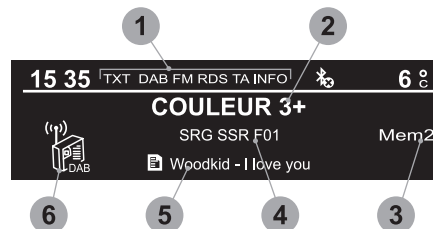
OK Lorsque la radio est affichée à l'écran, appuyer sur **OK** pour afficher le menu contextuel.

▲ ▼ Sélectionner "**Affichage RadioText (TXT)**" et valider **OK** pour enregistrer.

Radio DAB (Digital Audio Broadcasting)

Selon version

i Si la station "DAB" écoutée n'est pas disponible en "FM" l'option "DAB FM" est barrée.



1 Affichage des options : si active mais non disponible, l'affichage sera barré.

2 Affichage du nom de la station courante.

3 Station mémorisée, touches 1 à 6.
Appui court : sélection station de radio mémorisée.

Appui long : mémorisation d'une station.

4 Affichage du nom du "multiplex" écouté, aussi appelé "ensemble".

5 Affichage RadioText (TXT) de la station courante.

6 Représente la qualité du signal de la bande écoutée.

i Lorsque vous changez de région, une mise à jour de liste des stations mémorisées est conseillée.



LIST Affichage de la liste de toutes les stations et de tous les "multiplex".

Radio numérique Terrestre

i La radio numérique vous permet une écoute de qualité supérieure et également des catégories supplémentaires d'annonces d'information (TA INFO). Les différents "multiplex / ensemble" vous proposent un choix de radios rangées par ordre alphabétique.

BAND	Changement de bande (FM1, FM2, DAB, ...).
◀▶	Changement de station au sein d'un même "multiplex / ensemble".
▲▼	Lancement d'une recherche vers le prochain "multiplex / ensemble" précédent / suivant.

TA Appui long : sélection des catégories d'annonces souhaitées parmi Transport, Actualités, Divertissement et Flash spécial (disponibles selon la station).

i Lorsque la radio est affichée à l'écran, appuyer sur "**OK**" pour afficher le menu contextuel.
(Suivi de fréquence (RDS), Suivi auto DAB / FM, Affichage RadioText (TXT), Information de la station, ...)

Suivi DAB / FM

i Le "DAB" ne couvre pas à 100% le territoire.

Lorsque la qualité du signal numérique est mauvaise, le "Suivi auto DAB / FM" permet de continuer à écouter une même station, en basculant automatiquement sur la radio analogique "FM" correspondante (si elle existe).

Lorsque le "Suivi auto DAB / FM" est actif, la station DAB sera automatiquement sélectionnée.

MENU	Appuyer sur la touche MENU .
◀▶	Sélectionner " Multimédia " et valider.
▲▼	Sélectionner " Suivi auto DAB / FM " et valider.

i Si le "Suivi auto DAB / FM" est activé, il y a un décalage de quelques secondes lorsque le système bascule en radio analogique "FM" avec parfois une variation de volume.

! Si la station "DAB" écoutée n'est pas disponible en "FM" (option "**DAB / FM**" barrée), ou si le "Suivi auto DAB / FM" n'est pas activé, il y a une coupure de son lorsque la qualité du signal numérique devient mauvaise.

Media

Prise USB

 Insérer la clé USB dans la prise USB ou brancher le périphérique USB à la prise USB à l'aide d'un câble adapté (non fourni).
Le système passe automatiquement en source "USB".

! Afin de préserver le système, n'utilisez pas de répartiteur USB.

i Tout équipement supplémentaire connecté au système doit être en conformité avec la norme du produit ou la norme IEC 60950-1.

Le système constitue des listes de lecture (mémoire temporaire) dont le temps de création peut prendre de quelques secondes à plusieurs minutes à la première connexion.
Réduire le nombre de fichiers autres que musicaux et le nombre de répertoires permet de diminuer ce temps d'attente. Les listes de lecture sont actualisées à chaque connexion d'une nouvelle clé USB.

i Pendant son utilisation en USB, l'équipement nomade peut se recharger automatiquement.

Mode de lecture

Les modes de lecture disponibles sont :

- **Normal**: les pistes sont diffusées dans l'ordre, selon le classement des fichiers choisis.
- **Aléatoire**: les pistes sont diffusées de manière aléatoire parmi les pistes d'un album ou d'un répertoire.
- **Aléatoire sur tout le média** : les pistes sont diffusées de manière aléatoire parmi toutes les pistes enregistrées sur le média.
- **Répétition**: les pistes diffusées sont uniquement celles de l'album ou du répertoire en cours d'écoute.

- OK** Appuyer sur cette touche pour afficher le menu contextuel de la fonction Média.
- ▲** Appuyer sur cette touche pour sélectionner le mode de lecture choisi.
- ▼** Appuyer sur cette touche pour valider.

Le choix effectué s'affiche dans la partie supérieure de l'écran.

Choisir une piste de lecture

- ◀▶** Appuyer sur l'une de ces touches pour accéder à la piste précédente / suivante.
- ▲** Appuyer sur l'une de ces touches pour accéder au répertoire précédent / suivant.

Classer des fichiers

- LIST** Effectuer un appui long sur cette touche pour afficher les différentes classifications.
- ◀▶** Choisir par "**Dossier**" / "**Artiste**" / "**Genre**" / "**Playlist**".

Selon disponibilité et type de périphérique utilisé.

- OK** Appuyer sur **OK** pour sélectionner le classement choisi, puis à nouveau sur **OK** pour valider.

Lire des fichiers

- LIST** Effectuer un appui court sur cette touche pour afficher le classement choisi.
- ◀▶** Naviguer dans la liste avec les touches gauche / droite et haut / bas.

- OK** Valider la sélection en appuyant sur **OK**.
- ◀▶** Appuyer sur l'une de ces touches pour accéder à la piste précédente / suivante de la liste.

Maintenir appuyée une des touches pour une avance ou un retour rapide.

- ▲** Appuyer sur l'une de ces touches pour accéder au "**Dossier**" / "**Artiste**" / "**Genre**" / "**Playlist**"* précédent / suivant de la liste.

Prise Auxiliaire (AUX)

Selon équipement

-  Brancher l'équipement nomade (lecteur MP3, ...) sur la prise Jack à l'aide d'un câble audio (non fourni).

 Tout équipement supplémentaire connecté au système doit être en conformité avec la norme du produit ou la norme IEC 60950-1.

- SRC /** Effectuer des pressions successives sur la touche **SOURCE** et sélectionner "**AUX**".

Régler d'abord le volume de votre équipement nomade (niveau élevé). Régler ensuite le volume de votre autoradio. Le pilotage des commandes se fait via l'équipement nomade.

! Ne pas connecter un même équipement via la prise Jack et la prise USB en même temps.

Lecteur CD

Insérer uniquement des disques compacts ayant une forme circulaire.

Certains systèmes anti-piratage, sur disque d'origine ou CD copiés par un graveur personnel, peuvent générer des dysfonctionnements indépendants de la qualité du lecteur d'origine. Insérer un CD dans le lecteur, la lecture commence automatiquement.

! Les lecteurs CD externes branchés via la prise USB ne sont pas reconnus par le système.

- SRC /** Pour écouter un disque déjà inséré, effectuer des pressions successives sur la touche **SOURCE** et sélectionner "**CD**".
- ◀▶** Appuyer sur l'une des touches pour sélectionner un morceau du CD.
- LIST** Appuyer sur la touche **LIST** pour afficher la liste des pages du CD.
- ◀▶** Maintenir appuyée une des touches pour une avance ou un retour rapide.

* Selon disponibilité et type de périphérique utilisé.

Écouter une compilation MP3

Insérer une compilation MP3 dans le lecteur CD. L'autoradio recherche l'ensemble des plages musicales, ce qui peut prendre de quelques secondes à plusieurs dizaines de secondes, avant que la lecture commence.

! Sur un même disque, le lecteur CD peut lire jusqu'à 255 fichiers MP3 répartis sur 8 niveaux de répertoire. Il est cependant recommandé de se limiter à 2 niveaux afin de réduire le temps d'accès à la lecture du CD. Lors de la lecture, l'arborescence des dossiers n'est pas respectée. Tous les fichiers sont affichés sur un même niveau.

- SRC /** Pour écouter un disque déjà inséré, effectuer des pressions successives sur la touche **SOURCE** et sélectionner "CD".
- ▲ ▼** Appuyer sur l'une des touches pour sélectionner un dossier sur le CD.
- ◀ ▶** Appuyer sur l'une des touches pour sélectionner un morceau sur le CD.
- LIST** Appuyer sur la touche **LIST** pour afficher la liste des répertoires de la compilation MP3.
- ◀ ▶** Maintenir appuyée une des touches pour une avance ou un retour rapide.

Streaming audio Bluetooth®

Le streaming permet d'écouter les fichiers audio du téléphone via les haut-parleurs du véhicule. Connecter le téléphone.

(Reportez-vous à la rubrique "**Jumeler un téléphone**").

SRC / Activer la source streaming en appuyant sur la touche **SOURCE**.

Dans certains cas, la lecture des fichiers audio doit être initiée à partir du clavier.

La sélection des fichiers audio est possible via les touches de la façade audio et les commandes au volant. Les informations contextuelles peuvent être affichées à l'écran.

Si le téléphone supporte la fonction. La qualité d'écoute dépend de la qualité d'émission du téléphone.

Connexion lecteurs Apple®

Connecter le lecteur Apple® à la prise USB à l'aide d'un câble adapté (non fourni).

La lecture commence automatiquement.

Le pilotage se fait via les commandes du système audio.

Les classements disponibles sont ceux du lecteur nomade connecté (artistes / albums / genres / playlists).

La version du logiciel de l'autoradio peut être incompatible avec la génération de votre lecteur Apple®.

Informations et conseils

Le lecteur CD lit les fichiers audio avec l'extension ".mp3, .wma, .wav, .aac" avec un débit compris entre 32 Kbps et 320 Kbps.

Il supporte aussi le mode TAG (ID3 tag, WMA TAG).

Tout autre type de fichier (.mp4, ...) ne peut être lu.

Les fichiers ".wma" doivent être de type wma 9 standard.

Les fréquences d'échantillonnage supportées sont 11, 22, 44 et 48 KHz.

Par la prise USB le système lit les fichiers audio avec l'extension ".mp3, .wma, .wav, .cbr, .vbr" avec un débit compris entre 32 Kbps et 320 Kbps.

Tout autre type de fichier (.mp4, ...) ne peut être lu.

Les fichiers ".wma" doivent être de type wma 9 standard.

Les fréquences d'échantillonnage supportées sont 11, 22, 44 et 48 KHz.

Il est conseillé de rédiger les noms de fichiers avec moins de 20 caractères en excluant les caractères particuliers (ex : « ? ; ù) afin d'éviter tout problème de lecture ou d'affichage.

Pour pouvoir lire un CDR ou un CDRW gravé, sélectionner lors de la gravure les standards ISO 9660 niveau 1, 2 ou Joliet de préférence.

Si le disque est gravé dans un autre format, il est possible que la lecture ne s'effectue pas correctement.

Sur un même disque, il est recommandé de toujours utiliser le même standard de gravure, avec une vitesse la plus faible possible (4x maximum) pour une qualité acoustique optimale. Dans le cas particulier d'un CD multi-sessions, le standard Joliet est recommandé.

Afin de préserver le système, n'utilisez pas de répartiteur USB.

! Utiliser uniquement des clés USB au format FAT32 (File Allocation Table).

i Il est recommandé d'utiliser des câbles USB officiels Apple® pour garantir une utilisation conforme.

Téléphone

Jumeler un téléphone Bluetooth®

! Pour des raisons de sécurité et parce qu'elles nécessitent une attention soutenue de la part du conducteur, les opérations de jumelage du téléphone mobile Bluetooth au système mains-libres Bluetooth de votre autoradio, doivent être réalisées **véhicule à l'arrêt** et contact mis.

i Activer la fonction Bluetooth du téléphone et s'assurer qu'il est "visible par tous" (configuration du téléphone).

i Les services disponibles sont dépendants du réseau, de la carte SIM et de la compatibilité des appareils Bluetooth utilisés. Vérifiez sur le manuel de votre téléphone et auprès de votre opérateur, les services auxquels vous avez accès.

Procédure à partir du téléphone



Sélectionner le nom du système dans la liste des appareils détectés.

Procédure à partir du système

MENU

Appuyer sur la touche **MENU**.



Sélectionner **"Connexions"**.

OK

Valider par **OK**.



Sélectionner **"Rechercher un périphérique Bluetooth"**.

OK

Valider par **OK**.

Une fenêtre s'affiche avec un message de recherche en cours.

Dans la liste des périphériques détectés, sélectionner le téléphone à jumeler. On ne peut jumeler qu'un téléphone à la fois.

Finalisation du jumelage

! Pour finaliser le jumelage, quelle que soit la procédure du téléphone ou du système, confirmer et valider le code affiché à l'identique sur le système et sur le téléphone.

En cas d'échec le nombre d'essai est illimité. Un message confirmant la réussite de la connexion, apparaît à l'écran.

Informations et conseils

Le menu **"Téléphone"** permet d'accéder notamment aux fonctions suivantes : **"Répertoire"**, si la compatibilité matérielle de votre téléphone est totale, **"Journal des appels"**, **"Consulter les appareils jumelés"**. Selon le type de téléphone, vous pouvez être amenés à accepter ou valider l'accès du système à chacune de ces fonctions.

i Pour plus d'informations (compatibilité, aide complémentaire, ...), connectez-vous sur le site de la Marque.

Gérer les connexions

i La connexion du téléphone comprend automatiquement le kit mains-libres et le streaming audio. La capacité du système à ne connecter qu'un seul profil dépend du téléphone. Les deux profils peuvent se connecter par défaut.

	Appuyer sur la touche MENU .
	Sélectionner " Connexions ".
	Valider par OK .
	Sélectionner " Gestion connexions Bluetooth " et valider. La liste des téléphones appairés s'affiche.
	Valider par OK .
	Indique qu'un appareil est connecté.

-  Un chiffre indique le nombre de profil avec lequel le système est connecté :
- 1 pour média ou 1 pour téléphone.
 - 2 pour média et téléphone.

	Indique la connexion du profil streaming audio.
	Indique la connexion du profil téléphone mains-libres.
	Sélectionner un téléphone.
	Valider par OK .
	Puis sélectionner et valider :

– "**Connecter téléphone**" / "**Déconnecter téléphone**" : pour connecter / déconnecter le téléphone ou le kit mains-libres seul.

- "**Connecter lecteur média**" / "**Déconnecter lecteur média**" : pour connecter / déconnecter le streaming seul.
- "**Connecter téléphone + lecteur média**" / "**Déconnecter téléphone + lecteur média**" : pour connecter / déconnecter le téléphone (kit mains-libres et streaming).
- "**Supprimer connexion**" : pour supprimer le jumelage.

 Lorsque vous supprimez un jumelage du système, pensez également à le supprimer de votre téléphone.

 Valider par **OK**.

Recevoir un appel

Un appel entrant est annoncé par une sonnerie et l'affichage en superposition à la vue en cours à l'écran.

	Sélectionner l'onglet " OUI " sur l'écran à l'aide des touches.
	Valider par OK .
	Appuyer sur cette touche des commandes au volant pour accepter l'appel.

Passer un appel

A partir du menu "**Téléphone**".
Sélectionner "**Appeler**".
Sélectionner "**Numéroter**".
Ou

Sélectionner "**Répertoire**".

Ou

Sélectionner "**Journal**".

	Valider par OK .
	Appuyer plus de deux secondes sur l'une de ces touches pour accéder à votre répertoire, ensuite naviguer par la molette.

Raccrocher un appel

A partir du menu "**Téléphone**".

Sélectionner "**Raccrocher**".

Valider par **OK** pour raccrocher l'appel.

	Pendant un appel, appuyer plus de deux secondes sur l'une de ces touches.
---	---

 Le système accède au répertoire du téléphone selon la compatibilité de celui-ci et pendant la connexion en Bluetooth.

 A partir de certains téléphones connectés en Bluetooth, vous pouvez envoyer un contact vers le répertoire de l'autoradio. Les contacts ainsi importés sont enregistrés dans un répertoire permanent visible par tous, quel que soit le téléphone connecté. Le menu du répertoire est inaccessible tant que celui-ci est vide.

Gestion des appels

	En cours de communication, appuyer sur OK pour afficher le menu contextuel.
---	--

Raccrocher

- ▲ A partir du menu contextuel, sélectionner
▼ "Raccrocher" pour terminer l'appel.
OK Valider par OK.

Couper le micro

(pour que le correspondant n'entende plus)

- ▲ A partir du menu contextuel :
▼
– cocher "**Micro OFF**" pour désactiver le micro.
– décocher "**Micro OFF**" pour réactiver le micro.
OK Valider par OK.

Mode combiné

- ▲ A partir du menu contextuel :
▼
– cocher "**Mode combiné**" pour passer la communication sur le téléphone (ex : pour quitter le véhicule en continuant la conversation).
– décocher "**Mode combiné**" pour transmettre la communication au véhicule.
OK Valider par OK.

Si le contact a été coupé, lorsque vous le remettez, au retour dans le véhicule, la connexion bluetooth se réactivera automatiquement et le son basculera à nouveau sur le système (selon compatibilité du téléphone).
Dans certains cas, le mode combiné doit être activé à partir du téléphone.

Serveur vocal

- ▲ A partir du menu contextuel, sélectionner
▼ "Tonalités DTMF" et valider pour utiliser le clavier numérique, afin de naviguer dans le menu d'un serveur vocal interactif.
OK Valider par OK.

Double appel

- ▲ A partir du menu contextuel, sélectionner
▼ "Permuter" et valider pour reprendre un appel laissé en attente.
OK Valider par OK.

Répertoire

- ▲ Pour accéder au répertoire, faire un appui long sur **SRC/TEL**.
▼ Sélectionner "**Répertoire**" pour voir la liste des contacts.
OK Valider par OK.
MENU Pour modifier les contacts enregistrés dans le système, appuyer sur **MENU** puis sélectionner "**Téléphone**" et valider.
Sélectionner "**Gestion répertoire**" et valider.
Vous pouvez :
– "**Consulter une fiche**",
– "**Supprimer une fiche**",
– "**Supprimer toutes les fiches**".
 Le système accède au répertoire du téléphone selon la compatibilité de celui-ci et pendant la connexion en Bluetooth.



A partir de certains téléphones connectés en Bluetooth, vous pouvez envoyer un contact vers le répertoire de l'autoradio. Les contacts ainsi importés sont enregistrés dans un répertoire permanent visible par tous, quel que soit le téléphone connecté. Le menu du répertoire est inaccessible tant que celui-ci est vide.

Reconnaissance vocale

Cette fonction vous permet d'utiliser la reconnaissance vocale de votre smartphone via le système.
Pour lancer la reconnaissance vocale, selon le type de commandes au volant :
Faire un appui long sur l'extrémité de la commande d'éclairage.
OU



Appuyer sur cette touche.

 La reconnaissance vocale nécessite un smartphone compatible préalablement connecté au véhicule en Bluetooth.

Questions fréquentes

Les informations décrites ci-après regroupent les réponses aux questions les plus fréquemment posées concernant votre autoradio.

Moteur coupé, l'autoradio s'arrête après plusieurs minutes d'utilisation.

Lorsque le moteur est coupé, le temps de fonctionnement de l'autoradio dépend du niveau de charge de la batterie.

L'arrêt est normal : l'autoradio se met en mode économie d'énergie et se coupe afin de préserver la batterie du véhicule.

► Démarrer le moteur du véhicule afin d'augmenter la charge de la batterie.

Le message "le système audio est en surchauffe" s'affiche à l'écran.

Afin de protéger l'installation en cas de température environnante trop élevée, l'autoradio bascule dans un mode automatique de protection thermique menant à une réduction du volume sonore ou à l'arrêt de la lecture du CD.

► Couper le système audio pendant quelques minutes afin de laisser le système refroidir.

Radio

Il y a un écart de qualité sonore entre les différentes sources audio (radio, CD...).

Pour permettre une qualité d'écoute optimum, les réglages audio (Volume, Grave, Aigus, Ambiance, Loudness) peuvent être adaptés aux différentes sources sonores, ce qui peut générer des écarts audibles lors d'un changement de source (radio, CD...).

► Vérifier que les réglages audio (Volume, Grave, Aigus, Ambiance, Loudness) sont adaptés aux sources écoutées. Il est conseillé de régler les fonctions audio (Grave, Aigus, Balance Ar-Av, Balance Ga-Dr) sur la position

milieu, de sélectionner l'ambiance musicale "Aucune", de régler la correction loudness sur la position "Active" en mode CD et sur la position "Inactive" en mode radio.

Les stations mémorisées ne fonctionnent pas (pas de son, 87,5 Mhz s'affiche...).

La gamme d'onde sélectionnée n'est pas la bonne.

► Appuyer sur la touche BAND pour retrouver la gamme d'ondes (FM, FM2, DAB, AM) où sont mémorisées les stations.

L'annonce trafic (TA) est affichée. Je ne reçois aucune information routière.

La station radio ne participe pas au réseau régional d'information trafic.

► Basculer sur une radio qui diffuse des informations trafic.

La qualité de réception de la station radio écoutée se dégrade progressivement ou les stations mémorisées ne fonctionnent pas (pas de son, 87,5 Mhz s'affiche...).

Le véhicule est trop éloigné de l'émetteur de la station écoutée ou aucun émetteur n'est présent dans la zone géographique traversée.

► Activer la fonction RDS afin de permettre au système de vérifier si un émetteur plus puissant se trouve dans la zone géographique.

L'environnement (colline, immeuble, tunnel, parking en sous-sol...) bloque la réception, y compris en mode de suivi RDS.

Ce phénomène est normal et ne traduit pas une défaillance de l'autoradio.

L'antenne est absente ou a été endommagée (par exemple lors du passage dans une station de lavage automatique ou dans un parking souterrain).

► Faire vérifier l'antenne par le réseau de la Marque.

Il y a des coupures du son de 1 à 2 secondes en mode radio.

Le système RDS recherche, pendant cette brève coupure du son, une autre fréquence pour permettre une meilleure réception de la station.

► Désactiver la fonction RDS si le phénomène est trop fréquent et toujours sur le même parcours.

Media

La connexion Bluetooth se coupe.

Le niveau de charge batterie du périphérique peut être insuffisant.

► Recharger la batterie de l'équipement périphérique.

Le message "Erreur périphérique USB" s'affiche à l'écran.

La clé USB n'est pas reconnue ou est peut-être corrompue.

► Reformater la clé USB.

Le CD est éjecté systématiquement ou n'est pas lu par le lecteur.

Le CD est placé à l'envers, illisible, ne contient pas de données audio ou contient un format audio non reconnu par l'autoradio.

Le CD est protégé par un système de protection anti-piratage non reconnu par l'autoradio.

► Vérifier le sens de l'insertion du CD dans le lecteur.

► Vérifier l'état du CD : le CD ne pourra pas être lu s'il est trop endommagé.

► Vérifier le contenu s'il s'agit d'un CD gravé : consulter les conseils de la rubrique "Audio". Du fait d'une qualité insuffisante, certains CD gravés ne seront pas lus par le système audio.

Le son du lecteur CD est dégradé.

Le CD utilisé est rayé ou de mauvaise qualité.

► Insérer des CD de bonne qualité et les conserver dans de bonnes conditions.

Les réglages de l'autoradio (graves, aigus, ambiances) sont inadaptés.

► Ramener le niveau d'aigus ou de graves à 0, sans sélectionner d'ambiance.

Je n'arrive pas à lire les musiques stockées sur mon smartphone par le port USB.

Selon les smartphones, l'accès par la radio aux musiques du smartphone doit être autorisé par celui-ci.

► Activer manuellement le profil MTP du smartphone (menu paramètres USB).

Téléphone

Je n'arrive pas à accéder à ma boîte vocale.

Peu de téléphones ou d'opérateurs permettent d'utiliser cette fonctionnalité.

► Appeler votre boîte vocale, via le menu téléphone, en utilisant le numéro fourni par votre opérateur.

Je n'arrive pas à accéder à mon répertoire.

► Vérifier la compatibilité matérielle de votre téléphone.

Vous n'avez pas donné l'accès de votre répertoire au système lors du jumelage.

► Accepter ou valider l'accès du système au répertoire de votre téléphone.

Je n'arrive pas à poursuivre une conversation en entrant dans mon véhicule.

Le mode combiné est activé.

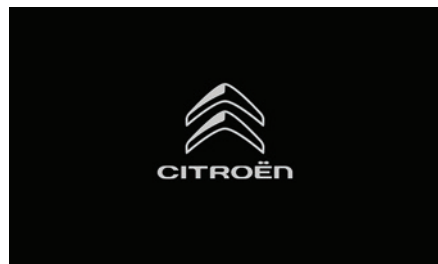
► Décocher le mode combiné pour transmettre la communication au véhicule.

Je n'arrive pas à jumeler mon téléphone en Bluetooth.

Les téléphones (modèles, version systèmes d'exploitation) ont chacun leur spécificités sur la procédure de jumelage et certains téléphones ne sont pas compatibles.

► Avant toute tentative de jumelage, supprimer le jumelage du téléphone depuis le système **et** du système depuis le téléphone, afin de visualiser la compatibilité des téléphones.

CITROËN Connect Radio



Autoradio multimédia - Applications - Téléphone Bluetooth®

i Les fonctions et les réglages décrits varient selon la version et la configuration du véhicule, ainsi que le pays de commercialisation.

! Pour des raisons de sécurité et parce qu'elles nécessitent une attention soutenue de la part du conducteur, les opérations suivantes doivent être réalisées **véhicule à l'arrêt** et contact mis :

- Le jumelage du smartphone au système en Bluetooth.
- L'utilisation du smartphone.
- Les connexions aux applications CarPlay® ou Android Auto (certaines applications

interrompent leur affichage à la reprise du roulage).

- Les réglages et paramétrages du système.

i Le système est protégé de manière à fonctionner uniquement sur le véhicule. L'affichage du message **Mode économie d'énergie** signale la mise en veille imminente.

i Les codes sources OSS (Open Source Software) du système sont accessibles aux adresses suivantes.
<https://www.groupe-psa.com/fr/oss/>
<https://www.groupe-psa.com/en/oss/>

Premiers pas



Moteur tournant, un appui permet de couper le son.

Contact coupé, un appui met le système en marche.

Augmenter ou diminuer le volume à l'aide de la molette ou des touches "plus" ou "moins" (selon équipement).

Utiliser les touches disposées de chaque côté ou en dessous de l'écran tactile pour accéder aux menus, puis appuyer sur les boutons matérialisés de l'écran tactile.

Selon modèle, utiliser les touches "Source" ou "Menu" disposées à gauche de l'écran tactile pour accéder aux carrousels des menus, puis

appuyer sur les boutons matérialisés de l'écran tactile.

Il est à tout moment possible d'afficher le carrousel des menus, par un appui court sur l'écran, avec trois doigts.

Toutes les zones tactiles de l'écran sont de couleur blanche.

Pour les pages avec plusieurs onglets en bas de l'écran, il est possible de changer de pages, soit en appuyant sur l'onglet correspondant à la page souhaitée, soit à l'aide d'un doigt, faire glisser les pages vers la gauche ou vers la droite.

Appuyer dans la zone grisée pour remonter d'un niveau ou pour valider.

Appuyer sur la flèche retour pour remonter d'un niveau ou pour valider.



L'écran est de type "capacitif".

Pour entretenir l'écran, il est recommandé d'utiliser un chiffon doux non abrasif (chiffon à lunettes) sans produit additionnel.

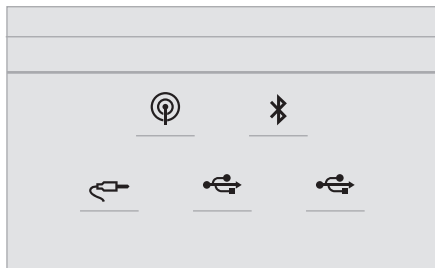
Ne pas utiliser d'objets pointus sur l'écran.

Ne pas toucher l'écran avec les mains mouillées.

Certaines informations sont affichées en permanence dans le bandeau supérieur de l'écran tactile :

- Rappel des informations de climatisation (selon version), et accès direct au menu correspondant.
- Rappel des informations des menus Radio Média et Téléphone.

- Rappel des informations de confidentialité.
- Accès aux Réglages de l'écran tactile et du combiné numérique.
- Sélection de la source sonore (selon équipement) :
 - Radios FM / DAB / AM (selon équipement).
 - Téléphone connecté en Bluetooth et en diffusion multimédia Bluetooth (streaming).
 - Clé USB.
 - Lecteur média connecté par la prise auxiliaire (selon équipement).



i Par l'intermédiaire du menu "Réglages", il est possible de créer un profil relatif à une personne seule ou à un groupe de personnes ayant des points communs, avec la possibilité de paramétrer une multitude de réglages (mémoires radio, réglages audio, ambiances...). La prise en compte des réglages se fait automatiquement.

i En cas de très forte chaleur, le volume sonore peut être limité afin de préserver

le système. Il peut se mettre en veille (extinction complète de l'écran et du son) pendant une durée minimale de 5 minutes. Le retour à la situation initiale s'effectue lorsque la température de l'habitacle a baissé.

Commandes au volant

Commandes au volant - Type 1



Radio :
Sélection station mémorisée inférieure / supérieure.
Sélection élément précédent / suivant d'un menu ou d'une liste.

Média :
Sélection du morceau précédent / suivant.
Sélection élément précédent / suivant d'un menu ou d'une liste.



Radio :
Appui court : affichage de la liste des stations.

Appui long : mise à jour de la liste.

Média :
Appui court : affichage de la liste des répertoires.
Appui long : affichage des types de tri disponibles.



Changement de source sonore (Radio ; USB ; AUX si équipement branché ; CD ; Streaming).



Validation d'une sélection.



Augmentation du volume sonore.



Diminution du volume sonore.



Couper le son / Rétablir le son par appui simultané sur les touches augmentation et diminution du volume sonore.

Commandes au volant - Type 2



Commandes vocales :
Cette commande se situe sur le volant ou à l'extrémité de la commande d'éclairage (selon équipement).

Appui court, commandes vocales du smartphone via le système.



Augmentation du volume sonore.



Diminution du volume sonore.

Couper le son par un appui simultané sur les touches augmentation et diminution du volume sonore (selon équipement).
Rétablir le son par un appui sur une des deux touches du volume sonore.

SRC **Média** (appui court) : changer de source multimédia.

 **Téléphone** (appui court) : décrocher le téléphone.

Appel en cours (appui court) : accéder au menu téléphone.

Téléphone (appui long) : refuser un appel entrant, raccrocher un appel en cours ; hors appel en cours, accéder au menu téléphone.

 **Radio** (rotation) : recherche automatique de la station précédente / suivante.

Média (rotation) : plage précédente / suivante, déplacement dans les listes.

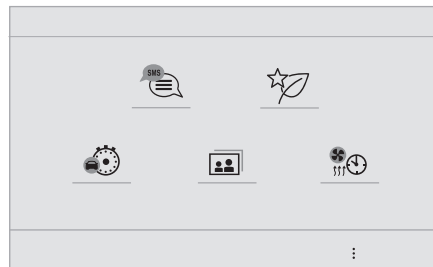
Appui court : validation d'une sélection ; hors sélection, accéder aux mémoires.

LIST **Radio** : afficher la liste des stations.
Média : afficher la liste des pistes.

Radio (pression continue) : mettre à jour la liste des stations captées.

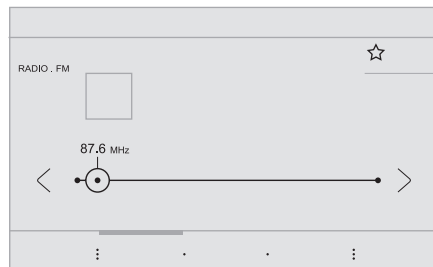
Menus

Applications



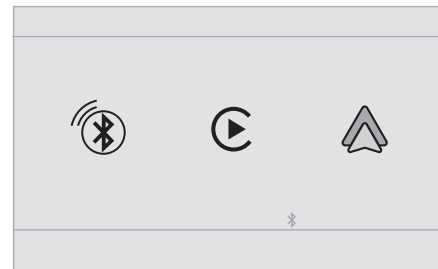
 Accéder à des équipements paramétrables.

Radio Media



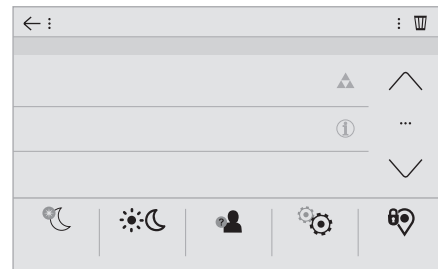
 Sélectionner une source sonore, une station de radio.

Téléphone



 Connecter un téléphone en Bluetooth®.
Exécuter certaines applications du smartphone connecté via CarPlay® ou Android Auto.

Réglages



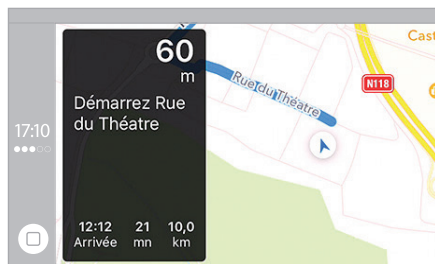
 Paramétrer un profil personnel et/ou paramétrer le son (balance, ambiance, ...) et l'affichage (langue, unités, date, heure, ...).

Conduite



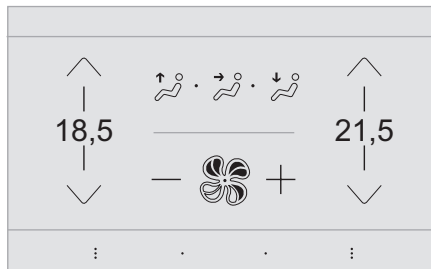
Activer, désactiver, paramétrer certaines fonctions du véhicule.

Navigation



Paramétrer le guidage et choisir sa destination via CarPlay® ou Android Auto.

Climatisation



Gérer les différents réglages de température et de débit d'air.

Applications

Visualiser des photos

Insérer une clé USB dans la prise USB.



Afin de préserver le système, ne pas utiliser de répartiteur USB.

Le système gère les lectures de dossiers ainsi que les lectures de fichiers images aux formats : .tiff ; .gif ; .jpg/jpeg ; .bmp ; .png.



Appuyer sur **Applications** pour afficher la page primaire.



Appuyer sur **"Photos"**.



Sélectionner un dossier.



Sélectionner une image pour la visualiser.



Appuyer sur cette touche pour afficher le détail de la photo.



Appuyer sur la flèche retour pour remonter d'un niveau.

Gestion des messages



Appuyer sur **Applications** pour afficher la page primaire.



Appuyer sur "SMS".



Sélectionner l'onglet "SMS".



Appuyer sur cette touche pour sélectionner les paramètres d'affichage des messages.



Appuyer sur cette touche pour rechercher et sélectionner un destinataire.



Sélectionner l'onglet "Messages rapides".



Appuyer sur cette touche pour sélectionner les paramètres d'affichage des messages.



Appuyer sur cette touche pour rédiger un nouveau message.



Appuyer sur la corbeille en face du message choisi pour le supprimer.



Appuyer sur cette touche en face du message choisi pour afficher une page secondaire.



Appuyer sur cette touche pour éditer le texte existant et le modifier.



Appuyer sur cette touche pour rédiger un nouveau message.



Appuyer sur la corbeille pour supprimer le message.

Radio

Sélectionner une station



Appuyer sur **Radio Media** pour afficher la page primaire.



Appuyer sur l'une des touches pour effectuer une recherche automatique des stations de radio.

Ou



Déplacer le curseur pour effectuer une recherche manuelle de fréquence supérieure / inférieure.

Ou



Appuyer sur la fréquence.



Saisir les valeurs sur le clavier virtuel des bandes FM et AM.



Appuyer sur **"OK"** pour valider.



La réception radiophonique peut être perturbée par l'utilisation d'équipements électriques non homologués par la Marque, tels qu'un chargeur avec prise USB branché dans la prise 12 V. L'environnement extérieur (colline, immeuble, tunnel, parking, sous-sol...) peut bloquer

la réception, y compris en mode de suivi RDS. Ce phénomène est normal dans la propagation des ondes radio et ne traduit en aucune manière une défaillance de l'autoradio.

Changer de bande



Appuyer sur **Radio Media** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche **"OPTIONS"** pour accéder à la page secondaire.



Appuyer sur **"Bande"** pour changer de bande.



Appuyer dans la zone grisée pour valider.

Mémoriser une station

Sélectionner une station ou une fréquence.



Faire un appui court sur l'étoile vide. Si l'étoile est remplie, la station de radio est déjà mémorisée.

Ou

Sélectionner une station ou une fréquence.

Appuyer sur **"Mémoires"**.



Faire un appui long sur l'une des touches pour mémoriser la station.

Activer / Désactiver le RDS

Le RDS, si activé, permet de continuer à écouter une même station grâce au suivi de fréquence.



Appuyer sur **Radio Media** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche **"OPTIONS"** pour accéder à la page secondaire.



Activer / Désactiver **"RDS"**.



Appuyer dans la zone grisée pour valider.



Le suivi de station RDS n'est pas assuré sur tout le pays, les stations de radio ne couvrant pas 100 % du territoire. Cela explique la perte de réception de la station lors d'un trajet.

Afficher les informations textes

La fonction "Radio Texte" permet d'afficher des informations transmises par la station radio, relatives à l'émission de la station ou la chanson en cours d'écoute.



Appuyer sur **Radio Media** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche **"OPTIONS"** pour accéder à la page secondaire.



Activer / Désactiver **"INFO"**.



Appuyer dans la zone grisée pour valider.

Écouter les messages TA

La fonction TA (Trafic Announcement) rend prioritaire l'écoute des messages d'alerte TA. Pour être active, cette fonction nécessite

la réception correcte d'une station de radio émettant ce type de message. Dès l'émission d'une info trafic, le média en cours s'interrompt automatiquement pour diffuser le message TA. L'écoute normale du média reprend dès la fin de l'émission du message.



Appuyer sur **Radio Media** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche "**OPTIONS**" pour accéder à la page secondaire.



Activer / Désactiver "**TA**".



Appuyer dans la zone grisée pour valider.

Réglages audio



Appuyer sur **Radio Media** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche "**OPTIONS**" pour accéder à la page secondaire.



Appuyer sur "**Réglages audio**".



Sélectionner l'onglet "**Tonalité**" ou "**Répartition**" ou "**Son**" ou "**Voix**" ou

"**Sonneries**" pour paramétrer les réglages audio.



Appuyer sur la flèche retour pour valider.



Dans l'onglet "**Tonalité**", les réglages audio **Ambiance**, ainsi que **Graves**,

Médiums et Aiguës sont différents et indépendants pour chaque source sonore. Dans l'onglet "**Répartition**", les réglages de **Tous passagers, Conducteur et Avant seul** sont communs à toutes les sources. Dans l'onglet "**Son**", activer ou désactiver "**Volume asservi à la vitesse**", "**Entrée auxiliaire**" et "**Sons tactiles**".



La répartition (ou spatialisation grâce au système Arkamys®) du son est un traitement audio qui permet d'adapter la qualité sonore, en fonction du nombre de passagers dans le véhicule.



Audio embarqué : le Sound Staging d'Arkamys® optimise la répartition du son dans l'habitacle.

Radio DAB (Digital Audio Broadcasting)

Radio Numérique Terrestre

La radio numérique permet une écoute de qualité supérieure.

Les différents "multiplex/ensemble" proposent un choix de radios rangées par ordre alphabétique.



Appuyer sur **Radio Media** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche "**OPTIONS**" pour accéder à la page secondaire.



Appuyer sur "**Bande**" pour sélectionner "**Bande DAB**".



Appuyer dans la zone grisée pour valider.

Suivi FM-DAB

Le "DAB" ne couvre pas 100 % du territoire. Lorsque la qualité du signal numérique est dégradée, le "Suivi FM-DAB" permet de continuer à écouter une même station, en basculant automatiquement sur la radio analogique "FM" correspondante (si elle existe).



Appuyer sur **Radio Media** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche "**OPTIONS**" pour accéder à la page secondaire.



Activer / Désactiver "**Suivi FM-DAB**".



Appuyer dans la zone grisée pour valider.



Si le "Suivi FM-DAB" est activé, il peut y avoir un décalage de quelques secondes lorsque le système bascule en radio analogique "FM" avec parfois une variation de volume.

Lorsque la qualité du signal numérique redevient bonne, le système rebascule automatiquement en "DAB".

! Si la station "DAB" écoutée n'est pas disponible en "FM", ou si le "Suivi FM-DAB" n'est pas activé, il y a une coupure de son lorsque la qualité du signal numérique devient mauvaise.

Media

Prise USB



Insérer la clé USB dans la prise USB ou brancher le périphérique USB à la prise USB à l'aide d'un câble adapté (non fourni).

! Afin de préserver le système, ne pas utiliser de répartiteur USB.

Le système constitue des listes de lecture (mémoire temporaire) dont le temps de création peut prendre de quelques secondes à plusieurs minutes à la première connexion.

Réduire le nombre de fichiers autres que musicaux et le nombre de répertoires permet de diminuer le temps d'attente.

Les listes de lecture sont actualisées à chaque coupure du contact ou connexion d'une clé USB. Les listes sont mémorisées : sans intervention dans les listes, le temps de chargement suivant est réduit.

Prise Auxiliaire (AUX)

Selon équipement



Brancher l'équipement nomade (lecteur MP3, ...) sur la prise Jack à l'aide d'un câble audio (non fourni).

Cette source n'est disponible que si "Entrée auxiliaire" a été cochée dans les réglages audios.

Régler d'abord le volume de l'équipement nomade (niveau élevé). Régler ensuite le volume de l'autoradio.

Le pilotage des commandes se fait via l'équipement nomade.

Choix de la source



Appuyer sur **Radio Media** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche "**SOURCES**".

Choisir la source.

Streaming audio Bluetooth®

Le Streaming audio permet d'écouter le flux audio provenant du smartphone.

Le profil Bluetooth doit être activé.

Régler d'abord le volume de l'équipement nomade (niveau élevé). Régler ensuite le volume du système.

Si la lecture ne commence pas automatiquement, il peut être nécessaire de lancer la lecture audio à partir du smartphone.

Le pilotage se fait via le périphérique ou en utilisant les touches tactiles du système.

i Une fois connecté en Streaming audio, le smartphone est considéré comme une source média.

Connexion lecteurs Apple®

Connecter le lecteur Apple® à la prise USB à l'aide d'un câble adapté (non fourni).

La lecture commence automatiquement.

Le pilotage se fait via les commandes du système audio.

i Les classements disponibles sont ceux du lecteur nomade connecté (artistes / albums / genres / playlists / audiobooks / podcasts). Il est aussi possible d'utiliser un classement structuré sous forme de bibliothèque.

Le classement utilisé par défaut est le classement par artistes. Pour modifier le classement utilisé, remonter l'arborescence jusqu'à son premier niveau puis sélectionner le classement souhaité (playlists par exemple) et valider pour descendre l'arborescence jusqu'à la piste souhaitée.

La version du logiciel de l'autoradio peut être incompatible avec la génération du lecteur Apple®.

Informations et conseils

Le système supporte les lecteurs nomades USB Mass Storage, les BlackBerry® ou les lecteurs

Apple® via les prises USB. Le câble d'adaptation n'est pas fourni.

La gestion du périphérique se fait par les commandes du système audio.

Les autres périphériques, non reconnus par le système lors de la connexion, doivent être branchés à la prise auxiliaire à l'aide d'un câble Jack (non fourni) ou via le streaming Bluetooth suivant la compatibilité.

! Afin de préserver le système, ne pas utiliser de répartiteur USB.

L'autoradio lit les fichiers audio avec l'extension ".wav, .wma, .aac, .ogg, .mp3" avec un débit compris entre 32 Kbps et 320 Kbps.

Il supporte aussi le mode VBR (Variable Bit Rate).

Tout autre type de fichier (.mp4 par exemple) ne peut être lu.

Les fichiers ".wma" doivent être de type wma 9 standard.

Les fréquences d'échantillonnage supportées sont 11, 22, 44 et 48 KHz.

Il est conseillé de rédiger les noms de fichiers avec moins de 20 caractères en excluant les caractères particuliers (ex : « » ? . ; ù) afin d'éviter tout problème de lecture ou d'affichage.

Utiliser uniquement des clés USB au format FAT32 (File Allocation Table).

i Il est recommandé d'utiliser le câble USB d'origine de l'appareil nomade.

Téléphone

Prises USB

Selon équipement, pour plus d'informations sur la ou les prises USB compatible(s) avec les applications **CarPlay®** ou **Android Auto**, se reporter à la rubrique "Ergonomie et confort".

i Pour connaître les modèles des smartphones éligibles, se connecter à l'adresse Internet de la Marque du pays.

i La synchronisation du smartphone permet aux usagers d'afficher les applications, adaptées à la technologie CarPlay® ou Android Auto du smartphone à l'écran du véhicule. Pour la technologie CarPlay®, il faut au préalable activer la fonction CarPlay® sur le smartphone. Déverrouiller le smartphone pour que le processus de communication entre le smartphone et le système fonctionne. Les principes et les normes sont constamment en évolution, **il est conseillé de mettre à jour le système d'exploitation du smartphone ainsi que la date et l'heure du smartphone et du système.**

Connexion smartphones

CarPlay®

Selon pays.

i Au branchement du câble USB, la fonction CarPlay® désactive le mode Bluetooth® du système.

La fonction "**CarPlay**" nécessite un smartphone et des applications compatibles.



Brancher le câble USB. Le smartphone est en mode charge lorsqu'il est relié par le câble USB.



A partir du système, appuyer sur **Téléphone** pour afficher l'interface CarPlay®.

Ou



Lors d'une connexion Bluetooth® du smartphone déjà effectuée.



Brancher le câble USB. Le smartphone est en mode charge lorsqu'il est relié par le câble USB.



A partir du système, appuyer sur **Téléphone** pour afficher la page primaire. Appuyer sur la touche "**TEL**" pour accéder à la page secondaire.



Appuyer sur "**CarPlay**" pour afficher l'interface CarPlay®.

i Au débranchement du câble USB et au contact coupé puis remis, le système ne basculera pas automatiquement en mode Radio Media, un changement de source devra être réalisé manuellement.



A tout moment, il est possible d'accéder à la navigation CarPlay® par un appui sur la touche **Navigation** du système.

Connexion smartphones Android Auto

Selon pays.



Sur le smartphone, télécharger l'application Android Auto.



La fonction "Android Auto" nécessite un smartphone et des applications compatibles.

Téléphone non connecté en Bluetooth®



Brancher le câble USB. Le smartphone est en mode charge lorsqu'il est relié par le câble USB.



A partir du système, appuyer sur "Téléphone" pour afficher la page primaire.



Appuyer sur "Android Auto" pour lancer l'application du système.

Selon le smartphone, il est nécessaire d'activer la fonction "Android Auto".



Lors de la procédure, plusieurs pages-écrans sur l'association de certaines fonctionnalités s'affichent.

Accepter pour lancer et terminer la connexion.



Lors du branchement du smartphone au système, il est préconisé de lancer le Bluetooth® du smartphone.

Téléphone connecté en Bluetooth®



A partir du système, appuyer sur "Téléphone" pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche "TEL" pour afficher la page secondaire.



Appuyer sur "Android Auto" pour lancer l'application du système.

En marge de l'affichage Android Auto, les accès au choix des différentes sources de musique restent accessibles à l'aide des touches tactiles situées dans le bandeau supérieur.

L'accès aux menus du système peut se faire à tout moment à l'aide des touches dédiées.



Suivant la qualité du réseau, un temps d'attente est nécessaire pour la disponibilité des applications.

Jumeler un téléphone Bluetooth®



Les services disponibles sont dépendants du réseau, de la carte SIM et de la compatibilité des appareils Bluetooth utilisés. Vérifier sur le manuel du téléphone et auprès de l'opérateur quels sont les services disponibles.



La fonction Bluetooth doit être activée et le téléphone "visible par tous" (configuration du téléphone).

Pour finaliser le jumelage, quelle que soit la procédure du téléphone ou du système, confirmer et valider le code affiché à l'identique sur le système et sur le téléphone.



En cas d'échec, il est conseillé de désactiver puis de réactiver la fonction Bluetooth du téléphone.

Procédure à partir du téléphone



Sélectionner le nom du système dans la liste des appareils détectés.

Sur le système, accepter la demande de connexion du téléphone.

Procédure à partir du système



Appuyer sur **Téléphone** pour afficher la page primaire.



Appuyer sur "Recherche Bluetooth". La liste du (ou des) téléphone(s) détecté(s) s'affiche.



Sélectionner le nom du téléphone choisi dans la liste.

Partage de connexion

Le système propose de connecter le téléphone avec 3 profils :

- en "Téléphone" (kit mains-libres, téléphone uniquement),
- en "Streaming audio" (streaming : lecture sans fil des fichiers audio du téléphone),
- en "Données internet mobile".

 Sélectionner un ou plusieurs profils.

OK Appuyer sur "**OK**" pour valider.

Selon le type de téléphone, il est demandé d'accepter ou non le transfert du répertoire et des messages.

i La capacité du système à ne connecter qu'un seul profil dépend du téléphone. Les trois profils peuvent se connecter par défaut.

i Les profils compatibles avec le système sont : HFP, OPP, PBAP, A2DP, AVRCP, MAP et PAN.

Se connecter sur le site de la Marque pour plus d'informations (compatibilité, aide complémentaire...).

Reconnexion automatique

De retour dans le véhicule, si le dernier téléphone connecté est à nouveau présent, il est automatiquement reconnu, et dans les 30 secondes environ qui suivent la mise du contact, le jumelage est opéré automatiquement (Bluetooth activé).

Pour modifier le profil de connexion :

 Appuyer sur **Téléphone** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche "**TEL**" pour accéder à la page secondaire.

 Appuyer sur "**Connexion Bluetooth**" pour afficher la liste des périphériques jumelés.

 Appuyer sur la touche "détails" d'un périphérique jumelé.

 Sélectionner un ou plusieurs profils.

OK Appuyer sur "**OK**" pour valider.

Gestion des téléphones jumelés

Cette fonction permet de connecter ou de déconnecter un périphérique ainsi que de supprimer un jumelage.

 Appuyer sur **Téléphone** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche "**TEL**" pour accéder à la page secondaire.

 Appuyer sur "**Connexion Bluetooth**" pour afficher la liste des périphériques jumelés.

 Appuyer sur le nom du téléphone choisi dans la liste pour le déconnecter.

Appuyer à nouveau pour le connecter.

Supprimer un téléphone

 Appuyer sur la corbeille en haut à droite de l'écran pour afficher une corbeille en face du téléphone choisi.

 Appuyer sur la corbeille en face du téléphone choisi pour le supprimer.

Recevoir un appel

Un appel entrant est annoncé par une sonnerie et un affichage superposé sur l'écran.

 Faire un appui court sur la touche **TEL** des commandes au volant pour décrocher.

Et

 Faire un appui long

 sur la touche **TEL** des commandes au volant pour refuser l'appel.

Ou

 Appuyer sur "**Raccrocher**".

Passer un appel

! L'utilisation du téléphone est fortement déconseillée en conduisant.

Garer le véhicule.

Passer l'appel à l'aide des commandes au volant.

Appeler un nouveau numéro

 Appuyer sur **Téléphone** pour afficher la page primaire.

 Saisir le numéro à l'aide du clavier numérique.

 Appuyer sur "**Appeler**" pour lancer l'appel.

Appeler un contact



Appuyer sur **Téléphone** pour afficher la page primaire.



Ou faire un appui long



sur la touche **TEL** des commandes au volant.

Appuyer sur **"Contacts"**.

Sélectionner le contact dans la liste proposée.



Appuyer sur **"Appeler"**.

Appeler un des derniers numéros composés



Appuyer sur **Téléphone** pour afficher la page primaire.

Ou



Faire un appui long



sur la touche des commandes au volant.

Appuyer sur **"Journal d'appels"**.

Sélectionner le contact dans la liste proposée.

i Il est toujours possible de lancer un appel directement depuis le téléphone ; stationner le véhicule par mesure de sécurité.

Régler la sonnerie



Appuyer sur **Téléphone** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche **"OPTIONS"** pour accéder à la page secondaire.



Appuyer sur **"Volume sonnerie"** pour afficher la barre du volume.



Appuyer sur les flèches ou déplacer le curseur pour régler le volume de la sonnerie.

Réglages

Paramétrer les profils



Appuyer sur **Réglages** pour afficher la page primaire.



Appuyer sur **"Profils"**.

Sélectionner **"Profil 1"** ou **"Profil 2"** ou **"Profil 3"** ou **"Profil commun"**.



Appuyer sur cette touche pour entrer un nom de profil à l'aide du clavier virtuel.



Appuyer sur **"OK"** pour enregistrer.



Appuyer sur la flèche retour pour valider.



Appuyer sur cette touche pour activer le profil.



Appuyer à nouveau sur la flèche retour pour valider.



Appuyer sur cette touche pour réinitialiser le profil sélectionné.

Régler la luminosité



Appuyer sur **Réglages** pour afficher la page primaire.



Appuyer sur **Luminosité**.



Déplacer le curseur pour régler la luminosité de l'écran et/ou du combiné (selon version).



Appuyer dans la zone grisée pour valider.

Modifier les paramètres du système



Appuyer sur **Réglages** pour afficher la page primaire.



Appuyer sur **"Configuration"** pour accéder à la page secondaire.



Appuyer sur **"Configuration système"**.

Appuyer sur l'onglet **"Unités"** pour changer l'unité de distance, consommation et température.

Appuyer sur l'onglet **"Paramètres usine"** pour revenir aux réglages initiaux.

! La réinitialisation du système en réglage d'usine, active la langue anglaise par défaut (selon version).

Appuyer sur l'onglet **"Info. système"** pour consulter la version des différents modules installés dans le système.

Appuyer sur l'onglet **"Confidentialité"**,

ou

Appuyer sur **Réglages** pour afficher la page primaire.Appuyer sur "**Confidentialité**" pour activer ou désactiver le mode des données privées.

Activer ou désactiver :

- "**Aucun partage (données, position du véhicule)**".
- "**Partage de données uniquement**".
- "**Partage des données et de la position du véhicule**".



Appuyer sur la flèche retour pour valider.

Appuyer sur **Réglages** pour afficher la page primaire.Appuyer sur "**Configuration**" pour accéder à la page secondaire.Appuyer sur "**Configuration écran**".Appuyer sur "**Luminosité**".

Déplacer le curseur pour régler la luminosité de l'écran et/ou du combiné (selon version).



Appuyer sur la flèche retour pour valider.

Appuyer sur "**Animation**".Activer ou désactiver : "**Défilement de texte automatique**".Sélectionner "**Transitions animées**".

Appuyer sur la flèche retour pour valider.

Sélectionner la langue

Appuyer sur **Réglages** pour afficher la page primaire.Appuyer sur "**Configuration**" pour accéder à la page secondaire.Sélectionner "**Langue**" pour changer de langue.

Appuyer sur la flèche retour pour valider.

Régler l'heure

Appuyer sur **Réglages** pour afficher la page primaire.Appuyer sur "**Configuration**" pour accéder à la page secondaire.Appuyer sur "**Date et heure**".Sélectionner "**Heure**".

Appuyer sur cette touche pour régler l'heure à l'aide du clavier virtuel.

Appuyer sur "**OK**" pour enregistrer l'heure.

Appuyer sur cette touche pour définir le fuseau horaire.



Sélectionner le format d'affichage de l'heure (12h / 24h).



Activer ou désactiver l'heure d'été (+1 heure).



Activer ou désactiver la synchronisation avec les satellites (UTC).



Appuyer sur la flèche retour pour enregistrer les réglages.



Le système ne gère pas automatiquement les basculements heure d'été / heure d'hiver (selon pays de commercialisation).

Régler la date

Appuyer sur **Réglages** pour afficher la page primaire.Appuyer sur "**Configuration**" pour accéder à la page secondaire.Appuyer sur "**Date et heure**".Sélectionner "**Date**".

Appuyer sur cette touche pour définir la date.



Appuyer sur la flèche retour pour enregistrer la date.



Sélectionner le format d'affichage de la date.



Appuyer à nouveau sur la flèche retour pour valider.



Les réglages de la date et de l'heure ne sont disponibles que si la "Synchronisation GPS" est désactivée.

Questions fréquentes

Les informations décrites ci-après regroupent les réponses aux questions les plus fréquemment posées concernant le système.

Radio

La qualité de réception de la station radio écoutée se dégrade progressivement ou les stations mémorisées ne fonctionnent pas (pas de son, 87,5 Mhz s'affiche...).

Le véhicule est trop éloigné de l'émetteur de la station écoutée ou aucun émetteur n'est présent dans la zone géographique traversée.

► Activer la fonction "RDS" par le biais du bandeau supérieur, afin de permettre au système de vérifier si un émetteur plus puissant se trouve dans la zone géographique.

L'environnement (colline, immeuble, tunnel, parking sous-sol...) bloque la réception, y compris en mode de suivi RDS. Ce phénomène est normal et ne traduit pas une défaillance de l'autoradio.

L'antenne est absente ou a été endommagée (par exemple lors d'un passage en station de lavage ou dans un parking souterrain).

► Faire vérifier l'antenne par le réseau de la Marque.

Je ne retrouve pas certaines stations radio dans la liste des stations captées.

Le nom de la station de radio change.

La station n'est plus captée ou son nom a changé dans la liste.

► Appuyer sur la flèche ronde dans l'onglet "Liste" de la page "Radio".

Certaines stations de radio envoient, à la place de leur nom d'autres informations (titre de la chanson par exemple).

Le système interprète ces données comme le nom de la station.

► Appuyer sur la flèche ronde dans l'onglet "Liste" de la page "Radio".

Média

La lecture de ma clé USB démarre après un temps excessivement long (environ 2 à 3 minutes).

Certains fichiers fournis avec la clé peuvent ralentir de façon très importante l'accès à la lecture de la clé (multiplication par 10 du temps de catalogage).

► Supprimer les fichiers fournis avec la clé et limiter le nombre de sous-dossiers dans l'arborescence de la clé.

Certains caractères des informations du média en cours de lecture ne sont pas affichés correctement.

Le système audio ne sait pas traiter certains types de caractère.

► Utiliser des caractères standards pour nommer les pistes et les répertoires.

La lecture des fichiers en streaming ne commence pas.

Le périphérique connecté ne permet pas de lancer automatiquement la lecture.

► Lancer la lecture depuis le périphérique.

Les noms des plages et la durée de lecture ne s'affichent pas sur l'écran en streaming audio.

Le profil Bluetooth ne permet pas de transférer ces informations.

Téléphone

Je n'arrive pas à connecter mon téléphone Bluetooth.

Il est possible que le Bluetooth du téléphone soit désactivé ou l'appareil non visible.

► Vérifier que le Bluetooth du téléphone est activé.

► Vérifier dans les paramètres du téléphone qu'il est "Visible par tous".

Le téléphone Bluetooth n'est pas compatible avec le système.

► Vérifier la compatibilité du téléphone sur le site de la Marque (services).

Android Auto et/ou CarPlay ne fonctionnent pas.

Android Auto et CarPlay peuvent ne pas s'activer si les câbles USB sont de mauvaise qualité.

► Utiliser des câbles USB officiels pour garantir une utilisation conforme.

Android Auto et/ou CarPlay ne fonctionnent pas.

Android Auto et CarPlay ne sont pas disponibles dans tous les pays.

► Vérifier la liste des pays supportés sur les sites Internet : Google Android Auto ou Apple.

Le son du téléphone connecté en Bluetooth est inaudible.

Le son dépend à la fois du système et du téléphone.

► Augmenter le volume de l'autoradio, éventuellement au maximum et augmenter le son du téléphone si nécessaire.

Le bruit ambiant influe sur la qualité de la communication téléphonique.

► Réduire le bruit ambiant (fermer les fenêtres, diminuer la ventilation, ralentir...).

Les contacts ne sont pas classés dans l'ordre alphabétique.

Certains téléphones proposent des options d'affichage. Selon les paramètres choisis, les contacts peuvent être transférés dans un ordre spécifique.

► Modifier les paramètres d'affichage du répertoire du téléphone.

Réglages

En changeant le réglage des aigus et des graves, l'ambiance est désélectionnée.

En changeant d'ambiance, les réglages des aigus et des graves reviennent à zéro.

Le choix d'une ambiance impose le réglage des aigus et des graves et inversement.

► Modifier le réglage des aigus et des graves ou le réglage d'ambiance pour obtenir l'environnement sonore souhaité.

En changeant le réglage des balances, la répartition est désélectionnée.

En changeant la répartition, le réglage des balances est désélectionné.

Le choix d'une répartition impose le réglage des balances et inversement.

► Modifier le réglage des balances ou le réglage de répartition pour obtenir l'environnement sonore souhaité.

Il y a un écart de qualité sonore entre les différentes sources audio.

Pour permettre une qualité d'écoute optimum, les réglages audio peuvent être adaptés aux différentes sources sonores, ce qui peut générer des écarts audibles lors d'un changement de source.

► Vérifier que les réglages audio sont adaptés aux sources écoutées. Il est conseillé de régler les fonctions audio sur la position milieu.

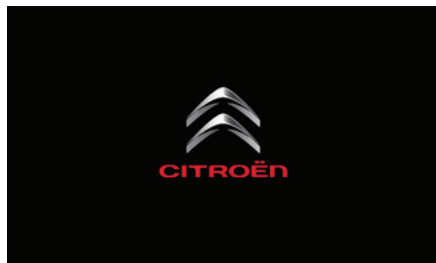
Moteur coupé, le système s'arrête après plusieurs minutes d'utilisation.

Lorsque le moteur est coupé, le temps de fonctionnement du système dépend du niveau de charge de la batterie.

L'arrêt est normal : le système se met en mode économie d'énergie et se coupe afin de préserver la batterie du véhicule.

► Démarrer le moteur du véhicule afin d'augmenter la charge de la batterie.

CITROËN Connect Nav



Navigation GPS - Applications - Autoradio multimédia - Téléphone Bluetooth®

i Les fonctions et réglages décrits varient selon la version et la configuration du véhicule, ainsi que le pays de commercialisation.

! Pour des raisons de sécurité et parce qu'elles nécessitent une attention soutenue de la part du conducteur, les opérations suivantes doivent être réalisées **véhicule à l'arrêt** et contact mis :

- Le jumelage du smartphone au système en Bluetooth.
- L'utilisation du smartphone.

- Les connexions aux applications CarPlay® ou Android Auto (certaines applications interrompent leur affichage à la reprise du roulage).
- Le visionnage d'une vidéo (la vidéo s'interrompt à la reprise du roulage).
- Les réglages et paramétrages du système.

i AM et DAB non disponibles sur les véhicules Hybrides.

i Le système est protégé de manière à fonctionner uniquement sur le véhicule. L'affichage du message **Mode économie d'énergie** signale la mise en veille imminente.

i Il est possible de télécharger les mises à jour du système et des cartographies, sur le site de la Marque. La procédure de mise à jour y est également disponible.

i Les codes sources OSS (Open Source Software) du système sont accessibles aux adresses suivantes :

<https://www.groupe-psa.com/fr/oss/>
<https://www.groupe-psa.com/en/oss/>

Premiers pas



Moteur tournant, un appui permet de couper le son.

Contact coupé, un appui met le système en marche.

Augmenter ou diminuer le volume à l'aide de la molette ou des touches "plus" ou "moins" (selon équipement).

Utiliser les touches des menus disposées de chaque côté ou en dessous de l'écran tactile pour accéder aux menus, puis appuyer sur les boutons matérialisés de l'écran tactile. Selon modèle, utiliser les touches "Source" ou "Menu" pour accéder aux carrousels des menus, puis appuyer sur les boutons matérialisés de l'écran tactile.

Afficher le carrousel des menus à tout moment, par un appui court sur l'écran, avec trois doigts. Toutes les zones tactiles de l'écran sont de couleur blanche.

Appuyer sur la flèche retour pour remonter d'un niveau.

Appuyer sur "OK" pour valider.



L'écran est de type "capacitif".

Pour entretenir l'écran, il est recommandé d'utiliser un chiffon doux non abrasif (chiffon à lunettes) sans produit additionnel.

Ne pas utiliser d'objets pointus sur l'écran.
Ne pas toucher l'écran avec les mains mouillées.

Certaines informations sont affichées en permanence dans les bandeaux latéraux ou dans le bandeau supérieur de l'écran tactile (selon équipement) :

- Rappel des informations de climatisation (selon version), et accès direct au menu correspondant.
 - Accéder directement au choix de la source sonore, à la liste des stations (ou des titres selon la source).
 - Accéder aux "Notifications" de messages, aux emails, aux mises à jour cartographiques et suivant les services aux notifications de navigation.
 - Accéder aux réglages de l'écran tactile et du combiné numérique.
- Sélection de la source sonore (selon équipement) :
- Radios FM / DAB / AM (selon équipement).
 - Téléphone connecté en Bluetooth et en diffusion multimédia Bluetooth (streaming).
 - Clé USB.
 - Lecteur média connecté par la prise auxiliaire (selon équipement).
 - Vidéo (selon équipement).



i Par l'intermédiaire du menu "Réglages", il est possible de créer un profil relatif à une personne seule ou à un groupe de personnes ayant des points communs, avec la possibilité de paramétrer une multitude de réglages (mémoires radio, réglages audio, historique de navigation, contacts favoris...). La prise en compte des réglages se fait automatiquement.

i En cas de très forte chaleur, le volume sonore peut être limité afin de préserver le système. Il peut se mettre en veille (extinction complète de l'écran et du son) pendant une durée minimale de 5 minutes. Le retour à la situation initiale s'effectue lorsque la température de l'habitacle a baissé.

Commandes au volant



Commandes vocales :

Cette commande se situe sur le volant ou à l'extrémité de la commande d'éclairage (selon équipement).

Appui court, commandes vocales du système.
Appui long, commandes vocales du smartphone ou CarPlay®, Android Auto via le système.

- | | |
|--|--|
| | Augmentation du volume sonore. |
| | Diminution du volume sonore. |
| | Couper le son par un appui simultané sur les touches augmentation et diminution du volume sonore (selon équipement). Rétablir le son par un appui sur une des deux touches du volume sonore. |
| | Média (appui court) : changer de source multimédia. |
| | Téléphone (appui court) : décrocher le téléphone. |

Appel en cours (appui court) : accéder au menu téléphone.

Téléphone (appui long) : refuser un appel entrant, raccrocher un appel en cours ; hors appel en cours, accéder au menu téléphone.

Radio (rotation) : recherche automatique de la station précédente / suivante.

Média (rotation) : plage précédente / suivante, déplacement dans les listes.

Appui court : validation d'une sélection ; hors sélection, accéder aux mémoires.

	Radio : afficher la liste des stations.
	Média : afficher la liste des pistes.

Radio (pression continue) : mettre à jour la liste des stations captées.

Menus

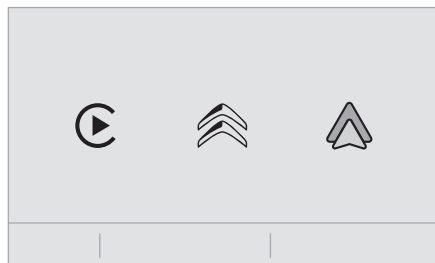
Navigation connectée



 Paramétrer le guidage et choisir sa destination.

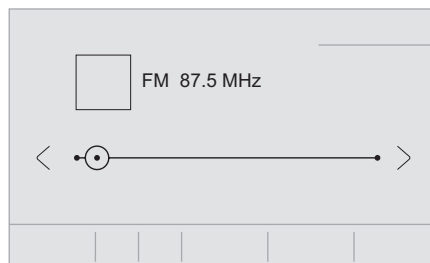
Utiliser les services disponibles en temps réel selon équipement.

Applications



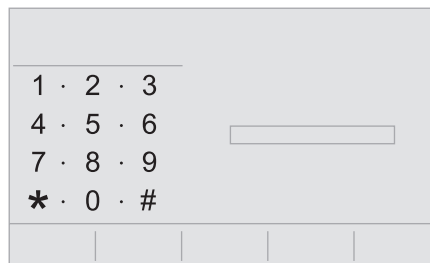
 Exécuter certaines applications du smartphone connecté via CarPlay® ou Android Auto.
Vérifier l'état des connexions Bluetooth® et Wi-Fi.

Radio Media



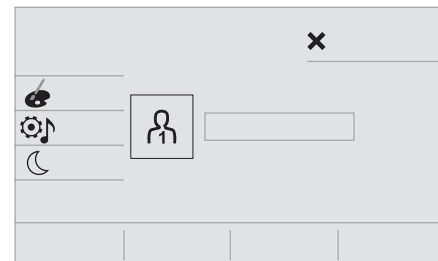
 Sélectionner une source sonore, une station de radio, afficher des photographies.

Téléphone



 Connecter un téléphone en Bluetooth®, consulter des messages, des emails et envoyer des messages rapides.

Réglages



 Paramétrer un profil personnel et/ou paramétrer le son (balance, ambiance, ...) et l'affichage (langue, unités, date, heure, ...).

Véhicule



 Activer, désactiver, paramétrer certaines fonctions du véhicule.

Climatisation



 Gérer les différents réglages de température et de débit d'air.

Commandes vocales

Commandes au volant

 **Commandes vocales :**
Les commandes vocales peuvent être effectuées à partir de n'importe quelle page-écran après avoir effectué un appui court sur le bouton de "Commandes vocales" situé sur le volant ou à l'extrémité de la commande d'éclairage (selon équipement), à condition qu'il n'y ait aucun appel téléphonique en cours.

 Pour s'assurer que les commandes vocales soient toujours reconnues par le

système, il est conseillé de suivre les suggestions suivantes :

- **utiliser un langage naturel, parler d'un ton de voix normal sans découper les mots, ni élever la voix.**
- avant de parler, toujours attendre le "bip" (signal sonore),
- pour un fonctionnement optimal, il est conseillé de fermer les vitres et le toit ouvrant pour éviter toute perturbation extérieure (selon version),
- avant de prononcer les commandes vocales, demander aux autres passagers de ne pas parler.

Premiers pas

 Exemple de "commande vocale" pour la navigation :

"Guider vers adresse 11 rue Matignon, Paris"

Exemple de "commande vocale" pour la radio et les médias :

"Écouter artiste Madonna"

Exemple de "commande vocale" pour le téléphone :

"Appeler Patrice"

 Les commandes vocales, avec un choix de 17 langues (Français, Allemand, Anglais, Arabe, Brésilien, Danois, Espagnol, Farsi, Italien, Néerlandais, Norvégien, Polonais, Portugais, Russe, Suédois, Tchèque, Turque) se font en correspondance

avec la langue choisie et paramétrée au préalable dans le système.

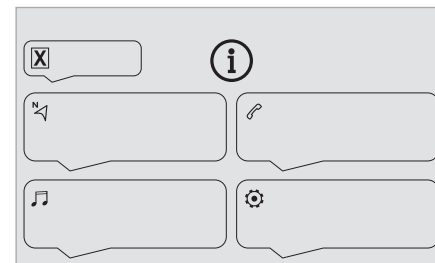
Pour certaines commandes vocales, il existe des alternatives de synonymes.

Exemple : Guider vers / Naviguer vers / Aller vers / ...

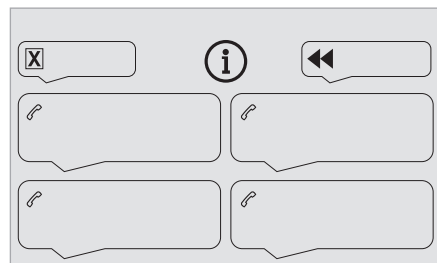
Les commandes vocales en langue Arabe de : "Naviguer vers adresse" et "Afficher POI dans la ville", ne sont pas disponibles.

Informations - Utilisations

 A l'activation des commandes vocales, par un appui court sur le bouton, une aide s'affiche sur l'écran tactile proposant divers menus et permettant d'interagir avec la voix du système.



Après le choix d'un menu, des commandes sont proposées.



Appuyez sur le bouton de commande vocale et dites votre commande après le signal sonore. N'oubliez pas que vous pouvez m'interrompre à tout moment en appuyant sur ce bouton. Vous pouvez appuyer sur ce même bouton pendant que je vous écoute si vous voulez mettre fin à la conversation. Si vous êtes perdu et que voulez interrompre l'action en cours, dites "annuler". Si vous voulez revenir en arrière et recommencer, dites "retour". Pour obtenir de l'aide ou des conseils, dites "aide". Si vous dites une commande et que j'ai besoin de plus d'informations, je vous donnerai des exemples pour vous aider à me donner les informations dont j'ai besoin ou je vous guiderai. Vous trouverez plus d'informations en mode "débutant". Si vous vous sentez plus à l'aise, vous pouvez régler l'interaction vocale en mode "expert".

Commandes vocales globales



Commandes vocales

Régler l'interaction vocale en mode expert - débutant

Sélectionner le profil 1 / Sélectionner le profil Jean

Augmenter température

Baisser température



Messages d'aide

Je peux vous aider dans de nombreux domaines. Vous pouvez dire: "aide téléphone", "aide navigation", "aide média" ou encore "aide radio". Pour en savoir plus sur l'utilisation des commandes vocales, vous pouvez dire "aide commandes vocales".

Dites "oui" si j'ai bien compris votre requête. Autrement, dites "non" pour recommencer.

Commandes vocales "Navigation"



Commandes vocales

Guider vers la maison

Guider vers le bureau

Guider vers destination préférée, Club de Tennis

Guider vers contact Jean

Guider vers adresse 11 rue Matignon, Paris



Messages d'aide

Pour lancer le guidage, dites "guider vers" suivi de l'adresse, du nom du contact ou de l'intersection. Dites par exemple "guider vers adresse, 11 rue de Rennes, Paris", "guider vers contact, Jean" ou "guider vers l'intersection de rue de Rennes, Paris". Vous pouvez également préciser s'il s'agit d'une destination préférée ou d'un point d'intérêt. Dites par exemple "guider vers destination préférée, club de tennis", "guider vers point d'intérêt aéroport Charles de Gaulle à Paris", ou encore "guider vers la maison". Pour afficher les POI sur la carte, vous pouvez dire "afficher point d'intérêt hôtels à Paris" ou "afficher point d'intérêt stations-service à proximité". Pour plus d'informations, dites "aide points d'intérêt" ou "aide guidage".

Pour choisir une destination, dites "guider vers la ligne trois" ou "sélectionner la deuxième ligne". Si vous n'arrivez pas à trouver la destination mais que la rue est correcte, dites par exemple "sélectionner la rue ligne trois". Pour vous déplacer dans la liste, dites "page suivante" ou "page précédente". Vous pouvez revenir en arrière et recommencer en disant "retour", ou dites "annuler" pour interrompre l'action en cours.



Commandes vocales

Quelle est la distance restante?

Quel est le temps restant?

Quelle est l'heure d'arrivée?

Arrêter le guidage**Messages d'aide**

Vous pouvez dire "désactiver" ou "reprendre guidage". Vous pouvez obtenir des informations sur votre itinéraire en disant par exemple "temps restant", "distance restante" ou "heure d'arrivée". Dites "aide navigation" pour en savoir plus.

**Commandes vocales**

Afficher point d'intérêt hôtel à la destination

Afficher point d'intérêt station-service à proximité

Guider vers point d'intérêt Aéroport Charles de Gaulle à Paris

Guider vers point d'intérêt station-service sur la route

**Messages d'aide**

Pour afficher les POI sur la carte, vous pouvez dire "afficher point d'intérêt hôtel à Paris", "afficher point d'intérêt parking à proximité", "afficher point d'intérêt hôtel à la destination" ou "afficher point d'intérêt stations-service sur la route". Si vous préférez naviguer directement vers un point d'intérêt, dites "guider vers point d'intérêt station-service à proximité". Si vous avez l'impression de ne pas être bien compris, essayez de dire le terme "point d'intérêt" devant le point d'intérêt. Par exemple, dites "naviguer vers point d'intérêt restaurant à la destination". Pour choisir un point d'intérêt, dites "sélectionner la deuxième ligne". Si vous cherchez un

point d'intérêt et que vous ne le trouvez pas dans la liste, vous pouvez la filtrer en disant "sélectionner le type de POI ligne 2" ou "sélectionner la ville ligne trois". Pour vous déplacer dans la liste, dites "page suivante" ou "page précédente".

i En fonction du pays, donner les instructions de destination (adresse) en correspondance avec la langue du système.

Commandes vocales "Radio Media"**Commandes vocales**

Allumer source radio - Streaming Bluetooth

- ...

**Messages d'aide**

Pour sélectionner une source audio, dites "allumer source" suivi du nom du dispositif. Par exemple, "allumer source, Bluetooth" ou "allumer source, radio". Utilisez la commande "écouter" pour sélectionner la musique que vous souhaitez écouter. Vous pouvez choisir entre "titre", "artiste" ou "album". Dites simplement "écouter artiste Alizée", "écouter titre L'Été Indien" ou "écouter album Discovery".

**Commandes vocales**

Écouter radio France Inter

Écouter 98.5 FM / Régler sur 98.5 FM

Écouter mémoire cinq**Messages d'aide**

Vous pouvez sélectionner une station radio en disant "régler sur" suivi du nom ou de la fréquence de la station que vous voulez écouter. Vous pouvez par exemple dire "régler sur radio France Musique" ou "régler sur 98.5 FM". Pour écouter une station mémorisée, dites par exemple "régler sur la mémoire cinq".

**Commandes vocales**

Qu'est ce qu'on écoute?

**Messages d'aide**

Pour choisir ce que vous voulez écouter, dites "écouter" suivi de votre choix. Dites par exemple "écouter titre L'Été Indien", "écouter la ligne 3" ou "sélectionner la ligne 2". Vous pouvez revenir en arrière et recommencer en disant "retour", ou dites "annuler" pour interrompre l'action en cours.

**Commandes vocales**

Écouter titre Marcher dans le sable

Écouter artiste Madonna

Écouter album Discovery

**Messages d'aide**

Je n'ai pas compris ce que vous voulez écouter. Dites "écouter" suivi du nom d'un titre, d'un artiste ou d'un album. Dites par exemple "écouter titre Allumer le feu", "écouter artiste

Madonna" ou "écouter album Grain de sable". Vous pouvez également dire "sélectionner la ligne deux". Pour vous déplacer dans une liste, dites "page suivante" ou "page précédente". Vous pouvez revenir en arrière et recommencer en disant "retour", ou dites "annuler" pour interrompre l'action en cours.

 Les commandes vocales medias sont disponibles uniquement en connexion USB.

Commandes vocales "Téléphone"

 Si aucun téléphone n'est connecté en Bluetooth, un message vocal annonce : "S'il vous plaît, connectez d'abord un téléphone" et la séquence vocale sera fermée.



Commandes vocales

Appeler Patrice*

Appeler la boîte vocale*

Afficher les appels*



Messages d'aide

Pour passer un appel, dites "appeler" suivi du nom du contact, par exemple "appeler

Jean-Pierre". Vous pouvez également préciser le type de téléphone en disant par exemple "appeler Jean-Pierre à la maison". Pour passer un appel en utilisant un numéro de téléphone, dites "composer" suivi du numéro de téléphone, par exemple "composer 01 23 45 67 89". Pour consulter vos messages vocaux, vous pouvez dire "appeler la boîte vocale". Pour envoyer un message, dites par exemple "envoyer un message rapide à Jean-Pierre" suivi du nom du message rapide que vous souhaitez envoyer. Par exemple "envoyer un message rapide à Jean-Pierre", "je serai en retard". Pour afficher la liste des appels, dites "afficher les appels". Pour plus d'informations sur les messages, dites "aide avec les messages". Pour choisir un contact, dites par exemple "sélectionner ligne trois". Vous pouvez parcourir la liste en disant "page suivante" ou "page précédente". Vous pouvez revenir en arrière et recommencer en disant "retour", ou dites "annuler" pour interrompre l'action en cours.

Commandes vocales "Messages de texte"

 Si aucun téléphone n'est connecté en Bluetooth, un message vocal annonce : "S'il vous plaît, connectez d'abord un

téléphone" et la séquence vocale sera fermée.

 La fonction des commandes vocales "Messages de texte" permet de dicter et d'envoyer un SMS.

Dicter le texte en faisant bien attention à marquer un petit temps d'arrêt entre chaque mot.

A la fin de l'opération, le système de reconnaissance vocale va automatiquement créer un SMS.



Commandes vocales

Envoyer message rapide à Jean, je serai en retard



Messages d'aide

Vous pouvez envoyer un message rapide en précisant le nom du destinataire. Pour vous déplacer dans la liste, dites "aller au début", "aller à la fin", "page suivante" ou "page précédente". Vous pouvez revenir en arrière et recommencer en disant "retour", ou dites "annuler" pour interrompre l'action en cours.



Commandes vocales

Envoyer un SMS à Jean, Je viens d'arriver

* Cette fonction est disponible uniquement si le téléphone connecté au système supporte le téléchargement du répertoire et des derniers appels, et si le téléchargement a été effectué.

Envoyer un SMS à Jean au bureau, ne m'attend pas



Messages d'aide

Vous pouvez dire "appeler" ou "envoyer un message à" et sélectionner ensuite une ligne dans la liste. Pour vous déplacer dans une liste, dites "aller en haut", "aller en bas", "page suivante" ou "page précédente". Vous pouvez revenir en arrière et recommencer en disant "retour", ou dites "annuler" pour interrompre l'action en cours.



Commandes vocales

Lire le dernier message*



Messages d'aide

Pour écouter le dernier message, dites "lire le dernier message". Pour envoyer un message, vous pouvez utiliser les messages rapides pré-enregistrés. Il vous suffit d'utiliser le nom du message rapide, par exemple "envoyer un message rapide à Jean-Pierre, je serai en retard". Vous trouverez la liste des messages rapides dans le menu téléphone.

i Le système envoie uniquement les "Messages rapides" pré-enregistrés.

Navigation

Choix d'une destination

Vers une nouvelle destination

Méthode intuitive :



Appuyer sur **Navigation** pour afficher la page primaire.



Appuyer sur **"Rechercher..."**.



Entrer une adresse ou les mots clefs de la destination.



Appuyer sur **"OK"** pour choisir les **"Critères de guidage"**.

Ou

Méthode guidée :

i Afin de pouvoir utiliser la navigation, il est nécessaire de renseigner la **"Ville"**, la **"Rue"**, des suggestions s'affichent automatiquement au début de la saisie, ensuite renseigner le **"Numéro"** avec le clavier virtuel ou prendre dans la liste de **"Contact"** ou dans l'**"Historique"** des adresses.

i Sans confirmation du numéro, le système de navigation indiquera l'une des extrémités de la rue.

Appuyer sur la touche **"MENU"** pour accéder à la page secondaire.



Sélectionner **"Saisir adresse"**.

Ensuite



Choisir le **"Pays"**.



Sélectionner la "langue" du clavier.



Changer le "type" de clavier, selon la "langue" choisie : ABCDE ; AZERTY ; QWERTY ; QWERTZ.



Saisir la **"Ville"**, la **"Rue"**, le **"Numéro"** et confirmer en appuyant sur les propositions affichées.



Appuyer sur **"OK"** pour choisir les **"Critères de guidage"**.

Et / Ou



Sélectionner **"Voir sur carte"** pour choisir les **"Critères de guidage"**.



Appuyer sur **"OK"** pour démarrer le guidage.

i Dézoomer / zoomer à l'aide des touches tactiles ou avec deux doigts sur l'écran.

* Cette fonction est disponible uniquement si le téléphone connecté au système supporte le téléchargement du répertoire et des derniers appels, et si le téléchargement a été effectué.

Vers une des dernières destinations

 Appuyer sur **Navigation** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche **"MENU"** pour accéder à la page secondaire.

 Sélectionner **"Mes destinations"**.

Sélectionner l'onglet **"Récentes"**.

Sélectionner l'adresse choisie dans la liste pour afficher les **"Critères de guidage"**.

 Appuyer sur **"OK"** pour démarrer le guidage.

 Sélectionner **"Position"** pour visualiser géographiquement le point d'arrivée.

Vers "Ma maison" ou "Mon travail"

 Appuyer sur **Navigation** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche **"MENU"** pour accéder à la page secondaire.

 Sélectionner **"Mes destinations"**.

Sélectionner l'onglet **"Préférées"**.

 Sélectionner **"Ma maison"**.

Ou

 Sélectionner **"Mon travail"**.

Ou

Sélectionner une destination favorite enregistrée au préalable.

Vers un contact du répertoire

 Appuyer sur **Navigation** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche **"MENU"** pour accéder à la page secondaire.

 Sélectionner **"Mes destinations"**.

Sélectionner l'onglet **"Contact"**.

Choisir un contact dans la liste pour démarrer le guidage.

Vers des points d'intérêt (POI)

Méthode guidée :

Les points d'intérêt (POI) sont répertoriés en différentes catégories.

 Appuyer sur **Navigation** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche **"MENU"** pour accéder à la page secondaire.

 Sélectionner **"Points d'intérêts"**.

 Sélectionner l'onglet **"Voyage"** ou **"Vie active"** ou **"Commercial"** ou **"Public"** ou **"Géographique"**.

Ou

 Sélectionner **"Rechercher"** pour saisir le nom et l'adresse d'un POI.

 Appuyer sur **"OK"** pour lancer le calcul de l'itinéraire.

Ou

Méthode intuitive :

 Afin de pouvoir utiliser le service, la sélection n'est possible que si la connexion réseau est active, soit par une "connexion réseau apportée par le véhicule", avec l'offre Citroën Connect Box, soit par une "connexion réseau apportée par l'utilisateur" via son smartphone, Dans les deux cas, le système est relié automatiquement à Internet, sous réserve de couverture réseau.

 Appuyer sur **Navigation** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche **"MENU"** pour accéder à la page secondaire.

 Sélectionner **"Rechercher"**.

Appuyer sur le mode affiché en bas à droite de l'écran (Local ou Connecté) pour changer la "Base de données".

 Sélectionner la "Base de données" en mode "Local" intégrée à la cartographie ou en mode "Connecté" reliée au réseau Internet.

 Appuyer sur la flèche retour pour valider.



Entrer une adresse ou les mots clefs de la destination (POI).

OK

Appuyer sur "OK" pour lancer la recherche.



Sélectionner l'onglet "**Sur itinéraire**" ou "**A destination**"

pour affiner les recherches.

Sélectionner l'adresse souhaitée pour lancer le calcul de l'itinéraire.

Vers un point de la carte



Appuyer sur **Navigation** pour afficher la page primaire.

Explorer la carte en la faisant glisser avec le doigt.

Sélectionner la destination en appuyant sur la carte.



Taper sur l'écran pour placer un point-repère et afficher un sous-menu.



Appuyer sur cette touche pour démarrer le guidage.

Ou



Appuyer sur cette touche pour enregistrer l'adresse affichée.



L'appui prolongé sur un point ouvre une liste de POI à proximité.

Vers des coordonnées GPS



Appuyer sur **Navigation** pour afficher la page primaire.

Explorer la carte en la faisant glisser avec le doigt.

Pointer un doigt sur l'écran pour obtenir l'image suivante.



Appuyer sur cette touche pour afficher la mappemonde.

A l'aide du quadrillage, sélectionner par zoom le pays ou la région souhaité.



Appuyer sur cette touche pour afficher ou saisir les coordonnées GPS.



Un point-repère s'affiche au centre de l'écran, renseigné des coordonnées de

"Latitude" et "Longitude".

Choisir le type de coordonnées :

DMS pour : Degré, Minute, Seconde.

DD pour : Degré, Décimal.



Appuyer sur cette touche pour démarrer le guidage.

Ou



Appuyer sur cette touche pour enregistrer l'adresse affichée.

OU



Appuyer sur cette touche pour saisir les valeurs sur le clavier virtuel de la

"Latitude".

Et



Appuyer sur cette touche pour saisir les valeurs sur le clavier virtuel de la

"Longitude".

TMC (Trafic Message Channel)

Selon pays.

Les messages TMC (Trafic Message Channel) sont liés à une norme européenne qui permet de diffuser des informations de circulation via le système RDS de la radio FM pour transmettre des informations routières en temps réel. Les informations TMC sont ensuite affichées sur une carte de Navigation-GPS et prises en compte instantanément lors du guidage afin d'éviter les accidents, embouteillages et fermetures de voies.



L'affichage des zones de danger est conditionné par la législation en vigueur et à la souscription du service.

Navigation connectée

Connexion navigation connectée

Selon version, suivant le niveau d'équipement du véhicule, ainsi que la souscription des services connectés et des options.

Connexion réseau apportée par le véhicule



Avec l'offre Citroën Connect Box, le système est relié automatiquement à

Internet, aux services connectés et ne nécessite pas de connexion apportée par l'utilisateur via son smartphone.

OU

Connexion réseau apportée par l'utilisateur



i Pour connaître les modèles des smartphones éligibles, se connecter à l'adresse Internet de la Marque du pays.

Activer et paramétrer le partage de connexion du smartphone.

i Les principes et les normes sont constamment en évolution ; pour que le processus de communication entre le smartphone et le système fonctionne correctement, il est conseillé de **mettre à jour le système d'exploitation du smartphone ainsi que la date et l'heure du smartphone et du système.**

Connexion USB



Brancher le câble USB.

Le smartphone est en mode charge lorsqu'il est relié par le câble USB.

Connexion Bluetooth



Activer la fonction Bluetooth du téléphone et s'assurer qu'il est détectable (voir rubrique "Applications").

Connexion Wi-Fi



Sélectionner un réseau Wi-Fi trouvé par le système et se connecter.



Cette fonction n'est disponible que si elle a été activée soit par les "Notifications", soit par le menu "Applications".



Appuyer sur "**Notifications**".



Sélectionner Wi-Fi pour l'activer.

OU



Appuyer sur **Applications** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche "**OPTIONS**" pour accéder à la page secondaire.



Sélectionner "**Connexion réseau Wi-Fi**".



Sélectionner l'onglet "**Sécurisé**" ou "**Non sécurisé**" ou "**Mémorisé**".



Sélectionner un réseau.



A l'aide du clavier virtuel, composer la "**Clé**" réseau Wi-Fi et le "**Mot de passe**".



Appuyer sur "**OK**" pour lancer la connexion du smartphone avec le système du véhicule.



Restriction d'utilisation :
En CarPlay®, le partage de connexion se limite au mode de connexion Wi-Fi.
La qualité des services dépend de la qualité du réseau.

Autoriser l'envoi d'informations



Appuyer sur **Réglages** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche "**OPTIONS**" pour accéder à la page secondaire.



Sélectionner "**Configuration système**".



Sélectionner l'onglet "**Mode Privé**".

OU



Appuyer sur "**Notifications**".



Appuyer sur "**Mode Privé**".

PUIS



Activer ou désactiver :

- "**Aucun partage de données sauf véhicule entreprise**".
- "**Partage de données uniquement**".
- "**Partage des données et de la position véhicule**".

Paramétrage spécifique à la navigation connectée



Appuyer sur **Navigation** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche "**MENU**" pour accéder à la page secondaire.



Sélectionner "**Réglages**".

-  Sélectionner l'onglet "**Carte**".
-  Activer ou désactiver :
– "**Autoriser la déclaration des zones de danger**".

– "**Conseil de fin de trajet à pied**".

Ces réglages sont à effectuer en fonction de chaque profil.

-  Appuyer sur "**OK**" pour valider la sélection.
-  Sélectionner l'onglet "**Alertes**".

-  Activer ou désactiver :

- "**Avertir parking à proximité**".
- "**Avertir station service**".
- "**Alerter des zones à risques**" puis appuyer sur l'icône alerte (triangle) pour paramétrer les alertes.
- "**Diffuser une alerte sonore**".
- "**Avertir proximité POI 1**".
- "**Avertir proximité POI 2**".

-  Appuyer sur "**OK**" pour valider la sélection.

 Il est possible d'accéder à tout moment aux "Notifications" situées dans le bandeau supérieur.

 L'affichage des zones de danger est conditionné par la législation en vigueur et à la souscription du service.

-  A l'apparition de "TOMTOM TRAFFIC", les services sont disponibles.

 Les services proposés en navigation connectée sont les suivants.

Un pack Services connectés :

- Météo,
- Stations services,
- Parking,
- Trafic,
- POI recherche locale.

Un pack Zone de danger (en option).

Déclaration : "Alerter des zones à risques"

-  Pour diffuser l'information de la déclaration des zones de danger, cocher l'option : "**Autoriser la déclaration des zones de danger**".

-  Appuyer sur **Navigation** pour afficher la page primaire.
-  Appuyer sur la touche "**Déclare une nouvelle zone de danger**" situé dans les bandeaux latéraux ou dans le bandeau supérieur de l'écran tactile (selon équipement).

Sélectionner l'option "**Type**" pour choisir le type de "Zone de danger".

 Sélectionner l'option "**Vitesse**" et la renseigner à l'aide du clavier virtuel.

 Appuyer sur "**OK**" pour enregistrer et diffuser l'information.

Afficher les informations du carburant choisi

-  Appuyer sur **Navigation** pour afficher la page primaire.
-  Appuyer sur cette touche pour afficher la liste des services.
-  Appuyer sur "**POI sur carte**" pour afficher la liste des points d'intérêts.
-  Appuyer sur l'une des touches pour rechercher "**Station service**".
-  Activer / Désactiver "**Station service**".
-  Appuyer sur cette touche pour afficher une page secondaire.
-  Sélectionner l'onglet "**Paramètres**".
-  Sélectionner le carburant souhaité.
-  Appuyer sur "**OK**" pour enregistrer.

Afficher les informations des stations de recharge

-  Appuyer sur **Navigation** pour afficher la page primaire.
-  Appuyer sur cette touche pour afficher la liste des services.
-  Appuyer sur "**POI sur carte**" pour afficher la liste des points d'intérêts.
-  Appuyer sur l'une des touches pour rechercher "**Station de recharge**".

-  Activer / Désactiver "**Station de recharge**".
-  Appuyer sur cette touche pour afficher une page secondaire.
-  Sélectionner l'onglet "**Paramètres**".
-  Sélectionner le type de connecteur souhaité.
-  Appuyer sur "**OK**" pour enregistrer.

Afficher la météo

-  Appuyer sur **Navigation** pour afficher la page primaire.
-  Appuyer sur cette touche pour afficher la liste des services.
-  Sélectionner "**Consult. carte**".
-  Sélectionner "**Météo**".
-  Appuyer sur cette touche pour afficher un premier niveau d'information.
-  Appuyer sur cette touche pour afficher les informations météo détaillées.

 La température affichée à 6 heures du matin, sera la température maximum de la journée.
La température affichée à 18 heures, sera la température minimum de la nuit.

Applications

Prises USB

Selon équipement, pour plus d'informations sur la ou les prises USB compatible(s) avec les applications **CarPlay®** ou **Android Auto**, se reporter à la rubrique "Ergonomie et confort".

 Pour connaître les modèles des smartphones éligibles, se connecter à l'adresse Internet de la Marque du pays.

 La synchronisation du smartphone permet aux usagers d'afficher les applications, adaptées à la technologie CarPlay® ou Android Auto du smartphone à l'écran du véhicule. Pour la technologie CarPlay®, il faut au préalable activer la fonction CarPlay® sur le smartphone. Déverrouiller le smartphone pour que le processus de communication entre le smartphone et le système fonctionne. Les principes et les normes sont constamment en évolution, **il est conseillé de mettre à jour le système d'exploitation du smartphone ainsi que la date et l'heure du smartphone et du système.**

Connectivité

 Appuyer sur **Applications** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur "**Connectivité**" pour atteindre les fonctions **CarPlay®** ou **Android Auto**.

Connexion smartphones CarPlay®

Selon pays.

 Au branchement du câble USB, la fonction CarPlay® désactive le mode Bluetooth® du système.
La fonction "**CarPlay**" nécessite un smartphone et des applications compatibles.

 Brancher le câble USB. Le smartphone est en mode charge lorsqu'il est relié par le câble USB.

 Appuyer sur "**Téléphone**" pour afficher l'interface CarPlay®.

Ou

 Brancher le câble USB. Le smartphone est en mode charge lorsqu'il est relié par le câble USB.

 A partir du système, appuyer sur "**Applications**" pour afficher la page primaire.

Appuyer sur "**Connectivité**" pour atteindre la fonction CarPlay®.

 Appuyer sur "**CarPlay**" pour afficher l'interface CarPlay®.

 Au débranchement du câble USB et au contact coupé puis remis, le système ne basculera pas automatiquement en mode

Radio Media, un changement de source devra être réalisé manuellement.

Connexion smartphones Android Auto

Selon pays.

 Installer sur le smartphone l'application **"Android Auto"** via "Google Play".

La fonction **"Android Auto"** nécessite un smartphone et des applications compatibles.



Brancher le câble USB. Le smartphone est en mode charge lorsqu'il est relié par le câble USB.



A partir du système, appuyer sur **"Applications"** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur **"Connectivité"** pour atteindre la fonction Android Auto.



Appuyer sur **"Android Auto"** pour lancer l'application du système.

OK

Lors de la procédure, plusieurs pages-écrans sur l'association de certaines fonctionnalités s'affichent.

Accepter pour lancer et terminer la connexion.

En marge de l'affichage Android Auto, les accès au choix des différentes sources de musique restent accessibles à l'aide des touches tactiles situées dans le bandeau supérieur.

L'accès aux menus du système peut se faire à tout moment à l'aide des touches dédiées.

 En mode Android Auto, la fonction pour afficher le carrousel des menus par un appui court avec trois doigts sur l'écran, est désactivée.

 Suivant la qualité du réseau, un temps d'attente est nécessaire pour la disponibilité des applications.

Apps Véhicule



Appuyer sur **Applications** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur **"Apps Véhicule"** pour afficher la page d'accueil des applications.

Navigateur Internet



Appuyer sur **Applications** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur **"Connectivité"** pour atteindre la fonction **"Apps Connectées"**.

Appuyer sur **"Apps Connectées"** pour afficher la page d'accueil du navigateur.



Sélectionner le pays de résidence.

OK

Appuyer sur **"OK"** pour enregistrer et lancer le navigateur.

 La connexion internet se fait via l'une des connexions réseaux apportées par le véhicule ou l'utilisateur.

Connexion Bluetooth®

 Les services disponibles sont dépendants du réseau, de la carte SIM et de la compatibilité des appareils Bluetooth utilisés. Vérifier sur le manuel du smartphone et auprès de l'opérateur quels sont les services disponibles.

 La fonction Bluetooth doit être activée et le smartphone "visible par tous" (configuration du smartphone).

Pour finaliser le jumelage, quelle que soit la procédure du smartphone ou du système, confirmer et valider le code affiché à l'identique sur le système et sur le smartphone.

 En cas d'échec, il est conseillé de désactiver puis de réactiver la fonction Bluetooth du smartphone.

Procédure à partir du smartphone



Sélectionner le nom du système dans la liste des appareils détectés.

Sur le système, accepter la demande de connexion du smartphone.

Procédure à partir du système



Appuyer sur **Applications** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche **"OPTIONS"** pour accéder à la page secondaire.



Appuyer sur **"Connexion Bluetooth"**.



Sélectionner **"Rechercher"**.

La liste du (ou des) smartphone(s) détecté(s) s'affiche.



Sélectionner le nom du smartphone choisi dans la liste.



Selon le type de smartphone, il est demandé d'accepter ou non le transfert du répertoire et des messages.

Partage de connexion

Le système propose de connecter le smartphone avec 3 profils :

- en **"Téléphone"** (kit mains-libres, téléphone uniquement),
- en **"Streaming audio"** (streaming : lecture sans fil des fichiers audio du smartphone),
- en **"Données internet mobile"**.



L'activation du profil ; **"Données internet mobile"** pour la navigation connectée est obligatoire (dans le cas où le véhicule n'est pas équipé des services "Appel d'urgence et d'assistance"), après avoir au préalable activé ce partage de connexion du smartphone.



Sélectionner un ou plusieurs profils.



Appuyer sur **"OK"** pour valider.

Connexion Wi-Fi

Connexion réseau par le Wi-Fi du smartphone.



Appuyer sur **Applications** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche **"OPTIONS"** pour accéder à la page secondaire.



Sélectionner **"Connexion réseau Wi-Fi"**.



Sélectionner l'onglet **"Sécurisé"** ou **"Non sécurisé"** ou **"Mémoire"**.



Sélectionner un réseau.



A l'aide du clavier virtuel, composer la **"Clé"** réseau Wi-Fi et le **"Mot de passe"**.



Appuyer sur **"OK"** pour lancer la connexion.



La connexion Wi-Fi et le partage de connexion Wi-Fi sont exclusifs.

Partage de connexion Wi-Fi

Selon équipement.

Création d'un réseau local Wi-Fi par le système.



Appuyer sur **Applications** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche **"OPTIONS"** pour accéder à la page secondaire.



Sélectionner **"Partage de connexion Wi-Fi"**.

Sélectionner l'onglet **"Activation"** pour activer ou désactiver le partage de connexion Wi-Fi.

Et / Ou

Sélectionner l'onglet **"Réglages"** pour changer le nom du réseau du système et le mot de passe.



Appuyer sur **"OK"** pour valider.



Afin de se protéger d'éventuelles intrusions de pirates et de sécuriser au maximum l'ensemble des systèmes, il est conseillé d'utiliser un code de sécurité ou un mot de passe complexe.

Gérer les connexions



Appuyer sur **Applications** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche **"OPTIONS"** pour accéder à la page secondaire.



Sélectionner **"Gérer connexion"**.

Par cette fonction, visualiser l'accès aux services connectés, la disponibilité des services connectés et modifier le mode de connexion.

Radio

Sélectionner une station



Appuyer sur **Radio Media** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur **"Fréquence"**.

Appuyer sur l'une des touches pour effectuer une recherche automatique des stations de radio.

Ou



Déplacer le curseur pour effectuer une recherche manuelle de fréquence supérieure / inférieure.

Ou



Appuyer sur **Radio Media** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche "**OPTIONS**" pour accéder à la page secondaire.



Sélectionner "**Stations radio**" sur la page secondaire.

Appuyer sur "**Fréquence**".



Saisir les valeurs sur le clavier virtuel.

Saisir d'abord les unités puis cliquer sur la zone des décimales pour saisir les chiffres après la virgule.



Appuyer sur "**OK**" pour valider.



La réception radiophonique peut être perturbée par l'utilisation d'équipements électriques non homologués par la Marque, tels qu'un chargeur avec prise USB branché dans la prise 12 V.

L'environnement extérieur (colline, immeuble, tunnel, parking, sous-sol...) peut bloquer la réception, y compris en mode de suivi RDS. Ce phénomène est normal dans la propagation des ondes radio et ne traduit en aucune manière une défaillance de l'autoradio.

Mémoriser une station

Sélectionner une station ou une fréquence.

(se reporter à la rubrique correspondante)

Appuyer sur "**Mémoire**".



Faire un appui long sur l'une des touches pour mémoriser la station.

Changer de bande



Appuyer sur **Radio Media** pour afficher la page primaire.

Pour changer de bande, appuyer sur "Bande ..." affiché en haut à droite de l'écran.

Activer / Désactiver le RDS

Le RDS, si activé, permet de continuer à écouter une même station grâce au suivi de fréquence.



Appuyer sur **Radio Media** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche "**OPTIONS**" pour accéder à la page secondaire.



Sélectionner "**Réglages Radio**".

Sélectionner "**Général**".



Activer / Désactiver "**Suivi de station**".



Appuyer sur "**OK**" pour valider.



Le suivi de station RDS n'est pas assuré sur tout le pays, les stations de radio ne couvrant pas 100 % du territoire. Cela explique la perte de réception de station lors d'un trajet.

Afficher les informations textes

La fonction "Radio Texte" permet d'afficher des informations, transmises par la station radio, relative à l'émission de la station ou la chanson en cours d'écoute.



Appuyer sur **Radio Media** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche "**OPTIONS**" pour accéder à la page secondaire.



Sélectionner "**Réglages Radio**".

Sélectionner "**Général**".



Activer / Désactiver "**Affichage radio texte**".



Appuyer sur "**OK**" pour valider.

Écouter les messages TA

La fonction TA (Trafic Announcement) rend prioritaire l'écoute des messages d'alerte TA. Pour être active, cette fonction nécessite la réception correcte d'une station de radio émettant ce type de message. Dès l'émission d'une info trafic, le média en cours s'interrompt automatiquement pour diffuser le message TA. L'écoute normale du média reprend dès la fin de l'émission du message.

Sélectionner "**Annonces**".



Activer / Désactiver "**Annonce trafic**".

 Appuyer sur **"OK"** pour valider.

Radio DAB (Digital Audio Broadcasting)

Radio Numérique Terrestre

La radio numérique permet une écoute de qualité supérieure.

Les différents "multiplex/ensemble" proposent un choix de radios rangées par ordre alphabétique.

 Appuyer sur **Radio Media** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur "Bande ..." en haut à droite de l'écran pour afficher la bande **"DAB"**.

Suivi DAB-FM

Le "DAB" ne couvre pas 100 % du territoire. Lorsque la qualité du signal numérique est dégradée, le "Suivi auto DAB-FM" permet de continuer à écouter une même station, en basculant automatiquement sur la radio analogique "FM" correspondante (si elle existe).

 Appuyer sur **Radio Media** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche **"OPTIONS"** pour accéder à la page secondaire.

 Sélectionner **"Réglages Radio"**.

Sélectionner **"Général"**.

-  Activer / Désactiver **"Suivi FM-DAB"**.
-  Activer / Désactiver **"Suivi de station"**.
- OK** Appuyer sur **"OK"**.

 Si le "Suivi auto DAB-FM" est activé, il peut y avoir un décalage de quelques secondes lorsque le système bascule en radio analogique "FM" avec parfois une variation de volume. Lorsque la qualité du signal numérique redevient bonne, le système rebasculé automatiquement en "DAB".

 Si la station "DAB" écoutée n'est pas disponible en "FM" (option **"DAB-FM"** grisée), ou si le "Suivi auto DAB / FM" n'est pas activé, il y a une coupure de son lorsque la qualité du signal numérique devient mauvaise.

Media

Prise USB

 Insérer la clé USB dans la prise USB ou brancher le périphérique USB à la prise USB à l'aide d'un câble adapté (non fourni).

 Afin de préserver le système, ne pas utiliser de répartiteur USB.

Le système constitue des listes de lecture (mémoire temporaire) dont le temps de création peut prendre de quelques secondes à plusieurs minutes à la première connexion. Réduire le nombre de fichiers autres que musicaux et le nombre de répertoires, permet de diminuer le temps d'attente. Les listes de lecture sont actualisées à chaque coupure du contact ou connexion d'une clé USB. Les listes sont mémorisées : sans intervention dans les listes, le temps de chargement suivant est réduit.

Prise Auxiliaire (AUX)

Selon équipement

 Brancher l'équipement nomade (lecteur MP3, ...) sur la prise Jack à l'aide d'un câble audio (non fourni).

Cette source n'est disponible que si "Entrée auxiliaire" a été cochée dans les réglages audios.

Régler d'abord le volume de l'équipement nomade (niveau élevé). Régler ensuite le volume de l'autoradio.

Le pilotage des commandes se fait via l'équipement nomade.

Choix de la source

 Appuyer sur **Radio Media** pour afficher la page primaire.

Sélectionner **"Sources"**.

Choisir la source.

Regarder une vidéo

Selon équipement / Selon version / Selon pays.
Insérer une clé USB dans la prise USB.

 Les commandes de gestion de la vidéo se font uniquement par l'écran tactile.



Appuyer sur **Radio Media** pour afficher la page primaire.

Sélectionner "**Sources**".



Sélectionner **Vidéo** pour lancer la vidéo.



Pour retirer la clé USB, appuyer sur la touche pause pour arrêter la vidéo, ensuite retirer la clé.

Le système lit les fichiers au format vidéo :
"MPEG-4 Part 2, MPEG-2, MPEG-1, H.264, H.263, VP8, WMV, RealVideo.

Streaming audio Bluetooth®

Le streaming permet d'écouter le flux audio provenant du smartphone.

Le profil Bluetooth doit être activé.

Régler d'abord le volume de l'équipement nomade (niveau élevé).

Régler ensuite le volume de l'autoradio.

Si la lecture ne commence pas automatiquement, il peut être nécessaire de lancer la lecture audio à partir du smartphone. Le pilotage se fait via le périphérique ou en utilisant les touches tactiles du système.

 Une fois connecté en streaming, le smartphone est considéré comme une source média.

Connexion lecteurs Apple®

Connecter le lecteur Apple® à la prise USB à l'aide d'un câble adapté (non fourni).
La lecture commence automatiquement.
Le pilotage se fait via les commandes du système audio.

 Les classements disponibles sont ceux du lecteur nomade connecté (artistes / albums / genres / playlists / audiobooks / podcasts).
Le classement utilisé par défaut est le classement par artistes. Pour modifier le classement utilisé, remonter l'arborescence jusqu'à son premier niveau puis sélectionner le classement souhaité (playlists par exemple) et valider pour descendre l'arborescence jusqu'à la piste souhaitée.

La version du logiciel de l'autoradio peut être incompatible avec la génération du lecteur Apple®.

Informations et conseils

Le système supporte les lecteurs nomades USB Mass Storage, les BlackBerry® ou les lecteurs Apple® via les prises USB. Le câble d'adaptation n'est pas fourni.

La gestion du périphérique se fait par les commandes du système audio.

Les autres périphériques, non reconnus par le système lors de la connexion, doivent être branchés à la prise auxiliaire à l'aide d'un câble Jack (non fourni) ou via le streaming Bluetooth suivant la compatibilité.

L'autoradio lit les fichiers audio avec l'extension ".wma, .aac, .flac, .ogg, .mp3" avec un débit compris entre 32 Kbps et 320 Kbps.

Il supporte aussi le mode VBR (Variable Bit Rate).

Tout autre type de fichier (.mp4, ...) ne peut être lu.

Les fichiers ".wma" doivent être de type wma 9 standard.

Les fréquences d'échantillonnage supportées sont 32, 44 et 48 KHz.

Il est conseillé de rédiger les noms de fichiers avec moins de 20 caractères en excluant les caractères particuliers (ex : « » ? . ; ù) afin d'éviter tout problème de lecture ou d'affichage. Utiliser uniquement des clés USB au format FAT32 (File Allocation Table).

 Il est recommandé d'utiliser le câble USB d'origine de l'appareil nomade.

Téléphone

Jumeler un téléphone Bluetooth®

! Les services disponibles sont dépendants du réseau, de la carte SIM et de la compatibilité des appareils Bluetooth utilisés. Vérifier sur le manuel du téléphone et auprès de l'opérateur quels sont les services disponibles.

i La fonction Bluetooth doit être activée et le téléphone "visible par tous" (configuration du téléphone).

Pour finaliser le jumelage, quelle que soit la procédure du téléphone ou du système, confirmer et valider le code affiché à l'identique sur le système et sur le téléphone.

i En cas d'échec, il est conseillé de désactiver puis de réactiver la fonction Bluetooth du téléphone.

Procédure à partir du téléphone

 Sélectionner le nom système dans la liste des appareils détectés.

Sur le système, accepter la demande de connexion du téléphone.

Procédure à partir du système



Appuyer sur **Téléphone** pour afficher la page primaire.



Appuyer sur **"Rechercher Bluetooth"**.

Ou



Sélectionner **"Rechercher"**.

La liste du (ou des) téléphone(s) détecté(s) s'affiche.



Sélectionner le nom du téléphone choisi dans la liste.

Partage de connexion

Le système propose de connecter le téléphone avec 3 profils :

- en **"Téléphone"** (kit mains-libres, téléphone uniquement),
- en **"Streaming audio"** (streaming : lecture sans fil des fichiers audio du téléphone),
- en **"Données internet mobile"**.

i L'activation du profil **"Données internet mobile"** pour la navigation connectée est obligatoire, après avoir au préalable activé le partage de connexion du smartphone.



Sélectionner un ou plusieurs profils.



Appuyer sur **"OK"** pour valider.

Selon le type de téléphone, il est demandé d'accepter ou non le transfert du répertoire et des messages.

i La capacité du système à ne connecter qu'un seul profil dépend du téléphone. Les trois profils peuvent se connecter par défaut.

i Les profils compatibles avec le système sont : HFP, OPP, PBAP, A2DP, AVRCP, MAP et PAN.

Se connecter sur le site de la Marque pour plus d'informations (compatibilité, aide complémentaire...).

Reconnexion automatique

De retour dans le véhicule, si le dernier téléphone connecté est à nouveau présent, il est automatiquement reconnu et dans les 30 secondes environ qui suivent la mise du contact le jumelage est opéré automatiquement (Bluetooth activé).

Pour modifier le profil de connexion :



Appuyer sur **Téléphone** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche **"OPTIONS"** pour accéder à la page secondaire.



Sélectionner **"Connexion Bluetooth"** pour afficher la liste des périphériques jumelés.



Appuyer sur la touche "détails".



Sélectionner un ou plusieurs profils.

 Appuyer sur **"OK"** pour valider.

Gestion des téléphones jumelés

Cette fonction permet de connecter ou de déconnecter un périphérique ainsi que de supprimer un jumelage.

 Appuyer sur **Téléphone** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche **"OPTIONS"** pour accéder à la page secondaire.

 Sélectionner **"Connexion Bluetooth"** pour afficher la liste des périphériques jumelés.

 Appuyer sur le nom du téléphone choisi dans la liste pour le déconnecter.

Appuyer à nouveau pour le connecter.

Supprimer un téléphone

 Sélectionner la corbeille en haut à droite de l'écran pour afficher une corbeille en face du téléphone choisi.

 Appuyer sur la corbeille en face du téléphone choisi pour le supprimer.

Recevoir un appel

Un appel entrant est annoncé par une sonnerie et un affichage superposé sur l'écran.

 Faire un appui court sur la touche téléphone des commandes au volant pour décrocher.

Et

 Faire un appui long

 sur la touche téléphone des commandes au volant pour refuser l'appel.

Ou

 Sélectionner **"Raccrocher"** sur l'écran tactile.

Passer un appel

 L'utilisation du téléphone est fortement déconseillée en conduisant.

Garer le véhicule.

Passer l'appel à l'aide des commandes au volant.

Appeler un nouveau numéro

 Appuyer sur **Téléphone** pour afficher la page primaire.

 Saisir le numéro à l'aide du clavier numérique.

 Appuyer sur **"Appeler"** pour lancer l'appel.

Appeler un contact

 Appuyer sur **Téléphone** pour afficher la page primaire.

 Ou faire un appui long

 sur la touche téléphone des commandes au volant.

Sélectionner **"Contact"**.

Sélectionner le contact dans la liste proposée.

 Sélectionner **"Appeler"**.

Appeler un des derniers numéros composés

 Appuyer sur **Téléphone** pour afficher la page primaire.

Ou

 Faire un appui long

 sur la touche téléphone des commandes au volant.

Sélectionner **"Appels"**.

Sélectionner le contact dans la liste proposée.

 Il est toujours possible de lancer un appel directement depuis le téléphone ; stationner le véhicule par mesure de sécurité.

Gestion des contacts / fiches

 Appuyer sur **Téléphone** pour afficher la page primaire.

Sélectionner **"Contact"**.

 Sélectionner **"Créer"** pour ajouter un nouveau contact.

 Appuyer sur l'onglet **"Téléphone"** pour renseigner les numéros de téléphone du contact.

 Appuyer sur l'onglet **"Adresse"** pour renseigner les adresses du contact.

 Appuyer sur l'onglet **"Email"** pour renseigner les adresses Email du contact.

 Appuyer sur **"OK"** pour enregistrer.

 Appuyer sur cette touche pour trier les contacts par Nom-prénom ou

Prénom-nom.

 La fonction **"Email"** permet de renseigner les adresses email des contacts, mais en aucun cas le système ne peut envoyer d'email.

Gestion des messages

 Appuyer sur **Téléphone** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche **"OPTIONS"** pour accéder à la page secondaire.

 Sélectionner **"Messages"** pour afficher la liste des messages.

 Sélectionner l'onglet **"Tous"** ou **"Reçus"** ou **"Envoyés"**.

 Sélectionner le détail du message choisi dans l'une des listes.

 Appuyer sur **"Répondre"** pour envoyer un message rapide intégré dans le système.

 Appuyer sur **"Appeler"** pour lancer l'appel.

 Appuyer sur **"Ecouter"** pour écouter le message.

 L'accès aux **"Messages"** dépend de la compatibilité du smartphone et du système intégré.
Selon le smartphone, la remontée des messages ou emails peut être longue.

Gestion des messages rapides

 Appuyer sur **Téléphone** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche **"OPTIONS"** pour accéder à la page secondaire.

 Sélectionner **"Messages rapides"** pour afficher la liste des messages.

 Sélectionner l'onglet **"En retard"** ou **"Mon arrivée"** ou **"Non disponible"** ou **"Autre"** avec la possibilité de créer de nouveaux messages.

 Appuyer sur **"Créer"** pour écrire un nouveau message.

 Sélectionner le message choisi dans l'une des listes.

 Appuyer sur **"Transférer"** pour sélectionner le ou les destinataires.

 Appuyer sur **"Ecouter"** pour lancer la lecture du message.

Gestion des emails

 Appuyer sur **Téléphone** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche **"OPTIONS"** pour accéder à la page secondaire.

 Sélectionner **"Email"** pour afficher la liste des messages.

 Sélectionner l'onglet **"Reçus"** ou **"Envoyés"** ou **"Non lus"**.

Sélectionner le message choisi dans l'une des listes.

 Appuyer sur **"Ecouter"** pour lancer la lecture du message.

 L'accès aux emails dépend de la compatibilité du smartphone et du système intégré.

Réglages

Réglages audio

 Appuyer sur **Réglages** pour afficher la page primaire.

 Sélectionner **"Réglages audio"**.

Ensuite sélectionner **"Ambiances"** ou **"Répartition"** ou **"Son"** ou **"Voix"** ou **"Sonnerie"**.

 Appuyer sur **"OK"** pour enregistrer les réglages.

 La répartition (ou spatialisation grâce au système Arkamys®) du son est un traitement audio qui permet d'adapter la qualité sonore, en fonction du nombre de passagers dans le véhicule.
Disponible uniquement en configuration haut-parleurs avant et arrière.

i Les réglages audio **Ambiances** (6 ambiances au choix) ainsi que **Graves**, **Médiums** et **Aiguës** sont différents et indépendants pour chaque source sonore. Activer ou Désactiver "**Loudness**". Les réglages de "**Répartition**" (Tous passagers, Conducteur et Avant seul) sont communs à toutes les sources. Activer ou Désactiver "**Sons tactiles**", "**Volume asservi à la vitesse**" et "**Entrée auxiliaire**".

i Audio embarqué : le Sound Staging d'Arkamys® optimise la répartition du son dans l'habitacle.

Paramétrer les profils



Appuyer sur **Réglages** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche "**OPTIONS**" pour accéder à la page secondaire.



Sélectionner "**Paramétrage des profils**".

Sélectionner "**Profil 1**" ou "**Profil 2**" ou "**Profil 3**" ou "**Profil commun**".



Appuyer sur cette touche pour entrer un nom de profil à l'aide du clavier virtuel. Appuyer sur "**OK**" pour valider.

OK



Appuyer sur cette touche pour intégrer une photo de profil.



Insérer une clé USB contenant la photo dans la prise USB.

Sélectionner la photo.



Appuyer sur "**OK**" pour accepter le transfert de la photo.



Appuyer à nouveau sur "**OK**" pour enregistrer les réglages.



L'emplacement de la photo est dans un format carré, le système déforme la photo d'origine si elle est dans un format autre que celui du système.



Appuyer sur cette touche pour réinitialiser le profil sélectionné.



La réinitialisation du profil sélectionné active la langue anglaise par défaut.

Sélectionner un "**Profil**" (1 ou 2 ou 3) pour lui associer les "**Réglages audio**".



Sélectionner "**Réglages audio**".

Ensuite sélectionner "**Ambiances**" ou "**Répartition**" ou "**Son**" ou "**Voix**" ou "**Sonnerie**".



Appuyer sur "**OK**" pour enregistrer les réglages du profil sélectionné.

Modifier les paramètres du système



Appuyer sur **Réglages** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche "**OPTIONS**" pour accéder à la page secondaire.



Sélectionner "**Configuration écran**".



Sélectionner "**Animation**".

Activer ou désactiver : "**Défilement de texte automatique**".



Sélectionner "**Luminosité**".



Déplacer le curseur pour régler la luminosité de l'écran et/ou du combiné.



Appuyer sur **Réglages** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche "**OPTIONS**" pour accéder à la page secondaire.



Sélectionner "**Administration système**".

Sélectionner "**Unités**" pour changer l'unité de distance, consommation et température.

Sélectionner "**Paramètres usine**" pour revenir aux réglages initiaux.



La réinitialisation du système en "Paramètres usine" (réglage d'usine), active la langue anglaise par défaut ainsi que les degrés Fahrenheit et désactive l'heure d'été.

Sélectionner "**Info. système**" pour consulter la version des différents modules installés dans le système.

Sélectionner la langue



Appuyer sur **Réglages** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche "**OPTIONS**" pour accéder à la page secondaire.



Sélectionner "**Langues**" pour changer de langue.

Régler la date



Appuyer sur **Réglages** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche "**OPTIONS**" pour accéder à la page secondaire.



Sélectionner "**Réglage heure-date**".

Sélectionner "**Date**".



Appuyer sur cette touche pour définir la date.



Appuyer sur "**OK**" pour valider.



Sélectionner le format d'affichage de la date.



Les réglages de la date et de l'heure ne sont disponibles que si la "synchronisation GPS" est désactivée.

Régler l'heure



Appuyer sur **Réglages** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche "**OPTIONS**" pour accéder à la page secondaire.



Sélectionner "**Réglage heure-date**".

Sélectionner "**Heure**".



Appuyer sur cette touche pour régler l'heure à l'aide du clavier virtuel.



Appuyer sur "**OK**" pour valider.



Appuyer sur cette touche pour définir le fuseau horaire.



Sélectionner le format d'affichage de l'heure (12h / 24h).



Activer ou désactiver l'heure d'été (+1 heure).



Activer ou désactiver la synchronisation avec les satellites (UTC).



Appuyer sur "**OK**" pour valider.



Le système ne gère pas automatiquement les basculements heure d'été / heure d'hiver (selon pays de commercialisation).

Thèmes

Selon équipement / Selon version.



Pour des raisons de sécurité, la procédure de changement d'ambiance est possible uniquement **véhicule à l'arrêt**.



Appuyer sur **Réglages** pour afficher la page primaire.



Sélectionner "**Thèmes**".



Sélectionner dans la liste, l'ambiance graphique puis appuyer sur "**OK**" pour valider.



A chaque changement d'ambiance, le système effectue un redémarrage avec un passage par un écran noir.

Questions fréquentes

Les informations décrites ci-après regroupent les réponses aux questions les plus fréquemment posées concernant le système.

Navigation

Je n'arrive pas à saisir l'adresse de guidage.

L'adresse n'est pas reconnue.

► Privilégier la saisie par la "méthode intuitive" en appuyant sur la touche "Rechercher..." en bas de l'écran de la page "Navigation".

Le calcul de l'itinéraire n'aboutit pas.

Les critères de guidage sont peut être en contradiction avec la localisation actuelle (exclusion des routes à péage sur une autoroute à péage).

► Vérifier les critères de guidage dans le menu "Navigation".

Je ne reçois pas les alertes des "Zones de danger".

La souscription à l'option des services connectés n'a pas été réalisée.

► Si l'option a été souscrite :

- il peut se passer quelques jours avant l'activation,

- les services ne sont pas cochés dans le menu du système,

- les services connectés ne sont pas actifs ("TOMTOM TRAFFIC" ne s'affiche pas sur la carte).

Les POI n'apparaissent pas.

Les POI n'ont pas été sélectionnés.

► Mettre en zoom 200 mètres ou sélectionner les POI dans la liste des POI.

L'alerte sonore des "Zones de danger" ne fonctionne pas.

L'alerte sonore n'est pas active ou le volume sonore est trop faible.

► Activer l'alerte sonore dans le menu "Navigation" et vérifier le volume de la voix dans les réglages audio.

Le système ne propose pas de dévier un événement sur le parcours.

Les critères de guidage ne prennent pas en compte les informations TMC.

► Paramétrer la fonction "Info-traffic" dans la liste des critères de guidage (Sans, Manuel ou Automatique).

Je reçois une alerte pour une "Zone de danger" qui n'est pas sur mon parcours.

Hors guidage, le système annonce toutes les "Zones de danger" positionnées dans un cône situé devant le véhicule. Il peut alerter pour des "Zones de danger" situées sur les routes proches ou parallèles.

► Zoomer la carte afin de visualiser la position exacte de la "Zone de danger". Sélectionner "Sur itinéraire" pour ne plus être alerté hors guidage ou diminuer le délai d'annonce.

Certains embouteillages sur l'itinéraire ne sont pas indiqués en temps réel.

Au démarrage, le système met quelques minutes pour capter les informations trafic.

► Attendre que les informations trafic soient bien reçues (affichage sur la carte des icônes d'informations trafic).

Dans certains pays, seuls les grands axes (autoroutes...) sont répertoriés pour les informations trafic.

Ce phénomène est normal. Le système est dépendant des informations trafic disponibles.

L'altitude ne s'affiche pas.

Au démarrage, l'initialisation du GPS peut mettre jusqu'à 3 minutes pour capter correctement plus de 4 satellites.

► Attendre le démarrage complet du système pour que la couverture GPS soit d'au moins 4 satellites.

Selon l'environnement géographique (tunnel...) ou la météo, les conditions de réception du signal GPS peuvent varier.

Ce phénomène est normal. Le système est dépendant des conditions de réception du signal GPS.

Je n'ai plus de navigation connectée.

Au démarrage et dans certaines zones géographiques, la connexion peut être indisponible.

► Vérifier l'activation des services connectés (paramétrages, contrat).

Radio

La qualité de réception de la station de radio écoutée se dégrade progressivement ou les stations mémorisées ne fonctionnent pas (ex. : pas de son, "87,5 Mhz" s'affiche).

Le véhicule est trop éloigné de l'émetteur de la station écoutée ou aucun émetteur n'est présent dans la zone géographique traversée.

► Activer la fonction "RDS" par le biais du menu raccourci, afin de permettre au système de vérifier si un émetteur plus puissant se trouve dans la zone géographique.

L'antenne est absente ou a été endommagée (ex. : lors d'un passage en station de lavage ou dans un parking souterrain).

► Faire vérifier l'antenne par le réseau de la Marque.

L'environnement (ex. : colline, immeuble, tunnel, parking sous-sol) bloque la réception, y compris en mode de suivi RDS.

Ce phénomène est normal et ne traduit pas une défaillance de l'autoradio.

Je ne retrouve pas certaines stations de radio dans la liste des stations captées. Le nom de la station de radio change.

La station n'est plus captée ou son nom a changé dans la liste.

Certaines stations de radio envoient, à la place de leur nom d'autres informations (titre de la chanson par exemple).

Le système interprète ces données comme le nom de la station.

► Appuyer sur "Actualiser liste" dans le menu secondaire de "Stations radio".

Media

La lecture de ma clé USB démarre après un temps excessivement long (environ 2 à 3 minutes).

Certains fichiers fournis avec la clé peuvent ralentir de façon très importante l'accès à la lecture de la clé (multiplication par 10 du temps de catalogage).

► Supprimer les fichiers fournis avec la clé et limiter le nombre de sous-dossiers dans l'arborescence de la clé.

Le temps d'attente après le branchement d'une clé USB est long.

Le système lit un certain nombre de données (répertoire, titre, artiste, etc.). Ceci peut prendre de quelques secondes à quelques minutes. Ce phénomène est normal.

Certains caractères des informations du média en cours de lecture ne sont pas affichés correctement.

Le système audio ne sait pas traiter certains types de caractère.

► Utiliser des caractères standards pour nommer les pistes et les répertoires.

La lecture des fichiers en streaming ne commence pas.

Le périphérique connecté ne permet pas de lancer automatiquement la lecture.

► Lancer la lecture depuis le périphérique.

Les noms des plages et la durée de lecture ne s'affichent pas sur l'écran en streaming audio.

Le profil Bluetooth ne permet pas de transférer ces informations.

Téléphone

Je n'arrive pas à connecter mon téléphone Bluetooth.

Il est possible que le Bluetooth du téléphone soit désactivé ou l'appareil non visible.

► Vérifier que le Bluetooth du téléphone est activé.

► Vérifier dans les paramètres du téléphone qu'il est "Visible par tous".

► Désactiver puis réactiver la fonction Bluetooth du téléphone.

Le téléphone Bluetooth n'est pas compatible avec le système.

► Il est possible de vérifier la compatibilité du téléphone sur le site de la Marque (services).

Android Auto et/ou CarPlay ne fonctionnent pas.

Android Auto et CarPlay peuvent ne pas s'activer si les câbles USB sont de mauvaise qualité.

► Utiliser des câbles USB officiels pour garantir une utilisation conforme.

Android Auto et/ou CarPlay ne fonctionnent pas.

Android Auto et CarPlay ne sont pas disponibles dans tous les pays.

► Vérifier la liste des pays supportés sur les sites Internet : Google Android Auto ou Apple.

Le son du téléphone connecté en Bluetooth est inaudible.

Le son dépend à la fois du système et du téléphone.

► Augmenter le volume de l'autoradio, éventuellement au maximum et augmenter le son du téléphone si nécessaire.

Le bruit ambiant influe sur la qualité de la communication téléphonique.

► Réduire le bruit ambiant (ex. : fermer les fenêtres, diminuer la ventilation, ralentir).

Certains contacts apparaissent en double dans la liste.

Les options de synchronisation des contacts proposent de synchroniser les contacts de la carte SIM, les contacts du téléphone ou les deux. Lorsque les deux synchronisations sont sélectionnées, il est possible de voir certains contacts en double.

► Choisir "Afficher contacts de carte SIM" ou "Afficher contacts du téléphone".

Les contacts ne sont pas classés dans l'ordre alphabétique.

Certains téléphones proposent des options d'affichage. Selon les paramètres choisis, les contacts peuvent être transférés dans un ordre spécifique.

► Modifier les paramètres d'affichage du répertoire du téléphone.

Le système ne reçoit pas les SMS.

Le mode Bluetooth ne permet pas de transmettre les SMS au système.

Réglages

En changeant le réglage des aigus et des graves, l'ambiance est désélectionnée.

En changeant d'ambiance, les réglages des aigus et des graves reviennent à zéro.

Le choix d'une ambiance impose le réglage des aigus et des graves et inversement.

► Modifier le réglage des aigus et des graves ou le réglage d'ambiance pour obtenir l'environnement sonore souhaité.

En changeant le réglage des balances, la répartition est désélectionnée.

En changeant la répartition, le réglage des balances est désélectionné.

Le choix d'une répartition impose le réglage des balances et inversement.

► Modifier le réglage des balances ou le réglage de répartition pour obtenir l'environnement sonore souhaité.

Il y a un écart de qualité sonore entre les différentes sources audio.

Pour permettre une qualité d'écoute optimum, les réglages audio peuvent être adaptés aux différentes sources sonores, ce qui peut générer des écarts audibles lors d'un changement de source.

► Vérifier que les réglages audio sont adaptés aux sources écoutées. Il est conseillé de régler les fonctions audio (Graves, Aiguës, Balance) sur la position milieu, de sélectionner l'ambiance musicale "Aucune", de régler la correction

loudness sur la position "Active" en mode USB et sur la position "Inactive" en mode radio.

► Dans tous les cas, après application des réglages audio, régler d'abord le volume sonore de l'équipement nomade (niveau élevé). Régler ensuite le volume sonore de l'autoradio.

Moteur coupé, le système s'arrête après plusieurs minutes d'utilisation.

Lorsque le moteur est coupé, le temps de fonctionnement du système dépend du niveau de charge de la batterie.

L'arrêt est normal : le système se met en mode économie d'énergie et se coupe afin de préserver la batterie du véhicule.

► Démarrer le moteur du véhicule afin d'augmenter la charge de la batterie.

Je n'arrive pas à régler la date et l'heure.

Les réglages de la date et de l'heure ne sont disponibles que si la synchronisation avec les satellites est désactivée.

► Menu Réglages / Options / Réglage Heure-Date. Sélectionner l'onglet "Heure" et désactiver la "synchronisation GPS" (UTC).

Enregistrements des données d'événements

Des unités de commande électronique sont installées dans votre véhicule. Les unités de commande traitent les données qui sont reçues par les capteurs du véhicule, par exemple, ou qui sont générées d'elles-mêmes ou encore qui s'échangent entre les unités. Certaines commandes sont nécessaires au bon fonctionnement de votre véhicule, d'autres vous assistent en conduisant (Systèmes d'assistance au conducteur), d'autres encore assurent des fonctions de confort ou de l'Infotainment System. Ce qui suit contient des informations générales au sujet du traitement des données dans le véhicule. Vous trouverez des informations supplémentaires sur les données spécifiques qui sont téléchargées, stockées et transmises à des tiers et à quelles fins dans votre véhicule sous le mot-clé Protection des données, étroitement liées aux références des caractéristiques fonctionnelles concernées dans le manuel du propriétaire concerné ou dans les conditions générales de vente. Elles sont également disponibles en ligne.

Données de fonctionnement dans le véhicule

Les unités de commande traitent les données de fonctionnement du véhicule. Ces données incluent par exemple :

- l'information sur l'état du véhicule (par exemple la vitesse, le délai de déplacement, l'accélération latérale, le taux de rotation de roue, l'affichage de bouclage de ceinture de sécurité)
- conditions ambiantes (par exemple la température, le capteur de pluie, le capteur de distance)

En règle générale, ces données sont temporaires et ne sont pas stockées plus longtemps qu'un cycle opérationnel et ne sont traitées qu'à bord du véhicule lui-même. Les unités de commande incluent souvent l'enregistrement des données (dont la clé du véhicule). Cette fonction permet de documenter temporairement ou en permanence les informations relatives à l'état du véhicule, aux contraintes des composants, aux exigences d'entretien ainsi qu'aux événements et erreurs techniques.

Selon les niveaux de l'équipement technique, les données stockées sont les suivantes :

- État de fonctionnement de composants de système (par exemple niveau de remplissage, pression des pneus, état de la batterie)
- défaillances et défauts dans d'importants composants de système (par exemple les feux, les freins)
- réactions de système dans des situations de conduite spéciales (par exemple le déclenchement d'un coussin gonflable, la commande des systèmes de commande de stabilité)

- information sur des événements qui endommagent le véhicule
- pour les véhicules électriques, la quantité de charge de la batterie haute tension, d'autonomie estimée

Dans des cas particuliers (par exemple si le véhicule a détecté un dysfonctionnement), il peut s'avérer nécessaire d'enregistrer des données qui seraient autrement simplement volatiles. Lorsque vous utilisez des services (par ex. réparations, maintenance), les données d'exploitation sauvegardées peuvent être lues avec le numéro d'identification du véhicule et utilisées si nécessaire. Le personnel travaillant pour le réseau de service (par exemple les garages, les fabricants) ou des tiers (par exemple un service de dépannage) peut lire les données du véhicule. Ceci s'applique également au travail sous garantie et aux mesures d'assurance de qualité.

Les données sont généralement lues via le port OBD (On-Board Diagnostics) prescrit par la loi dans le véhicule. L'exploitation document l'état technique du véhicule ou de ses composants et facilite le diagnostic des défauts, le respect des obligations de garantie et l'amélioration de la qualité. Ces données, en particulier les informations relatives à la contrainte des composants, aux événements techniques, aux erreurs de l'opérateur et à d'autres défauts, sont transmises au constructeur, le cas échéant, avec le numéro d'identification du véhicule. La responsabilité du fabricant est également

engagée. Le fabricant peut également utiliser les données d'exploitation provenant des véhicules pour les rappels de produits. Ces données peuvent également être utilisées pour vérifier la garantie du client et les demandes sous garantie.

Les mémoires de défauts dans le véhicule peuvent être mises à zéro par une entreprise de service après-vente lors d'un entretien ou d'une réparation ou à votre demande.

Fonctions de confort et de l'Infotainment System

Les réglages de confort et les réglages personnalisés peuvent être enregistrés dans le véhicule et modifiés ou réinitialisés à tout moment.

Selon le niveau d'équipement du véhicule, ceci peut inclure :

- réglages de position de siège et de volant
- réglages de châssis et de climatisation
- réglages personnalisés tels que l'éclairage intérieur

Vous pouvez saisir vos propres données dans les fonctions de l'Infotainment System pour votre véhicule dans le cadre des caractéristiques sélectionnées.

Selon le niveau d'équipement du véhicule, ceci peut inclure :

- données multimédia telles que la musique, les vidéos ou les photos à lire dans un système multimédia intégré

- données du carnet d'adresses à utiliser avec un système mains libres intégré ou un système de navigation intégré

- saisie des destinations

– données sur l'utilisation des services en ligne
Ces données pour les fonctions de confort et de l'Infotainment System peuvent être mémorisées localement dans le véhicule ou conservées sur un appareil que vous avez connecté au véhicule (par exemple un smartphone, une clé USB ou un lecteur MP3). Les données que vous avez saisies vous-même peuvent être supprimées à tout moment.

Ces données peuvent également être transmises hors du véhicule à votre demande, particulièrement en utilisant des services en ligne en accord avec les réglages que vous avez sélectionnés.

Intégration smartphone, par exemple Android Auto ou Apple CarPlay

Si votre véhicule est équipé en conséquence, vous pouvez connecter votre smartphone ou un autre appareil mobile au véhicule afin de pouvoir le contrôler via les commandes intégrées au véhicule. L'image et le son du smartphone peuvent être émis via le système multimédia. Simultanément, une information spécifique est transmise à votre smartphone. Selon le type d'intégration, ceci inclut des données telles que les données de position, le mode jour/

nuit et d'autres informations générales au sujet du véhicule. Pour plus d'information, veuillez consulter les consignes d'utilisation du véhicule ou de l'Infotainment System.

L'intégration permet aux applications smartphone sélectionnées d'être utilisées, telles que la navigation ou la lecture de musique. Aucune autre intégration n'est possible entre le smartphone et le véhicule, en particulier l'accès actif aux données du véhicule. La nature du traitement ultérieur des données est déterminée par le fournisseur de l'application utilisée. Si vous pouvez définir des paramètres et si oui lesquels, dépend de l'application en question et du système d'exploitation de votre smartphone.

Services en ligne

Si votre véhicule est relié à un réseau radio, cela permet l'échange de données entre votre véhicule et d'autres systèmes. La connexion réseau radio est rendue possible grâce à un émetteur dans votre véhicule ou à un appareil mobile que vous fournissez (par exemple un smartphone). Les fonctions en ligne peuvent être utilisées via cette connexion au réseau radio. Il s'agit notamment des services et applications / apps en ligne qui vous sont fournis par le fabricant ou d'autres fournisseurs.

Services exclusifs

Dans le cas des services en ligne du fabricant, les fonctions correspondantes sont décrites par le fabricant dans un lieu adéquat (par exemple

le manuel d'utilisation, le site web du fabricant) et les informations relatives à la protection des données sont fournies. Les données personnelles peuvent être utilisées pour les services en ligne. L'échange de données à cet effet s'effectue via une connexion sécurisée, par exemple à l'aide des systèmes informatiques du fabricant prévus à cet effet. La collecte, le traitement et l'utilisation des données à caractère personnel aux fins de l'élaboration des services sont effectués uniquement sur la base d'une autorisation légale, par exemple dans le cas du système de communication d'urgence légal ou d'un accord contractuel ou encore en vertu du consentement.

Vous pouvez activer ou désactiver les services et fonctions (qui sont facturés dans une certaine mesure) et dans certains cas, l'ensemble de la connexion au réseau radio du véhicule. Ceci n'inclut pas les fonctions statutaires et services tels que le système de communication d'urgence.

Services tiers

Si vous utilisez des services en ligne d'autres fournisseurs (tiers), ces services sont soumis à la responsabilité, à la protection des données et aux conditions d'utilisation du fournisseur en question. Le fabricant n'a souvent aucune influence sur le contenu échangé à cet égard. Veuillez donc noter la nature, l'étendue et le but de la collecte et de l'utilisation des données personnelles dans le cadre des services

tiers fournis par le prestataire de services en question.

A

ABS	70	Alerte attention conducteur	115
Accès et Démarrage Mains-Libres	28, 89, 91–92	Alerte de franchissement involontaire de ligne (AFIL)	115–116
Accessoires	67	Alerte Risque Collision	112–113
Accoudoir arrière	54	Allumage automatique des feux	60–61
Accoudoir avant	53	Aménagements arrière	54
Active Safety Brake	112, 114	Aménagements du coffre	55
AdBlue®	17, 140	Aménagements intérieurs	51, 54
Additif gasoil	137–138	Ampoules	152
Adhésifs de personnalisation	143	Anneaux d'arrimage	54
Aérateurs	45	Antiblocage des roues (ABS)	70
Affichage tête haute	103–104	Antidémarrage électronique	89
Aide à la descente	73	Antipatinage des roues (ASR)	70–72
Aide au démarrage en pente	97–98	Antivol / Antidémarrage	27
Aide au freinage d'urgence (AFU)	70	Appel d'assistance	68
Aide au stationnement arrière	118	Appel d'urgence	68
Aide au stationnement avant	118	Applications	205
Aide graphique et sonore au stationnement	118	Applications connectées	205
Aides à la conduite (recommandations)	101	Appoints en AdBlue®	141
Aides à la manoeuvre (recommandations)	101	Appuis-tête arrière	41–43
Airbags	76–80	Appuis-tête avant	39
Airbags frontaux	77–78, 81	Arborescence écran	185
Airbags latéraux	77–78	Arrêt de secours	92–93
Airbags rideaux	78–79	Arrêt du moteur	90
Air conditionné	46–47	Arrêt du véhicule	90–92
Air conditionné automatique	47–48	Assistance au freinage d'urgence	70, 114
Air conditionné manuel	47	Attelage	132
Alarme	33–34	Attelage à rotule démontable	129–132
		Autonomie AdBlue®	17, 138
		Avertisseur sonore	68

B

Bacs de rangement	56
Balais d'essuie-vitre (changement)	65
Balayage automatique des essuie-vitres	66
Barres de toit	133–134
Batterie 12 V	133, 138, 154–157
Béquille de capot moteur	135
Bidon d'AdBlue®	141
BlueHDi	17, 138, 144
Bluetooth (kit mains-libres) ...	173, 186–187, 210
Bluetooth (téléphone)	186–187, 210–211
Boîte à gants	51
Boîte à outils	56
Boîte de rangement	56
Boîte de vitesses automatique	94, 97, 139, 155
Boîte de vitesses manuelle	93–94, 97, 139
Bouchon réservoir de carburant	128

C

Câble audio	208
Câble Jack	208
Cadrams de bord	9
Caméra aides à la conduite (avertissements)	102
Caméra de recul	102, 119–121
Caméra infrarouge	102
Capacité du réservoir carburant	127–128
Capot moteur	134–135

Capteur d'ensoleillement	46
Capteurs (avertissements)	102
Caractéristiques techniques	161, 163
Carburant	7, 127
Carburant (réservoir)	127–128
Carrosserie	143
CD	171
CD MP3	171–172
Ceintures de sécurité	74–75, 81
Ceintures de sécurité arrière	74
Chaînes à neige	100, 129
Changement de la pile de la télécommande	30
Changement d'un balai d'essuie-vitre	65
Changement d'une lampe	151–153
Changement d'une roue	144, 148
Changement d'un fusible	154
Charge de la batterie	156
Chargement	133–134
Charges remorquables	160–161, 163
Chargeur à induction	52
Chargeur sans fil	52
Chauffage	45, 47
Clé	26–30
Clé à télécommande	26, 89–90
Clé électronique	28–29
Clé non reconnue	92–93
Clignotants	59, 152
Coffre	32, 57
Combiné	9–10
Combiné d'instruments	9, 103
Combiné matrice	9

Combinés	9
Commande au volant de l'autoradio	167, 179, 193
Commande d'éclairage	58–59
Commande de secours coffre	32
Commande de secours portes	29–30
Commande des lève-vitres	37
Commande des sièges chauffants	41
Commande d'essuie-vitre	63–64, 66
Commandes vocales	195–198
Commutation automatique feux de route	61–62
Compteur	103
Compteur kilométrique journalier	18
Compteurs kilométriques	18
Conduite	88–89
Conduite économique	7
Configuration du véhicule	19–22
Connectivité	204
Connexion Android Auto	205
Connexion Apple CarPlay	185, 204
Connexion Bluetooth	173, 186–187, 205–206, 210–211
Connexion MirrorLink	186
Connexion réseau Wi-Fi	206
Conseils de conduite	7, 88–89
Conseils d'entretien	142
Consommation carburant	7
Consommation d'huile	136
Contact	49, 92, 211
Contacteur	90–91
Contrôle de pression (avec kit)	145, 148

Contrôle du niveau d'huile moteur	16
Contrôle dynamique de stabilité (CDS)	70–72
Contrôles	135, 138–139
Crevaisson	145–146, 148
Cric	145, 148
Crochet porte-vêtement	54
Crochets	56

D

DAB (Digital Audio Broadcasting) - Radio numérique	169–170, 183, 208
Date (réglage)	19–20, 25, 189, 214
Dégivrage	44, 50
Dégivrage avant	49
Dégivrage lunette arrière	44, 50
Délestage (mode)	133
Démarrage de secours	92, 155
Démarrage du moteur	90
Démarrage d'un moteur Diesel	127
Démarrage du véhicule	90–91
Démarrer	155
Démontage d'une roue	148–150
Démontage du surtapis	53–54
Désembuage	44
Désembuage arrière	44, 50
Désembuage avant	49
Détection de sous-gonflage	100, 148
Détection d'inattention	114–115
Détection d'obstacles	118
Détrompeur carburant	128

Déverrouillage	26, 28
Déverrouillage de l'intérieur	33
Déverrouillage des portes	33
Dimensions	164
Diodes électroluminescentes - LED	60, 152
Disques de freins	139

E

Éclairage coffre	57, 154
Éclairage d'accompagnement	60–61
Éclairage d'accueil	60–61
Éclairage d'ambiance	57
Éclairage de conduite	58, 61
Éclairage extérieur	61
Éclairage intérieur	57
Éclairage statique d'intersection	63
Éco-conduite (conseils)	7
Économie d'énergie (mode)	133
Écran du combiné	23
Écran monochrome	19–20
Écran multifonction (avec autoradio)	168
Écran tactile	21, 64
Éléments d'identification	164
Enfants	75, 82–83
Enfants (sécurité)	86
Enregistrement des données du véhicule et vie privée	218
Entrée d'air	47–48
Entretien carrosserie	143
Entretien (conseils)	142

Entretien courant	102, 138
Environnement	7, 31
ESC (programme de stabilité électronique)	70
Essuie-vitre	63, 66
Essuie-vitre arrière	64
Essuie-vitre avant	64, 66
Étiquettes	5
Étiquettes d'identification	164

F

Fermeture des portes	28–29, 32
Fermeture du coffre	28, 32
Feu antibrouillard arrière	58–59
Feux antibrouillard arrière	58
Feux arrière	153
Feux à technologie Full LED	63
Feux de croisement	58, 152
Feux de détresse	67
Feux de position	58–60, 152–153
Feux de route	58, 61, 152
Feux de stationnement	59
Feux de stop	153
Feux diurnes	60, 152
Feux halogènes	152
Feux indicateurs de direction	59
Filet de rangement	54
Filtre à air	138
Filtre à huile	138
Filtre à particules	137–138
Filtre habitacle	46, 138

Fixations ISOFIX	82, 84–85
Freinage automatique d'urgence	112, 114
Frein de stationnement	93, 139
Freins	139
Fréquence (radio)	207
Fusibles	154

G

Gonflage des pneumatiques	139, 165
Gonflage occasionnel (avec kit)	145, 148
GPS	201
Grip control	71

H

Heure (réglage)	19–20, 25, 189, 214
Hill Assist Descent Control (HADC)	72–73
Huile moteur	136

I

Inclinaison du siège	40
Indicateur d'autonomie AdBlue®	17
Indicateur de changement de rapport	97
Indicateur de niveau d'huile moteur	16
Indicateur d'entretien	15
Indicateur de température du liquide de refroidissement	15

Indicateurs de direction
 (clignotants) 59, 152–153
 Informations trafic autoroutier (TA) 168
 Informations trafic (TMC) 201
 ISOFIX (fixations) 82, 84–85

J

Jack 208
 Jauge de carburant 127–128
 Jauge d'huile 16, 136

K

Kit anti-crevaisson 145
 Kit de dépannage provisoire
 de pneumatique 144–146, 148
 Kit mains-libres 173, 186–187, 210
 Klaxon 68

L

Lampes (changement) 151–153
 Lavage 102
 Lavage (conseils) 142–143
 Lave-vitre 64
 Lave-vitre arrière 64
 Lave-vitre avant 64
 Lecteur Apple® 172, 184, 209

Lecteur CD MP3 171–172
 Lecteurs de carte 57
 Lecteur USB 170, 184, 208
 LED - Diodes électroluminescentes 60, 152
 Lève-vitres 37
 Lève-vitres électriques 37
 Levier boîte de vitesses manuelle 93–94
 Limiteur de vitesse 104, 106–109
 Liquide de freins 137
 Liquide de refroidissement 137
 Liseuses 57
 Localisation du véhicule 27
 Luminosité 188
 Lunette arrière (dégivrage) 50

M

Masses 160–161, 163
 Mémorisation d'une vitesse 104
 Menu 185
 Menu général 168
 Menus (audio) 180–181, 194–195
 Messages 212
 Messages rapides 212
 Mise à jour de la date 189, 214
 Mise à jour de l'heure 189, 214
 Mise sous contact 92
 Mode délestage 133
 Mode économie d'énergie 133
 Moteur Diesel 127, 135, 144, 163
 Moteur essence 135, 161

Motorisations 160–161, 163
 MP3 (CD) 172

N

Navigateur Internet 202, 205
 Navigation 199–201
 Navigation connectée 201–204
 Nettoyage (conseils) 142–143
 Neutralisation de l'airbag passager 77, 80–81
 Niveau d'AdBlue® 138
 Niveau d'additif gasoil 137–138
 Niveau d'huile 16, 136
 Niveau du liquide de freins 137
 Niveau du liquide de lave-vitre 64, 137
 Niveau du liquide de refroidissement 15, 137
 Niveau mini carburant 127–128
 Niveaux et vérifications 135–137
 Numéro de série véhicule 164

O

Ordinateur de bord 22–23
 Oubli de la clé 91
 Oubli des feux 59
 Outillage de bord 56, 144–145
 Outils 144–145
 Ouverture des portes 26, 28, 32
 Ouverture du capot moteur 134–135
 Ouverture du coffre 26, 28, 32

P

Panne de carburant (Diesel)	144
Paramétrage des équipements	19–22
Paramètres du système	188, 213
Pare-brise chauffant	50
Pare-soleil	51
Park Assist	121
Peinture	143, 164
Pile de télécommande	30–31
Plafonnier	153
Plafonniers	57
Plancher de coffre mobile	56
Plaques d'identification constructeur	164
Plaquettes de freins	139
Pneumatiques	139, 165
Poignées de maintien	54
Pompe de réamorçage	144
Porte-gobelets	54
Porte-manteaux	54
Portes	32
Pose des barres de toit	133–134
Pression des pneumatiques	139, 146, 148, 165
Prétension pyrotechnique (ceintures de sécurité)	75
Prise accessoires 12 V	51
Prise auxiliaire	171, 184, 208
Prise Jack	171, 208
Prise USB	53, 170, 184–185, 204, 208
Profilés	188, 213

Programme de stabilité électronique (ESC)	70, 72
Projecteurs antibrouillard avant	58–59, 63, 152
Projecteurs (réglage)	62
Protection des enfants	77, 79–83

R

Rabattement des sièges arrière	41, 43
Radio	168–169, 182, 206–207
Radio numérique - DAB (Digital Audio Broadcasting)	169, 183, 208
Rangements	51, 54
RDS	182, 207
Réamorçage circuit de carburant	144
Recharge batterie	156
Recirculation d'air	47–48
Reconnaissance de limite de vitesse ..	105–106
REF	70
Référence couleur peinture	164
Régénération filtre à particules	138
Réglage de la date	19–20, 25, 189, 214
Réglage de la répartition d'air	48
Réglage de la température	48
Réglage de l'heure	19–20, 25, 189, 214
Réglage de l'inclinaison du siège	40
Réglage des appuis-tête	39
Réglage des projecteurs	62
Réglage des sièges	40
Réglage du débit d'air	47–48
Réglage du site des projecteurs	62
Réglage en hauteur des ceintures de sécurité	74
Réglage en hauteur et en profondeur du volant	44
Régulateur de vitesse ...	104, 106–107, 109–112
Régulateur de vitesse adaptatif avec fonction Stop	106–107
Régulation par la reconnaissance de limite de vitesse	106–107
Réinitialisation de la détection de sous-gonflage	101
Réinitialisation de la télécommande	31
Remise à zéro compteur kilométrique journalier	18
Remontage d'une roue	148, 150
Remorquage	158
Remorquage d'un véhicule	158–159
Remorquage du véhicule	158
Remorque	132
Remplacement des fusibles	154
Remplacement des lampes	151–153
Remplacement filtre à air	138
Remplacement filtre à huile	138
Remplacement filtre habitacle	138
Remplissage d'AdBlue®	138, 141
Remplissage du réservoir de carburant	128
Répartiteur électronique de freinage (REF)	70
Réservoir d'AdBlue®	141
Réservoir de carburant	127–128
Réservoir lave-vitre	137
Rétroviseur intérieur	45

Rétroviseurs extérieurs 44–45, 116
 Révisions 15, 138
 Rideau d'occultation 35–36
 Rotule démontable sans outil 129–132
 Roue de secours 139, 144–145, 148, 151

S

Saturation du filtre à particules (Diesel) 138
 SCR (Réduction Catalytique
 Sélective) 18, 140
 Sécurité des enfants 77, 79–83
 Sécurité enfants 86
 Sièges arrière 41–43, 80
 Sièges avant 39–40
 Sièges chauffants 41
 Sièges enfants 75, 79–81
 Sièges enfants classiques 81, 84–85
 Sièges enfants i-Size 83–85
 Sièges enfants ISOFIX 82–85
 Signal de détresse 67
 Smartphone 52
 Sous-capot moteur 135
 Sous-gonflage (détection) 100
 Station de radio 168, 182, 206–207
 Stickers de personnalisation 143
 Stop & Start 23, 46, 49, 98–99,
 127, 134, 138, 157
 Stores 54
 Streaming audio Bluetooth 172, 184, 209
 Super-verrouillage 27–28
 Surtapis 54–55, 103

Surveillance d'angles morts 116
 Synchronisation de la télécommande 31
 Système d'antipollution SCR 18, 140
 Système d'assistance au freinage 70
 Systèmes de contrôle de la trajectoire 70

T

Tablette arrière 55
 Tablette tactile 21
 Télécommande 26–29
 Téléphone 173–175, 186–188, 210–212
 Téléphone Bluetooth avec reconnaissance
 vocale 175
 Témoin de ceinture conducteur
 non bouclée 75
 Témoin de ceintures 75
 Témoins 10–11
 Témoins d'alerte 10
 Témoins lumineux 10
 Température du liquide de refroidissement 15
 TMC (Infos trafic) 201
 Toit ouvrant panoramique 35–36
 Top Rear Vision 119
 Top Tether (fixation) 82, 84–85
 Totalisateur kilométrique 18
 Trappe à carburant 128

U

USB 170, 184–185, 204, 208

V

Ventilation 45–47
 Vérification des niveaux 136–137
 Vérifications courantes 138–139
 Verrouillage 26–27
 Verrouillage centralisé 28–29, 33
 Verrouillage de l'intérieur 33
 Verrouillage des portes 33
 Vidange 136
 Vidéo 209
 Vision arrière 180° 121
 Vision tête haute 103–104
 Volant (réglage) 44

Automobiles CITROËN atteste, par application des dispositions de la réglementation européenne (Directive 2000/53) relative aux véhicules hors d'usage, qu'elle atteint les objectifs fixés par celle-ci et que des matières recyclées sont utilisées dans la fabrication des produits qu'elle commercialise.

Les reproductions et traductions même partielles de ce document sont interdites sans autorisation écrite d'Automobiles CITROËN.

Automobiles CITROËN

Siège social : 2-10, boulevard de l'Europe - 78300 POISSY

www.citroen.com

Société anonyme au capital de 159 000 000 € - R.C.S. VERSAILLES : 642 050 199

4DCONCEPT
Groupe MAURY Imprimeur



 **IMPRIM'VERT®**

Imprimé en UE
04-21

FR. 21A88.0010

